This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 442082

Bibliotheca Lindesiana.

39
J

In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DH
51
.T73

LA BELGIQUE

HÉRALDIQUE

RECUEIL HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE, GÉNÉALOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE COMPLET

DE

TOUTES LES MAISONS NOBLES RECONNUES DE LA BELGIQUE

PAR

CH. POPLIMONT

Chevalier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, auteur de la *Noblesse Belge*, de la *Belgique depuis* 1830, des lettres sur la *Campagne d'Italie de* 1859, etc.

TOME VIII. — N — POS

PARIS

IMPRIMERIE DE HENRI CARION

RUE BONAPARTE, 64

—

1866

LA

BELGIQUE HÉRALDIQUE

par acte de donation de son père, en date du 1er juillet 1420, maître d'hôtel et conseiller du comte de Namur, chargé, en cette qualité, avec le prévôt de Saint Aulin, de négocier la vente du comté de Namur, dont les terres de Dhuy et de Bayart furent formellement exceptées, épousa Marie de Dongelbergh, fille de Jean, seigneur de Longchamp, et de Yolande de Juppleu, dont six enfants, savoir :

A. Philippe, IIe du nom, qui suit, III.

B. Jean DE NAMUR, fondateur de la branche éteinte des seigneurs de Trivières, alliée aux maisons de Marbais, d'Ittre, d'Oultremont, de Liedekercke, de Croy, de Facuwez, etc., épousa, en 1449, Marguerite de Barbançon.

C. Guillaume DE NAMUR.

D. Gui DE NAMUR.

E. Georges DE NAMUR.

F. Béatrix, chanoinesse d'Andennes.

III. PHILIPPE II DE NAMUR, seigneur de Dhuy et de Bayart, épousa Jeanne de Wittem, fille de Jean, seigneur de Bautersem, de Butzèle, etc., et de Catherine de Duras d'Ordingen, dame de Huldenbergh, dont deux enfants, savoir :

A. Henri, qui suit, IV.

B. Philippe DE NAMUR, seigneur de Dhuy, épousa Marguerite Mathys, dont une fille :

Jeanne, chanoinesse d'Andennes, épousa Renaud d'Argenteau, qui mourut sans enfants et transmit la seigneurie de Dhuy à son cousin germain, Philippe IH de Namur.

IV. HENRI DE NAMUR, seigneur de Flostoy, épousa Jeanne de Hollogne dit de Luxembourg, fille de Gérard et de Marie de Alonwignis, dont sept enfants, savoir :

A. Philippe, IIIe du nom, qui suit, V.

B. Adrien DE NAMUR, seigneur de la Jambline, qui, en 1549, transmit le fief noble d'Elzée à son neveu Philippe, seigneur de Dhuy ; il épousa Jeanne de Gustine, dont deux filles :

a. Jeanne, chanoinesse d'Andennes.
b. Catherine, chanoinesse d'Andennes.

G. Jean DE NAMUR, seigneur de Flostoy, fondateur de la branche éteinte des seigneurs de Flostoy, qui s'allia aux familles de Royer, de Montjoie, de Maillen, etc.
D. Jeanne, chanoinesse de Moustier.
E. Philippine, chanoinesse de Moustier.
F. Isabelle.
G. Barbe.

V. PHILIPPE III DE NAMUR, seigneur de Dhuy, de Laitre, épousa Catherine de Rougrave, fille d'Englebert et d'Isabelle de Moumalle, dont trois enfants, savoir :

A. Philippe, IVe du nom, qui suit, VI.
B. Jean DE NAMUR.
C. Jeanne.

VI. PHILIPPE IV DE NAMUR, seigneur de Dhuy, de Flostoy, d'Elzée, etc., capitaine du château de Samson et bailli du territoire d'Entre Meuse et Arche, fut exécuté à Bruxelles le 2 juin 1568, par jugement du conseil des Troubles, avec son ami Montigny, seigneur de Villiers. Il avait épousé Jeanne de Crehen, fille de Gérard, seigneur de Wintershove, et de Jeanne Delloye, dont deux enfants, savoir :

A. Claude, qui suit, VII.
B. Catherine, épousa René de Nassau, seigneur de Corroy.

VII. CLAUDE DE NAMUR, seigneur de Dhuy, de Bayart, d'Elzée, etc., qui porta, en 1621, l'étendard de Styrie aux funérailles de l'archiduc Albert, épousa Jeanne de Berlo, fille de Gilles, seigneur de Berzée, et de Catherine de Hun, dame de Joncret, dont onze enfants, savoir :

A. Philippe Ernest, qui suit, VIII.
B. Jean DE NAMUR, mort en bas âge.
C. Claude DE NAMUR, chevalier de Malte.

D. Gilles DE NAMUR, jésuite.

E. Guillaume DE NAMUR, capitaine.

F. Catherine, chanoinesse d'Andennes, épousa Nicolas de Waha, seigneur de Baillonville.

G. Marguerite, chanoinesse de Nivelles, épousa Thomas Preston, vicomte de Terrow, lieutenant général d'Irlande.

H. Charles DE NAMUR, seigneur de Berzée, de Joncret, etc., fondateur de la branche des seigneurs de Berzée, barons de Joncret.

I. Antoinette Aldegonde, chanoinesse de Maubeuge.

J. Anne, chanoinesse d'Andennes.

K. Jeanne, morte en bas âge.

VIII. PHILIPPE ERNEST DE NAMUR, chevalier, vicomte d'Elzée, titre possédé par ses ascendants depuis 1549, mais dont il fit le premier usage, seigneur de Dhuy, épousa Jeanne Françoise d'Argenteau, fille de Claude, seigneur d'Ochain, pair de Seen, et de Geneviève de Groesbeck, femme en secondes noces de Florent de Waha de Baillonville, seigneur de Vicqmont.

Leur testament conjonctif, du 24 octobre 1631, fut soumis à l'approbation du conseil provincial de Namur, le 2 septembre 1636, en vertu d'un octroi royal du 12 février 1636. Ils eurent quatre enfants, savoir :

A. Claude Philippe, qui suit, IX.

B. Robert François DE NAMUR, seigneur de Flostoy, tué devant Courtrai.

C. Jeanne Françoise Angélique, épousa Claude de Waha de Baillonville, seigneur de Grandchamps, fils de Jean Philippe et de Marguerite de Draeck.

D. Jean Claude DE NAMUR, seigneur d'Havrech, épousa Françoise Claudine de Wasservas, fille de Jean et de Michelle de Sieure, dont une fille :

Antoinette Claudine, épousa Louis d'Alvarado, mort à Namur, le 11 octobre 1746.

IX. CLAUDE PHILIPPE DE NAMUR, vicomte d'Elzée, seigneur de Dhuy, épousa : 1° Anne Charlotte de Merode, fille de Jean,

baron de Merode, seigneur de Jehay, Guetzemourt, etc., et de Constance de Lynden; 2° Marie Florence van den Berghe de Limminghe, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Claude Philibert, qui suit, X.

B. Françoise Ferdinande Robertine, chanoinesse de Maubeuge.

C. Robertine Begge, chanoinesse d'Andennes, épousa Antoine Jacques de Quarré, seigneur de la Haye, de Hour, etc., haut voué de Harzé, fils de Jacques, seigneur de Harzé, et de Marie O'Mollun.

D. Charles Ernest DE NAMUR, mort avant son père.

X. CLAUDE PHILIBERT DE NAMUR, vicomte d'Elzée, seigneur de Dhuy, bailli de Namur, épousa, par contrat du 7 juin 1673, à Namur, Jeanne Thérèse Madeleine d'Esmines, née le 28 janvier 1654, fille de Gilles, seigneur d'Annevoie et de Rouillon, et de Jeanne Philippe de Gozée, femme en secondes noces de Paul Philibert de Marbais.

Ils testèrent le 10 février 1676, et eurent deux enfants, savoir :

A. Claude Robert, qui suit, XI.

B. Simon Joseph DE NAMUR, sans alliance.

XI. CLAUDE ROBERT DE NAMUR, vicomte d'Elzée, seigneur de Dhuy, d'Annevoie, etc., né à Namur, le 15 mai 1674, mort en juin 1722, membre de l'état noble du comté de Namur, etc. La terre de Dhuy fut érigée en vicomté en sa faveur, par diplôme du duc Maximilien Emmanuel de Bavière, en date du 18 mai 1712. Il épousa, le 15 décembre 1698, Angélique Ludwine Appoline d'Harscamp, fille de Pontian, baron d'Harscamp, et d'Anne Catherine d'Hovine, dont cinq enfants, savoir :

A. Charles Claude, qui suit, XII.

B. Ermeline Philippine Maximilienne, épousa Georges François Paul Claude Joseph de Namur, baron de Joncret, seigneur de Berzée, ci-dessous.

C. Marie Thérèse de Namur, épousa Philippe Albert de Neverlée.
D. Marie Angélique Ernestine.
E. Marie Josèphe Ursule.

XII. Charles Claude de Namur, vicomte d'Elzée et de Dhuy, né à Namur, le 16 janvier 1710, mort le 31 juillet 1768, grand mayeur de la ville de Namur, épousa, par contrat du 22 avril 1748, Angélique Philippine Josèphe de Quarré, fille de Henri Ferdinand, baron de Quarré, seigneur d'Arche, membre de l'état noble de Namur, et d'Anne Françoise de Potter van der Loo, dont quatre enfants, trois filles, mortes en bas âge, et un fils, Henri Claude, qui suit, XIII.

XIII. Henri Claude de Namur, vicomte d'Elzée et de Dhuy, né à Namur, le 15 mai 1749, mort à Dhuy le 29 avril 1819, licencié en droit à l'université de Louvain, chambellan actuel de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, membre de l'état noble de Namur, épousa, le 4 novembre 1777, Marie Isabelle Josèphe, baronne de Haultepenne, chanoinesse du chapitre de Sainte Aldegonde, à Maubeuge, dame de la Croix étoilée, morte à Dhuy le 6 juin 1806, fille de François Louis, seigneur de Mont, d'Arville, et de Marie Anne de Woelmont d'Hambrenne, dont deux enfants, savoir :

A. Constant Marie Claude Xavier Ghislain, qui suit, XIV.
B. Claude Dieudonné Louis de Gonzague Joseph Ghislain de Namur, né le 4 mars 1788, tué d'un boulet de canon à la bataille d'Albuféra, le 16 mai 1811, étant sous lieutenant au 26e régiment de dragons.

XIV. Constant Marie Claude Xavier Ghislain de Namur, vicomte d'Elzée et de Dhuy, comte de Marchin, né à Namur, le 17 avril 1790, mort le 1er février 1832, épousa : 1° le 15 octobre 1811, Pauline de Coppin, fille de Louis, baron de Coppin de Conjoux, et de Caroline Flore, comtesse de Quarré, morte à Paris, le 16 décembre 1812; 2° le 4 octobre 1814, Anne Chrétienne Léopoldine Joséphine de Beauf-

fort, née à Liége le 28 avril 1789, morte au château de Dhuy, le 18 décembre 1855, fille de Charles Louis Joseph Marie Alexandre, marquis de Beauffort et de Mondricourt, et d'Honorine Lépoldine Ghislaine, comtesse de Merode Westerloo.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Louise Ermeline Marie Antoinette, née à Paris, le 19 septembre 1812, morte au château de Marchin, le 5 avril 1848, épousa, au château de Dhuy, le 25 août 1831, Victor Joseph Emmanuel Marie, comte de Robiano, né le 2 avril 1807, mort, d'une chute de cheval, à Bruxelles, le 13 avril 1864, fils d'Eugène Gaspard Marie Joseph de Robiano d'Ostregnies, sénateur, et de Marie Isabelle Françoise le Brun de Miraumont, époux, en secondes noces, le 15 mai 1851, de Marie Élise, comtesse de Stolberg Stolberg.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

B. Caroline Léopoldine, née le 9 octobre 1815, épousa, le 16 juin 1835, Louis André Joseph, comte de Brouchoven de Bergeyck.

C. Léopoldine Françoise Marie, née le 3 janvier 1817, épousa, le 5 août 1835, Louis Édouard Emmanuel, comte de Briey, chef de bataillon au corps royal du génie au service de France, chevalier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, né à Metz, le 1er mai 1803, fils de Louis Marie Hyacinthe, comte de Briey, baron de Landres, et d'Amélie de Pouilly, sa femme du second lit.

D. Marie Adolphine, née le 17 octobre 1819, épousa, le 8 novembre 1838, Jean Charles, vicomte de Poix.

E. Marie Philippine, née le 29 janvier 1823, épousa, le 25 mai 1841, Emmanuel Marie Henri François de Paule, marquis Lefebvre d'Ormesson.

E. Charles Claude Florimond, qui suit, XV.

XV. Charles Claude Florimond, vicomte de Namur, d'Elzée, de Dhuy, né le 13 novembre 1826, épousa, à Paris, le 16 mai 1857, Marie Ferdinande Caroline Odilie Claire de Saint Mauris Châtenois, née le 7 mai 1834, fille de Charles Emmanuel Marie Édouard, marquis de Saint Mauris Châtenois, et d'Adélaïde Caroline Antide de Moustier.

Barons de Joncret, seigneurs de Berzée.

VIII. Charles de Namur, héritier du chef de sa mère, Jeanne de Berlo, ci-dessus, des seigneuries de Berzée, de Villers et de Joncret, prit le nom de cette dernière terre et épousa, en 1627, Philippine de Landas, dont plusieurs enfants, entre autres, Claude Gilles Antoine, qui suit, IX.

IX. Claude Gilles Antoine de Namur, baron de Joncret, seigneur de Berzée, épousa Isabelle de la Viefville, dont plusieurs enfants, entre autres deux qui suivent, savoir :

A. Claude Maximilien Philippe, qui suit, X.

B. Caroline Antoinette Sébastienne, épousa, le 18 septembre 1725, Octave Eugène, marquis de Nedonchel et de Bouvignies, dont elle fut la troisième femme.

X. Claude Maximilien Philippe de Namur, baron de Joncret, né le 18 juillet 1677, épousa, en 1707, Marie Josèphe Catherine de Franeau, fille de Georges François Paul, et de Marie de Kerckem, dont trois enfants, savoir :

A. Anne Marie, épousa Philippe François Adrien de Jambline.

B. Marie Charlotte Pauline, épousa Lamoral François Joseph de Latre.

C. Georges François Paul Claude Joseph, qui suit, XI.

XI. Georges François Paul Claude Joseph de Namur, baron de Joncret, né le 2 mars 1709, mort en émigration, à Miltenberg, le 20 avril 1795, épousa Ermeline Philippine Maximilienne de Namur d'Elzée ci dessus, dont une fille unique :

Marie Caroline Josèphe Ermeline, née en 1738, épousa, en 1761, Joseph Lothaire Chrétien Jean Népomucène, marquis de Trazegnies, prince des francs fiefs de Rognon, sénéchal héréditaire de Liège, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

NEDONCHEL.

D'azur à la bande d'argent. Couronne : à cinq fleurons. Cimier : un lion d'or issant, couronné à l'antique. Supports : deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière aux armes de l'écu.

Devise : **Antiquitas et nobilitas.**

Cri : *BOULOGNE.*

La maison de Nedonchel, par l'éclat de son nom, la grandeur de son origine, son ancienneté reculée, ses titres d'honneur, ses hauts faits, ses possessions seigneuriales si nombreuses et si étendues, ses alliances considérables, est une des plus belles de la noblesse de Belgique et de France.

Illustre déjà au temps de la chevalerie, renommée dès les premières années du moyen âge, la maison de Nedonchel, avait en 1366, pour tenants de ses armes, deux anges portant chacun un oiseau sur le poing, signe caractéristique d'une haute noblesse. Le lion couronné du cimier, distinction des plus rares à cette époque éloignée, atteste aussi un rang et une position que peu de maisons, même des plus anciennes et des mieux titrées, peuvent revendiquer pour le premier âge de leur existence nobiliaire.

Originaire de l'Artois, Nedonchel tire son nom de la terre seigneuriale, ainsi appelée, située entre les villes de Saint Pol et d'Aire.

La seigneurie de Nedonchel, dont les titres de sirerie et de

baronnie, prouvent l'ancienne importance, a son histoire politique; elle a subi des dominations successives et a possédé des institutions spéciales qui lui étaient propres, des coutumes, des lois. Ses coutumes locales particulières ont été rédigées en 1550. On les retrouve dans le *Coutumier général de France*, par Bourdot de Richebourg, tome Ier, page 69, et les *Coutumes du Boulonnais*, par le Camus, avocat au parlement de Paris, 1777.

Bien qu'enclavée dans l'Artois et distante de quatorze lieues de Boulogne sur Mer, la seigneurie de Nedonchel relevait autrefois des comtes de Boulogne. Plus tard elle releva directement du roi de France, à cause de son château de Desvres. Siége d'un bailliage dont faisaient partie les villages et fiefs de Ligny, Westoken, Gliberghes, Westrehem, Nedonchel fut séparé du Boulonnais pour être annexé à l'Artois, et plus tard, un autre démembrement réunit le fief au duché de Bourgogne. Le traité de Cambrai entre Charles Quint et François Ier, en 1529, excepta formellement des cessions faites à l'Autriche, la seigneurie de Nedonchel, que le traité de Crépy, en 1544, réserva à la France avec la ville de Thérouanne. Elle fut érigée en marquisat le 10 avril 1696.

Les premiers possesseurs du fief y élevèrent, longtemps avant le XIIe siècle, un château fort, leur résidence seigneuriale, appelée Nedon. De là le nom primitif des sires de Nedon, adopté par certains auteurs, tandis que d'autres disaient sires de Nedon ou sires de Nedonchel indifféremment. Voici pourquoi. Nedon et Nedonchel qualifient en effet une seule et même seigneurie, divisée, dans le principe, en deux parties principales : Nedon, château et quartier où s'élevait le château; et Cella, église et quartier où s'élevait l'église. Pour distinguer les deux parties de cet ensemble on composa le mot Nedoncel, et par corruption Nedonchel, qui prévalut, vers la fin du XIIe siècle. A cette époque déjà, le

château de Nedon était caduc et insuffisant. Un autre, plus vaste, plus commode, mieux approprié aux nouveaux besoins créés par la prospérité croissante des maîtres, flanqué de huit tours, fut élevé dans le XIIIe siècle à l'autre extrémité du fief; il prit le nom de Nedonchel. Il a été détruit pendant la révolution de 1793. De ces antiques dépendances, il reste dans la commune des bois d'une grande étendue. Nedon n'étant plus utilisé comme habitation seigneuriale, fut vendu à la maison de Mailly, et le produit servit aux frais d'expédition en Terre Sainte de Berthold de Nedonchel, qui prit la croix en 1217, et fut le dernier de son nom connu sous le titre de sire de Nedon.

Les ruines des deux forteresses, Nedon et Nedonchel, existent encore et l'espace de plusieurs siècles, qui sépare leur construction, est clairement indiqué par le mode différent d'architecture des restes de ces deux remarquables monuments historiques. Nedonchel, moins antique que Nedon, atteste son âge par d'irrécusables preuves. Des fouilles pratiquées vers 1820 mirent au jour des squelettes enchaînés, des casques, des armures remontant au XIIIe siècle. Ces curieuses reliques, conservées dans le musée de Douai, témoignent aussi de l'importance du domaine pendant les guerres de la féodalité et de la puissance des seigneurs qui y avaient établi le siége de leur domination.

L'église actuelle de Nedonchel, dont la construction remonte au XIVe siècle, ne partagea point, en 1793, le sort du château : elle fut conservée. Son principal portail est surmonté des armes de Nedonchel, qu'on retrouve encore sur une belle clef de voûte. Des monuments mutilés, élevés dans les temps écoulés en l'honneur de ses seigneurs, sont également restés dans l'intérieur de l'édifice.

La maison de Nedonchel s'est montrée grande, puissante et glorieuse, à travers les âges et les vicissitudes des temps.

Elle portait les titres de sires et barons de Nedonchel, de Nedon, de Ligny, de Burbure, de Ferfaix, de Blarville, de Garbeck, de Lievin, de Hannescamps, de Sevelingue, d'Isbergues, de Molinghem, de Moriamé, première pairie du pays de Liége, de la Vicogne, de Douvrin, de Ravensberg, de vicomtes de Staple, d'Octezeele, de Nieuland et de Sainte Croix, de châtelains héréditaires de Cassel, de marquis de Nedonchel, de Bouvignies, de Querenain, d'Artres et de Warlaing, de comtes du souverain Bruay, en Artois, en Flandre, aux Pays Bas, etc.

Intimement liée par son histoire à celle des provinces d'Artois et du Boulonnais, la maison de Nedonchel s'est encore illustrée par les croisades, par les hautes charges dont ses membres ont été revêtus, par ses libéralités envers les établissements religieux, que mentionnent les cartulaires et les anciennes chroniques. Elle a donné des gouverneurs aux villes de Paris, d'Aire, de Saint Omer, des chambellans aux ducs de Bourbon et de Bourgogne, des chanoinesses aux chapitres nobles de Maubeuge, de Mons, de Messine, de Denain, une abbesse à ce dernier chapitre, etc.

Ses alliances ne sont pas moins glorieuses. Elles ont été contractées avec les maisons d'Assignies, d'Audenaerde, d'Auxy, de Bacquehem, de Bailleul, de Beaulincourt, de Beaupré, de Belleforière, de Berghes-Saint Winoc, de Béthune, de du Biez, de Blangy, de Bournel Tiembronne, de Bourbon Busset, de Bonnières Guines, de Bryas, de Calonne Courtebourne, de Capendu Boursonne, de du Chastel de la Hovardrie, de Choiseul Praslin, de Clermont Nesle, de la Clitte Comines, de la Coste, de Courteville, de Créquy, de Crésecques, de Croix, de Cunchy, de Donquerre, de Douay, de Gomiecourt, de Hauterive, de Haveskerque, de Hennin d'Alsace, de Hennin Querenain, de Herlin, d'Humières, de Lagnicourt, de Lambersart, de Lannoy, de Lens, de Lespine, de Looz, de

Mailly, de Massiet Ravensberg, de Melun Epinoy, de Monchy, de Mons, de Namur, de Noyelles, d'Oisy, d'Ollehain, d'Osthove, d'Ostrel, d'Oultremont, de la Pierre de Cernay, de Quiéret, de Ranchicourt, de Recourt, de Reumont, de Rieux, de Rodriguez d'Evora y Vega, de Sailly, de Sainte Aldegonde, du Sart de Moustiers, de Saveuse, de Tenremonde, de Tramecourt, de Valicourt, de la Viefville, de Wavrin, de Wignacourt, etc.

L'ancienneté de la maison de Nedonchel n'est pas son moindre titre de gloire. Les archives des abbayes de Saint Vaast d'Arras, de Thérouanne, de Saint Omer, de Choques et du palais épiscopal à Cambrai ; l'*Histoire de Cambray et du Cambrésis*, par le Carpentier ; l'*Histoire de la maison de Béthune*, par André du Chesne ; les *Étrennes de la Noblesse*, en 1775 ; les *Preuves de cour*, fournies en 1757 et complétées par MM. de Beaujon et Chérin, généalogistes des ordres du roi, et nombre d'autres documents authentiques, établissent que les sires et chevaliers de Nedonchel existaient déjà dès les premières années du XIe siècle et que leur généalogie directe, en branche légitime et masculine, est littéralement suivie depuis Robert de Nedonchel, chevalier, vivant vers l'an 1100. Avant lui nous trouvons :

Godefroy de Nedonchel, *aliàs* de Nedonis Cella, dénommé avec son fils dans la chronique d'Hébert, moine de Lihons, accompagna le roi Robert, en 1006, lorsque ce monarque se joignit à l'empereur Henri II, pour assiéger dans Valenciennes, Baudouin IV, comte de Flandre.

La plus ancienne charte qui mentionne le nom de Nedonchel, en latin, datée de l'an 1071, et déposée dans les archives de l'archevêché de Cambrai, nous apprend « qu'Ursion de Nedonis Cella fut témoin à une donation de l'évêque Liébert. »

Ursion ou Ursin de Nedonchel, chevalier, assista, en effet, en 1071, avec les principaux seigneurs de l'Artois, à la con-

En 1240, Johannes, évêque de Thérouanne, fait mention du même sujet.

Gilles Ier de Nedonchel eut de son mariage sept enfants, savoir :

A. Berthold ou Barthélemy, qui suit, IV, après son frère Jean.

B. Guillaume DE NEDONCHEL, chevalier, mentionné dans un rôle parmi plusieurs gentilshommes à la suite d'Eustache de Chastillon, à l'ost de Bouvines, le 27 juillet 1214.

C. Jean, qui suit, IV.

D. Aelide, désignée comme sœur de dame Mathilde de Cresecques, dans l'obituaire du prieuré de Saint André, où elle est rappelée au VI des calendes de juin (1).

E. Mathilde, épousa Robert, seigneur de Cresecques, auquel elle survécut.

F. Helvide, morte avant 1220.

G. Anne, vivant sans alliance en 1220.

IV. JEAN DE NEDONCHEL, dit le Vieux, chevalier, mort en 1251, et inhumé avec sa femme, à l'église de l'abbaye du Verger, épousa Jeanne de Reumont, dame de Rumigny, fille de Robert et d'Alix de Hainaut, dont plusieurs enfants, entre autres trois fils, savoir :

A. Jean DE NEDONCHEL, chevalier, mort sans enfants avant le mois de mars 1269, date de lettres du comte d'Artois, réservant une rente à Isabelle d'Auchel sur la vente de la ville de Beuvry, vendit au comte d'Artois cette ville de Beuvry, qui lui venait de sa femme, sous la réserve de cent vingt livres de rente pour le douaire d'Isabelle d'Auchel, sa belle mère (2).

Le prix de cette vente devait être réglé sur l'estimation de deux chevaliers, et il fut stipulé que les manoirs et pourpris en dedans de la forteresse ne seraient pas compris dans cette estimation.

Cette cession est rappelée dans les mêmes termes, dans un acte de Jean de Nedonchel et de sa femme, du mois de juillet 1628, scellé des

(1) Mémoires de dom Étienne le Pez, religieux de Saint Vaast d'Arras, manuscrits conservés aux archives d'Arras, p. 51, recto.

(2) Cet acte, conservé aux Archives d'Arras, est rapporté par Locrius dans sa *Chronique belge*, p. 421.

sceaux des deux époux, pendants à un cordon de soie cramoisie. Le scel de Jean de Nedonchel est à la bande.

Il avait épousé Marie de Béthune, fille aînée de Robert de Béthune et d'Isabelle d'Auchel, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Guillaume, qui suit, V.

C. Pierre de Nedonchel, chevalier en 1260, sergent d'armes sous le sire de Licques à la prise d'Oisy en 1254, épousa, en 1264, Jacqueline d'Arleux de Desvres. On sait déjà que c'est par la possession du château et fief de Desvres que Nedonchel relevait directement des rois de France.

On voit dans un acte déposé aux Archives de Saint Omer, qu'un Pierre de Nedoncquel, commandant plusieurs hommes d'armes sous le sénéchal de Boulonnais, en 1281, reçut, le 15 novembre 1282, une blessure « Adonc chil trespassa li onzième jour. »

V. Guillaume de Nedonchel, chevalier, seigneur de Crèvecœur, inhumé, en 1289 avec sa femme, à l'église de Vauchelles, épousa Basilie de Lagnicourt, fille de Hugues de Lagnicourt et d'Agnès de Cany, dont trois fils, savoir :

A. Simon de Nedonchel, écuyer, vivant en 1328.

B. Jean de Nedonchel, écuyer, vivant en 1328.

C. Guillebert de Nedonchel, écuyer banneret en 1328, épousa, vers 1300, Marie de Ranchicourt, fille de Simon de Ranchicourt et d'Agnès de Cagnicourt.

IV. Berthold ou Barthélemi de Nedonchel, chevalier, sire et baron de Nedonchel, seigneur de Ligny, de Nedon, d'Auchel, de Liettres, etc., mort vers le mois d'octobre 1249, prit part, avec d'autres seigneurs flamands et artésiens, à la cinquième croisade, en 1217. Pour subvenir aux frais de cette expédition, il contracta, avec un autre chevalier, nommé Hugues de Dona, un emprunt de cent quatre vingts livres tournois. Il est probable que c'est à cause de cette expédition et pour en soutenir les frais que Berthold de Nedonchel vendit Nedon à la maison de Mailly, qui possède

cette terre depuis cette époque. Il se trouva au siége de Damiette, au mois de septembre 1218 et il était de retour au mois de mars 1225, ce que prouve une donation qu'il fit à cette date au monastère de Saint André. Son scel, à la bande, à cheval, l'épée haute, est apposé sur le contrat d'emprunt qu'il conclut avec Hugues de Dona, et c'est d'après la production de ce titre que son nom et ses armes se trouvent portés dans la seconde salle des croisades au musée de Versailles, n° 149.

Ce titre, daté du camp de Damiette, au mois de septembre 1218, existe à la Bibliothèque impériale à Paris.

Son sceau, pendant à la charte de donation qu'il fit au monastère de Saint André en mars 1225, représente une bande et le contre sceau un agneau pascal (1).

Cet agneau pascal se voit encore au contre scel d'une charte de Barthélemi de Nedonchel en faveur de l'église de Saint André, du mois d'avril 1239 (2). Il paraît avoir donné lieu au sobriquet Agneux ou Anieux, porté par plusieurs membres de la famille, comme d'autres se sont surnommés Coquart, d'un coq qu'ils portaient pour cimier.

Au mois de juillet 1226, Barthélemi, Bartholomeus, de Nedonchel, accorda aux religieux du couvent de Saint André certaines exemptions sur des biens situés en la paroisse de Liettres (3).

Il existe dans le cartulaire de Saint André deux exemplaires de cette charte d'exemption, et chacun de ces exemplaires est muni du sceau de Barthélemi de Nedonchel. Sur le premier, le seigneur de Nedonchel est représenté à cheval, tenant son épée haute et son bouclier, avec cette légende en

(1) Cartulaire de Saint André, première partie; priviléges, 59, p. 5; *De Morinis et Morinorum rebus*, par le père Jacques Mallebrancq, *Tornaci*, 1639, in-4°; *Preuves de cour*.

(2) *Mémoires de dom le Pez*, loc. cit. copie, pages 11 et 12.

(3) Cartulaire de Saint André, première partie, priviléges, 68, pages 6 et 27.

exergue : *Sigillum Bertoul de Niedouncel.* Le contre scel est chargé de trois coquilles, souvenir de son expédition en Terre Sainte.

L'autre expédition de la même charte est scellée d'un scel à la bande, qu'entoure cette légende : *S. Berthouldi de Niedouncel.* Le contre scel est un écu chargé d'un agneau pascal.

En 1233, Berthold, sire de Nedonchel, chevalier, fit une donation à l'église de Sainte Colombe (1),

Berthould, ou Barthélemi de Nedonchel, accorda encore d'autres chartes de donation en faveur du prieuré de Saint André en 1234, 1240, mai 1247 et avril 1248.

Par lettres du mois de juin 1246, il confirma, avec le consentement de Gilles, son fils aîné, une vente faite au monastère de Saint André des biens situés dans son fief, à Westrehem, dans le ténement de Girard de Chastel, son homme lige, sous la réserve de l'usufruit pour sa fille Béatrix (2).

Il avait épousé : 1° Marie d'Ollehain, fille de Guillaume, seigneur d'Ollehain, et d'Ursule de Colemberg, pour laquelle il fonda un obit dans le monastère de Saint André ; 2° Alix, dame de Thiembronne, fille de Gilbert, châtelain d'Aire.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Gilles, II° du nom, qui suit, V.

B. Béatrix, morte avant le mois d'octobre 1249, ce qui est prouvé par la confirmation d'Alix, dame de Thiembronne, sa belle mère, en faveur des religieux du monastère de Saint André des biens dont Béatrix de Nedonchel était l'usufruitière, en vertu de l'acte de donation de Barthélemi Nedonchel et son fils, Gilles, chevalier, du mois de juin 1246 (3).

V. Gilles II de Nedonchel, chevalier, sire et baron de Nedonchel, seigneur d'Auchel, de Blarville, de Ligny, de

(1) Bulletins de la Commission d'histoire du royaume de Belgique, t. IX, n° 1, p. 33. Manuscrits de la Bibliothèque de Liège.

(2) *Mémoires de dom le Pez, etc.*, folio 4 verso, 21 verso, 29 verso.

(3) Cartulaire de Saint André, deuxième partie, priviléges 45, page 18.

Bauquesne, de Burbure, de Ferfaix, confirma, en juin 1246, avec Barthélemi de Nedonchel, son père, une vente faite au monastère de Saint André, et il confirma, au mois de juillet 1248, une donation faite à l'église de Saint André de biens situés à Westrehem, dans le fief du seigneur Berthold, son père.

Gilles de Nedonchel est cité avec sa première femme Henriette de Wavrin, dans deux chartes de 1231 et 1232, et dans plusieurs autres, renfermées au cartulaire de Saint André, 2e partie, Priviléges, page 13, notamment dans une charte du mois d'avril 1239, par laquelle ils permirent aux religieux de Saint André de détourner à leur profit le cours d'eau de Witernes.

En 1242, il fit une donation à l'abbaye d'Auchy.

En 1254, il prit parti pour Marguerite, comtesse de Flandre, contre Guillaume, comte de Hollande, l'instigateur et le soutien de la révolte de son beau frère, Jean d'Avesnes, fils aîné de Marguerite, qui avait pris les armes contre sa mère. Il fut alors au nombre des seigneurs artésiens et flamands qui, avec le seigneur de Licques, mirent le siége devant le château d'Oisy, s'en emparèrent, le mirent à sac et le brûlèrent avec trente sept villages de sa dépendance.

Gilles de Nedonchel brisait, du vivant de son père, d'un lambel à cinq pendants en chef. Le scel, encore intact, appendu à la charte de donation faite par lui en 1248 en fait foi.

Il épousa : 1° vers 1231, Henriette de Wavrin, fille de Robert de Wavrin, sénéchal de Flandre, et de Sibylle de Lillers (1); 2° Isabelle, dame d'Auchœl, encore vivante en 1269, d'après une charte de cette année, rapportée par le comte de Saint Génois, *Monuments anciens*, tome Ier, page 627 : « Lettres par lesquelles Robert, comte d'Artois, déclare que

(1) *Noblesse et chevalerie de Flandre*, par Roger, p. 126.

son intention est qu'Isabelle, dame d'Auchœl, mère de Jean de Nedonchel, jouisse, pendant sa vie, du douaire qui lui avait été assigné par le comte. 1269. Mars, à Paris. »

Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Jean, SIRE DE NEDONCHEL, autorisa, par lettres du mois de novembre 1275, la cession faite au prieuré de Saint André de quelques biens mouvants de la terre de Ligny. Il chargeait, pour brisure, de trois étoiles la bande de son contre scel, ce que prouve le contre scel du sceau appendu à la charte précitée et rapportée dans le cartulaire de Saint André, première partie, pages 1 et 35. Le scel représente un écu à la bande.

Jean de Nedonchel mourut sans alliance.

B. Gui, qui suit, VI, après la postérité de Guibert, son frère consanguin.

C. Robert DE NEDONCHEL, chevalier, familier de Robert II, comte d'Artois, ainsi qualifié dans un mandement de ce prince à son bailli de Bapaume, daté de Hesdin, le samedi après la Saint Jean, en 1298, de payer à Robert de Nedonchel cent livres tournois (1), épousa, en 1280, Marguerite d'Audenaerde, dame de Frevillers, mentionnée dans le testament de Jean, comte de Flandre, dont une fille unique :

Jeanne, dame de Frevillers, confirmée, en 1303, par Philippe le Bel, roi de France, dans la donation du territoire de la Margelle, faite à Robert de Nedonchel, son père, en récompense de ses services (2), épousa Colard de Lannoy, seigneur d'Obrechicourt, fils de Jean de Lannoy et de Jeanne de Vermandois (3).

D. Guillebert, qui suit, VI.

E. Jeanne, dame, en 1287, de la maison de Jeanne, comtesse d'Artois, ce que prouvent les *Recherches généalogiques* de Saint Génois.

Il eut du second lit un fils, savoir :

F. Jean DE NEDONCHEL, écuyer, seigneur de Nedonchel, suivant une charte de l'an 1270, du cartulaire de Clairmarais, pair de Béthune, à titre de sa seigneurie de Nedonchel, après la mort de son père, mentionné avec sa femme dans une charte scellée du mois d'avril 1265, aliéna en 1268, à Robert II, comte d'Artois, la seigneurie de Beuvry, mou-

(1) Archives d'Arras, premier cartulaire d'Artois, p. 16.
(2) Archives de Joursenvault, t. II, p. 255, n° 1381.
(3) *Histoire de la maison de Condé*, par Gorbinelli, t. II, p. 241.

vante de la châtellenie de Lens, en vertu d'une autorisation de la même année de la Cour et Justice de Lens, annotée dans les *Monuments anciens* du comte de Saint Genois, tome Ier, page 626, dans les termes suivants :

« Lettres de Robert, comte d'Artois, par lesquelles il déclare qu'ayant acheté toute la terre de Beuvry de Jean de Nedonchel, son homme, et de demoiselle Marie, sa femme, il avait réservé quatre vingt trois mencaudées dont il avait laissé la jouissance audit Jean de Nedonchel; il les a reprises pour les donner à Gilles de Courcelles, son receveur d'Artois, à charge de vingt et un sous de rente annuelle. La vente de Beuvry a été faite moyennant cinq cents douze liards dix sous. 1269, mars, à Paris. »

Plusieurs chirographes des années 1266 à 1268, forment une farde déposée aux archives d'Arras au sujet de Jean de Nedonchel, écuyer, qui, conjointement avec sa femme, Marie de Béthune, dame de Beuvry, vendit ladite terre de Beuvry (Bebriacum) au prince Robert II, comte d'Artois. Il y fut stipulé une condition très curieuse, comme le remarque l'auteur du *Mémorial historique*, M. Herboville, tome Ier, page 299, c'est qu'il y fut spécifié que le manoir et la forteresse étaient vendus avec les serfs et les hommes libres, « cum mancipiis et ingenuis viris. » (Voyez *Chronica belgica*, *Locri F. pagina.*)

Robert, comte d'Artois, confirma la vente faite en juillet 1268, à Hesdin, par Jean de Nedonchel, écuyer, et Marie, sa femme, à l'abbaye de Clairmarais, de l'ordre de Cîteaux, de cent dix huit mesures de terre et de bois, tenues du comte, et dans lesquelles il s'était réservé la haute justice.

Jean de Nedonchel épousa Marie de Béthune, dame de Beuvry, fille aînée de Jean de Lens, seigneur de Beuvry, chevalier.

Gilles de Nedonchel eut aussi un bâtard, savoir :

On lit dans l'Ancienne Chronique déposée aux Archives de Saint Omer : « En 1280, le bastard de Nedonchel iouste en pompe et esbats « de picques à Antoine de Baligan, onc fut marri, oultre forche et « vaillantise. »

VI. GUILLEBERT OU ENGLEBERT DE NEDONCHEL, d'abord écuyer, puis chevalier, bachelier, bailli des ville et bailliage de Saint Omer, en 1353, après la mort de Waleran de Wailly, remplacé, après 1334, après sa mort, par Jacques de Bon-

court, ce qu'on lit dans les archives de Saint Omer, combattit, en 1340, à la bataille de Saint Omer, avec une suite de sept écuyers, dans les rangs de l'armée du duc de Bourgogne contre Robert d'Artois, qui assiégeait Saint Omer, ainsi que l'attestent l'*Histoire des châtelains de Lille*, par van der Haer, p. 225 et les *Annales de Saint Omer*, par de Neuville, p. 280, épousa N..., dont trois enfants, savoir :

A. Étienne de Nedonchel, gouverneur de Saint Omer en 1350, suivant les Preuves de cour de 1757, épousa Ermengarde d'Auxy, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Saustier de Nedonchel, qui suit, VII, après son frère, Jean.

C. Jean, qui suit, VII.

VII. Jean de Nedonchel, chevalier, mort avant 1371, eut plusieurs enfants, entre autres deux qui suivent, savoir :

A. Jean, qui suit, VIII.

B. Amauri de Nedonchel, dit Quartier, écuyer, seigneur d'Araines, possédant toutes justices, haute, moyenne et basse, mouvante de la seigneurie de Moinvillers, suivant les actes d'hommage, d'aveu et de dénombrement qu'il en rendit à l'abbé de Saint Denis, en France, les 25 et 30 juin 1382. (Voir *les Archives de l'abbaye de Saint Denis, gros registre d'aveux*, page 659.

VIII. Jean de Nedonchel, pair de Béthune, selon le compte de la Toussaint 1371, de Jean Chauvel, ce que constatent les archives de la Chambre des Comptes, à Lille, eut un fils, Jean qui suit, IX.

IX. Jean de Nedonchel, écuyer, gouverneur et bailli des terres et seigneuries de Beuvry et de Choques, du 25 avril 1434, ce qui résulte des archives de la Chambre des Comptes de Lille, domaine de Beuvry.

VII. Saussier de Nedonchel, châtelain de Romorantin suivant une quittance qu'il donna en 1336, pour ses émolu-

ments de cette charge. Cette quittance est scellée d'un sceau en forme de rosace gothique où l'on voit une bande.

Il eut un fils, Pierre, qui suit, VIII.

VIII. Pierre de Nedonchel, écuyer, capitaine du château des Montils, près Blois, en 1372, reçut deux gratifications de Guy de Châtillon, comte de Blois, qui commandait l'arrière garde de l'armée française à Rosebeek en 1382, tant pour ses services dans cette bataille que pour ceux qu'il lui avait rendus en d'autres circonstances.

Il eut un fils, Pierre, qui suit, IX.

IX. Pierre de Nedonchel, maître de la Maison Dieu à Blois, en 1401.

Tout ce qui concerne ces trois degrés est extrait des archives de Joursenvault, tome II, pages 167 et 202.

VI. Gui ou Gilles II de Nedonchel, chevalier, seigneur de Nedonchel, de Ligny, de Burbure, de Rely, etc., approuva, en 1299, une donation faite par Simon de Créquy, son beau père à l'abbaye d'Aucourt en Cambrésis, ce qui est prouvé par les Archives de la chambre des Comptes, à Lille.

Mort en 1303, il était l'un des plus riches seigneurs de son temps et des plus considérés dans la province, ce que prouvent son épitaphe et celle de sa femme, rapportées par Rosel en son *Recueil des Familles du Cambrésis*, et citées par le Carpentier, t. II, p. 829.

Chy repoz wie de Nedonchel
Kaveliez prous fort holt et biel
Molt redobtet sin suon pariel
Pouissens tot et rick en katiel

M CCC III

Empriez ly gegist se faeme
Alis de Kreky ly noeble dame
Ky per ly moert fot prist
Ly an del carnasion Jehu-Christ

M CCC XVI

Ici repose Gui de Nedonchel,
Chevalier preux, fut grand et beau,
Très redouté, sans son pareil,
Puissant était et riche en châteaux.

1303

Auprès de lui gît sa femme,
Alix de Créquy, la noble dame,
Qui fut prise par la mort,
L'an de l'incarnation de Jésus-Christ

1316

Il épousa, vers 1280, Alix de Créquy, fille cadette, mais unique héritière, par la mort prématurée de ses deux frères Simon et Pierre, de Simon de Créquy, seigneur de Beugny, de Saint Belin, vivant en 1338, et de Jossine de Wancourt, petite fille de Philippe de Créquy, seigneur de Beugny, par sa mère et d'Alix d'Inchy, dame de Saint Belin. Cette alliance est rapportée par le père Anselme, dans son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 794.

Guy de Nedonchel eut d'Alix de Créquy trois enfants, savoir :

A. Gilles, IIIe du nom, qui suit, VII.

B. Robert, Ier du nom, fondateur de la branche des seigneurs de Lievin.

C. Marguerite, dame viagère de Saint Joire, près d'Aire, d'après un titre de l'église de Saint Pierre d'Aire du mois de mai 1356, et qualifiée de Sage et Vénérable demoiselle. (Cartulaire, page 466.)

VII. GILLES III DE NEDONCHEL, chevalier banneret, sire

et baron de Nedonchel, seigneur de Ligny, de Burbure, d'Auchel, de Ferfaix, vivant avec sa femme en 1330, inhumé avec elle à Clermont, en Beauvaisis, était déjà armé chevalier le jour de la fête de Saint Paul, 25 janvier 1312, date de sa présence, en qualité de vassal de la comtesse d'Artois, à un jugement rendu par le bailli de Saint Omer, en faveur des religieux de Ham sur l'exemption du droit de forage pour les biens qu'ils achetaient à Saint Omer.

Ce jugement est conservé dans les titres de l'abbaye de Saint Sauveur de Ham, layette C. XIV, p. 18.

Gilles de Nedonchel épousa, vers 1320, Jeanne de Thiembronne, fille de Jean Bournel, seigneur de Thiembronne, Puisseux, et d'Adelis, dame de Thiembronne, sœur de Pierre Bournel, chevalier, seigneur de Thiembronne et de Puisseux, bailli du comté de Clermont, qui servit en 1343, avec trois écuyers, à Ardres, en Picardie, sous le maréchal d'Audeneham, sœur de Guillaume Bournel, qui servit en l'ost de Bouvines, en 1340, et de Jean Bournel, écuyer, qui servit en Normandie, en 1354, avec un autre écuyer, sous le maréchal d'Audeneham.

De ce mariage, mentionné par le père Anselme, tome VIII, page 152, Gilles de Nedonchel eut cinq enfants, savoir :

A. Gilles, IVe du nom, qui suit VIII.

B. Jean, fondateur de la branche de Garbeck.

C. Jeanne, dame de Wandicourt, morte le 10 janvier 1361.

Le père Anselme, tome VIII, page 696, rapporte qu'elle épousa, vers 1345, Pierre de Berghes, chevalier, seigneur d'Ollehain et de Cohen, dont il retint le nom ainsi que toute sa descendance, veuf sans enfants d'Alice de Grigny, morte en 1336.

Jeanne de Nedonchel, dame de Wandecourt, eut de Pierre de Berghes trois enfants :

a. Jacques de Cohen, dit Sinador, chevalier, défendit courageusement, en 1379, la ville d'Audenaerde, contre les Gantois, pour Louis de Male, comte de Flandre.

b. Marguerite, dame de la Besure, épousa Gilles de Renty, dont elle n'eut pas d'enfants.

c. Marie, dame de la Besure, après sa sœur, épousa Jean de Wignacourt.

D. Bonne, épousa Guillaume, seigneur de Bavinchove.

E. Isabeau, d'après les Preuves de cours fournies en 1757, épousa Guillaume de Beaupré, chevalier, vicomte de Langle.

VIII. Gilles IV de Nedonchel, dit Coquart, chevalier banneret, sire et baron de Nedonchel, seigneur de Ligny, de Burbure, d'Auchel, de Ferfaix, de Blarville, de Beauquesne, etc., conseiller des rois Charles V et Charles VI, chambellan de Louis II, duc de Bourbon, chancelier de Bourgogne, gouverneur de la ville et du comté de Clermont en Beauvoisis, en 1373, commissaire général, chargé par Charles VI de recevoir les aveux et dénombrements des fiefs de l'église, etc., mort en 1385.

Il fut l'un des hommes les plus marquants de son époque.

Le 24 février 1366, il fut présent, en qualité de gouverneur du comté de Clermont, à l'hommage que Louis, duc de Bourbon, fit au roi Charles V de son comté de Clermont, à Paris. Ce fait, rapporté dans les *Archives de l'évêché de Beauvais*, boîte de Clermont, est représenté dans les enluminures d'un manuscrit de l'époque, conservé à la Bibliothèque impériale. Le sire de Nedonchel y est dépeint vêtu d'une tunique d'azur, avec un baudrier d'argent, ce qui forme les armes de sa maison : « d'azur à la bande d'argent. » Il se trouve dans le groupe des princes et des grands présents à la cérémonie, portant au haut d'une lance les clefs de la ville de Clermont.

En 1369 il assista, avec sa femme, à l'entrevue d'Isabelle de Valois, duchesse douairière de Bourbon, avec la reine Jeanne, sa fille, après sa captivité en Angleterre. Cette entrevue, qui eut lieu dans la forêt de Clermont, est représentée dans un tableau du portefeuille célèbre de M. de Guy-

nières, reproduit par Montfaucon, dans ses *Monuments de la Monarchie française*, sous le règne de Charles V, dit le Sage et le Riche. Montfaucon, pages 20 et 21 de son livre, donne l'explication du tableau de M. de Guynières; il cite les personnes qui y figurent et s'explique en ces termes sur les fonctions que remplissaient le sire de Nedonchel et sa femme dans la cérémonie de 1369 : « La reine Jeanne de Bourbon, femme du roi Charles V va au devant de sa mère, la duchesse de Bourbon, qui vient aussi vers sa fille. La reine est revêtue de son blason, comme le sont aussi tous ceux et celles qui forment la compagnie. Sur sa jupe, semée de fleurs de lis, on voit le bâton brisure des de Bourbon. Elle tient sur sa main gauche un oiseau, marque de seigneurie et de grande qualité, comme nous l'avons si souvent vu... (1).

« La petite princesse qui suit la reine est Marie, fille du roi Charles V... Après elle viennent six princesses ou dames divisées en deux rangs. La première du premier rang est la jeune duchesse de Bourbon, dauphine d'Auvergne, comtesse de Forez, femme de Louis II, duc de Bourbon, dont la robe est blasonnée de Bourbon, parti du Dauphiné, d'Auvergne et de Forez. La queue de sa robe est portée par la quatrième de ce rang, qui est la dame de Nedonchel, vêtue d'une robe brodée, mi parti des armes de son mari et de celles de sa famille...

« De l'autre côté on voit Isabeau de Valois, duchesse de Bourbon, mère de la reine, veuve de Pierre Ier, duc de Bourbon. Elle porte un voile comme veuve et elle est revêtue de son blason comme les autres. Le sire de Nedonchel, son premier chambellan, la soutient de son bras gauche, et de l'autre main il tient une hache dont le manche se termine en pied de cerf... »

(1) La maison de Nedonchel avait précisément alors, en 1369, avant et depuis, pour tenants de ses armes, deux anges ayant chacun un oiseau sur le poing.

Dans cette curieuse peinture, Gilles de Nedonchel est encore vêtu de la tunique d'azur, avec baudrier d'argent en sautoir.

Qualifié de chancelier du duc de Bourgogne, dans un acte de 1377, conservé aux Archives de l'abbaye de Saint Martin de Nevers, Gilles de Nedonchel, servait, en 1380, dans les armées de Charles VI, qui le nomma membre de son parlement, à Saint Victor, près de Paris, le 13 juillet 1381, par ordonnance conçue comme suit : « Notre amé et féal con-« seiller, le sire de Nedonchel, qui souloit être sur le fait de « notre domaine, sera et demoure notre conseiller, tant en « notre parlement comme en nos autres conseauls, à cinq « cents livres de gages par an. »

On peut lire le texte de ce diplôme dans les *Ordonnances des rois de France*, par Secousse, tome VI, pages 281 et 605.

Qualifié haut homme et noble monseigneur Gilles de Nedonchel, chevalier, conseiller du roi, dans une déclaration de fiefs qu'il reçut comme commissaire du roi des religieux de l'abbaye de Saint Quentin, en 1384, déclaration conservée dans le deuxième cartulaire de l'abbaye de Saint Quentin en l'Isle, charte 165e, il avait, le 15 mars 1383, reçu en la même qualité le dénombrement des biens de l'église de Saint Jacques de l'Hopital, à Paris. C'est ce que rapporte D. Felibien dans son *Histoire de Paris*, tome Ier, page 548.

D'une érudition très profonde, Gilles de Nedonchel enrichit de manuscrits précieux la bibliothèque de l'ancien Louvre, où, par reconnaissance, on avait placé son buste, ce qu'atteste l'histoire manuscrite de la bibliothèque royale.

Il épousa, après 1337, Jeanne de Lambersart, veuve de Bernard de Donquerre, chevalier, dont elle avait eu une fille, Jeanne de Donquerre qui épousa, en présence de sa mère et de Gilles de Nedonchel, son beau père, par contrat du 16 janvier 1366, passé devant Pierre Le Blond, auditeur à Cler-

mont, en Beauvoisis, Gilles, seigneur de Mailly, Bouillencourt, Beaufort en Santers, etc. Celui-ci, dit le père Anselme, tome VIII, page 631, « obtint le 10 avril 1369, contre Gilles, seigneur de Nedonchel, second mari de la mère de sa première femme, un arrêt au sujet de ses conventions matrimoniales. »

On voit les sceaux de Gilles de Nedonchel et de Jeanne de Lambersart, au bas d'une charte qu'ils donnèrent en faveur de l'abbaye d'Orcamp, le 12 juillet 1366. Cette pièce se trouve dans la copie du cartulaire d'Orcamp, p. 249. Le sceau de Gilles représente un écu à la bande. Il est supporté par deux anges ayant chacun un oiseau sur le poing, importance héraldique que nous avons fait ressortir dans les premières lignes de cette notice. L'écu de Jeanne de Lambert est mi parti : à dextre Nedonchel; à sénestre, Lambersart, qui portait d'argent, au lion de gueules, accompagné de neuf merlettes de sable disposées en orle. Cinq merlettes seulement sont apparentes sur le titre du cartulaire d'Orcamp.

On voit aussi dans l'histoire de la maison de Montmorency que Gilles de Nedonchel et Jeanne de Lambersart acquirent deux cents livres de rente de Guy de Laval, seigneur d'Attichy, sur les terres de Saint Aubin, Attichy et Nointel.

Ils eurent plusieurs enfants, entre autres deux fils, savoir :

A. Robert, qui suit, IX.
B. Gilles, V^e^ du nom, qui suit, IX, après son frère Robert.

IX. Robert de Nedonchel, dit Berruyer, écuyer, seigneur de Nedonchel, de Blarville, d'Auchel, etc., mort après la Saint Jean en 1388, releva en 1385 plusieurs fiefs mouvants des châtellenies d'Arras et d'Aire, qui lui étaient échus de la succession de son père. Ces actes de relief sont déposés à la Chambre des Comptes de Lille, domaines d'Arras et d'Aire.

En 1386, il releva la terre et seigneurie de Blarville, mouvant, en partie, de la châtellenie d'Arras.

Il épousa Isabelle du Bos, femme en secondes noces de Renaud de Coucy, chevalier.

Robert de Nedonchel eut d'Isabelle du Bos, un fils, savoir :

Robert DE NEDONCHEL, écuyer, sire de Nedonchel, seigneur de Blarville, par relief du 19 décembre 1389, relief renouvelé par sa mère, en sa qualité de garde noble de son fils mineur, le 11 octobre 1390.

Mort sans alliance vers 1416, sa succession fut réclamée par Marie de la Clyte, sa tante, ci-dessous, veuve de Gilles de Nedonchel, au nom de son fils Robert.

L'acte de relief fait en son nom par sa mère, le 11 octobre 1399, est un des titres du domaine d'Arras déposés à la Chambre des comptes, à Lille.

IX. GILLES V DE NEDONCHEL, chevalier, sire de Nedonchel, après Robert, son neveu, seigneur de Ligny, de Burbure, d'Auchel, de Blarville, de Ferfaix, de Beauquesne, etc., épousa, vers 1380, Marie de la Clyte de Commines, laquelle, étant veuve, fit en 1416, comme il est dit ci-dessus, acte de relief pour la terre de Blarville, en qualité de garde noble de son fils mineur, Robert dit Robin.

Marie de la Clyte de Commines acheta, en 1438, un fief de Jean de Sains. Elle est qualifiée dans l'acte « Veuve du seigneur de Nedonchel. »

Robert de Nedonchel en eut trois enfants, savoir :

A. Robert, qui suit, X.

B. Jeanne, morte après 1462, et qui hérita de la plus grande partie des biens de sa branche, épousa Andrieu d'Humières, chevalier, sire d'Humières et de Bouzincourt, mort le 21 novembre 1458, chef d'une puissante armée que le duc de Bourgogne envoya au secours de la ville de Dôle, assiégée par le duc de Bourbon en 1534.

Créé chevalier de la Toison d'Or en 1445, il était fils d'Andrieu, sire

d'Humières, et d'Isabelle de Willerval. Il réclama, en 1496, la terre et seigneurie de Blarville.

Cette alliance, comme la plupart de celles de la puissante maison de Nedonchel, est rappelée par le père Anselme, tome VIII, page 277, en ces termes :

« Andrieu, seigneur d'Humières, de Bouzincourt, etc., chevalier de la Toison d'Or, transigea avec Blanche d'Humières, sa tante, en 1428, et n'est qualifié qu'écuyer dans cet acte, suivit le parti du duc de Bourgogne, pour lequel il était lieutenant en la ville de Meaux en 1429 et gouverneur de Melun ; se trouva au siége de Compiègne en 1430 et y fut fait chevalier par le duc de Bourgogne. Il fut fait prisonnier en 1432, avec Jean, bâtard de Saint Paul, par la garnison de Creil et délivré moyennant une grosse rançon ; acquit, en 1434 de Mathieu de Fressancourt tous les fiefs qu'il avait à Humières, moyennant 1,400 saluts d'or ; servit en 1436 au siége mis par le duc de Bourgogne devant Calais, commandait un corps de troupes à la prise par escalade de la ville de Luxembourg, et se porta héritier de Jeanne d'Espagne, dame du Quesnoy en 1438. Il fut fait chevalier de la Toison, à la fête de Saint André, à Gand, 1445, transigea l'an 1447 avec Robert, seigneur de Nedonchel, sur la succession de Marie de la Clite ; accompagna le 15 avril après Pâques 1452, le duc de Bourgogne contre les Gantois rebelles, et était du nombre de ceux qui devaient accompagner et garder le corps du duc de Bourgogne à la bataille de Rupelmonde au mois de juin 1452. Il mourut le 21 novembre 1458, en Hainaut, et son corps fut porté en la ville d'Humières, où il fut enterré.

« Femme Jeanne de Nedonchel, fille de Gilles, seigneur de Nedonchel, et de Marie de la Clite, dite de Comines, était veuve l'an 1462, lorsqu'elle donna une procuration à Philippe d'Humières, son fils. »

Jean Baptiste Maurice, dans son précieux ouvrage *le Blason des Armoiries de tous les chevaliers de l'ordre de la Toison d'Or*, etc., en parle également comme suit :

« Messire Drieux, seigneur de Humières (quarante sixième dans l'ordre). Son père, nommé Matthieu, seigneur de Humières (qui fut fils de Philippe, seigneur de Humières, faict prisonnier à la bataille d'Azincourt, et d'une fille de Saveuse) fut celluy qui tint le party du duc de Bourgogne contre René de Lorraine, en la journée de Villemant, et fut créé chevalier par le comte de Vaudemont, la mère dudict Drieu seigneur d'Humières, fut Marguerite de Villerval, fille du seigneur de Péronne et de Catherine de Meleun. Il eut pour enfans André, gouverneur de Meleun, créé chevalier devant Compiègne l'an 1430, et Jean de Humières faict pareillement chevalier à la prise de S. Denys l'an 1435.

« Drieu, seigneur de Humières, successeur de son père en ses biens, et imitateur de ses vertus militaires, tint le party de Philippe, duc de Bourgogne, à l'exemple de ses ancestres, pour le service duquel il se trouva entre le chef d'une puissante armée, que le Duc envoya en Bourgogne, contre le Duc de Bourbon, qui avoit assiégé la ville de Dole, puis après il suivit le Duc l'an 1437 quand il s'en alla mettre raison à ceux de Bruges, qui avoient mal traitté la Duchesse, sa femme, l'an 1453. Il se fist généreusement paroistre, contre les Gantois rebels, et particulièrement au siége d'Audenarde, où ils furent defaicts, en après à la prise de Nevele, et à la journée de Bersale, Gavre, Moerbech, où les Gantois furent encoir battus, de sorte que le Duc ayant, à l'intercession de plusieurs grands seigneurs, fait la paix avec les Gantois, le seigneur en signa les articles l'an 1453. Il mourut environ l'an 1460. Sa femme Ieanne de Nedonchelles, lui procrea Philippe, seigneur de Humières, qui eut Ieanne de

Flavy pour femme, duquel sont descenduz les marquis d'Ancré, seigneur dudict Humières, et autres en France. »

C. Béatrix, épousa Jacques de Bussu, seigneur d'Aveluis, dont un fils:

Jacques de Bussu, écuyer, seigneur de Buires.

On lit dans les *Mémoires de D. le Pez*, page 253 :

« Jacques de Bussu, seigneur de Buires, écuyer. Philippe de Bourgogne, chevalier, seigneur de Bours, avait constitué une rente de 145 livres au profit de Robert, sire de Nedonchel, écuyer. Après la mort de ce dernier, cette rente échut pour deux tiers à Jean, seigneur d'Humières, et pour l'autre tiers à Jacques de Bussu, ses neveux et héritiers. Par acte passé à Aire, le 10 octobre 1508, entre ces derniers et Adam de Bourgogne, chevalier, seigneur de Bours, ce dernier s'obligea de leur payer 4,200 livres pour le remboursement de cette rente et de ses arrérages. »

X. Robert de Nedonchel, sire de Nedonchel, de Ligny, de Ferfaix, etc., présent, en 1414, à l'assemblée de la noblesse des états d'Artois, combattant l'année suivante à la bataille d'Azincourt, assista le 16 décembre 1432, avec sa femme, au contrat de mariage de haut et puissant seigneur Jacques Quiéret, son beau frère, avec Bonne de Wavrin, transigea, en 1447, comme il est dit ci-dessus, avec Andrieu d'Humières, son beau frère, touchant la succession de Marie de la Clyte Commines, sa tante maternelle.

Il avait épousé Jacqueline Quiéret, fille de Guy Quiéret dit Boort, chevalier, seigneur d'Heuchin, de Zumelande, d'Esquignecourt, etc., et de Jeanne de Poix, dame de Tours.

Le père Anselme, tome VII, page 747, mentionne encore cette alliance dans les généalogies des amiraux de France. Jacqueline Quiéret était arrière petite fille de Hugues Quiéret, seigneur de Tours en Vimeu, chevalier, conseiller du

roi, son amiral en la mer, sénéchal de Beaucaire et de Nismes, capitaine de Tournai, etc.

Robert de Nedonchel étant mort sans enfants, la plupart de ses biens passèrent à Jeanne de Nedonchel, sa sœur, qui les fit entrer dans la maison de Humières. La terre de Nedonchel passa ensuite dans les maisons de Pardo, Gouffier, Morel, de Carnin et de Berghes Saint Winoc.

Marie de Berghes apporta, en 1585, à Georges de Nedonchel, baron de Bouvignies, son mari, le droit de retrait sur la terre de Nedonchel, qui, après en être sortie pendant un siècle et demi, rentra ainsi dans la possession de la famille et n'en est plus sortie.

Seigneurs de Garbecq.

VIII. Jean de Nedonchel, chevalier, seigneur de Garbecq, en Flandre, second fils de Gilles III, seigneur de Nedonchel, et de Jeanne Bournel de Thiembronne, ci dessus, mort vers 1390, qualifié de haut et puissant seigneur dans les actes du temps, particulièrement dans un acte de dénombrement de la baronnie de Blarville, assista, le 21 mai 1375, à l'assemblée des grands du royaume pour l'ordonnance de la majorité des rois de France. Il servit dans les guerres du règne de Charles VI. Il eut avec son beau frère, Gilles de Mailly, de grands démêlés qui nécessitèrent plusieurs arrêts du Parlement. En août 1382, il se distingua parmi les principaux chevaliers bannerets d'Artois (1) en défendant, contre les

(1) Voici, d'après une ancienne chronique rapportée par Mazas, dans son *Histoire des grands capitaines*, première édition, t. IV, p. 69, les noms des principaux chevaliers qui firent partie de cette expédition : Wavrin, Rebecque, Bryas, Sainte Aldegonde, Aweroult, Allevaigne, Waraquier, Coupigny, Tramecourt, du Bos, Nedonchel, Croy, Salperwick, Canteleu, etc.

Flamands, la ville d'Audenaerde, où il avait été envoyé par le connétable de Clisson. On sait aussi, d'après une quittance donnée par lui le 25 décembre 1382 à Jean Coquel, receveur général de l'aide octroyée pour la guerre, d'une somme de deux cent soixante dix francs d'or reçue en prêt sur ses gages et sur ceux de plusieurs écuyers de sa compagnie, qu'il servait en ce moment sous les ordres de M. de Sempy, capitaine, pour le roi, sur les frontières de la Picardie.

Le sceau en cire rouge de Jean de Nedonchel apposé à cette quittance est à la bande accompagnée en chef d'un écu chargé d'un lion. Toute sa branche, à partir de ses fils, porta d'azur, à la bande d'argent, à la bordure de gueules.

Jean de Nedonchel épousa, vers 1350, Marie de Mailly, femme en secondes noces d'Hugues de Sailly, fille de Gilles de Mailly, seigneur d'Anthuile, d'Audinfer, etc., pair du château d'Encre, dont la généalogie est donnée par le père Anselme à titre de grand pannetier de France, et de Jeanne de Rely, dont quatre enfants, savoir :

A. Enguerrand, Ier du nom, qui suit, IX.

B. Jean de Nedonchel, écuyer, seigneur de Nedonchel et de Beuvry, qualifié frère du seigneur de Garbecq dans un acte de relief fait à la châtellenie de Saint Omer sous l'année 1387, tué avec son frère Enguerrand et son fils Guimard de Nedonchel, à la bataille d'Azincourt, en 1415, d'après la Chronique de Monstrelet, fit montre à Ardes, le 1er mars 1372, servant sous Robert d'Hardentun.

C. Jeanne, épousa Colard de Flessingue, seigneur de Fléchinel.

D. Marie, épousa Pierre de Wignacourt, chevalier, seigneur de Wignacourt, en 1379, fils de Geltram, seigneur de Wignacourt, chevalier, et de Bonne de Saveuse.

IX. Enguerrand Ier de Nedonchel, seigneur de Nedonchel et de Garbeck, dit le capitaine de Beuvry, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec son frère Jean et son neveu Guimard, releva de la succession de son père, en 1386, suivant le compte de Simon Blassel, commencé le jour de la fête de

Saint Jean, en 1388, un fief situé à la Couture au Locon, tenu en pairie du château de Béthune.

Dans l'acte de dénombrement de la baronnie de Blarville, qu'il servit en 1386, à la cour de Saint Omer, il déclare que son père était le chevalier de Nedonchel, mort en 1370.

Il avait épousé vers 1390, au château d'Antoing, près de Tournai, Marie d'Antoing, inhumée à Cambron, dans l'église de la collégiale, selon le cartulaire de Cambron, sœur de Jean de Melun, vicomte de Gand, chevalier de la Toison d'Or, qui avait épousé Jeanne de Luxembourg, sœur de Philippote de Melun qui épousa, en 1399, Jacques, baron de Montmorency, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand, baron d'Antoing, seigneur d'Epinoy, etc., et de Béatrix de Beaussart, sa femme du second lit.

Marie d'Antoing était nièce d'Isabeau de Melun, qui épousa, en 1352, Jean d'Artois, comte d'Eu. Elle fut tante d'Hélène de Melun, qui épousa, en 1454, Charles d'Artois, comte d'Eu, pair de France. (Voyez *Histoire de la maison de France*, par le père Anselme et ses continuateurs, tome Ier, p. 226, 229.)

Enguerrand de Nedonchel eut de Marie d'Antoing cinq enfants, savoir :

A. Enguerrand, IIe du nom, qui suit, X.

B. Baudouin de Nedonchel, dit la Barbe de Nedonchel, accompagna, en 1426, le bâtard de Bourgogne, le seigneur de Roubaix et plusieurs autres grands seigneurs de Bourgogne et de Flandre au secours de Janus, roi de Chypre, contre le sultan Seifeddin, qui le fit prisonnier à la bataille de Nicosie. Les gentilshommes précités, malgré des prodiges de valeur, s'étant imprudemment avancés et engagés, « forent », dit Saint Remy dans ses *Mémoires*, chapitre CXLIII, tome VIII, page 283, « pris et leurs corps décopés comme on décope chair à bocherie. » Baudouin de Nedonchel fut du petit nombre de ceux qui survécurent à ce désastre, et à son retour il fut fait écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, qui, en récompense et en considération de ses services dans ses guerres et armées, et à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Donquerre, lui fit don, par lettres datées de Lille, le 29 juin 1437, de

deux cents livres de pension viagère sur sa recette de Hesdin. (Voir Chambre des comptes de Lille, registre X des chartes, folio 160 verso.)

C. Andrieu DE NEDONCHEL, écuyer. Par lettres de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, déposées à la Chambre des comptes de Bourgogne et datées de Dijon, le 12 mars 1421, Andrieu de Nedonchel, écuyer, et Baudouin dit la Barbe de Nedonchel, son frère, furent gratifiés de cent livres par le duc de Bourgogne, en récompense des services qu'ils lui avaient rendus ainsi qu'au feu duc son père, et pour les dédommager des chevaux qu'ils avaient perdus dans les divers siéges auxquels ils avaient assisté.

D. Gauthier DE NEDONCHEL, écuyer. Suivant compte de Baudouin de Favières, commencé à la fête de Saint Jean Baptiste, en 1423, Gauthier de Nedonchel ayant été fait prisonnier par la garnison de Guise, ennemie du roi et du duc de Bourgogne, et taxé à une forte rançon, le duc Philippe le Bon lui fit donner trente francs d'or pour l'aider à la payer et le récompenser de ses services. (Voir Chambre des comptes de Bourgogne précitée.)

E. Marie, épousa N. de Wisque, dont un fils :

Magin de Wisque.

On lit dans les *Mémoires de dom le Pez*, page 306 recto : « Magin de Wisque, marié avec Robine de la Viefville, qui lui survécut et se remaria avec Robert de la Chapelle, écuyer. Par acte du 20 mars 1479, les exécuteurs testamentaires de ce dernier délivrèrent aux béguines d'Aire une rente de trente sous qui leur avait été jadis constituée pour un obit par Marie de Nedonchel. »

X. ENGUERRAND II DE NEDONCHEL, chevalier, seigneur de Garbeck, de Nedonchel, etc., paya, en 1397, comme on le voit dans les comptes des domaines de Lens, le droit d'aide pour sa terre de Ligny.

Il épousa, en 1410, Alix de Sainte Aldegonde, morte en 1414 et inhumée dans le caveau de l'église des cordeliers de Béthune, où l'on voyait des vitraux représentant leurs huit quartiers :

NEDONCHEL	Mailly	Melun	Beaussart
SAINTE ALDEGONDE	Wavrin	Lierres	Van den Gracht Heule.

Ce mariage est prouvé par un acte de relief de l'an 1405 : « Adelise van Aldegonde, Vrouw van Garbeke, widawe myns « heeren Ingelram van Nedonchel, Ridder. »

Alix de Sainte Aldegonde était fille de Jean et de Mahaut de Heule. Enguerrand de Nedonchel en eut une fille unique, savoir :

Jeanne, dame de Nedonchel, de Garbecq, de Molinghem, comme il résulte d'un acte de relief fait en son nom le 19 juin 1400, à la cour de Saint Vaast, épousa : 1° Jean de Rieux, seigneur des Parcauts, de Petit Rieux, etc., auquel elle porta les terres de Garbeck, Fontaine les Aleux, etc.; 2° Hugues de Sailly, mort en 1445, auquel elle survécut.

Le fief de Molinghem, provenant de la châtellenie de Saint Omer, donné en dot à Jeanne de Nedonchel, dame de Garbeck, en faveur de son mariage avec Jean de Rieux, fut délivré en 1410 par Jean de Rieux, comme mari de la demoiselle de Garbeck, qui est qualifiée dans l'acte de petite fille de la dame de Garbeck. Cela résulte d'un acte transcrit dans les comptes du domaine de Saint Omer, l'année 1449 et dont voici l'analyse : « Droits seigneuriaux de la mise « de fait de Molinghem, par Mathieu d'Estrées, écuyer, ap- « partenant par contrat de mariage à madame de Guarbeck, « sa belle mère. »

Le second mariage est prouvé par un acte de dénombrement du 10 juillet 1424, ainsi conçu : « Dénombrement de « Hue de Sailly à cause de Jeanne de Nedonchel, sa femme, « dame de Guarbeck, fille de messire Enguerrand. »

Seigneurs de Liévin, du Quesnoy, de Gonnehem, etc.

Cette branche porta d'abord de Nedonchel écartelé de Lens, puis d'azur à la bande d'argent, chargé en chef d'un petit croissant de gueules.

VII. ROBERT Ier DE NEDONCHEL, dit Coquart, du coq issant au cimier de ses armes, chevalier, seigneur de Bugny, de Blinez, de Limein, de la Beuvrière, etc., second fils de Gui, seigneur de Nedonchel, et d'Alix de Créquy, dame de Bugny, chevalier bachelier en 1339, servait avec cinq écuyers à sa suite sous monseigneur Jean de Traynel, chevalier, capitaine pour le roi Philippe de Valois sur les frontières de Flandre.

« Pour Mons. Coquart de Nedonchel, chevalier, bachelier de la comté d'Artois et cinq escuiers dès le vingthuitièsme jour d'avril jusqu'au dixhuitièsme jour de may inclus par vingt un jours, à cinquante deux sols six deniers par jour. LV l. II s. VI d. (1). »

Il fit montre le 28 avril 1340, avec sept écuyers et combattit au mois de juillet à la bataille de Saint Omer.

« Pour Mons. de Nedonchel bachelier et sept escuiers dès le vingtunièsme jour de juillet jusques au vingtseptièsme jour de septembre par soixante huit jours, à soixante sept sols six deniers par jour montent II c. XXIX l. X s. (2). »

Il épousa, vers 1310, Marie d'Aubigny, dont deux enfants, savoir :

A. Robert, IIe du nom, qui suit, VIII.

B. Philippe DE NEDONCHEL, seigneur de Bugny, vivant en 1350, épousa Jacqueline de Noyelles, dont il ajouta l'écu écartelé d'or et d'azur au sien, et dont il eut un fils :

(1) *Rôle des gens d'armes et de pied*, volume 2341, folio 268 verso. Bibliothèque Impériale, Manuscrits.

(2) Idem, folio 272 verso.

Pierre de Nedonchel, écuyer, seigneur de Meurchin, épousa Marguerite de Bonnières, fille de Philippe, chambellan du duc de Bourgogne, et de Marguerite de Looz, dont il n'eut pas d'enfants.

VIII. Robert II de Nedonchel, seigneur de Lievin, de Blinez, de Limein, de la Beuvrière, etc., nommé dans un accord fait le 24 janvier 1365 entre les religieux de Saint André et Robert, sire de Bernieules, chevalier, et dame Marie de Tannay, sa femme, grand bailli et gouverneur de la ville de Saint Omer, en 1360, épousa, vers 1340, Marie de Lens, dame de Lievin, fille de Philippe de Recourt, chevalier, sire de Recourt et de la Comté, gouverneur d'Artois, et d'Isabelle, châtelaine de Lens, dame de Choques et de Camblain.

Dans l'Inventaire des chartes du pays d'Artois, article Choques, il est fait mention d'une lettre en forme de vidimus, datée du lundi après la décollation de Saint Jean, en 1312, et donnée par Jean de Roisin, bailli de Lens, contenant que Philippe de Recourt, seigneur de la Comté, et damoiselle Isabeau de Lens, sa femme, avaient vendu leur château de Choques à madame Mahaut d'Artois. Elle est nommée Isabelle, châtelaine de Lens dans des lettres de Jacques de Hachicourt, bailli de Bapaume, de la veille de la Saint Mathieu, même année 1312, où l'on voit qu'elle et son mari avaient reçu cent livres de rente à prendre sur le prix de Bapaume pour prix de cette cession (1).

Robert III de Nedonchel, dit Agnieux, se qualifiait seigneur de Choques, comme possesseur de cette rente du chef de sa mère, Marie de Lens, dont il écartelait les armes avec les siennes.

Robert de Nedonchel eut six enfants, savoir :

A. Robert, IIIe du nom, qui suit, IX, après son frère Philippe.
B. Philippe, qui suit, IX.

(1) *Histoire de la maison de Recourt*, page 45.

C. Gilles de Nedonchel, chevalier, épousa Jeanne de Clermont Neale, dont il n'eut pas d'enfants.

Cette alliance est rapportée par le père Anselme, *Histoire des grands officiers de la Couronne*, tome VI, page 661.

D. Michel de Nedonchel, sans alliance.

E. Enguerrand de Nedonchel, dit Trouillard, écuyer, fit montre à Saint Omer, le 14 juillet 1386, avec cinq autres écuyers de sa compagnie, savoir : Jean Tesson, Flamand de Heuchin, Claymart Michel, Perrot de Seburnes et Colin de Rue. (Voyez le volume LXXX des Sceaux, folio 698 verso.)

F. Closcende, épousa, en 1386, Michel de Herlin, chevalier, seigneur de Flechin et de Fontaines.

Cette alliance est rapportée dans les Tableaux généalogiques de M. de Lannoy.

IX. Philippe de Nedonchel, seigneur de Bugny et du Bailleret, archer au service du duc de Bourgogne, épousa : 1° en 1429, Catherine de Recourt de Licques; 2° Marguerite de Bailleul.

Il eut du premier lit un fils, N., qui suit, X.

Il eut du second lit deux filles, savoir :

A. Isabeau, épousa Jean de Mons, seigneur de Lestre.

B. Bonne, épousa Waleran de Melericourt, seigneur de Hocron, gouverneur de Berghes.

X. N. de Nedonchel, eut un fils, Philippe, qui suit, XI.

XI. Philippe de Nedonchel, voué de Saint Venant, tué en duel en 1529, par le sire de Randon, à la suite d'une provocation échangée au tournoi de Peck, eut deux enfants, savoir :

A. Jean de Nedonchel, gouverneur de Sens.

B. Marie, morte à l'âge de quatorze ans.

IX. Robert III de Nedonchel dit Agnieux, écuyer, seigneur de Lievin, de Limein, de Blinez, de Hannescamps, de Gonne-

hem, de Choques, d'Ablain, de Venduin, d'Allouagnes, de Racquenghien, etc., mort le 15 octobre 1416 et inhumé avec sa femme dans la chapelle Notre Dame de l'église de Gonnehem, près de Choques, où leur fils, Robert de Nedonchel, seigneur de Lievin et de Sevelingue, fonda trois obits solennels pour eux et pour lui et où, d'après les *Mémoires originaux de D. Le Pez*, volume Ier, page 88; volume V, page 84, et d'après l'*Histoire de la maison de Recourt*, pages 73 et 74, leur épitaphe fut chargée de deux écussons : le premier écartelé de Nedonchel et de Recourt, le second parti de Nedonchel et de Baudart.

Son scel est écartelé de même et porte pour cimier un coq.

Sa filiation est prouvée par les comptes de Lens de l'année 1384. On y lit : « Relief de la pairie de Racquenghien par Robert de Nedonchel dit Aignieux, fils de la demoiselle de Lievin. »

Voir les Comptes d'Allard Dane, du terme de Toussaint 1384, déposés à la Chambre des comptes de Lille, domaine de Saint Omer.

Son scel et ceux de Rifflart d'Ollehain, de Jean de Foucquières et de Martin du Mesnil dit Pinion, tous hommes francs de Jean, sire de Recourt, châtelain de Lens, pendant à une charte d'assainissement de Jean, sire de Recourt, au profit de Jean de Vaux, en date du 21 mars 1381. (Voir *Mémoires de D. le Pez*, p. 116.)

Le 24 octobre 1385, au nom et comme fondé de pouvoirs de Robert de Nedonchel, fils et héritier de Gilles IV, sire de Nedonchel, chevalier, il fit le relief de la seigneurie et justice de Blarville, tenue du château d'Arras.

Robert III de Nedonchel, suivant deux quittances de gages qu'il donna à Hesdin et à Corbie, le 22 juillet et 4 août 1380, servit, sous le sire de Coucy, dans les guerres de Charles VI contre les Anglais. Il avait sous ses ordres cinq écuyers :

le bâtard de Poitiers, Tourselot de Sains, Bernard le Clerc, Gilles de la Rivière, Mahiet de Valhuon.

Sur la première quittance est apposé le sceau de Robert de Nedonchel, où l'on distingue son écu (une bande), contre écartelé de Lens et ayant un coq pour cimier.

Gouverneur de Therouanne en 1402, il assista en 1414 à l'assemblée de la noblesse des états d'Artois.

Il épousa vers 1375, Marguerite de Baudart, dame des Alloets, morte avant 1443 et inhumée avec son mari. Le 4 juillet 1417 elle fit le relief de deux fiefs qui lui étaient échus par la mort de son fils Pierre.

Marguerite de Baudart était fille de Pierre de Baudart, écuyer, et de Marguerite de Saint Amand, nièce de Jean de Baudart qui, le 5 octobre 1424, fit, par devant les échevins d'Arras, l'acte de partage de ses biens entre ses neveux et nièces. En voici un extrait:

« 1° Jean de Paris et demoiselle Marie Cardon, sa femme, veuve de feu Jean de Baudart;

« 2° Jean de Baudart, ayant cause de feu Jean de Baudart, son frère, et damoiselle Catherine Wyon, sa femme;

« 3° Agnieulx Hovel, à cause de défunte Marie de Baudart, sa femme, se portant fort de Pierret, Jehannin (petit Jean), Regnauldin, et Colinet, ses enfants;

« 4° Jean Bellet et damoiselle Sainte Wallors, sa femme, veuve de feu Martin de Baudart : Pierret et Martinet de Baudart, enfants dudit feu Martin et ladite damoiselle Sainte Wallors;

« 5° Damoiselle Marguerite de Baudart, veuve de feu Agnieulx de Nedonchel, et Guerardin de Nedonchel, son fils, se portant fort de ses autres enfants;

« 6° Maître Guerard Wambrouc, mari de damoiselle Jeanne de Baudart, se portant fort de Robert de Liencourt, écuyer, et de damoiselle Marie de Baudart, sa femme, veuve de feu

Jean de Bertangle, dont elle avait un fils nommé Jean de Bertangle. »

Robert III de Nedonchel eut de Marguerite de Baudart, morte avant l'année 1443, huit enfants, savoir :

A. Pierre DE NEDONCHEL, mort sans alliance en 1447, reçut l'assainissement de la terre de Hannescamps du prévôt de Fouquevilliers et des hommes du fief du seigneur de Longueval, à Arras, le 8 juillet 1392.

B. Henri, qui suit, X.

C. Jean DE NEDONCHEL, écuyer, seigneur de la Beuvrière, d'Allouagnes, etc., par partage de 1421, ratifié en 1426, maître d'hôtel du comte de Ligny.

D. Gérard ou Guérardin DE NEDONCHEL, écuyer, seigneur d'Hernonval, de Hannescamps, etc., mort après 1473, avant 1490, âgé de plus de cent ans.

E. Robert, IVe du nom, fondateur de la branche de Sevelingne.

F. Marie, épousa vers 1400 Jean de Valicourt, seigneur de Beaupréau, châtelain du Quesnoy, pour Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fils de Jean de Valicourt, écuyer, seigneur de Villiers, et d'Aldegonde de Clucquet.

G. Marguerite, énoncée dans un partage avec ses frères, le 19 octobre 1419.

H. Barbe, morte en 1438, épousa : 1° Jean de la Haye, écuyer, et 2° Baudouin des Plancques, écuyer, seigneur d'Hesdigneul et des Preaux, fils de Jean des Plancques, seigneur de Wendin, et de Simone, dame d'Hesdigneul. Il épousa en secondes noces, en 1441, Isabeau de Berlettes, et fit, le 2 décembre 1462, son testament, dans lequel il rappelle Barbe de Nedonchel, sa première femme.

X. HENRI DE NEDONCHEL, dit Agnieux, écuyer, seigneur de Lievin, de Gonnehem, des Alloets, etc., mort en 1445 et inhumé avec sa femme dans le caveau de l'église de Gonnehem, fit en 1416, au château de Lens, le relief des deux fiefs de Gonnehem et de Lievin qui lui étaient échus par le trépas de Robert dit Agnieux de Nedonchel, son père. Il fit aussi le même jour acte de relief pour trois autres fiefs qui lui provenaient de la succession de son frère Enguerrand,

fiefs mouvants, comme les deux premiers, du château de Lens. (Voir le domaine de Lens, à la Chambre des comptes à Lille.)

Henri de Nedonchel assista avec son père à l'assemblée de la noblesse des états d'Artois en 1414. Il avait épousé Marguerite de Haveskerque, dame de Saint Floris et de Venduin, fille de Justin de Haveskerque, chevalier, seigneur de Marnes, de Saint Floris, du Breucq, etc., chambellan du duc de Bourgogne, et de Marguerite de Stavele, fille du vicomte de Furnes, dont six enfants, savoir :

A. Jean, Ier du nom, qui suit, XI, après son frère Philippe.

B. Philippe, qui suit, XI.

C. La bienheureuse Marguerite de Nedonchel, religieuse au couvent de Sainte Marie, à Douai.

D. Jeanne, religieuse au couvent de Sainte Marie, à Douai.

E. Alix, épousa : 1° Jean d'Ollehain, chevalier, seigneur de Brumoy, de Ferfaix, etc., et 2° Hugues de Pingrelen, frère de l'abbé du Mont Saint Éloy.

F. Simon DE NEDONCHEL, jouta, le 6 juillet 1441, dans un brillant tournoi qui eut lieu à Lille. Il est cité dans le *Recueil des tournois et nobles joûtes*, manuscrit conservé à la Bibliothèque de Lille.

XI. PHILIPPE DE NEDONCHEL, connu par les comptes du domaine de Lens de l'année 1466 : « Relief de deux fiefs à Lievin et à Gonnehem, par Jean de Nedonchel, fils d'Anieulx, et de trois autres par Philippe de Nedonchel, fils du même.»

Il est désigné également par un autre compte du domaine de Lens de l'an 1495 : « Droits seigneuriaux de la vente d'un fief à Ablain, par Philippe de Nedonchel à Jean Labbe.»

Il épousa Marguerite de Bailleul, fille de Collard de Bailleul, seigneur de Bailleul, aux Cornailles, et de Jacqueline de Bailleul, dont deux enfants, savoir :

A. Isabeau, épousa Jean de Mons, écuyer, seigneur de Baillelet, fils de Georges de Mons, seigneur dudit lieu, et de Jeanne de Rieu.

On lit dans les comptes des domaines de Lens, année 1520 : « Relief d'Ablain, par Jean de Mons, mari d'Isabelle de Nedonchel, fille de Philippe. »

B. Bonne de Nedonchel, épousa Walleran de Mericourt, seigneur d'Hocron, veuf de Catherine de Pronville.

XI. Jean Ier de Nedonchel, chevalier, seigneur de Lievin, de Hannescamps, de Saint Floris, de Venduin, etc., qualifié haut et puissant seigneur, monseigneur, ainsi que le furent ses descendants, mort en 1475, fit en 1465 le relief des terres qu'il possédait dans la mouvance des châteaux de Saint Omer et de Lens. Cité avec sa femme dans les comptes du domaine de Lens, par rapport à un acte du 21 juin 1466, il épousa, avant 1450, Marie de Cunchy, dame du Quesnoy, fille de Jean de Cunchy dit le Brun, écuyer, seigneur du Quesnoy, de Gonnehem, d'Auchy, de Givenchy, etc., et de Jeanne d'Ollehain, dame de Neufvirelle et d'Opy, dont sept enfants, savoir :

A. Jean, IIe du nom, qui suit, XII.

B. Jacques, fondateur de la branche de Bouvignies, marquis de Nedonchel.

C. Jean Baptiste de Nedonchel, prieur d'Aubigny.

D. Marie, dame de Saint Floris et de Venduin, épousa Gilles de Gosson dit Agnieux, écuyer.

E. Marguerite, religieuse à Poissy.

F. Jeanne, religieuse au couvent de Thieuloy.

G. Alix, chanoinesse au chapitre noble de Maubeuge.

XII. Jean II de Nedonchel, chevalier, seigneur de Lievin, du Quesnoy, de Houdang, de Gonnehem, etc., par relief fait en 1496, qui testa le 2 octobre 1517, mort le 30 octobre 1517 et inhumé dans l'église de Bours lez Ham, vis à vis la chapelle de Notre Dame, sous une tombe ornée de ses huit quartiers de noblesse, épousa : 1° Isabeau de

Monchy, fille d'Aimon de Monchy, seigneur de Maissy et de Jeanne de Montcavrel; et 2° par contrat du 19 janvier 1498, Isabelle le Vasseur, fille de Hugues Laurent le Vasseur, seigneur de Verquignieul et de Capendu, et de Catherine d'Eps.

Il eut trois fils, savoir :

A. Charles, qui suit, XIII, après son frère François.

B. Jacques de Nedonchel, licencié en droit de l'Université de Paris, docteur en droit civil et en droit canon, chanoine de Thérouanne.

C. François, qui suit, XIII.

XIII. François de Nedonchel, écuyer, seigneur du Quesnoy, de Houdang, etc., mort avant le 20 mai 1534, épousa Marie Louise de Habarcq, morte après 1549, fille de Florent de Habarcq, seigneur de Douvrin, et de Jossine de Grispere, dont un fils unique, Antoine, qui suit, XIV.

XIV. Antoine de Nedonchel, chevalier, seigneur du Quesnoy, de Douvrin, etc., mort sans enfants vers le 5 octobre 1590, enseigne de la compagnie du comte de Rœulx, en 1558, lieutenant des ordonnances de Sa Majesté Catholique, gouverneur, bailli, capitaine des ville et château d'Aire, par lettres patentes du roi d'Espagne, datées de Lisbonne le 19 mai 1582 et par serment du 16 septembre, prêté entre les mains du prince de Parme, au camp de Messine, reconstruisit les fortifications de la ville d'Aire et y fit élever le fort qui porte encore son nom. Il épousa : 1° Jacqueline d'Osthove, dame de Rond, qui testa le 2 décembre voulut être inhumée dans l'église d'Ecques lez Rond, et 1578, légua à François de Nedonchel, seigneur d'Isbergues, son filleul, le quint de tous ses fiefs, terres et seigneuries; 2° Gerardine de Tenremonde.

Les fiefs délaissés par Antoine de Nedonchel furent recueillis par Georges de Nedonchel, seigneur de la Vicogne.

On lit dans les livres de fiefs, an 1573 :

« Relief de deux fiefs en pairie et de deux autres à Drauain, par Antoine de Nedonchel, seigneur du Quesnoy lez Houdain, fils de Louise de Habarcq. »

On lit aussi dans le même Recueil, an 1579 :

« Relief du fief de Raoult à Lestrem, par le même, comme mari de Jacqueline d'Osthove. »

Le fief de Raoult mouvant pour une partie de Béthune et pour une autre de Lens, avait été donné par l'empereur d'Allemagne à François d'Osthove, écuyer; sa veuve, Germaine Praendt, en fit le relief en 1541.

XIII. Charles de Nedonchel, chevalier, seigneur de Lievin, de Gonnehem et de Lannoy, par relief de 1516, comme fils de Jean de Nedonchel, mort après le 15 octobre 1556, est cité par André du Chesne, *Histoire de la maison de Guines*, aux Preuves, page 638, comme intervenant en qualité de parent, en 1525, au contrat de mariage d'Adrien de Gand, dit Vilain, seigneur de Rassenghien, avec Marguerite de Stavele, dame d'Issenghien.

« A tous ceux qui ces présentes lettres voiront ou oiront, advoïcé et eschevins de la ville d'Estaires en Flandres sur la Lys, salut. Sçavoir faisons qu'aujourd'hui date de cestes par devant nous sont venus et comparus en leurs personnes, noble homme Adrian Villain, seigneur de Rassenghien, accompaigné de madame Marie de Coyenghien sa mère, noble et puissant seigneur François de Melun, comte d'Espinoy, Josse de Herzelle, Martin de Hames, chevalier, seigneur de Bettencourt, d'une part; et damoiselle Marguerite de Staveles, accompagnée et assistée de noble seigneur Ian de Staveles, seigneur d'Isenghien, son frère, et Messire Daniel

de Herzelles, chevalier, seigneur de Lillaer, Iacques de Hallewyn, seigneur de Boesinghes, Adrian de Pamele, seigneur de le Haye, Charles de Nedonchel, chevalier, seigneur de Lievin, Louis d'Ive, seigneur de Secry, parents et amis desdits comparants, d'autre... »

Charles de Nedonchel épousa, au château de Biesmene, par contrat du 5 janvier 1515, Isabeau de Haveskerque, fille de Roland de Haveskerque, seigneur de Quinchy, et d'Antoinette de Verquigneul, dont deux enfants, savoir :

A. Ghislain DE NEDONCHEL, mort en bas âge.

B. Françoise, dame de Lievin et de Gonnehem, épousa Jean de la Viefville, chevalier, seigneur de Mametz, d'Anvin, de Marles, etc., fils de Philippe de la Viefville, chevalier, seigneur des mêmes lieux, et de Michelle d'Auxy, dame de Monceaux.

On lit dans le livre aux reliefs de la châtellenie de Lens, année 1564 : « Relief de Lievin, par Antoine de Nedonchel et Symphorien de Ghistelles, écuyer, ayant la garde noble de Ghislain de la Viefville pour un fief consistant en une motte, contenant parmi le jardin sept coupes de terre et plusieurs menu rentes et terres labourables venu de Charles de Nedonchel, seigneur de Lievin, père grand dudit Ghislain. »

Seigneurs de Sevelingue, d'Isbergues, de Molinghem, etc.

X. ROBERT IV DE NEDONCHEL, écuyer, seigneur de Sevelingue, d'Oppy, de Belleville, de Bertrange, de Carvent, etc., mort le 6 septembre 1469 et inhumé à Gonnehem, quatrième fils de Robert de Nedonchel et de Marguerite de Baudart, fit un partage avec ses frères et sœurs le 19 octobre 1421. Il acquit les droits de bourgeoisie pour la ville d'Arras le 19 mai 1466 : « Robert de Nedonchel, écuyer, seigneur d'icelle ville « de Nedonchel, a été reçu moyennant que pour ladite « bourgeoisie et les droits seigneuriaux de l'achat fait par

« ledit Robert à Jean Leroux de la maison du Verd Ecu, « il payera à ladite ville 80 livres, de 40 gros la livre (1). »

Le testament de Robert de Nedonchel, fait avec le consentement de sa femme, vers la fête de Saint Jean, en 1469, prouve qu'il était un riche et puissant seigneur. Voici ses dispositions principales. Il voulut être inhumé dans la sépulture de ses ancêtres, à la chapelle de Notre Dame de l'église de Gonnehem. Après avoir réglé l'ordonnance de ses funérailles, il fit de nombreux legs aux églises de Gonnehem, de Saint Barthélemy et de Saint Vaast de Béthune, aux paroisses de la ville de Bruyères en Lannoy, à la chapelle de Saint Jacques du Sart, à la Pauvreté de la ville de Gonnehem, etc.

Parmi ces autres legs, on en remarque un de vingt livres à Mathieu du Ploich, en réparation d'une injure et d'une blessure dont il était l'auteur.

Il institua pour tuteur de ses enfants Philippe de Nedonchel, son neveu.

Il épousa à Béthune, par contrat du 29 mai 1449, passé devant maîtres Esmenault et de Neufvillette, auditeurs du roi, à Beauquesne, Robe de Hourde, dame de Sevelingue lez Béthune, de Molinghem, des terres et château de Gournay, etc., morte en 1511, après avoir fait son testament à Béthune, le 29 avril 1509, et inhumée dans l'église de Saint Barthélemy à Béthune, femme en secondes noces de Philippe de la Viefville, chevalier, capitaine des archers du duc de Bourgogne. Elle était fille de Jacques de Hourde, écuyer, et d'Isabelle de Montbernachon, dame de Sevelingue et de Ploich.

Le mariage de Robert IV de Nedonchel et de Robe de Hourde est prouvé par deux actes de relief, l'un de 1463 et l'autre de 1470; le premier, concernant un fief sis à Sevelin-

(1) Voir les registres matriculaires d'Arras.

gue, fut fait par Robert de Nedonchel, comme époux de damoiselle Robe de Hourde.

Ils firent en 1457 saisie arrêt d'une dime à Richebourg pour droit de quint.

Robert DE NEDONCHEL eut de Robe de Hourde quatre enfants, savoir :

A. Robert, Ve du nom, qui suit, XI.

B. Marguerite, dame de Montbernachon et de Ploich, morte le 12 février 1542, et inhumée à Saint Nicolas, à Arras, épousa, le 24 septembre 1484, Michel de Cunchy, écuyer, seigneur du Haut Cunchy, de Neufvillers et d'Opy, mort en 1505 et inhumé à Béthune, fils aîné de Jean de Cunchy, dit le Brun, seigneur du Quesnoy lez Houdain, et de Jeanne d'Ollehain, dame de Neufvillers et d'Opy. Sa sœur germaine, Marie de Cunchy, dame du Quesnoy, épousa Jean de Nedonchel, chevalier, seigneur de Lievin, ci dessus.

En 1541, peu avant sa mort, Marguerite de Nedonchel fit acte de relief pour la seigneurie de Ploich, du fief de Plantin à Hinges et du Manoir au Bois à Sars, étant veuve de Michel de Cunchy. Elle s'y qualifie de cousine germaine de dame Jeanne de Hourde, dame de Montbernachon.

C. Marie, dame de Belleville, épousa, le 10 février 1488, Antoine de Beaulincourt, dit le Hardi, lieutenant gouverneur de Lille. Elle lui survécut. Son anniversaire était célébré dans l'église Saint Pierre, à Aire, le 20 septembre de chaque année.

D. Catherine, morte sans alliance, institua Robert de Nedonchel, son neveu, ci dessous, légataire universel de ses fiefs, biens et rentes.

Il laissa en outre deux bâtards :

E. Jeanne, légataire de son père en 1469, épousa : 1° le 7 janvier 1473, Pierre de Fourdin; 2° Gilles le Roux, avec lequel elle vivait en 1490.

F. François, bâtard DE NEDONCHEL, établi à Bapaume, reçu bourgeois de Béthune, le 25 octobre 1510, et d'Arras le dernier février 1512.

XI. ROBERT V DE NEDONCHEL, écuyer, seigneur de Sevelingue, de Sailly, d'Annequin, de Labourse, etc., fit en 1470, après la mort de son père, acte de relief pour quatre fiefs

à Sailly, Labourse et Béthune. Il y est nommé Robinet de Nedonchel. Le 12 mars 1490, il fit un partage avec ses sœurs; le 6 novembre 1511, un dénombrement du fief de Cohem au seigneur de Recourt et de Licques, fief dont il était tréfoncier et sa mère viagère; et le 12 octobre 1526, dénombrement d'un fief sis à Labourse.

Par son testament du 7 décembre 1522, Robert de Nedonchel prescrivit sa sépulture à la chapelle de la Madeleine de l'église de Saint Barthélémy à Béthune.

Dans un acte de relief d'un fief sis à Violaines fait en 1513, il est qualifié de Robert de Nedonchel, écuyer, mari de Charlotte de Saveuse, fille de Béatrix des Fossés.

Il épousa, en effet, le 17 octobre 1491, Charlotte de Saveuse, dame d'Heilly, fille de Robert de Saveuse et de Béatrix des Fossés, dont deux enfants, savoir :

A. Jean ou Jeannet DE NEDONCHEL, seigneur de Sevelingue, par relief fait en 1532, et de Cohem, mort sans alliance avant le 15 novembre 1534.

B. François, Ier du nom, qui suit, XII.

XII. FRANÇOIS Ier DE NEDONCHEL, chevalier, seigneur de Sevelingue, de Gournay, du Saulchoy, de Sailly, des Preaux, de Saint Vaast, de Labourse, etc., officier des gardes wallonnes en Espagne, sous Charles Quint, fit en 1532 acte de relief pour des rentes seigneuriales, et en 1542, acte de relief du fief de Violaines.

Dans le premier de ces actes il est qualifié fils de Robert; dans le second, seigneur de Sevelingue, frère de Jean de Nedonchel.

François de Nedonchel et sa femme firent don, en 1540, d'un vitrage à l'église de Sars la Buissière, où l'on voyait leurs armoiries. Sur cette verrière, ils sont représentés à genoux avec leurs enfants. (Voir *Recueil des épitaphes*, Bibliothèque Impériale, volume XXIII.)

Il épousa, le 5 novembre 1534, Isabeau de Noyelles, fille de Jean de Noyelles, chevalier, seigneur de Marles et de Marie Quieret. Elle testa, étant veuve, le 7 août 1557 François de Nedonchel en eut quatre enfants, savoir :

A. François, IIe du nom, qui suit, XIII.

B. Robert DE NEDONCHEL, seigneur de Sevelingue, après son frère, protonotaire du Saint Siége Apostolique, chanoine de la cathédrale de Tournai, testa à Tournai, le 25 août 1599. Mort à Tournai, le 4 septembre 1599, Il fonda un obit à perpétuité à la cathédrale de Tournai, le 4 septembre 1599. (Voir le cartulaire du chapitre et *Essai chronologique*, tome XXII, page 132.) Il fut inhumé au cloître du chœur de la cathédrale, dans la chapelle où sont les reliques des saints, près de la grille en fer du prix de mille écus qu'il avait donnée et où l'on voit encore son épitaphe ainsi conçue :

D. O. M.

Sanctorum reliquiis, quæ in hæc sacra æde quiescunt, et nomini Illustris et Reverendi D. Roberti de Nedonchel protonotarii, domine de Sevelingen ejus ædis canonici, qui post multa munificentiæ tam in hac ecclesia quam apud Atrebates documenta, in Domino obdormiit anno 1599, 4as septembris.

Ghislenus de Nedonchel de Lannoy, Guerchies et ejusdem ecclesiæ canonicus ex fratre nepos mœstus posuit.

En l'honneur des reliques des saints qui reposent dans cette église et à la mémoire d'illustre et révérend messire Robert de Nedonchel, protonotaire apostolique, seigneur de Sevelingue, chanoine de cette église, qui, après de nombreuses marques de générosité, tant dans cette cathédrale que dans celle d'Arras, s'endormit dans le Seigneur en l'année 1599, le 4e jour de septembre.

Ghislain de Nedonchel, seigneur de Lannoy, Guerchies, chanoine de cette église, dans sa douleur a fait élever ce monument à son oncle.

Robert de Nedonchel, chanoine de la cathédrale de Tournai, etc., fit, en 1591, acte de relief de la seigneurie de la Fosse à Lestrem. Il s'y qualifie de tuteur de François de Nedonchel, fils de François et donataire de Jacqueline d'Osthove, femme d'Antoine de Nedonchel, seigneur du Quesnoy. Ce neveu fut son héritier.

C. Walburge, dame de Brebières, morte après 1596.

D. Ghislaine, morte le 15 mai 1595, chanoinesse du noble chapitre de Denain, près de Valenciennes, abbesse du chapitre en 1575. Elle fit d'utiles réformes dans cette abbaye, où on lui éleva un beau monument qui subsista jusqu'à la première révolution.

XIII. François II de Nedonchel, chevalier, seigneur de Sevelingue, d'Isbergues, d'Antigneul, de Sailly, de Gonnehem, de Choques, de Montbernachon, de Calonne sur la Lys, de Barthe, de Sailly, de Labourse, etc., officier des ordonnances de Philippe II, roi d'Espagne, dans les Pays Bas, colonel d'un régiment Haut Allemand, combattit vaillamment dans plusieurs rencontres et fut tué, commandant alors le régiment de Floyon, à la défense du pont du Ruppel, sur le passage de Malines à Anvers, le 2 novembre 1577 (1). Il fut inhumé dans le chœur de l'église des Carmes, où l'on voyait sa pierre tumulaire, aux seize quartiers de noblesse et un vitrail avec ses armoiries, monuments érigés par les soins pieux de sa veuve. Il épousa par contrat du 18 août 1563, Isabeau du Biez, dame de Ramecourt, morte en 1588, fille de Jacques du Biez, chevalier, seigneur de Bonnecourt, Enguinehaut, Fontaines, etc., gentilhomme ordinaire de la maison du roi, et de Jeanne de Bours, dame de Ramecourt.

François de Nedonchel, dans ce contrat, est qualifié enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances. Sa femme et lui réglèrent leur succession, sous forme de testament olographe, le 31 juillet 1572, et ils eurent sept enfants, savoir :

(1) Voyez la *Grande Chronique de Hollande*, par Le Petit. Dordrecht. 1601. t. II, p. 313.

A. Antoine DE NEDONCHEL, chevalier, seigneur d'Isbergues, de Ramecourt, d'Harnonval, capitaine de deux cents hommes d'armes, tué devant Lagny sur Marne, le 6 septembre 1590, et inhumé à l'abbaye de Saint Martin de Lagny, devant le maître autel.

B. François DE NEDONCHEL, chevalier, seigneur d'Isbergues, de Sevelingue, de Sains, de Ramecourt, mort sans alliance le 3 octobre 1626, fut substitué à l'héritage de la baronnie de Bouvignies, par testament de Georges de Nedonchel, son cousin, du 19 juin 1601. En 1603, il fit acte de relief pour le fief de Sevelingue, comme héritier de Robert de Nedonchel, chanoine de Tournai, son oncle, ci dessus. Par son testament du 9 novembre 1622, il légua à son neveu, Alexandre de Belloforière, les terres de Sailly et de Coucelles au Bois, qu'il avait eues de Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, et d'Anne de Coligny, son épouse.

F. V. Goethals cite un titre qui le concerne. Le voici :

« Comparurent personnellement messires Jean Gennaro, doyen ; Pierre Masurel, archidiacre de Flandres, et Albert Maurice de la Hamayde, hostelier, tous chanoines de la cathédrale de Tournay, maîtres et surintendants de l'hôpital Saint André, et ledit sieur hostelier de l'office féable ; et reconnurent d'avoir ce jourd'hui fait cession et transport au profit de messire Joseph d'Ongnies, chevalier, baron de Dourges, demeurant à Gand, de présent en cette ville de Tournay, d'une rente de 625 livres, monnaie d'Artois, l'an au denier seize, avec tous arriérages échu jusqu'à ce jour, qu'il a accepté, constituée originairement au profit de François de Nedonchel, chevalier, seigneur d'Isbergue, par messire François d'Ongnies, chevalier, baron de Courières, et dame Odille de Noyelles, sa compagne, le 22 juin 1620 ; et en effet tous tels droits, etc., en vertu du transport du 6 juillet 1641, fait au profit dudit hôpital et office par messire Charles de Bryas Nedonchel, lequel était donataire du sieur archidiacre Nedonchel, etc. »

C. Ghislain DE NEDONCHEL, baron de Moriamé, première pairie du pays de Liège, seigneur de Lannoy, de Guerchin, chanoine et archi-

diacre de l'église de Notre Dame de Tournai et du chapitre de Maestricht, mort le 14 juillet 1637, fit plusieurs donations à la cathédrale de Tournai, entre autres des vitraux avec ses seize quartiers de noblesse.

On voyait autrefois dans la chapelle aux Reliques de Notre Dame de Tournai une belle lampe d'argent, objet de sa munificence.

Les collégiales de Maestricht et d'Arras furent également dotées des libéralités de Ghislain de Nedonchel.

Il fit, en 1627, acte de relief des fiefs de Sailly, Labourse et Sevelingue, par la mort de son frère François de Nedonchel.

Par actes des 9 août 1628 et 4 juin 1633, il fit don à Charles de Bryas, son neveu, de la baronnie de Moriamé, des terres de Hansine et de Thilbaudin, à la charge d'ajouter à son nom et à ses armes ceux de Nedonchel.

On voit en effet, par un certificat de don Joseph Antoine de Hervart, chevalier, seigneur de Judrove, conseiller de Sa Majesté Catholique et son premier roi d'armes, dit Toison d'Or, daté de Bruxelles, le 19 juillet 1654, que, par suite de cette donation, Charles de Bryas avait placé sur la fasce de ses armoiries un petit écusson de Nedonchel.

L'épitaphe de Ghislain de Nedonchel, qui devait être placée près de celle de Robert, son oncle, dans la chapelle aux reliques, était ainsi conçue :

AD HONOREM DEI.

Ac piam memoriam admod. Rev. et Nobill. Domini Ghisleni de Nedonchel, baro de Moriames, etc., qui per XXXVII annos canonicus nec non archidiaconus dignissimus hujus Ecclesiæ fuit.

Altarea Div. Dom. Mariæ non solum in Tornaci et Atrebatis, sed in Mastrijecti etiam ecclesiis multis beneficiis adornavit. In Domino pie obdormivit Die XIV julii An° 1639.

R. I. P.

A la gloire de Dieu et à la mémoire de très révérend et très noble seigneur Ghislain de Nedonchel, baron de Moriamé, qui fut pendant trente sept ans chanoine et très digne archiprêtre de cette église.

Il orna les autels de la sainte Vierge Marie dans les églises de Tournai, Arras et Maestricht par de nombreuses largesses. Il s'endormit dans le Seigneur le 14 juillet 1639.

R. I. P.

D. Adrienne, dame de Molinghem, d'Heilly, de Bresles lez Corbie, morte à Béthune en 1623, épousa, le 17 août 1584, Jacques de Bryas, chevalier, seigneur de Bryas, de Bristel, d'Hernicourt, etc., gouverneur des ville, château et bailliage de Marienbourg. La terre de Molinghem, qu'elle avait apportée à Jacques de Bryas, fut érigée en marquisat en 1645, en faveur de Ghislain de Bryas, leur fils puîné, chevalier de l'ordre de Calatrava, mestre de camp général des armées espagnoles.

Le 4 mai 1583, madame Isabeau du Biez, dame de Ramecourt, douairière d'Isbergue, dénombra à Aire, pour Adrienne de Nedonchel, sa fille aînée, les fiefs du Four, du Til, de la Rue et de la Haye, sis à Molinghem.

E. Marguerite, dame de Sailly, de Cohem et de Merieu, morte le 12 janvier 1616, épousa, le 18 mai 1598, Oudart de Lens, chevalier, seigneur de Rebecque, de Halluin, de Cambronne, de Blendecque, de Ponches, de Poucques, etc., né le 30 octobre 1554, mort le 30 août 1613, et inhumé avec sa femme dans l'église de Saint Denis à Saint Omer, où l'on voyait leur épitaphe, fils de Louis de Lens, seigneur de Blendecque, de Rebecque, etc., et de Françoise du Metz, dame de Poucques.

En 1614, Marguerite de Nedonchel releva la seigneurie de Poucques au nom de son fils mineur dont elle avait la garde noble.

Oudart de Lens, après son mariage, écartela ses armes de celles de Nedonchel. Ses descendants portèrent de même en mémoire de cette alliance.

F. Isabeau, épousa, le 9 mai 1591, François de Cunchy, écuyer, seigneur de Libersart, de Moriaucourt, de Bernemicourt, baron de Pernes, veuf sans enfants de Jeanne de Hennin Lietard.

G. Anne, épousa, le 4 mai 1600, Jean de Belleforière des grands veneurs de France, chevalier par lettres de l'archiduc Albert, en date du 1er septembre 1612, seigneur de Belleforière, de Sailly au Bois, de Courcelles, de Colincamps, de Sains en Ternois, de Neuville au Cornil, de Rots, etc., fils de Claude de Belleforière, seigneur de Thun Saint Martin et de Marie de Saint Blaise. (Voir le P. Anselme, tome VIII, page 783.)

Seigneurs de Bouvignies, marquis de Nedonchel.

XII. Jacques de Nedonchel, écuyer, seigneur de Hannescamps, mouvant de la terre de Tenques, par relief fait en 1475, mort en 1510, second fils de Jean Ier de Nedonchel, seigneur de Lievin, et de Marie de Cunchy, épousa, par contrat du 10 juillet 1496, Isabeau d'Ostrel de Lieres, dame de la Vicogne, morte avant 1549, fille de Philippe d'Ostrel, écuyer, seigneur de Lieres, de Rebreuve, de Neufmoulin, etc., et de Nicaisine de Griboval, dont deux enfants, savoir :

A. Georges, Ier du nom, qui suit, XIII.
B. Isabelle, épousa Guillaume, seigneur de Guenonville.

XIII. Georges Ier de Nedonchel, écuyer, seigneur de Hannescamps, du Mez, de la Vicogne, terre ayant une justice vicomtière, dont dépendaient trente fiefs et tènements nobles, possédée, par les descendants de Georges Ier jusqu'au 24 novembre 1684, époque à laquelle elle passa à la Chartreuse de Gosnay.

En 1544, il rendit hommage au duc d'Arschot, pour ce qu'il tenait en fief du château de Lillers.

Mort vers 1560, Georges de Nedonchel épousa Marguerite de Habarcq, fille de Florent de Habarcq, seigneur de Douvrin, et de Jossine de Grispere, morte après 1561 et inhumée d'après le vœu exprimé dans son testament du 22 mai 1561, dans l'église de Saint Barthélémi à Béthune.

Georges de Nedonchel eut de Marguerite de Habarcq cinq enfants, savoir :

A. Charles de Nedonchel, seigneur de Hannescamps de la Vicogne, etc., épousa à Lille, le 19 octobre 1556, Antoinette de Candele, fille de Guillaume de Candele, seigneur de Herbasne, dont il n'eut pas d'enfants.

Il fut, ainsi que son frère Henri, une des nobles victimes de la politique cruelle du duc d'Albe, qui conduisit à l'échafaud les comtes d'Egmont et Hornes. Charles de Nedonchel fut condamné à mort par le conseil des Troubles, séant à Bruxelles, le 6 février 1568, comme convaincu de rébellion à main armée. (Registre du conseil des Troubles, n° 39, Archives du royaume à Bruxelles.)

On sait que les sentences du terrible tribunal étaient ordinairement exécutées le jour même.

B. Henri DE NEDONCHEL, seigneur de la Vicogne et de Hannescamps, leva pour le service de France un corps de troupes en Artois, et combattit à leur tête sous les ordres de d'Hangest, contre le duc d'Albe avec les autres troupes de Charles IX. Fait prisonnier par le duc d'Albe, il fut, comme tant d'autres héroïques victimes du temps, condamné à mort, le 25 février 1567, par le conseil des Troubles, séant à Bruxelles et exécuté sur la place du Grand Sablon à Bruxelles. (Registres du conseil des Troubles, n° 38, p. 428. Archives du royaume de Belgique, à Bruxelles. Communiqué par M. Pinchart, premier commis aux Archives.)

La sentence porte que « ledit Henri de Nedonchel est con-
« damné pour charge d'avoir été de la conjuration détes-
« table des Confédérés en signant la requête à la duchesse
« de Parme, afin d'oter et d'abolir l'inquisition, surseoir
« aux placcards de Sa Majesté, s'être trouvé à l'assemblée
« des rebelles à Saint Tron où s'est traicté macination
« contre Sa Majesté, comme de prendre les armes, lever et
« tenir soudarts étrangers, etc. A semblé auxdits juges qu'il
« doit être exécuté par l'épée et ses biens confisqués au
« proffit de Sa Majesté. »

Était signé : Franchois Paris, avec paraphe et contresigné Desiderius Sexagius.

C. Georges, II° du nom, qui suit, XIV.

D. Louise, épousa Pierre de Courteville.

E. Charlotte, religieuse à Gosnay en 1561.

XIV. GEORGES II DE NEDONCHEL, chevalier, baron de Bouvignies, seigneur de la Vicogne, de Douvrin, de Lannoy, de

Hannescamps, terre qu'il vendit le 24 juillet 1575, pour dix mille cinq cents florins, à Alard de Croix, seigneur de Brétencourt, mort le 23 juin 1601, à Arras, où il avait fait son testament le 19 juin, et inhumé dans l'église de Bouvignies, près d'Orchies, jadis au diocèse de Tournai, à quatre lieues et demie de Tournai, sous un beau monument en marbre blanc et noir, élevé par les soins pieux de sa veuve, très-haute et noble dame Marie de Berghes, des princes et ducs de ce nom. Georges de Nedonchel, baron de Bouvignies, y est représenté en costume de chevalier, couvert de sa cuirasse, couché, les mains jointes. Son casque, ses gantelets, ses armes sont déposés à ses côtés, preuve qu'il n'est pas mort en combattant. Ses pieds sont appuyés sur un lion au repos. Sous la statue on lit encore cette épitaphe :

« Ici est — Haut, noble et puissant Seigneur, Messire — Georges de NEDONCHEL — chevallier en son vivant baron de Bouvignies, seigneur de la Vigoigne, Douvrin, etc. — Lequel en son vivant a épousé haulte noble et puissante — Dame Marie de Berghes — Il donna à l'églisse de — ce lieu la somme — de quarante florins — de rente, au rachat de six cents florins — A la charge de dire et célébrer tous les ans un obit — Solennelle avec grande vigile commendas et une — Messe chantée à diacre obsèques et funérailles comme son — État appartient, auquel obit se distribura la somme — de trente florins aux pauvres dudit Bouvignies — Et le reste desdits quarante florins au profit de laditte église. Lequel trépassa la nuit de saint Jean-Baptiste — vingt-troisième jour de juin mil six cent et un.

« *Priez Dieu pour son âme.* »

Fidèle à la cause de Philippe II, qu'il servit à sa cour et dans les Pays Bas, il reçut de ce souverain les terres confisquées par le duc d'Albe sur ses frères Charles et Henri.

Mais la terre de Hannescamps fut mise sous séquestre par le parti dominant après qu'elle lui eut été restituée. et c'est ce qui le détermina probablement à aliéner ce beau fief.

A la demande adressée par Georges de Nedonchel au roi d'Espagne pour rentrer en possession des terres confisquées après la condamnation de ses frères, Philippe II répondit en ces termes :

« Vu la requeste de notre amé et féal esquier Georges de Nedonchel, même en considération des bons et agréables services qu'il nous a rendus, tant en nos pays de par deça qu'en notre cour d'Espagne, et l'en voulant remercier, nous lui avons donné tels biens que par droits de confiscation nous sont dévolus et échus des feux Charles et Henri de Nedonchel ses frères, exécutés pour le fait des troubles passés.»

Était signé par le roi et daté de Bruxelles, le dernier jour de juin 1574, et scellé du grand scel !

Il épousa : 1° Adrienne d'Osthove, dame de Pont Hames, de Verdreck, de Lannoy, morte sans enfants, le 6 septembre 1584, et inhumée à la Chartreuse de Gosnay, où l'on voit un monument élevé à sa mémoire; 2° le 8 mai 1585, Marie de Berghes Saint Winoc, femme en secondes noces, à Arras, le 17 novembre 1603, d'Antoine de Wignacourt, veuf de Claire de Hornes de Beaucignies, fille unique de Pierre de Berghes, chevalier, seigneur d'Ollehain, de Cohem, de Senneghem, etc., et de Jeanne de Bailleul, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, III° du nom, qui suit, XV.

B. Bonne, dame de Douvrin, par relief fait en 1604, épousa le seigneur de Fontaine, dont elle n'eut pas d'enfants. Le fief de Fontaine fut relevé en 1633 par Jean de Nedonchel, chevalier, seigneur de Bouvignies, son frère et son héritier.

XV. Jean III de Nedonchel, baron de Bouvignies, seigneur de la Vicogne, de Romont, etc., né en 1587, mort

avant le 31 octobre 1646, rendit hommage au roi d'Espagne pour sa baronnie de Bouvignies le 15 février 1607. Il épousa à Staple, le 6 juin 1613, Isabeau de Massiet, fille aînée de Denis de Massiet, chevalier, vicomte de Staple, baron de Ravensberg et de Marie d'Assignies, qui partagea, le 31 octobre 1646, la succession de son mari avec ses six enfants, savoir :

A. Denis Georges, qui suit, XVI.

B. Jean Baptiste DE NEDONCHEL, baron de Ravensberg, de Calleberg, de Beauvoir, etc., mort en 1642, épousa Yolande de Grébert, fille aînée de Louis de Grébert, chevalier, seigneur de Douchy, et de Marie de Laval, dame de la Tour, dont deux enfants :

a. Jean Baptiste François DE NEDONCHEL, mort en bas âge.

b. Isabelle, baronne de Ravensberg, morte sans alliance à Saint Omer.

C. Charles Alexandre DE NEDONCHEL, baron de Ravensberg et de Beaufort, qualifié noble et illustre seigneur, seigneur de Calleberg, Germansfeld, etc., mort sans enfants, épousa à Bours, le 13 octobre 1663, Marie Jeanne d'Assignies, dame d'Elignies, veuve de Jacques de Bonmarché, seigneur de Ligny.

D. Victor Martial DE NEDONCHEL, chanoine de la collégiale de Seclin, près de Lille.

E. Dorothée Marie Françoise, dame de Ravensberg, Octezeele, Staple et Diependael, épousa à Douvrin, le 18 janvier 1646, Conrad de Looz Sécaust, seigneur de Marquembourg, sergent major d'un régiment d'infanterie wallonne. De ce mariage naquit une fille et enfant unique, Isabelle Thérèse Denise de Looz Sécaust, dont toute la succession échut à sa cousine germaine, Adrienne Alexandrine de Nedonchel, chanoinesse de Denain, ci dessous.

F. Isabelle Antoinette Marie, chanoinesse de Denain, par admission du 20 novembre 1632, abbesse du chapitre en 1670, morte en 1689.

G. Antoinette Alexandrine, morte en bas âge.

H. Marie Jeanne Rutrude.

XVI. DENIS GEORGES DE NEDONCHEL, chevalier, baron de Bouvignies, seigneur de la Vicogne, de Douvrin, de Douchy, etc., mort avant 1665, et inhumé avec sa femme dans le caveau de la famille, à l'église de Saint Maurice, à Bouvi-

gnies, où l'on voyait leur épitaphe, détruite avec beaucoup d'autres lors de la dévastation de l'église en 1793, épousa, à Tournai, le 15 juin 1637, par devant maître A. Rys, notaire royal, Bonne Victoire de Lannoy, fille d'André de Lannoy, chevalier, seigneur d'Esplechin, Lesdin, et de Marie du Chastel de la Hovarderie, qui lui survécut.

Il obtint des lettres de degrèvement pour la terre de Douchy, qui avait été dévastée par la guerre.

Denis Georges de Nedonchel eut de Bonne Victoire de Lannoy sept enfants, savoir :

A. André Jean Baptiste, qui suit, XVII.

B. Andre Robert François DE NEDONCHEL, mort sans alliance au siége de Bouchin, en 1676.

C. Marie Jeanne, dame de Lavault, morte à Denain, le 30 janvier 1704, et inhumée près de son mari dans l'église de Libeaucourt, épousa, en 1666, Jean François de Bacquehem, chevalier, seigneur de Liez, de Pont à Beuvry, de la Vallée, gentilhomme des États d'Artois, mort le 16 avril 1685, fils de Jean de Bacquehem, et de Marie d'Esquelbèque.

C. Isabelle Robertine, reçue chanoinesse à Denain, le 11 avril 1646, épousa à Valenciennes, en 1670, Charles Alexandre, comte d'Archinto, noble Milanais au service d'Espagne, gentilhomme de la chambre de Philippe V en 1708, chevalier de la Toison d'Or.

E. Ernestine, née à Bouvignies, le 12 février 1646, abbesse de Bourbourg.

F. Antoinette Dorothée, née à Bouvignies, le 3 mars 1658, épousa en 1679 Alphonse François de Beaufremez, seigneur de Roseau, mort en 1688, fils de Jacques de Beaufremez, seigneur de Roseau.

G. Adrienne Alexandrine, chanoinesse du chapitre de Denain, dont elle était l'aînée en 1723, morte le 19 février 1734, héritière, par la mort de sa cousine germaine, Isabelle Thérèse Denise de Looz Secaust, des terres et seigneuries de Ravensberg, Octezeele, Vendôme, Diependael.

Par acte entre vifs, elle disposa en faveur de son neveu Octave Eugène de Nedonchel.

XVII. ANDRÉ JEAN BAPTISTE DE NEDONCHEL, chevalier, baron de Bouvignies, seigneur de la Vicogne, de Ravens-

berg, de Douchy, de Douvrin, etc., né le 12 novembre 1639, au château de Bouvignies, où il fit son testament le 6 janvier 1697, mort le 13 octobre 1699 et inhumé dans le tombeau de la famille au chœur de l'église de Bouvignies, épousa, par contrat passé au château de Tourmignies, sous la châtellenie de Lille, le 11 octobre 1665, Marie Aubertine d'Assignies Oisy, fille de Jean d'Assignies, chevalier, seigneur d'Oisy, de la Tourelle, de la Haye, de Nesle, de Lignières, de Wastines, etc., et de Marie Françoise le Blanc, baronne de Bailleul sire Bertoult, dame de Meurchin, de Ghistelles, etc., dont cinq enfants, savoir :

A. Octave Eugène, qui suit, XVIII.

B. Albert de Nedonchel.

C. Denis Georges de Nedonchel.

D. Théodore de Nedonchel, religieux de l'ordre de la Trinité à Douai.

E. Marie Charlotte, chanoinesse de Denain, épousa au château de Bouvignies, le 12 juin 1702, Antoire Bonaventure, marquis de la Pierre, chevalier, seigneur de Marcq.

XVIII. Octave Eugène, marquis de Nedonchel et de Bouvignies, en considération de ses services, de l'ancienneté et de l'illustration de sa race, titre transmissible à l'aîné de ses descendants mâles et applicable à telle terre que bon lui semblerait, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Louis XV, en date du mois de septembre 1723, enregistrées au parlement de Flandre, le 3 novembre de la même année. La baronnie de Nedonchel, en Artois, avait déjà été érigée en comté, puis en marquisat, par le roi d'Espagne, en 1695. Chevalier, baron de Ravensberg, vicomte de Staple, seigneur d'Octezeele, de Nomain, etc., né à Bouvignies, le 14 novembre 1666, où il fit son testament le 17 septembre 1731, mort au château de Bouvignies, le 12 octobre 1731, capitaine au service de France, dans le régiment de Bresse en 1690, il

épousa : 1° à Lille, le 27 novembre 1696, Marie Claire Florence de Croix, fille de Pierre Félix de Croix, baron d'Heuchin et d'Anne Éléonore de Sainte Aldegonde Noircarmes, Ce mariage fut contracté contre la volonté des parents qui assurèrent les avantages du droit d'ainesse à Albert de Nedonchel, fils cadet. De là surgit devant le parlement de Tournai un long procès qui se termina par une transaction (Voyez *Arrêts notables du Parlement de Tournai*, par Pinaut, tome II, p. 474); 2° le 3 juillet 1716, Marie Madeleine Caroline d'Amman, fille de Louis Joseph d'Amman, vicomte d'Hérinnes, grand bailli héréditaire de Tournai et du Tournaisis, et de Jacqueline Françoise van Borsele, veuve de Louis de Hennin, marquis de Quérénain ; et 3° à Tournai, le 18 septembre 1725, Caroline Antoinette Sébastienne, comtesse de Namur d'Elzée et du Saint Empire Romain, veuve de Robert Antoine Joseph du Chastel, vicomte de la Hovardrie, fille de Charles Claude, comte de Namur, baron de Joncret et de Marie Isabelle de la Viefville. Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. **Octave Alexandre, qui suit, XIX.**

B. **Marie Florence, née le 4 février 1700, morte à Valenciennes, le 27 juillet 1717, chez les religieuses de Notre Dame.**

C. **Marie Madeleine, née en 1702, morte à Valenciennes, le 27 avril 1717, chez les religieuses de Notre Dame.**

D. **Denis Georges Alexandre, qui suit, XIX, après son frère Octave Alexandre.**

E. César Aubert DE NEDONCHEL, chevalier, comte du Souverain-Bruay, né au château de Bouvignies, le 1er septembre 1708, et baptisé sous les prénoms d'Eustache Albert, servit au siége de Douai, où il commandait une compagnie sous les ordres du comte de Marles, son cousin. Il épousa Flore Bidal d'Asfeldt, qui lui apporta en dot le beau château de Bruay, fille de N. Bidal d'Asfeldt et de Marguerite Spinola, fille et héritière de Philippe Charles Frédéric Spinola, comte de Bruay, gouverneur du comté de Namur, dont il n'eut pas d'enfants. Le comté de Bruay, ainsi que ses biens, furent recueillis par Octave Alexandre, son frère aîné.

Les héritiers de Spinola contestèrent à César de Nedonchel la jouissance du château de Bruay. Il mit un terme à ces contestations en leur payant six mille livres par acquisition notariée.

XIX. Octave Alexandre, marquis de Nedonchel et de Bouvignies, comte du Souverain-Bruay en Artois, baron de Ravensberg, etc., né en 1697, mort au château de Bouvignies, le 17 février 1756, officier dans la maison du roi au service de France, épousa : 1° à Tournai, le 30 juillet 1716, Thérèse Louise Antoinette de Hennin, marquise de Quérénain, morte au château de Quérénain, en 1750, fille unique et héritière de Philippe Louis de Hennin, marquis de Quérénain, major général au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et de Marie Madeleine Charlotte d'Amman; et 2° avec dispenses du Saint Siége, Alexandrine d'Assignies, sa cousine, fille d'Alexandre Charles, baron d'Assignies et de Bailleul, et d'Anne Louise de la Hamaïde.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Octave Eugène Adrien Alexandre de Nedonchel, chevalier, né à Paris en juin 1717, mort à Paris, le 5 avril 1736.

B. Isabelle Alexandrine Joséphine, marquise de Nedonchel et de Quérénain, née en 1719, épousa à Paris, avec dispenses du Saint Siége et par contrat du 26 novembre 1746, passé devant maîtres Robineau et Quinquet, notaires au Châtelet de Paris, César Joseph Marie de Nedonchel, vicomte de Staple, son cousin germain, ci dessous.

XIX. Denis Georges Alexandre, marquis de Nedonchel, après son frère aîné, chevalier, vicomte de Staple, né au château de Bouvignies en 1703, mort en 1765, servit dans la compagnie du marquis de Nedonchel, son père. Il avait épousé, à Baralle, étant capitaine de cavalerie, le 11 février 1727, Marie Anne Josèphe de Douay, née en 1709, exécutée à Cambray, en 1794, malgré son grand âge de

quatre vingt cinq ans, par condamnation du 30 mai 1794, comme « fanatique et aristocrate. » Deux de ses filles, furent victimes comme leur mère des sanguinaires arrêts du tribunal révolutionnaire. Elle était fille unique et héritière de Jean Baptiste de Douay, chevalier, seigneur de Gouves, de Bussy, de Baralle, de Grancourt, etc., et de Claire Isabelle de Beaurains.

Il eut de ce mariage huit enfants, savoir :

A. César Joseph Marie, qui suit, XX, après son frère Marie Alexandre Bonaventure.

B. Marie Alexandre Bonaventure, qui suit, XX.

C. Denis Georges, VICOMTE DE NEDONCHEL, né le 26 juin 1751, mort sans enfants, le 17 juin 1818, épousa à Nancy, par contrat du 4 mars 1778, Louise Victoire de Malvoisin, fille de Joseph François, baron de Malvoisin, seigneur d'Aboncourt, et de Catherine de Myon.

D. Marie Eugénie, chanoinesse régulière du chapitre noble de Messine, qui avait obtenu, de même que sa sœur Marie Joséphine Albertine, de pouvoir soigner leur mère en prison à Arras, fut victime de son dévouement filial, et périt également sur l'échafaud à Cambray en 1794.

E. Marie Joséphine Albertine, née le 5 juin 1733, voulut partager la captivité de sa mère. Elle partagea également son sort et celui de sa sœur sur l'échafaud en 1794.

F. Marie Éléonore, née le 16 février 1739, morte en 1801, épousa, le 10 février 1760, Joseph Alexandre, baron d'Assignies, veuf sans enfants d'Anne Marie Aldegonde van der Burcht, mort en 1779, fils d'Eustache Eugène d'Assignies, baron de Bailleul, et de Marie Anne Josèphe de Saluces Bernemicourt.

G. Marie Anne Josèphe, née à Baralle, le 19 avril 1742, morte au château de Tramecourt, le 28 juin 1817, épousa, par contrat du 24 janvier 1765 et à l'église de Baralle, le 29 janvier 1765, François Eugène Léonard, marquis de Tramecourt, seigneur de Werchin, d'Azincourt, de Salis, capitaine au régiment du Roi, chevalier de Saint Louis, mort le 9 juillet 1776, à l'âge de soixante trois ans, fils d'Alexandre Georges Joachim, marquis de Tramecourt, seigneur de Werchin, et de Marie Jacqueline de Béthune des Plancques, dame d'Azincourt.

H. Marie Caroline, sans alliance.

XX. Marie Alexandre Bonaventure, baron de Nedonchel, né au château de Baralle, en 1740, mort le 2 février 1832, lieutenant général, commandeur de l'ordre de Saint Louis, etc.

Capitaine au régiment de Beauvilliers Cavalerie, en 1757, il fit en cette qualité les dernières campagnes de la guerre de Sept Ans. En 1771, il fut nommé officier supérieur dans la gendarmerie de Lunéville, dont il commandait une compagnie en 1782. En cette année, il fut fait premier lieutenant des gendarmes d'Artois, avec rang de mestre de camp, fut créé brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784, et maréchal de camp le 9 mars 1788. En 1789, il était grand bailli d'épée de la ville du Quesnoy. Élu par ce bailliage député aux États Généraux, où il remplaça le duc de Croy d'Havré, démissionnaire, il vota constamment avec la minorité conservatrice des droits de la royauté, s'opposa à la réunion de la Noblesse au Tiers État, signa les fameuses protestations des 12 et 15 septembre contre tous les décrets de l'Assemblée nationale, et donna peu à près sa démission. Dénoncé comme ayant conspiré contre la nation, il fut mis hors la loi par un décret de la Convention. Il quitta la France, prit du service sous le prince de Condé et fut nommé commandant de Maestricht, dont il fit lever le siége en 1793. La *Biographie universelle* lui consacre un article spécial, Mort le 2 février 1832, à l'âge de quatre vingt douze ans, il avait épousé, le 30 septembre 1774, Bonne Aimée Victoire d'Orchival, morte le 19 octobre 1810, fille unique de Ferdinand Hyacinthe le François, seigneur d'Orgival, et de Marie Victoire Nicole de Rocqueville, remariée en secondes noces à N., marquis de Puységur, ministre de la guerre sous Louis XV. Le baron et la baronne de Nedonchel avaient été présentés au roi de France et admis, sur preuves, aux honneurs de la cour.

De ce mariage sont nés trois enfants, savoir :

A. Alexandre DE NEDONCHEL, né en 1778, mort sans alliance au Quesnoy, le 29 juin 1803, émigra en 1791 et fit les campagnes de l'armée de Condé jusqu'au licenciement de sa troupe en 1800.

B. Aimée Marie Sophie, morte le 4 mai 1847, épousa, le 15 novembre 1803, Charles Alexandre, marquis de Nedonchel, son cousin germain.

C. Marie Octavie Mélite DE NEDONCHEL, morte à la Délivrande, Calvados, le 16 avril 1861, épousa, le 18 octobre 1806, Frédéric, comte Dauger, officier de cavalerie.

XX. CÉSAR JOSEPH MARIE, MARQUIS DE NEDONCHEL, de Bouvignies, de Quérénain, d'Artres, de Warlaing, comte du Souverain-Bruay, baron de Ravensberg, etc., né à Arras, le 2 novembre 1731, mort le 28 mars 1781, châtelain haut justicier de la noble cour, ville et châtellenie de Cassel, gouverneur d'Orchies, d'abord officier dans les mousquetaires de la première compagnie de la garde de Louis XV, reçu chevalier de l'ordre de Saint Louis, le 26 novembre 1726, après s'être trouvé, comme mestre de camp dans la cavalerie légère, à la bataille de Rosbach, puis sous le maréchal d'Estrées, à celles de Hastembeck et de Corbach, etc.

Le marquis de Nedonchel fut présenté à la cour en vertu de ses preuves, pour monter dans les carrosses du roi, vérifiées par M. Cherin en 1765.

Brigadier des armées du roi, le 3 janvier 1770, colonel commandant du régiment de Provence en 1776, maréchal de camp le 1er mars 1780, le marquis de Nedonchel épousa à Paris, le 26 novembre 1746, avec dispenses du Saint Siége, Isabelle Alexandrine Eugénie, marquise de Nedonchel et de Quérénain, sa cousine germaine, morte le 10 juillet 1753, fille d'Octave Alexandre, marquis de Nedonchel, et de Thérèse Louise Henriette de Hennin, marquise de Quérénain, dont deux enfants, savoir :

A. Octave César Alexandre Joseph Marie, qui suit, XXI.

B. Alexandre Louis Joseph DE NEDONCHEL, né en 1751, mort jeune à Paris.

XXI. OCTAVE CÉSAR ALEXANDRE JOSEPH MARIE, MARQUIS DE NEDONCHEL et de Bouvignies, de Hennin, de Quérénain, d'Artres, de Warlaing, comte du Souverain-Bruay, vicomte de Nieuland, d'Octezeele et de Sainte Croix, châtelain héréditaire de Cassel, gouverneur d'Orchies, etc., né à Paris en 1749, mort en 1827, et inhumé avec sa femme dans le caveau de la famille à Bouvignies. Il servit d'abord comme officier dans le régiment du roi, où il avait rang de mestre de camp en 1776, fut créé chevalier de l'ordre de Saint Louis le 14 août 1785, puis colonel du régiment d'Artois, et ensuite nommé par brevet maréchal des camps et armées du roi de France. Il présida l'assemblée électorale du bailliage de Douai et d'Orchies, pour l'élection des députés aux états généraux, qui eut lieu le 30 mars 1789. Il avait épousé, à Cambrai, le 20 avril 1772, Marie Charlotte Eugénie de Capendu de Boursonne, dernière de ce nom, chanoinesse de Maubeuge, reçue en 1764, née le 24 novembre 1755, morte le 10 mars 1824, nièce du duc de Choiseul, fille d'Amable Paul Jean Baptiste de Capendu, marquis de Boursonne, de Fontaine, de Bucaille, baron de Couzy, et de Marguerite Françoise Victoire de Ligny. Dans son contrat de mariage, elle fut assistée de sa mère, du duc de Choiseul, son oncle, ainsi que de monseigneur Léopold Charles de Choiseul Stainville, archevêque de Cambrai, qui célébra le mariage. Octave César Alexandre Joseph Marie, marquis de Nedonchel, en eut quatre enfants, savoir :

A. Marie Charlotte Émilie, COMTESSE DE NEDONCHEL, chanoinesse de Maubeuge en 1780, née en 1774, morte sans alliance à Tournai, le 25 juin 1845.

B. Charles Alexandre, qui suit, XXII.

C. Eugène Joseph, qui suit, XXII, après son frère Charles Alexandre.

D. Marie Charlotte Aldegonde, COMTESSE DE NEDONCHEL, chanoinesse du chapitre noble de Maubeuge, née en 1779, épousa, en 1827, Ferdinand, baron de Lespine, maire de la ville du Quesnoy, membre de la Chambre des députés en 1827, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, veuf de mademoiselle des Fontaines de Franoy.

XXII. CHARLES ALEXANDRE, MARQUIS DE NEDONCHEL et de Bouvignies, né au château de Bouvignies le 7 janvier 1776, mort au Quesnoy, le 12 décembre 1848, servit d'abord dans les rangs des émigrés de l'armée de Condé, puis, parmi les volontaires qui formèrent la garde du roi Louis XVIII à son retour en France, en 1814. Il épousa, le 15 novembre 1803, Aimée Marie Sophie de Nedonchel, sa cousine, ci-dessus, dont six enfants, savoir :

A. Charles Alexandre Louis, qui suit, XXIII.

B. Alexandre Henri Godefroi, COMTE DE NEDONCHEL, né en 1816, épousa, le 22 décembre 1845, Louise Césarine Aldestine, le Vicomte de Blangy, morte le 24 avril 1859, au château de Menneval, Calvados.

C. Albert Marie Léon, COMTE DE NEDONCHEL, né en 1825, épousa, le 14 juillet 1847, Marie Rodriguez de Evora y Vega, fille de François Marie Ghislain. marquis Rodriguez de Evora y Vega, et de Justine Waudru, marquise du Mont de Gages.

D. Anne Marie Thérèse Célestine, épousa, en 1828, Adolphe Jean Joseph, marquis de la Coste, ancien officier de cavalerie, mort au château de Sebourg, Nord, le 3 octobre 1863.

E. Alix Marie Adrienne, morte au château de Neuville au mois de mars 1865, épousa, au mois de novembre 1842, Auguste Maurice, vicomte d'Hauterive, sous auditeur au conseil d'État, chevalier de la Légion d'honneur.

C. Valentine Marie Charlotte, née en 1822, religieuse au Sacré Cœur.

XXIII. CHARLES LOUIS ALEXANDRE, MARQUIS DE NEDONCHEL, né en 1815, mort au château de Jolimetz, département du Nord, France, le 8 novembre 1860, épousa, le 15 octobre 1850, au château de Duras, Marie, comtesse d'Oultremont, fille cadette de Charles Ferdinand Joseph, comte

d'Oultremont, et de Louise Joséphine, comtesse de Duras, douairière de Lamoral, prince de Ligne et d'Ambise, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, etc., dont quatre enfants, savoir :

A. Jeanne, née en 1851, décédée.
B. Jeanne Marie, née en 1853.
C. Sosthène, MARQUIS DE NEDONCHEL, né en 1855.
D. Octave, né en janvier 1858.

XXII. EUGÈNE JOSEPH, COMTE DE NEDONCHEL et de Boussu, près de Saint Ghislain, Hainaut, reçu chevalier de Malte de minorité, le 22 mai 1778, par le grand prieur d'Aquitaine, le prince de Rohan, né à Bouvignies, le 16 septembre 1777, mort à Tournai, le 15 juin 1860, et inhumé à Bouvignies. Officier de cavalerie par brevet de Napoléon Ier, en date du 21 janvier 1810, et décoré de l'ordre du Lys en 1816. Il est le chef de la branche belge de sa famille établie à Tournai depuis 1791. Il épousa, le 3 mai 1809, à Tournai, par contrat passé devant maître Vincent Vinchent, Henriette Albertine Thècle du Sart de Bouland, née à Lille, le 28 juin 1781, morte à Tournai, le 10 mars 1837, fille de François Joseph, baron du Sart de Bouland, et de Marie Albertine Thècle de Stappens, dont trois enfants, savoir :

A. Georges Alexandre François, qui suit, XXIII.

B. Marie Joséphine Thérèse Thècle, née à Tournai en 1810, épousa, le 30 juin 1829, par contrat passé devant maître Simon, Alphonse de Calonne, marquis de Courtebourne, mort à Oostacker, près de Gand, le 28 juin 1857, fils d'Eustache André de Calonne, marquis de Courtebourne, et de Théodore Jeanne Ghislaine Joséphine, baronne de Plotho d'Ingelmunster.

C. Marie Claire Eugénie, nee à Tournai en 1811, épousa à Tournai, le 7 novembre 1832, Eugène, vicomte de Bourbon Busset, né en 1799,

officier supérieur de cavalerie, chevalier des ordres de Saint Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne, veuf, en 1828, d'Idalie de Calonne de Courtebourne, dont postérité.

XXII. Georges Alexandre François, comte de Nedonchel et de Boussu, camérier honoraire di capo et spada de SS. Pie IX, commandeur des ordres de Saint Grégoire le Grand et du Saint Sépulcre, membre de la Société royale de la Numismatique belge, de la Société Numismatique et Archéologique de France, bibliothécaire archiviste de la Société historique et littéraire de Tournai, etc., né à Tournai le 10 avril 1813, épousa, le 26 septembre 1839, à Paris, Antoinette Marie Louise de Choiseul Praslin, fille de René, comte de Choiseul Praslin, et de Marie Amélie de Sainte Suzanne, dont deux filles, savoir :

A. Marie Joséphine Caroline, née à Paris, le 28 août 1840, épousa, le 3 octobre 1863, à Paris, Paul Amédée de Calonne, marquis de Courtebourne, son cousin germain, fils d'Alphonse et de Marie Joséphine Thérèse Thècle de Nedonchel, ci dessus.

B. Marie Mathilde Joséphine, née à Paris, le 19 août 1842.

NEEFFS.

D'argent : au tourteau de sable chargé d'une étoile à cinq rais d'or. Cimier : un lévrier naissant colleté d'un collier de gueules

Cette famille appartient à la ville de Malines, dont elle est originaire.

I. Jean Guillaume Neeffs, Nepotis, en latin, premier recteur magnifique de l'université de Louvain, d'abord écolâtre de Saint Pierre, à Louvain, fut député, en 1425, par Jean IV, duc de Brabant, vers le pape Martin V, à l'effet de solliciter l'érection de l'université de Louvain, et rapporta la bulle à laquelle cette école célèbre doit son existence.

II. Simon Neeffs, dit van Lake, mort en 1488, et cité avec sa femme dans le *Lyfrentboek van Mechelen*, en 1485, épousa Catherine van Moens, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, III.

B. Pierre Neeffs, cité dans le *Lyfrentboeck*.

C. Marie, morte avant le 25 mars 1485, ce qui est prouvé par l'acte d'adhéritance à cette date, déposé aux archives de Malines, épousa Antoine van Mandere.

D. Barbe, épousa Simon Huens, ce qui est prouvé par les actes d'adhéritance du 19 mai 1481 et du 20 août 1485.

III. Jean Neeffs, dit van Lake, cité dans le *Lyfrentboek* en 1485, eut un fils légitime, Henri, qui suit, IV.

IV. Henri Neeffs, dit van Lake, échevin de Malines, de 1518 à 1522, ce qui est prouvé par un acte scabinal, de 1522, muni de son sceau échevinal, aux armes de la famille, déposé aux archives de Malines. Il acheta, conjointement avec sa femme, N..., par acte du 25 mai 1527, une maison à Malines. Il eut un fils, Corneille, qui suit, V.

V. Corneille Neeffs, dit van Lake, mentionné avec sa femme dans un acte d'adhéritance du 27 août 1527, épousa Dymphne Mestchys, dont trois enfants, entre autres, Corneille, qui suit, VI.

VI. Corneille Neeffs, mort en 1587, cité avec sa femme dans un acte passé devant le notaire de Muntere, le 20 janvier 1584, doyen de la gilde de l'Arbalète, en 1586, épousa Barbe van der Zypen, dont plusieurs enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Pierre, qui suit, VII.

B, Jean Neeffs ou Nevius, né en 1576, mort le 28 juin 1656, religieux de l'ordre de Saint Augustin, prieur des couvents de son ordre à Hasselt, Bruxelles, Anvers, Cologne, Louvain, Malines, provincial de son ordre, laissa plusieurs ouvrages de théologie et d'hagiographie.

VII. Pierre Neeffs, dit van Lake, mort avant le 26 avril 1606, waradin de la monnaie en 1565, mentionné avec sa femme dans un acte du 27 novembre 1581, épousa Barbe Suys, dit Mompelier, dont six enfants, entre autres, Pierre, qui suit, VIII.

VIII. Pierre Neeffs, mort le 16 août 1616, épousa Catherine Verhoeven, fille de Gilles et de Marguerite Davidts, ce qui est prouvé par un acte de la chambre pupillaire de la ville de Malines, du 8 novembre 1612, dont un fils, Égide ou Gilles, qui suit, IX.

IX. Égide ou Gilles Neeffs, né à Malines, et baptisé à Saint

Rombaut, le 12 mai 1603, épousa, le 27 avril 1630, Anne van Thielen, morte le 6 novembre 1645, fille de Jean, échevin et trésorier de la ville de Malines, et de Gudule van Doorne, sa femme du premier lit, dont plusieurs enfants, entre autres, Corneille, qui suit, X.

X. Corneille Neeffs, dit van Lake, né à Malines, le 1er juin 1636, épousa, le 25 juillet 1666, Claire de Grauw, née le 9 septembre 1636, fille de Rombaut et de Marie de Pretere, dont plusieurs enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Rombaut, qui suit, XI.
B. Jean, fondateur de la seconde branche.

XI. Rombaut Neeffs, né à Malines, le 11 juin 1667, échevin de Malines, épousa : 1° le 13 janvier 1692, Christine Verbiest, morte en 1702 ; 2° Isabelle Estrix ou Esschericx, née à Malines, le 27 décembre 1682, morte en 1712, fille d'Arnould et d'Isabelle van Roy.

Il eut du premier lit sept enfants, savoir :

A. Josse Casimir Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 1er octobre 1692, mort le 20 septembre 1761, prêtre et chapelain de Saint Rombaut.

B. Barbe, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 15 septembre 1693.

C. Cécile, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 15 février 1695, épousa Jean Soetens.

D. Corneille Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 28 novembre 1696, mort sans alliance le 26 septembre 1775.

E. Jean Henri Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 4 avril 1698, mort sans alliance, le 14 mai 1758.

F. Rombaut Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 10 mai 1700.

G. Jean François Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 4 octobre 1701.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

H. Jean Rombaut Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 13 novembre 1707.

I. Isabelle Claire, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 8 septembre 1709.

J. Marie Isabelle, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 2 septembre 1711.

K. Rombaut Corneille, qui suit, XII.

XII. Rombaut Corneille Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 29 septembre 1714, mort le 25 mars 1786, et inhumé à Bonheyden, épousa, le 25 avril 1762, Marie Thérèse Jeanne Brouwers, née le 6 novembre 1739, morte le 12 octobre 1801, fille de Michel et de Jeanne van der Strepen, dont huit enfants, savoir :

A. Michel Rombaut Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 1er mars 1763, mort en bas âge.

B. Rombaut Corneille Ghislain, qui suit, XIII.

C. Emmanuel Ghislain Neeffs, né le 20 avril 1766, morte le 13 août 1766.

D. Marie Thérèse Ghislaine, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 16 avril 1767, morte le 10 février 1823, épousa, en 1796, Jean Joseph Vermeylen, bourgmestre de Malines, né le 21 janvier 1770, mort en 1836.

E. Charles Ghislain Neeffs, né le 19 avril 1766, mort le 13 février 1773.

F. Isabelle Marie Ghislaine, morte en 1849, épousa Pierre Joseph Leemans, fils de Pierre et d'Isabelle de Winter.

G. Marie Madeleine Ghislaine, née le 8 octobre 1777, morte le 16 novembre 1825.

H. Marie Ghislaine Antoinette, morte le 7 juin 1810.

XIII. Rombaut Corneille Ghislain Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 26 avril 1764, mort à Malines, le 29 mars 1847, et inhumé à Bonheyden, président de la commission des hospices, à Malines, épousa : 1° à Malines, le 10 fructidor an XIII, 28 avril 1805, Claire Anne van Kiel,

née à Malines, le 30 avril 1777, morte le 10 septembre 1809, fille de Jean et de Marie Anne Backx; et 2° le 7 juin 1815, Isabelle Marie van Kiel, veuve de Jean Ferdinand du Mont, cousine germaine de Claire Anne van Kiel, ci dessus, fille de Josse Jean et de Marie Josèphe Backx.

Il eut du premier lit un fils, Corneille Vincent Joseph Ghislain, qui suit, XIV.

XIV. Corneille Vincent Joseph Ghislain Neefs, né à Malines, le 5 avril 1808, épousa, à Malines, le 27 octobre 1840, Éléonore Caroline Sophie Joséphine du Trieu de Terdonck, née le 24 mai 1812, fille de Charles Augustin Jean, baron du Trieu de Terdonck, sénateur, et de Barbe Sophie Pétronille Françoise Pierets, dont un fils unique, savoir :

Emmanuel Marie Ghislain Edmond Neefs, né le 13 septembre 1841, épousa à Louvain, le 20 avril 1865, Ludwine d'Udekem d'Acoz, fille de Gérard François Xavier, baron d'Udekem d'Acoz, et de Justine Ferdinande Gérardine de Posson de Wanfersée.

Seconde branche.

XI. Jean Neeffs, né à Malines, le 29 septembre 1668, mort le 20 août 1725, épousa : 1° N...; 2° le 2 mai 1707, Jeanne Catherine de Vos, née à Malines, le 22 janvier 1674, fille de Jean et de Jeanne Heyns dit Smets; et 3° Agnès de Beringuer.

Il eut du second lit un fils, Jean Joseph, qui suit, XII.

XII. Jean Joseph Neeffs, né à Malines et baptisé à Saint Rombaut, le 6 avril 1708, mort à Malines, le 15 novembre 1759, et inhumé à Saint Rombaut, licencié ès lois, échevin et bourgmestre de Malines, épousa : 1° le 2 mars 1732, Isabelle Marie de Vos, née à Malines, le 18 juin 1703, fille de

Guillaume et de Marie Catherine Bosselaer; et 2° le 3 mars 1752, Isabelle Kersselaer, née à Louvain, fille de Maximilien Emmanuel et de Marie Anne Karnonckel.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Charles NEEFFS, mort en bas âge.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

B. Isabelle, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 6 février 1753, morte à Linden, près de Louvain, en 1817, épousa à Malines, le 7 janvier 1785, Gérard Norbert Husmans, fils de Charles Henri, seigneur de Merbois, et de Catherine Françoise van Aken.

C. Jeanne Catherine, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 3 septembre 1754, morte sans alliance, le 10 juillet 1842.

D. Marie Thérèse Pétronille, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 9 mai 1756, morte en bas âge.

E. Marie Anne, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 26 octobre 1757, morte en bas âge.

F. Marie Caroline Pétronille, née à Malines et baptisée à Saint Rombaut, le 11 février 1759, morte en bas âge.

NELIS.

D'or à deux coqs hardis adossés, de gueules, les têtes affrontées. Blason : couronné. Cimier : un coq hardi, de gueules, la tête contournée.

Cette famille, originaire de Malines, porte le titre de chevalier, par disposition royale du 7 septembre 1822.

I. François Nelis, mort à Wickevoorst, le 7 mars 1724 et inhumé près de sa femme, avec épitaphe, à l'église de Wickevoorst, épousa Anne van Meerberghen, morte le 29 avril 1711, dont un fils, Corneille, qui suit, II.

II. Corneille Nelis, mort à Malines, le 7 juillet 1749, greffier du pays de Grimbergen, avocat au grand conseil à Malines, épousa : 1° à Malines, le 25 mai 1734, Marie Thérèse Adrienne Walschaerts, morte le 11 mai 1747, fille de François et de Cornélie van Sinay; 2° le 10 octobre 1747, Barbe van Slabbeek, morte le 1er décembre 1783, fille de Jean Baptiste et Catherine Antoinette Vermeulen, femme en secondes noces, le 23 mai 1765, d'Emmanuel Joseph de Perceval, receveur des domaines royaux à Malines.

Il eut du premier lit sept enfants, savoir :

A. François Joseph de Nelis, né à Malines, le 11 avril 1735, mort le 27 août 1735.

B. Corneille François de Nelis, né à Malines, le 5 juin 1736, mort en

émigration au couvent des Camaldules, près de Florence, le 21 août 1798, sacré évêque d'Anvers le 5 juin 1785.

C. Dominique Joseph Hyacinthe DE NELIS, né à Malines, le 3 janvier 1738, mort à Louvain, le 5 février 1828, professeur à l'Université de Louvain.

D. Marie Thérèse Élisabeth, née à Malines, le 1er décembre 1739.

E. Joseph Antoine François DE NELIS, né le 14 octobre 1741.

F. Marie Jeanne Thérèse, née le 22 octobre 1742, morte le 1er mars 1795, épousa à Malines, le 3 mai 1762, Joseph Horace Marie van den Bossche, né le 18 janvier 1737, mort le 8 juin 1814.

G. Élisabeth Colette Josèphe, béguine, née le 6 mars 1744.

Il eut du second lit un fils, savoir :

H. Jean Charles, qui suit, III.

III. JEAN CHARLES, CHEVALIER DE NELIS, à titre héréditaire, par lettres patentes du 27 août 1786, seigneur de Swyveghem et de Terbeek, né à Malines, le 27 octobre 1748, mort à Malines, le 7 février 1834, et inhumé à Muysen, avocat au grand conseil à Malines, épousa à Malines, le 30 juillet 1776, Claire Anne Hillema, née à Malines, le 13 novembre 1757, morte au château de Swyveghem, à Muysen, le 1er juillet 1835, et inhumée près de son mari, fille de Pierre Antoine Hillema et d'Anne Marie de Meester, dont neuf enfants, savoir :

A. Suzanne Marie Thérèse, née à Malines, le 20 juillet 1777, morte le 1er juin 1785.

B. Barbe Françoise Marie Eugénie, née à Malines, le 12 décembre 1778, morte au château de Swyveghem, le 28 juin 1864, épousa à Malines, le 5 novembre 1799, Jean François Xavier Estrix de Terbeek, bourgmestre de Malines, membre des états de la province d'Anvers, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, né à Malines, le 5 avril 1766, mort à Malines, le 12 janvier 1826, fils d'Yve Joseph et de Marie Madeleine Françoise Joséphine Scheppers.

C. Marie Joséphine, née le 30 juillet 1780, morte le 18 juin 1781.

D. Marie Pétronille Claire Barbe, née à Malines, le 20 janvier 1782, épousa à Malines, le 16 août 1802, Jean Baptiste Joseph van de Wiele,

né à Malines, le 28 mai 1773, mort à Malines, le 6 novembre 1830, fils de Jean Baptiste François, avocat au grand conseil à Malines, et de Suzanne Catherine Thérèse Antoinette Husmans de Merbois.

E. Sophie Joséphine Marie, née à Malines, le 2 octobre 1783, morte sans enfants à Bruxelles, le 18 juin 1814, épousa à Malines, le 2 juin 1807, Gaspard Antoine Deudon de Tendyck, né à Malines, le 15 mai 1772, mort à Bruxelles, le 5 décembre 1839, fils d'André Charles Ghislain et de Marie Josèphe de Meester.

F. Jean Charles Bernard Marie, qui suit, IV.

G. Jean Édouard Marie DE NELIS, né à Malines, le 11 février 1787, tué à Calouga, Russie, le 18 octobre 1812, lieutenant de cavalerie au service de l'empire français.

H. Joseph Jean Marie, CHEVALIER DE NELIS, né à Malines, le 6 janvier 1789.

I. Thérèse Angeline Françoise Marie, née à Malines, le 25 novembre 1790, épousa à Malines, le 31 juillet 1811, Jean Joseph Timothée de Bentzman, né à Saint Bazielle, Lot et Garonne, le 24 décembre 1786, fils de Pierre Honoré Joseph et de Marie Marguerite du Peyron.

IV. JEAN CHARLES BERNARD MARIE, CHEVALIER DE NELIS, né à Malines, le 12 mai 1785, mort au château de Swyveghem, le 10 novembre 1862, épousa N..., dont trois enfants, savoir :

A. Joseph Charles Bernard Marie, CHEVALIER DE NELIS.

B. Joseph Jean Marie, CHEVALIER DE NELIS.

C. Marie Eugénie.

NEUCHATEL.

DE SABLE, au pal coupé de gueules, chargé de trois chevrons d'or.

Cette famille, qui fut anoblie avec titre de chevalier, par disposition royale du 14 février 1843, a pour chef Louis Paul Adolphe, chevalier de Neuchatel, à Louvain.

NEUF.

D'or à trois hures de sanglier au naturel. Heaume : couronné. Cimier : un sanglier issant au naturel. Lambrequins : de sable et d'or.

Ces armes sont celles de van Eversdyck. Simon de Neuf obtint l'autorisation de les porter par les lettres patentes d'anoblissement qu'il reçut de Charles II, roi d'Espagne, le 20 mai 1693.

I. Simon de Neuf épousa Anne Steymans, dont un fils, Simon, qui suit, II.

II. Simon de Neuf, écuyer, par lettres patentes du 20 mai 1693, seigneur d'Hooghelande, né le 10 août 1647, mort le 21 août 1714, épousa, le 4 mai 1686, Jacqueline Martine van Eversdyck, morte le 25 octobre 1711, fille de Marcelin, seigneur d'Hooghelande, échevin d'Anvers, et de Pétronille de Cromsteyn, dont quatre enfants, savoir :

A. Simon Balthazar, qui suit, III.

B. Pétronille Marie, née le 20 mai 1689.

C. Thérèse Séraphine, née le 6 avril 1691, morte à Turnhout, le 25 février 1743, épousa à Anvers, le 15 août 1716, Corneille Jean Marie van den Branden, chevalier, seigneur de Reeth, né à Anvers, le 14 août 1690, mort à Malines, le 8 février 1761, fils de Jean, seigneur de Reeth, et d'Anne Catherine t'Santele, sa femme du premier lit.

D. Jacqueline Martine, née le 9 décembre 1693.

III. Simon Balthazar de Neuf, seigneur d'Hooghelande, né le 15 mai 1688, chanoine du chapitre de Notre Dame d'Anvers, après son veuvage, épousa à Anvers, le 23 février 1710, Caroline Le Cat, née le 21 avril 1687, morte le 12 mars 1720, fille d'André et de Caroline Schenaerts, dont huit enfants, savoir :

A. Simon Charles, qui suit, IV.
B. André Martin de Neuf, né le 16 février 1712.
C. Laurent Balthazar de Neuf, né le 27 mai 1713.
D. Caroline Thérèse, née le 4 avril 1714.
E. Joseph Engelbert de Neuf, né le 4 avril 1715.
F. Engelbert Siger Ignace, fondateur de la branche des seigneurs de Burght.
G. Claude Louis de Neuf, né le 12 janvier 1719.
H. Balthazar Jean, fondateur de la branche cadette.

IV. Simon Charles de Neuf, seigneur d'Hooghelande, de Terlinden, né le 24 novembre 1710, mort le 17 mars 1768, épousa à Anvers, le 18 septembre 1733, Marie Suzanne van Colen, née le 3 décembre 1711, morte le 14 octobre 1761, fille de Jean, seigneur de Burght, et d'Anne Marie de Heuvel, inhumée avec son mari aux Dominicains d'Anvers, dont un fils unique, Simon Joseph Charles, qui suit, V.

V. Simon Joseph Charles de Neuf, seigneur d'Hooghelande, né le 6 novembre 1734, épousa, le 6 février 1755, Philippine Joséphine du Bois, dame d'Aische, morte le 24 janvier 1762 et inhumée aux Dominicains, à Anvers, fille de Louis Joseph Jean, seigneur du même lieu, et de Barbe Anne Philippe Françoise van Halmale, dont trois enfants, savoir :

A. Anne Henriette, née le 27 mai 1757, morte à Anvers, le 19 mars 1830, et inhumée dans la sépulture de la famille d'Oultremont, épousa : 1° à Anvers, le 13 août 1776, Théodore Joseph Laurent van de Werve, né le 10 août 1752, mort le 25 août 1780, fils de Charles Philippe Henri Jean Baptiste, comte van de Werve, seigneur de Vorsselaer, et de Marie Anne de Pret, et 2° à Anvers, le 25 avril 1782, Charles Jacques Pierre

Ignace Gérard, comte d'Oultremont, seigneur de Wégimont, né a Liége, le 11 juillet 1753, fils aîné de Jean Baptiste Georges, comte d'Oultremont, et de Marie Jacqueline Jeanne de Tiarck Walta.

B. Marie Charlotte, née en 1759, épousa à Anvers, le 18 février 1779, Charles Joseph Marie du Bois, seigneur de Vroylande, né le 1er août 1757, mort au château de Nevele, le 4 juin 1829, fils de Jean Antoine, seigneur de Vroylande, et de Dymphne Françoise Adrienne della Faille de Nevele, sa femme du second lit.

C. Alphonse Joseph DE NEUF, né le 7 mai 1761, mort en bas âge.

Seigneurs de Burght.

IV. ENGELBERT SIGER IGNACE DE NEUF, seigneur de Burght, né à Anvers, le 27 novembre 1717, mort le 18 juin 1769, épousa, le 12 janvier 1745, Hélène Thérèse Joséphine van Colen, née à Anvers, le 19 juillet 1724, morte le 9 août 1765, fille de Louis, seigneur de Broechem, et d'Hélène Claire Lunden, dont six enfants, savoir :

A. Marie Hélène Joséphine, née à Anvers, le 20 octobre 1745, morte à Anvers, le 28 avril 1816, épousa, le 21 avril 1767, Jean Baptiste Joseph Geelhand, né à Anvers, le 28 novembre 1739, mort le 25 février 1815, fils de Henri, seigneur de Mercxem, et d'Hélène Catherine de Claessens, sa femme du second lit.

B. Louis Joseph Engelbert DE NEUF DE BURGHT, né le 10 juillet 1747, mort le 21 août 1747.

C. Thérèse Joséphine, née le 8 novembre 1749, morte le 15 juin 1798.

D. Hélène Françoise Josèphe, née en septembre 1750, morte sans alliance, en mai 1814.

E. Suzanne Cornélie Joséphine, née le 27 août 1754, morte le 21 décembre 1821.

F. Charles Pierre Joseph, qui suit, V.

V. CHARES PIERRE JOSEPH DE NEUF DE BURGHT, né à Anvers, le 10 janvier 1757, mort à Anvers, le 25 mai 1833,

épousa à Anvers, le 28 avril 1800, Isabelle Joséphine Marie Martini, née le 7 octobre 1762, morte le 16 septembre 1837, fille de Joseph Nicolas et d'Isabelle Marie Jacqueline Meyers, dont deux enfants, savoir :

A. Caroline Marie Joséphine Hyacinthe, née le 13 janvier 1801, morte sans alliance, à Anvers, le 14 janvier 1836.

B. Simon Charles Joseph Hyacinthe DE NEUF DE BURGHT, né à Anvers, le 17 avril 1802, mort à Anvers, le 31 mai 1858, bourgmestre de la commune de Contich, conseiller provincial d'Anvers.

Branche cadette.

IV. BALTHAZAR JEAN DE NEUF, né le 13 mars 1720, mort le 26 décembre 1780, épousa à Anvers, le 16 mars 1747, Hélène Marie Françoise van der Cruyce, née le 13 juillet 1722, morte le 19 novembre 1789, fille de Paschase Jean Auguste, seigneur d'Aertselaer, et de Marie Mechtilde de Coninck, dont neuf enfants, savoir :

A. Balthazar Simon Joseph DE NEUF, né le 6 avril 1748, mort le 17 septembre 1791.

B. Marie Josèphe, née le 11 juillet 1749, épousa à Anvers, le 27 décembre 1777, Jean Baptiste van Delft, né le 7 septembre 1745, mort le 4 décembre 1782, fils de Jean Baptiste Joseph et de Jeanne Marie de Coninck.

C. Hélène Françoise Josèphe, née le 16 septembre 1750, morte le 15 mai 1814.

D. Jacques Joseph DE NEUF, né le 2 février 1753, mort à Lierre, le 4 juillet 1824, chanoine à Lierre.

E. Jean Albert Joseph DE NEUF, né le 2 février 1753.

F. Joseph Corneille DE NEUF, né le 8 juin 1754.

G. Egide Philippe Joseph DE NEUF, qui suit, V.

H. Anne Joseph DE NEUF, né le 12 octobre 1759.

I. Arnoud Jean Joseph DE NEUF, né le 7 août 1761, mort sans alliance, à Meerte, le 20 septembre 1811.

V. Egide Philippe Joseph de Neuf, né en mars 1756, mort le 8 août 1808, épousa à Anvers, le 16 novembre 1790, Marie Caroline Bertina, née le 25 octobre 1765, morte le 27 décembre 1844, fille de Pierre François et de Jeanne Catherine Heesmans, dont huit enfants, savoir :

A. Marie Josèphe, née le 19 mars 1793.

B. Jacques Marie Antoine, qui suit, VI.

C. Augustin Marie Balthazar de Neuf, né le 5 septembre 1791. mort sans alliance, le 7 avril 1824.

D. Joseph François de Neuf, né le 25 mars 1797, épousa à Malines, le 24 mai 1826, Reine Jeanne Françoise Marie van den Branden, née à Malines, le 20 juillet 1801, fille de Jean Henri Pierre, seigneur de Reeth, et de Marie Josèphe de Veyder Malberg.

E. Charles Jean Baptiste de Neuf, né le 4 novembre 1799, mort le 3 octobre 1823.

F. Isabelle Caroline, née le 3 juin 1801.

G. Florent Charles François de Neuf, né le 30 mai 1803, mort le 9 août 1822.

H. Jean Baptiste Joseph de Neuf, né le 28 novembre 1805.

VI. Jacques Marie Antoine de Neuf, né le 17 janvier 1795, épousa, le 21 août 1821, Marie Angéline Heesmans, née le 1er juillet 1803, fille de Louis François Joseph et de Jeanne Philippe de Rydt, dont une fille, savoir :

Josèphe Marie Hubertine, née le 7 mars 1832.

NEUNHEUSER.

D'AZUR, à deux chardons en fleurs au naturel, passés en sautoir. CIMIER : un chardon de l'écu. SUPPORTS : deux lévriers d'argent colletés d'un collier de gueules bordé et bouclé d'or.

Cette famille, dite aussi de Neunhäuser ou de Neuenhäuser, originaire de Nittel, prévôté de Grevenmacher, fut anoblie abusivement par lettres patentes de Sa Majesté l'Impératrice Marie Thérèse, en date du 2 avril 1774, Mathieu, Haus, Paul, Pierre et André de Neunhäuser ou Neuenhäuser étant mentionnés déjà dans un diplôme d'anoblissement de l'empereur Maximilien Ier, du 24 décembre 1506.

I. JEAN DE NEUNHEUSER, mort vers l'an 1600, prévôt d'Arlon en 1566, eut deux fils, savoir :

A. Jean, qui suit, II.

B. Jean Guillaume, fondateur de la seconde branche.

II. JEAN DE NEUNHEUSER, capitaine au service impérial, épousa Suzanne de Reallo, dont deux enfants, savoir :

A. Henri François DE NEUNHEUSER, né le 27 avril 1651, lieutenant prévôt, receveur général des États de Luxembourg, épousa Hélène de Puts, dont plusieurs enfants, entre autres trois qui suivent :

a. Élisabeth Claire, née le 13 septembre 1682.

b. Anne Catherine, épousa Edmond, comte de Butler, capitaine de grenadiers de la garde de l'électeur Maximilien Emmanuel de Bavière.

c. Guillaume DE NEUNHEUSER, né en 1716, capitaine au régiment de Bylandt.

B. Théodore, qui suit, III.

III. Théodore de Neunheuser, né le 3 janvier 1654, receveur général des aides et contributions du duché de Luxembourg, dont les armoiries, enregistrées en 1797, au greffe du conseil de Luxembourg, sont décrites dans l'*Armorial général de France* de M. d'Hozier, généalogiste du roi, épousa Élisabeth Claire Marchant de la Traperie, dont trois enfants, savoir :

A. Théodore François de Neunheuser, né le 21 mars 1683, tué à la bataille de Hochstaedt en 1705, officier au service impérial.

B. Servais François de Neunheuser, né le 19 octobre 1685.

C. Christophe Ernest, qui suit, IV.

IV. Christophe Ernest de Neunheuser, né en 1716, receveur général des contributions du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, épousa N. de Herny, dame de Schonfeltz ou Belleroche sur la Mamer, paroisse de Mersch, dont deux filles, entre autres :

N..., épousa Pierre François de Galliot de Genouillac, capitaine au régiment de Ligne infanterie, receveur général du duché de Luxembourg, après la mort de son beau père.

Seconde branche.

II. Jean Guillaume de Neunheuser épousa Marie Élisabeth de Nolhumb, dame de Vawer sur Semois et de Lischer, dont trois enfants, savoir :

A. Jean François de Neunheuser, prévôt et receveur du grand chapitre de Strasbourg, épousa Philippine Françoise de Beissel de Gymnich.

B. Jacques de Neunheuser, chanoine du chapitre de Strasbourg.

C. Thomas, qui suit, III.

III. Thomas de Neunheuser épousa Marguerite d'Attert, dont plusieurs enfants, entre autres deux fils, savoir :

A. N..., religieux à l'abbaye d'Echternach.
B. Jean Guillaume, qui suit, IV.

IV. Jean Guillaume de Neunheuser, né en 1674, mort le 29 mars 1758, épousa, en 1709, Marie de Niederkorn, morte le 4 mars 1748, dont sept enfants, entre autres deux qui suivent, savoir :

A. Jean François, qui suit, V.
B. Marie Catherine, épousa Philippe Charles de Pfortzeim, seigneur de Colpach, membre de l'état noble du duché de Luxembourg.

V. Jean François de Neunheuser, né le 1er novembre 1722, mort le 25 octobre 1780, membre et député des états de Luxembourg, receveur général du comté de Chiny, épousa, le 10 octobre 1745, Marie Élisabeth de Seyl, dont vingt deux enfants, entre autres quatre qui suivent, savoir :

A. Marie Claire, née le 30 novembre 1753, épousa Paul Joseph Charles de Nonancourt, seigneur de Mulhen, grand bailli de Sa Majesté au comté d'Agimont, mort le 20 décembre 1780.
B. Henri Dominique de Neunheuser, né le 11 janvier 1755, chef curé de la ville de Luxembourg, grand vicaire de la partie du Luxembourg soumise à l'autorité spirituelle de l'évêque de Metz.
C. François Laurent, qui suit, VI.
D. Guillaume Joseph, qui suit, VI, après son frère, François Laurent.

VI. François Laurent de Neunheuser, né le 6 septembre 1756, mort le 14 avril 1796, receveur général de Sa Majesté Impériale et Royale au comté de Chiny, épousa au château de Remchan, duché d'Ivoix Carignan, Élisabeth Louise de Lembin d'Anglemont de Tubion, morte le 20 avril 1817, dont quatre enfants, savoir :

A. Georges Félix Édouard de Neunheuser, né le 29 août 1790, lieutenant colonel d'infanterie.

B. Ange Willebrod François DE NEUNHEUSER, né le 29 décembre 1792.
C. Marie Claire Caroline, née le 28 novembre 1793.
D. Jeannette Philippine Joséphine, née en novembre 1795.

VI. GUILLAUME JOSEPH DE NEUNHEUSER, seigneur d'Aigremont, de Dampicourt et de Mathon, né le 21 août 1757, capitaine au régiment de Brechainville, au service d'Autriche, membre de l'ordre équestre du grand duché de Luxembourg, épousa, le 28 février 1791, Henriette de Mignon, fille de Dieudonné Ignace Antoine de Mignon, seigneur de Stradtbridinius, sur la rive gauche de la Moselle, et d'Adrienne de Thierry, dont sept enfants, savoir :

A. Elisabeth Louise Julie, née le 15 février 1793, épousa, le 14 juillet 1813, Adolphe de Martigny d'Aspelt.
B. François Henri Joseph DE NEUNHEUSER, né le 26 septembre 1794, officier dans l'armée des Pays Bas.
C. Marie Claire Désirée Hyacinthe, née le 16 septembre 1796, épousa, le 6 décembre 1813, Charles d'Olimart de Bettendorf sur la Sure.
D. Françoise Henriette, née le 22 juin 1798.
E. François Ernest Valère Joseph DE NEUNHEUSER, né le 13 décembre 1799.
F. Alexandre François DE NEUNHEUSER, né le 9 décembre 1801.
G. Ernest Jean Eugène DE NEUNHEUSER, né le 18 avril 1806.

NÈVE.

De GUEULES, à un poisson d'argent posé en bande. COURONNE : de baron, rehaussée de perles. HEAUME : d'argent, grillé, liséré, couronné d'or, accompagné de ses lambrequins d'argent et de gueules. CIMIER : un pélican avec sa piété, d'or. SUPPORTS : à dextre, un Indien de carnation, couronné et ceinté de plumes de diverses couleurs, les bras et les jambes ornés de même, tenant de la main droite un arc et de la gauche une bannière aux armes de l'écu, ayant sur le dos un carquois rempli de flèches; à sénestre, un Turc vêtu d'une tunique courte d'azur, bordée d'hermine, liée autour du corps d'une écharpe blanche, la tête couverte d'un turbon du même, tenant de la main droite une bannière aux armes de l'écu, et de la gauche, une épée nue, garnie d'or, la pointe en haut.

De Nève est une très ancienne famille des Flandres. Elle appartient à cette belle noblesse qui prit une si grande part à l'établissement et au maintien des franchises communales qui font la force et la gloire de la Belgique, et auxquelles elle doit cette autonomie que les siècles et les dominations étrangères n'ont jamais pu détruire ni même altérer. Fidèle à la cause du souverain légitime, profondément attachée à la foi de ses pères, intimement liée à la cause populaire qui choisissait parmi elles ses magistrats et ses mandataires, de Nève appartient à ces familles éminemment nationales et grandes, dont l'influence et la juste considération ont résisté à l'action du temps et des transformations politiques et sociales. Alliée aux plus beaux noms des Flandres, occupant des charges élevées dans les armées et dans la magistrature, depuis le XIVe siècle, cette famille établit sa généalogie sur preuves et sur titres, en ligne directe, légitime et masculine, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nous.

I. GUILLAUME DE NÈVE, mort en 1348, et inhumé avec sa femme à Daecknam, épousa Marguerite de Gand, dite van de Voorde, fille de Wauthier de Gand dit van de Voorde, et d'Aleyde, fille de Roger, seigneur de Voorhoute, dont un fils, Gilles, Ier du nom, qui suit, II.

II. GILLES Ier, ALIAS ADAM DE NÈVE, mort en 1386 et inhumé avec sa femme à Daecknam, épousa Catherine van de Walle, dont un fils, Gilles, IIe du nom, qui suit, III.

III. GILLES II, DE NÈVE, mort en 1406, épousa, en 1396, Catherine van Pottelsberghe, fille de Thierry, *aliàs* Théodore van Pottelsberghe et de Béatrix van Exaerde, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, Ier du nom, qui suit, IV.
B. Baudouin, Ier du nom, qui suit, IV, après son frère, Jean Ier.

IV. JEAN Ier DE NÈVE, mort en 1481, épousa, en 1424, Jeanne Nicaise, *aliàs* Catherine de Quiévraing, dite van Onderberghe, fille de Josse de Quiévraing, dit van Onderberghe, et de Marie de Vos dont une fille, savoir :

Catherine, morte le 8 janvier 1531, à l'âge de cent et un ans, épousa, en 1447, Jean de Steelandt, haut échevin du pays de Waes en 1477, mort le 7 mars 1487.

IV. BAUDOUIN Ier DE NÈVE, mort à Gand en 1488 et inhumé à l'église de Saint Jean à Gand, haut échevin du pays de Waes, par l'élection de l'année 1467, échevin des Parchons ou du premier banc du magistrat de la ville de Gand en 1468, épousa en 1440, Catherine van Elsbroeck, née à Malines, dont un fils, Jean, IIe du nom, qui suit, V.

V. JEAN II DE NÈVE, mort le 11 février 1508, greffier du pays de Waes en 1467, haut échevin du pays de Waes en

1492, épousa : 1° en 1469, Marguerite van Gyseghem, morte le 15 novembre 1496, fille de Daniel van Gyseghem et de Catherine Dullaert; 2° par contrat du 31 décembre 1497, Jacqueline Goossens, veuve d'Olivier van Royen, seigneur de Paddeschoot et de Gyseghem, morte le 15 décembre 1504, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit un fils, Baudouin, II° du nom, qui suit, VI.

VI. Baudouin II de Nève, seigneur van der Voorde, grand bailli du pays de Waes, par lettres patentes du 17 septembre 1500, mort le 8 février 1536, épousa, le 9 janvier 1499, Reine van den Heetvelde, dame van der Voorde, dont trois enfants, savoir :

A. Jean, III° du nom, qui suit, VII.

B. Ambroise, fondateur de la seconde branche éteinte, qui subsistait encore dans les environs de Namur en 1763.

C. Gilles III de Nève, sans alliance.

VII. Jean de Nève, seigneur van der Voorde, mort à Termonde le 30 décembre 1568, haut échevin du pays de Waes par élection de 1551, ensuite bourgmestre de la ville de Termonde, épousa : 1° le 10 juillet 1520, Marguerite van Laethem, morte le 16 janvier 1540, fille de Jean van Laethem, conseiller au conseil de Brabant, et de Marguerite Uuterswaene; et 2° par contrat du 19 février 1543, Catherine van der Zype, morte sans enfants, le 6 septembre 1544, fille de Guillaume, seigneur de Wazières, et d'Anne d'Hane.

Il eut du premier lit sept enfants, savoir :

A. Corneille de Nève, seigneur van der Voorde, mort sans enfants, le 12 février 1611, à l'âge de quatre vingt trois ans, haut échevin du pays de Waes en 1577, épousa : 1° Pauline Sanders, fille de Gaspard, haut échevin du pays de Waes, et d'Aldegonde de Wyse, et 2° en 1564, Marguerite Rauwels, fille de Thierry Rauwels et d'Anne van Varemberghe.

B. Josse, qui suit, VIII, après son frère cadet, Jean.

C. Érasme DE NÈVE, épousa : 1° François van Exaerde, mort le 11 mars 1580 et inhumé à Saint Nicolas, au pays de Waes; 2° Jean d'Hane, fils de Sébastien, secrétaire de la ville de Gand et inhumé à Notre Dame Saint Pierre lez Gand.

D. Anne, épousa, en 1554, Rodrigue de Lane ou Laene, sergent major du pays de Waes.

E. Catherine. épousa, en 1559, Adolphe de Lane ou Laene, frère de Rodrigue, ci-dessus, dont une fille :

Marguerite de Lane, épousa Just van der Sare, fils d'André et d'Anne van der Eede.

F. Marie, sans alliance.

G. Jean, IV° du nom, qui suit, VIII.

VIII. JEAN IV DE NÈVE, seigneur van der Voorde, bourgmestre du Franc de Bruges sous la domination des Provinces Unies, épousa en 1570 Florence van Overloope, inhumée à Sluys, auprès de son mari, fille de Sébastien van Overloope, bailli de Wynendael, et d'Isabeau van den Berghe, dont deux filles, savoir :

A. Isabelle DE NÈVE, dame van der Voorde, par relief de l'an 1618, morte le 5 août 1652, épousa : 1° N. des Prets; 2° Marc Ysebrant, mort le 6 mars 1590; et 3° Guisado Santos, capitaine et gouverneur de la Tête de Flandre, mort le 5 février 1626.

B. Marie, inhumée à Hulst, épousa Robert de Tuytere dit Halewyn, capitaine d'infanterie espagnole.

VIII. JOSSE DE NÈVE, mort le 18 septembre 1584, lieutenant grand bailli du pays de Waes, épousa en 1562 Marie Sanders, sœur de Pauline, ci dessus, première femme de son frère Corneille, dont sept enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, IX, après son frère Corneille.

B. Corneille, qui suit, IX.

C. Pauline, épousa : 1° Jean Bouttieu, capitaine au service de Sa

Majesté Catholique ; 2° N. Bordelero, capitaine italien, avec lequel elle se retira à Venise.

D. Catherine, épousa Corneille de Boschere.

E. Anne, religieuse au couvent de l'Hôpital à Anvers.

F. Jeanne, religieuse au couvent de l'Hôpital à Anvers.

G. Jean DE NÈVE, mort sans enfants, le 23 septembre 1638 et inhumé à Elversele, près de sa seconde femme, capitaine et lieutenant général des villes et châtellenies de Tournehem, d'Anderwyck et du pays de Bredenarde en 1630, haut échevin du pays de Waes, épousa : 1° en 1612 Charlotte de Cuinchy, morte en 1614, fille de Jacques et d'Anne de Trouille, et 2° Jeanne Sterck, dame de Vyvere et de Borms, morte le 7 décembre 1647 et inhumée près de son mari.

IX. CORNEILLE DE NÈVE, mort le 5 septembre 1608, et inhumé avec sa femme à Elversele, au pays de Waes, épousa Isabelle Sergeets, morte le 8 décembre 1659, dont quatre enfants, savoir :

A. Baudouin DE NÈVE, prêtre, mort le 13 octobre 1652 et inhumé à Elverseele.

B. Juste Antoine DE NÈVE, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, épousa Marie de la Garde, dont il n'eut pas d'enfants.

C. Anne, épousa Barthélemy de Lara.

D. Marie, épousa Guillaume van Royen.

IX. PIERRE DE NÈVE, mort le 29 mars 1620, lieutenant grand bailli du pays de Waes en 1605, épousa, le 22 avril 1597, Barbe de Stroopere, morte le 1er novembre 1630, veuve en premières noces de Jacques Lauryns, fille d'Olivier de Stroopere et de Jossine van Hecke, dont cinq enfants, savoir :

A. Corneille Justin, qui suit, X.

B. Anne Lucrèce, morte le 4.... 1647 et inhumée à Waesmunster, épousa, en 1638, Roque Negretto Léon, capitaine et gouverneur d'Avesnes et de Gravelines pour Sa Majesté Catholique, tué au siége de Gravelines, le 25 juillet 1643 et inhumé aux Récollets.

C. Marie, morte le 19 mars 1628 et inhumée avec son mari à Sainte

Anne, près de Waesmunster, épousa Philippe van der Haeghem, seigneur de Rode, mort le 14 octobre 1639, fils de François et de Barbe de la Fosse.

D. Jossine, béguine à Gand, morte à Gand, le 22 février 1667 et inhumée au Petit Béguinage.

E. Jeanne, béguine à Gand, morte le 18 mars 1627 et inhumée au Petit Béguinage.

X. Corneille Justin de Nève, mort le 17 mars 1658 et inhumé avec sa femme à Waesmunster, où, depuis plus de deux siècles, la famille de Nève a établi sa résidence et sa sépulture, capitaine d'infanterie au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, sergent major du pays de Waes, épousa en 1631 Catherine de Courten, morte le 31 mai 1663, fille de Nicolas, seigneur de Dullaert, Pepers-traete, etc., dont trois enfants, savoir :

A. Pierre Sixte, qui suit, XI, après son frère, Corneille François.

B. Anne Jacqueline, morte sans enfants, épousa N. le Comte.

C. Corneille François, qui suit, XI.

XI. Corneille François de Nève, échevin de la ville de Gand, épousa Barbe van Overwalle, fille de Gérard, premier secrétaire de la ville de Gand, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean de Nève, mort sans alliance en 1732.

B. Guillaume François Josse de Nève, mort sans alliance en 1721.

C. Marc Antoine de Nève, mort sans alliance le 13 novembre 1741, major d'infanterie au service de Sa Majesté Catholique.

D. Marie Anne, morte sans alliance en 1732.

E. Thérèse, morte sans alliance en 1713.

XI. Pierre Sixte de Nève, chevalier, par lettres patentes de Sa Majesté le roi d'Espagne, Philippe IV, en date de l'an 1661, seigneur de Roden, Dullaert, Bistelles, Pepers traete, etc., haut échevin du pays de Waes en 1675, mort le 18 mai 1687, épousa Agnès Marguerite d'Oosterlinck, fille

de Jean et de Marie Surmont, morte le 20 avril 1700, dont cinq enfants, savoir :

A. Chrétien Jean Philippe, qui suit, XII.

B. Barbe Rose, morte le 30 octobre 1728, épousa Jean Charles d'Oosterlinck, seigneur de Boesdael, mort le 14 octobre 1727

C. Marie, épousa Antoine Peels d'Avejan.

D. Charles Antoine Josse DE NÈVE, seigneur de Strickx, mort le 25 janvier 1716, échevin du pays de Waes, épousa Angeline de Rop, morte le 17 mars 1848.

E. Catherine, sans alliance:

XII. CHRÉTIEN JEAN PHILIPPE, BARON DE NÈVE, par lettres patentes du 3 octobre 1736, obtint en même temps de l'empereur Charles VI des supports avec bannières et une couronne rehaussée de perles, chevalier du Saint Empire, par diplôme du même empereur, en date du 1er octobre 1715, enregistré dans la matricule de l'empire. Il avait été aussi maintenu dans sa noblesse, anobli de nouveau si besoin était, créé chevalier du Saint Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à leurs armes une couronne d'or au lieu de bourrelet.

Seigneur de Roden, Dullaert, Bistelles et Peperstraete, mort le 7 juin 1743, il avait épousé, le 17 février 1703, Angeline Thérèse d'Hanins, fille de Philippe et d'Adrienne de Pickere, dont un fils, Jean François Philippe, qui suit, VII.

XIII. JEAN FRANÇOIS PHILIPPE, BARON DE NÈVE, chevalier, seigneur de Rode, etc., mort le 3 décembre 1773, épousa, le 22 septembre 1734, Marie Marguerite d'Oosterlinck, sa cousine germaine, morte à Waesmunster, le 17 avril 1775, fille de Jean Charles d'Oosterlinck, seigneur de Boesdael, et de Barbe Rose de Nève, dont cinq enfants, savoir :

A. Angélique Philippine, épousa : 1° le 10 juillet 1759, Charles Joseph Sersanders, marquis de Luna, veuf de Marie Bénédictine de Norman d'Oxelaere, né le 7 décembre 1717, mort sans postérité à Zèle, le 3 juin

1783, dernier de son nom, fils de Philippe Ftançois Sersanders, marquis de Luna, et de Marie Isabeau Sucx; 2° le 25 juin 1791, Joseph Antoine Louis van de Woestyne, seigneur d'Hansbeke, veuf de Jeanne Marie Françoise Schoorman, né le 7 juillet 1743, fils de Jean Baptiste van de Woestyne, chevalier, seigneur de Rooborst, et d'Anne Ildephonse Maelcamp.

B. Jean Charles Séba2tien, qui suit, XIV, après son frère Philippe François Chrétien.

C. Philippe François Chrétien, qui suit, XIV.

D. Caroline Louise Constance, morte à Malines, le 8 mai 1784, épousa : 1° au château de Waesmuster, le 23 septembre 1766, Philippe Jean Joseph Michel de Nève, seigneur de Windam, né à Saint Nicolas, au pays de Waes, le 8 mai 1742, mort le 13 avril 1775, fils unique de Jean Charles Emmanuel de Nève, seigneur de Windam, haut échevin du pays de Waes, et de Catherine Thérèse de Meulenaere, et 2° à Malines, le 3 février 1780, François Nicolas Lambert Maximilien de Villers, lieutenant aide major au régiment de Berlaymont, au service du prince évêque de Liége, mort le 24 juillet 1840, fils unique de Dieudonné Nicolas Claude Augustin de Villers, capitaine et aide major au même régiment, et d'Isabelle Eugénie d'Oche.

E. Marie Indola, épousa au château de Waesmunster, le 20 avril 1776, Augustin Hyacinthe Piers, seigneur de Raveschoot, né à Gand, le 22 novembre 1737, fils de Jean Charles Ignace Piers, seigneur de Welle, et et de Marie Théodore Trieste.

XIV. Philippe François Chrétien de Nève, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, né au château de Waesmunster, le 7 juillet 1740, mort à Hamme, le 28 mai 1821, épousa, le 18 avril 1780, Marie Colette Josèphe Emmanuelle Borluut, née le 18 décembre 1773, morte à Hamme, le 18 octobre 1816, fille d'Alphonse Louis Martin Borluut, seigneur d'Hoogstraeten, et de Marie Françoise Colette Josèphe van Pottelsterghe, dont neuf enfants, savoir :

A. Angélique Louise, née le 1er février 1781, épousa à Gand, le 17 mai 1811, Jean Charles Kervyn de Volkaersbeke, né à Gand, le 3 février 1784, fils de Charles Jacques, seigneur de Volkaersbeke, et de Marie Anne Caroline Odemaer.

B. Marie Emmanuelle, née en 1781, morte sans alliance à Gand, le 14 février 1864.

C. Gaspard DE NÈVE, mort sans alliance, le 5 août 1826.

D. Philippe DE NÈVE, officier des carabiniers sous l'Empire, mort sans alliance à Hamme, le 11 octobre 1831.

E Désirée Agathe, morte en 1847.

F. Marie Colette, née en 1792.

G. Thérèse Joséphine, née en 1793, épousa, en 1826, Jean Baptiste Groverman, président du conseil provincial de la Flandre Orientale, chevalier des ordres de Léopold et du Lion Néerlandais, né à Gand en novembre 1794, fils d'Alard Groverman et d'Isabelle Louise de Haveskercke.

H. Julie, née en 1759.

I. Charles DE NÈVE, né le 10 novembre 1789, lieutenant de cuirassiers sous le gouvernement hollandais, retiré du service en 1830, membre du conseil supérieur d'agriculture, chevalier de l'ordre de Léopold.

XIV. JEAN CHARLES SÉBASTIEN, BARON DE NÈVE, seigneur de Ten Rode, né au château de Waesmunster, le 19 janvier 1739, mort au château de Waesmunster, le 19 mai 1805, épousa à Malines, le 25 mai 1776, Jeanne Agathe Marie Coloma, née à Malines, le 17 mars 1750, morte à Waesmunster, le 29 mars 1816, fille de Pierre Alphonse Lievin, comte de Coloma, et d'Agathe van der Laen, dont quatre enfants, savoir :

A. Henri Philippe, qui suit, XV.

B. Louise Charlotte, née à Waesmunster, le 14 juin 1778.

C. Reine Justine, née à Malines, le 24 mars 1780, morte à Malines en septembre 1835.

D. Henriette Joséphine, née en 1790, épousa à Malines, le 14 février 1828, André Jean van Duerne de Damas, né à Bruges, le 29 mai 1789, fils de Charles Eugène van Duerne, seigneur de Damas, et de Justine Caroline van den Bogaerde.

XV. HENRI PHILIPPE, BARON DE NÈVE DE TEN RODE, né à Bruxelles, le 14 avril 1777, mort à son château de Waesmunster, le 21 décembre 1847, membre de l'ordre équestre

de la Flandre Orientale, membre suppléant du congrès national, épousa, le 26 prairial an XI, 16 juin 1803, Isabelle Louise Constance de Bueren, morte à Gand, le 28 novembre 1858, fille de Christophe Bernard, comte de Bueren, et d'Anne Françoise van de Woestyne de Pilckem, dont quatre enfants, savoir :

A. Victor Henri Philippe, qui suit, XVI.

B. Louise.

C. Adèle, née à Gand en 1809, épousa, le 22 septembre 1840, Gaspard de Wargny, fils de Victorin André Marie Joseph de Wargny, chevalier, et de Marie van den Branden de Reeth.

D. Édouard Charles, CHEVALIER DE NÈVE DE TEN RODE, né à Gand, le 17 novembre 1813, épousa à Gand, le 10 octobre 1859, Henriette Joséphine Verbeecken, né à Gand, le 29 mars 1829, fille de Jean Baptiste Verbeecken et de Sophie Caroline Cloeckaert.

XVI. VICTOR HENRI PHILIPPE, BARON DE NÈVE DE TEN RODE, né à Gand, le 24 mars 1810, épousa à Gand, le 5 octobre 1837, Euphrasie Marie Ghislaine van den Hecke, née à Gand, le 27 juin 1812, fille de Jacques Joseph Jean Louis van den Hecke de Lembeke et de Marie Rosalie Ghislaine, comtesse della Faille d'Assenede, dont quatre enfants, savoir :

A. Alfred Henri Marie Ghislain, BARON DE NÈVE DE TEN RODE, né le 26 juillet 1838, épousa à Mariakerke lez Gand, le 24 juin 1865, Léonie Marie Eugénie Kervyn d'Oudt Mooregem, née le 12 juillet 1842, fille de Valentin Louis Ghislain Kervyn d'Oudt Mooregem, et de Marie Julie Colette Ghislaine de Rockolfing de Nazareth.

B. Irma Marie Ghislaine, née le 14 septembre 1839, épousa : 1° le 24 avril 1862, Édonard Marie Ghislain, baron de Croeser de Berges, mort à Paris, le 11 juin 1862, fils de Charles, vicomte de Croeser de Berges, et d'Hélène van Hoobrouck, baronne de Mooreghem; 2° le 27 juin 1865, Paul Marie Ghislain van Caloen de Basseghem, fils d'Anselme van Caloen, baron de Basseghem, et de Marie de Croeser de Berges.

C. Émile Édouard Marie Ghislain, CHEVALIER DE NÈVE DE TEN RODE, né le 15 décembre 1840.

D. Marie Adèle Ghislaine, née le 24 avril 1847.

Seconde branche éteinte.

VII. AMBROISE DE NÈVE épousa à Herenthout Jeanne de Nève, fille de Jean, seigneur de Herenthout, et de Marie de Quatrebbe, dont un fils, Guillaume, qui suit, VIII.

VIII. GUILLAUME DE NÈVE épousa, en 1555, Catherine de Hauterive, dont quatre enfants, savoir :

A. Philippe DE NÈVE, épousa N. d'Ydersem, dont une fille :
N..., épousa à Liége, en 1610, N... Sauveur.
B. Gillaume DE NÈVE, sans alliance.
C. Pierre, qui suit, VIII.
D. Marguerite, épousa à Celles, près Namur, Philippe d'Orjo, dont elle n'eut pas d'enfants.

IX. PIERRE DE NÈVE, bailli de Rixensart et de Genival, épousa Jeanne de Néverlée, morte le 4 avril 1631, dont trois enfants, savoir :

A. Pierre Ernest DE NÈVE.
B. Théodore Guillaume DE NÈVE.
C. Charles Philippe DE NÈVE.

Cette branche subsistait encore dans les environs de Namur en 1763.

NIEULANT DE POTTELSBERGHE.

Armes : au casque de tournoi d'or, sans bourrelet, fourré de gueules, taré de trois quarts. Cimier : un buste de More tortillé d'argent. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, posés sur une terrasse de sinople.

Cette famille est originaire de Termonde. Sa généalogie est légalement établie depuis la seconde moitié du XVe siècle. Vers cette époque on cite encore :

1426, Gérard Nieulant et Jean Scoerveld, époux de sa sœur, Élisabeth Nieulant, vendirent au chapitre de Termonde une part dans la recette annuelle du ponton sur l'Escaut, entre Appels et Berlaere.

1469, Daniel Nieulant est qualifié bourgeois de Termonde.

1483, Laurent Nieulant, chapelain de l'église de Notre Dame de Termonde, faisait ses études en vertu du *Privilegium parisiense*.

1476 à 1497, Galout ou Claude Nieulant appartient à la corporation des tanneurs à Termonde.

1484, Jean Nieulant, notaire à Termonde, signe les actes du chapitre.

I. Daniel Nieulant, échevin de Termonde, épousa Marguerite van Damme, dont un fils, Josse, qui suit, II.

II. Josse Nieulant, seigneur de Gaverincxhove, né le 3 août 1465, mort le 12 mai 1504, échevin de Termonde, épousa,

le 15 juin 1492, Élisabeth van Ghyseghem, veuve de Guillaume de Boodt, fille de Godefroid, seigneur de Schellebelle, dont trois enfants, savoir :

A. Marguerite, née le 22 novembre 1494, morte le 29 septembre 1575, épousa : 1° le 5 juillet 1515, Guillaume de Boodt, mort le 30 janvier 1526, fille de Jean de Boot, bourgmestre de Bruges, et d'Isabeau d'Hont; 2° Martin Snouckaert, seigneur de Somerghem, secrétaire de Charles Quint.

B. Olivier, qui suit, III.

C. Guillaume Nieulant, né le 6 décembre 1499, mort le 28 juillet 1543, religieux à l'abbaye de Baudeloo, de l'ordre de Cîteaux à Gand.

III. Olivier Nieulant, seigneur de Gaverincxhove, né le 9 septembre 1496, mort à Termonde, le 10 juillet 1554, bourgmestre de Termonde de 1523 à 1551, épousa : 1° Catherine van Hecke; 2° Jossine van Eessene, dame de Ruddervoorde et de Goebroeck, morte sans enfants à Bruges; 3° le 12 octobre 1543, Aldegonde Maes, veuve de François van Logenhaghe, fille d'Arnoud Maes et de Claire van der Linden.

Il eut du premier lit deux filles, savoir :

A. Isabeau, épousa, le 19 mai 1543, Jacques van den Hende, pensionnaire de Delft.

B. Anne, épousa : 1° Francisco Serventi; 2° Léonard Broucx. Elle fonda quinze Saluts solennels, par année, dans l'église collégiale de Notre Dame, à Termonde.

Il eut du troisième lit sept enfants, savoir :

C. Olivier, qui suit, IV.

D. Philippe Nieulant, seigneur de Betoigne et de Barlincourt, avocat au conseil de Flandre.

E. Jean Nieulant, né en 1549, mort le 31 mai 1591, conseiller de Bruges, échevin, trésorier de Bruges, épousa, le 28 décembre 1579, Claudine Wyts, morte le 30 janvier 1609, fille de Philippe et d'Anne de Boodt, dont quatre enfants :

a. Jean NIEULANT, né en 1581¼ capitaine d'infanterie wallonne au service de Sa Majesté Catholique, épousa, à Bruxelles, Marie du Mont, demoiselle d'honneur de la princesse de Ligne.

b. Guillaume NIEULANT, mort sans alliance, épousa Anne Bouffaert.

c. Jacques NIEULANT, né à Bruges, le 2 août 1583, religieux à Saint Jean, à Furnes.

d. Isabeau, née à Bruges, le 5 juillet 1601.

F. Antoine NIEULANT, né le 14 mai 1551, épousa à Termonde, le 28 septembre 1587, Jacqueline Bauwens, dont postérité ci après.

G. Anselme NIEULANT, mort le 26 août 1602, pensionnaire de Bruges, conseiller et procureur général du conseil de Flandre, épousa : 1° Éléonore von den Heede, morte le 21 octobre 1582, fille de Georges, seigneur de la Bouderie; 2° le 8 mai 1583, Marie Wyts, fille de Jeanne et d'Anne Boodt, dont postérité.

H. Catherine, morte le 16 juin 1616, épousa, en 1571, Jacques Canin, avocat au conseil de Flandre, mort le 11 avril 1614 et inhumé avec sa femme à l'église de Saint Jacques à Gand.

I. Josse NIEULANT, mort en 1611, religieux à l'abbaye de Baudeloo.

IV. OLIVIER NIEULANT, né le 20 septembre 1546, échevin, conseiller de Bruges, pensionnaire et greffier de la Vierschare, conseiller pensionnaire et greffier du pays de Waes, épousa : 1° Adrienne Wyts, morte le 7 juin 1593, et inhumée à Saint Nicolas, au pays de Waes, fille de Jean et de Marie de Boodt; et 2° à Termonde, en 1594, Marie de Sorre, fille de Pierre et de Louise Zeghers.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Olivier, qui suit, V.

B. Frédéric NIEULANT, chevalier par création du 7 octobre 1647, seigneur de Walle, mort le 2 juin 1653, échevin de la Keure et des Parchons à Gand, trésorier, haut échevin du pays de Waes, épousa, en 1610, Marie Fernandez, morte le 12 décembre 1675, et inhumée aux Récollets, à Gand, auprès de son mari, fille d'Antoine Fernandez et de Barbe Poitiers, dont postérité, ci après.

V. OLIVIER DE NIEULANT, seigneur de Bruane, né le 28 janvier 1578, mort le 9 janvier 1659, pensionnaire du pays de Waes, conseiller au conseil de Flandre, épousa, le 7 août

1612, Isabelle van Logenhaghe, sa cousine germaine, morte le 20 avril 1664, et inhumée auprès de son mari, aux Carmes chaussés, à Gand, fille de François, seigneur d'Ingelant, et d'Antoinette du Rivage, dont six enfants, savoir :

A. Pierre DE NIEULANT, échevin et trésorier de Bruges, épousa Françoise Sproncholf, dont une fille :

Christine, épousa François Snouckaert, fils de Martin, chevalier, et de Marie Laensaeme.

B. François Olivier, qui suit, VI.

C. Michel DE NIEULANT, né le 19 octobre 1617, mort le 10 août 1646, jésuite.

D. Frédéric Ignace DE NIEULANT, né le 6 juillet 1623, mort à Gand, le 23 janvier 1668, épousa, le 25 avril 1656, Catherine de Coninck, fille de François et de Jossine Musaert, dont trois filles :

a. Marie Thérèse, née le 11 mai 1657, morte le 12 mars 1721, épousa Philippe François Xavier de la Woestyne, seigneur de la Potterie, fille de François, chevalier, seigneur de Becelaere, grand bailli de la ville et châtellenie d'Ypres, colonel d'un régiment d'infanterie, et de Marguerite de Thiennes, chanoinesse de Maubeuge, sa femme du second lit.

b. Marie Isabelle, née le 26 août 1659, épousa, en 1682, Philippe François Sersanders, marquis de Luna, seigneur de la Woestyne, de Cleenbrugghen, de Cauterleye, grand bailli de la ville et châtellenie de Gand, son cousin issu de germain, mort le 20 mars 1721, époux en secondes noces de Marie Isabelle Sucx, fils de Gilbert Hubert, et d'Isabeau de Nieulant.

c. Marguerite Françoise, née le 4 juin 1664, sans alliance.

E. Catherine, née le 1er octobre 1621, morte sans alliance, le 25 août 1644.

F. Marie Anne, née le 19 novembre 1625, morte le 26 janvier 1712, épousa à Gand, le 1er avril 1653, Jean Baptiste d'Hane, chevalier, seigneur de Paridaen, de Nieuwlandt, de Lusbeke, d'Eechove, etc., conseiller au conseil de Flandre, fils de Sébastien et d'Anne Marie Jacobs, veuf de Marie Thérèse de Jonghe, né à Gand, le 13 juillet 1624, mort le 2 janvier 1689.

VI. FRANÇOIS OLIVIER DE NIEULANT, chevalier, par lettres patentes du 2 mai 1662, seigneur de Bruane, né le 11 décembre 1613, mort le 13 mars 1675, conseiller pensionnaire

du pays de Waes, puis de la ville de Bruges, conseiller au conseil de Flandre, greffier de la Vierschaere de Bruges, etc., épousa, le 13 septembre 1639, Marie Anne Spronchолf, fille de Pierre et de Marie Winckelman, dont sept enfants, savoir :

A. François DE NIEULANT, né le 13 septembre 1642, mort en 1676, religieux dominicain à Bruges.

B. Pierre Marin DE NIEULANT, seigneur de Bruane, né à Bruges, le 10 janvier 1647, mort le 14 juin 1684, commis des impôts du Franc de Bruges, épousa, en 1671, Anne Marguerite Roelof, fille de Jean et de Marguerite Basson, dont une fille :

Anne Catherine, née en 1673.

C. Léopold Noël Olivier, qui suit, VII.

D. Frédéric Marius DE NIEULANT, né le 29 avril 1650, sans alliance.

E. Jean Baptiste DE NIEULANT, né le 1er juin 1651, sans alliance.

F. Marie Gabrielle, née le 10 février 1651, sans alliance.

G. Caroline, morte le 13 juin 1737, épousa, le 20 août 1678, Ferdinand de Tollenaere, seigneur de Gramez, fils de Mathieu et de Marguerite Crabbe.

VII. LÉOPOLD NOEL OLIVIER DE NIEULANT, seigneur de Voordenhove, né à Bruges, le 24 décembre 1648, mort le 23 décembre 1719, échevin du Franc de Bruges, conseiller et maître de la chambre des comptes à Bruxelles, épousa, le 26 novembre 1672, Jeanne Claire van Caloen, née le 4 février 1649, morte à Bruxelles, le 11 novembre 1712, fille de Chrétien, chevalier, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Jeanne Rommel, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre Jean, qui suit, VIII, après la descendance de son frère, François Léopold.

B. François Léopold, qui suit, VIII.

VIII. FRANÇOIS LÉOPOLD DE NIEULANT, seigneur de Bruane et de la vicomté de Furnes, acquise le 4 septembre 1715, né à Bruges, le 19 novembre 1673, mort le 16 décembre 1718, écoutête de Bruges, conseiller pensionnaire du Franc de

Bruges, épousa : 1° le 18 juin 1702, Isabelle Josèphe de Meulenaere, dame de Zedelghem, de Patstraete et de Croonvoorde, morte le 14 décembre 1707; et 2° le 17 février 1709, Marie Brigitte Anselmine Madoets, morte le 5 juillet 1735, fille unique de Jean Chrétien, seigneur de Bernonsart, gouverneur de Damme, et d'Éléonore Stappens, femme en secondes noces, le 28 mai 1722, de Charles, baron d'Uyvary.

Il eut du premier lit trois filles, savoir :

A. Marguerite Josèphe, dame de Zedelghem, née le 9 avril 1703, morte à Bruges, le 23 juin 1780, épousa, le 2 février 1723, Corneille Ghislain van Caloen, receveur général des droits de convoi, né à Bruges, le 24 décembre 1685, mort le 10 juillet 1757.

B. Jeanne Conrarde, dame de Croonvorde, née le 7 avril 1704, morte à Bruges, le 12 avril 1771, épousa, en 1725, Anselme Désiré Peellaert, chevalier, seigneur de Steenmaere et de Cleyhem, bourgmestre du Franc de Bruges, commis des nouvelles impositions du pays de Flandre au quartier du Franc, fils de Jean Charles Corneille Peellaert, chevalier du Saint Empire, et de Marie Jeanne d'Overloope.

C. Thérèse Pétronille Françoise, née le 26 mai 1706, morte le 1er avril 1754, épousa, le 12 août 1727, Adrien Xavier de Ghellinck, seigneur d'Elseghem, de Langherhage, de Halle, de Calmont, fils de Jean Baptiste et d'Isabelle Wallaert.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

D. Jeanne Brigitte, née le 4 janvier 1710, épousa, le 11 mars 1738, Valentin Stappens, seigneur de Harnes, bourgmestre du Franc de Bruges, écoutête de Bruges, fils de Jean François et d'Anne Rosalie Stouthals, époux en secondes noces de Marie Thérèse Damarin, dame de Merlebeke, de Lemberghe, de Ruddershove, veuve de Donat van den Bogaerde.

E. Henriette Léopoldine, née le 25 février 1711, épousa, le 27 octobre 1736, Jean del Campo, vicomte de la Camara, bourgmestre de Bruges, mort le 12 février 1769.

F. Brigitte Josèphe, née le 10 août 1713, épousa, le 18 mai 1759, Louis de Selliers, secrétaire à la junte du département des Invalides, mort le 4 août 1777, et inhumé à l'église du Sablon à Bruxelles.

G. Jacques François, qui suit, IX.

IX. Jacques François de Nieulant, seigneur de Bruane et de la vicomté de Furnes, né le 23 janvier 1716, page du duc de Lorraine, conseiller de Bruges, commis des fortifications de Bruges, épousa, à Bruxelles, Charlotte de Spada, dame d'honneur de la duchesse de Lorraine, fille de Silvestre, marquis de Spada, chevalier d'honneur de la duchesse de Lorraine, grand bailli de la Lorraine allemande, et de Gabrielle Claudine Marguerite de Saint Martin d'Agencourt, dont un fils unique, savoir :

Jacques de Nieulant, capitaine au service de l'impératrice reine en 1770.

VIII. Pierre Jean, vicomte de Nieulant, par lettres patentes du 6 août 1724, seigneur de Ruddervoorde, capitaine au régiment des gardes de l'Électeur de Bavière, au service d'Espagne, né à Bruges, le 3 octobre 1675, mort à Gand, le 1er janvier 1743, épousa : 1° le 25 février 1706, Catherine Françoise van Beughem, morte le 11 novembre 1718, fille de Mathieu, seigneur de Houthem, et de Constance Marie Rubens ; 2° le 11 septembre 1721, Françoise Pétronille, vicomtesse de Nieulant et de Pottelsberghe, dame de Ruddervoorde, sa cousine au quatrième degré, née le 20 mars 1694, morte le 31 août 1759, et inhumée aux Carmes chaussés, à Gand, fille de Hubert François, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, et de Marie Catherine Wouters de Vinderhoute.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Jeanne Josèphe, née le 13 décembre 1706, morte, sans alliance, le 17 juillet 1779, et inhumée aux Carmes chaussés, à Gand.

Il eut du second lit un fils, savoir :

B. Hubert François Pierre, qui suit, IX.

IX. HUBERT FRANÇOIS PIERRE, VICOMTE DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, seigneur de Ruddervoorde, de Goudekeuken, de Noortvelde, de Gaverelle, né à Gand, le 19 octobre 1722, mort à Bruxelles, le 14 avril 1767, et inhumé aux Carmes chaussés, à Gand, chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales et Royales Apostoliques, grand bailli de Gand, commissaire de Sa Majesté au renouvellement du magistrat à Gand, en 1756, 1759 et 1761, conseiller d'État, épousa, le 21 septembre 1747, Françoise Josèphe Alegambe, dame de la Croix étoilée, née le 30 janvier 1730, morte le 6 décembre 1778, fille de Charles Alegambe, baron d'Auweghem, et de Christine Ernestine Wauters, dame de Volckeghem, dont dix enfants, savoir :

A. Françoise Charlotte Colette Hubertine, née le 10 mai 1749, morte le 29 mars 1772, épousa à Gand, le 15 mai 1780, Charles Robert Jean, comte, puis marquis de Maelcamp, seigneur de Schoonberghe, de Raveschoot, d'Eenrode, né à Gand, le 3 janvier 1742, fils de Charles Philippe Antoine et d'Isabelle Françoise Wyckhuuse.

B. Jeanne Charlotte Josèphe Colette, née le 20 octobre 1751, morte à Gand en janvier 1837, épousa à Gand, le 15 mai 1780, Mathieu Jacques François Maelcamp, seigneur de Balsberghe, né à Gand, le 19 novembre 1724, mort le 29 avril 1793, fils de Jacques Fortuné et de Sabine Jeanne du Bois, sa femme du second lit.

C. Charles Désiré Aloïs Colette Ghislain, qui suit, X, après son frère Désiré Hubert Népomucène Colette Ghislain.

D. François Xavier Marie Ghislain Hubert DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, né le 14 avril 1757, page de l'impératrice Marie Thérèse en 1763.

E. Antoine Marie Colette Ghislain Hubert DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, né le 11 mars 1759, mort le 11 décembre 1765.

F. Maurice Jean Joseph Colette Hubert, VICOMTE DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, né le 11 mars 1760, épousa à Gand, le 10 juillet 1787, Marie Pharaïlde Françoise Odemaer, née le 15 mai 1759, fille de Charles André Emmanuel, seigneur de Stuyveghem, et de Marie Éléonore Walburge de Mahieu.

G. Désiré Hubert Népomucène Colette Ghislain, qui suit, X.

H. François Joseph Colette Ghislain DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, chanoine de Tournai et du chapitre de Saint Rombaut à Malines, né le 28 mars 1764, mort à Malines, le 26 août 1853.

I. Charlotte Josèphe Colette Hubertine Ghislaine, née le 19 avril 1765, morte en 1816, chanoinesse du chapitre d'Andenne, par réception du 10 avril 1785, épousa, le 10 juillet 1791, Antoine Joseph Adrien van der Straten, seigneur de Wallay et de Reppe, membre de l'état noble de Namur, né le 13 juin 1742, fils de Charles Fortuné Henri et de Marie Josèphe de Brialmont.

J. Charles Alexandre Fortuné Marie Hubert Ghislain DE NIEULANT DE POTTELSBERGHE, chevalier de Malte, né le 31 août 1766.

X. DÉSIRÉ HUBERT JEAN NÉPOMUCÈNE COLETTE GHISLAIN, VICOMTE DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Bays Bas, né le 27 février 1763, mort à Gand, le 31 avril 1835, chevalier de Malte, par admission dans la langue de France le 22 novembre 1784, capitaine aux gardes wallonnes au service de Sa Majesté Catholique, chambellan du roi Guillaume Ier des Pays Bas, épousa, en 1805, Marie Henriette Josèphe Balduine de Kerchove, née à Gand, le 17 mars 1776, morte le 16 décembre 1844, fille d'Albert Désiré Xavier de Kerchove, baron d'Exaerde, et de Camille Josèphe Ghislaine de Lens, dont deux enfants, savoir :

A. Désiré Jean Constant, qui suit, XI.

B. Adelaïde Marie, née le 16 décembre 1805, morte à Gand, le 16 février 1856, épousa à Gand, le 3 mai 1828, Emmanuel Frédéric de Pottelsberghe de la Potterie, né à Gand, le 26 juillet 1799, fils de Marie Frédéric Joseph et de Thérèse Pélagie de Lichtervelde.

XI. DÉSIRÉ JEAN CONSTANT, VICOMTE DE NIEULANT DE POTTELSBERGHE, épousa en 1833, Herminie Mathilde van der Straten Wallay, sa cousine germaine, née le 4 janvier 1801, fille d'Antoine Joseph Adrien et de Charlotte Hubertine Colette Ghislaine de Nieulant, dont un fils, savoir :

François de Nieulane et de Pottelsberghe, né en 1840, épousa à Gand, le 8 août 1863, Herminie Marie Henriette Colette Ghislaine de Clerque de Wissoq de Sousberghe, née à Gand, le 1er avril 1843, fille de Charles Auguste Ghislain et de Céline Marie Joséphine Ghislaine, baronne de Loen d'Enschede.

X. Charles Désiré Alois Colette Ghislain, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, né le 21 juillet 1755, mort le 25 janvier 1822, épousa à Gand, le 26 juillet 1785, Marie Charlotte Alexandrine Josèphe de Lichtervelde, dame de la Croix étoilée, née à Gand, le 17 mars 1767, morte à Gand, le 7 février 1853, fille de Charles Joseph François Xavier Hyacinthe, comte de Lichtervelde, et de Marie Josèphine de Lens.

Il obtint de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des lettres patentes de reconnaissance de noblesse et du titre de vicomte, transmissible à toute sa descendance.

Il eut neuf enfants, savoir :

A. Charles Hubert Colette Ghislain, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, né à Gand, le 19 juin 1786.

B. Albertine Eléonore Parfaite Valentine Ghislaine, née le 29 mars 1788, morte en bas âge.

C. Régine Ernestine Hubertine Ghislaine, née à Gand en 1790, morte à la Haye, le 3 mars 1861, épousa Jacques Nicolas Everts, général au service des Pays Bas, aide de camp du roi Guillaume Ier, mort en octobre 1846.

D. Édouard Prosper Emmanuel Ghislain, qui suit, XI.

E. Maurice Henri Ghislain, qui suit, XI, après son frère Édouard Prosper Emmanuel Ghislain.

F. Sophie, sans alliance.

G. Adélaïde, sans alliance.

H. Théodore Édouard, qui suit, XI, après ses frères Édouard Prosper Emmanuel Ghislain et Maurice Henri Ghislain.

XI. Édouard Prosper Emmanuel Ghislain, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, né à Gand, le 5 décembre

1792, chevalier de l'ordre de Guillaume, bourgmestre de Saint André lez Bruges, épousa à Bruges, le 11 août 1818, Sophie Marie Thérèse Louise van Outryve d'Ydewalle, née à Bruges, le 8 septembre 1789, fille d'Emmanuel Louis Joseph van Outryve, seigneur d'Ydewalle, et d'Anne Jacqueline Pétronille de l'Épée, dont trois enfants, savoir :

A. Mathilde Gabrielle Caroline Ghislaine, née à Bruges, le 15 avril 1820, morte à Oostcamp, le 8 juin 1846, épousa, par contrat du 5 mai 1840, Irénée Charles Maurice Peers, né le 6 mai 1818, fils de Charles Jean et d'Isabelle Thérèse d'Hont.

B. Élise Charlotte Louise Ghislaine, épousa, par contrat du 28 avril 1849, Irénée Charles Maurice Peers, son beau frère, ci dessus.

C. Valérie, épousa Adolphe Aloïs Otto de Mentock.

XI. Maurice Henri Ghislain, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, né le 29 octobre 1798, général major, officier de l'ordre de Léopold, épousa à Anvers, le 11 juillet 1844, Mathilde Louise Marie van den Berghe, née à Eeckeren, le 26 juillet 1819, fille de Charles Jean Joseph et de Henriette Marie Isabelle Moretus, dont six enfants, savoir :

A. Oscar Marie Joseph Ghislain de Nieulant de Pottelsberghe, né le 18 juillet 1845.

B. Georges Marie Henri Ghislain de Nieulant de Pottelsberghe, né le 15 juillet 1846, mort le 6 mai 1847.

C. Georges Maurice Marie Ghislain de Nieulant de Pottelsberghe, né le 11 août 1848.

D. Valentine Marie Joséphine Ghislaine, née le 28 novembre 1849.

E. Armand Marie Joseph Ghislain de Nieulant de Pottelsberghe, né le 28 mai 1851.

F. Clotilde, née en 1855.

XI. Théodore Édouard, vicomte de Nieulant et de Pottelsberghe, né à Moerzeke, le 16 octobre 1806, ancien officier

au service des Pays Bas, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, épousa à Bruxelles, le 21 mai 1832, Éléonore Louise Ghislaine Huysman d'Honssem, née à Bruxelles, le 10 mai 1805, fille de Sébastien Charles Hyacinthe Ghislain et de Barbe Josèphe Ghislaine van Male, dont trois filles, savoir :

A. Marie Charlotte Éléonore Josèphe Ghislaine, née à Bruxelles, le 23 août 1833.

B. Léonie Marie Barbe Charlotte Josèphe Ghislaine, née à Bruxelles, le 16 février 1835, épousa à Bruxelles, le 2 mai 1861, Marie Auguste Sébastien Alexandre Hilarion Henri de Cesve, né à Givet, le 4 octobre 1831, fils d'Eugène Alexandre André Théophile de Cesve et de Marie Joséphine Jeanne de Jacquier de Rosée.

C. Louise Marie Georgine Sophie Josèphe Philomène Ghislaine, née à Bruxelles, le 28 février 1837, épousa à Bruxelles, le 14 juin 1855, Augustin Charles Nicolas, baron de T'Serclaes de Norderwyck, veuf de Sophie Josèphe Françoise van de Werve de Vorsselaer, fils de Victorin Ghislain Nicolas et de Thérèse Agathe Gabrielle Godfriaux de Gosson-court.

Deuxième branche.

V. ANTOINE NIEULANT, né le 17 mai 1550, épousa, le 28 octobre 1587, Jacqueline Beuwens, dont six enfants, savoir :

A. Antoine, qui suit, VI.
B. Adrienne, épousa Jean de Clerck, dont elle n'eut pas d'enfants.
C. Alexandre NIEULANT, sans alliance.
D. Jeanne, épousa Gaspard Taets.
E. Paul NIEULANT, mort en bas âge.
F. François, qui suit, VI, après son frère Antoine.

VI. ANTOINE NIEULANT, seigneur de Rattelaere, épousa Marie Françoise van der Foreeste, fille de Lievin et de Barbe Stalins, dont deux enfants, savoir :

A. Ferdinand NIEULANT, seigneur de Rattelaere, échevin de Gand en 1681 et 1683.

B. Marie Catherine, épousa : 1° Roland van der Zypen, fils de Jacques et d'Isabelle de Hembise; et 2° en février 1664, Jean Borluut, seigneur d'Aschenburg, mort en 1683.

VI. François Nieulant, mort le 8 avril 1663 et inhumé à Lebbeke, pays de Termonde, épousa Martine van Hove, morte le 29 octobre 1651, fille de François, dont quatre enfants : savoir :

A. François Nieulant, sans alliance.
B. Pierre, qui suit, VII.
C. Adrienne, épousa Adrien Ryngout.
D. Marie, épousa Jean van Damme.

VII. Pierre Nieulant, né à Lebbeke, le 25 septembre 1641, épousa Amelberghe de Jonghe, dont un fils, Jean, qui suit, VIII.

VIII. Jean Nieulant, né à Saint Amand, pays de Termonde, le 30 janvier 1668, mort en 1721, épousa Jeanne de Boeck, dont nombreuse postérité.

Troisième branche.

VI. Frédéric Nieulant, chevalier, par lettres patentes du 7 octobre 1647, seigneur de Walle, de Venacker, né le 4 décembre 1581, mort à Gand, le 2 juin 1653, et inhumé à l'église des Récollets, où l'on voyait autrefois son cabinet d'armes, épousa, en juin 1610, Marie Fernandez Castillo, morte le 12 décembre 1673, et inhumée aux Récollets de Saint Nicolas, fille d'Antoine, conseiller et contrôleur général des fortifications et commissaire des montres aux Pays Bas, et de Barbe Pottiers, dont neuf enfants, savoir :

A. François, qui suit, VII.

B. Frédéric DE NIEULANT, seigneur de Hoogercamere, haut échevin du pays de Waes en 1672, épousa : 1° Catherine Sproncholf, fille de Pierre et de Marie Wynckelman, morte sans enfants en janvier 1674; 2° Marie Anne de Crane, fille de Jean et d'Anne de Lis, femme en secondes noces de Georges Adolphe Landman, seigneur de Notax.

Il eut du second lit une fille :

Marie Anne, dame de Hoogercamere et de Ten Doorent, épousa, en mars 1694, Pierre Antoine du Bois, dit van den Rossche, admis au lignage de Roodenbeke, à Bruxelles, le 3 juin 1696, mort en 1721, fils d'Antoine et de Marie Steenmaere, époux en secondes noces d'Anne Philippine de Dongelberghe, veuve de François Engelbert de Steelant.

C. Catherine, morte le 8 décembre 1691, à l'âge de quatre vingts ans, épousa, le 20 juillet 1633, Philippe Volckaert, chevalier par lettres patentes du 16 février 1662, seigneur de Wildene, mort le 13 octobre 1668, trésorier de la ville de Gand, fils de Laurent et de Barbe de Groote.

D. Barbe, épousa Guillaume François Tayaert, seigneur de van der Elst et de Walle, fils de Bauduin et d'Anne van Ryckegem.

E. Marie, religieuse aux Pénitentes à Gand.

F. Jeanne, religieuse aux Pénitentes à Gand.

G. Louise Thérèse, morte le 12 novembre 1676, épousa, le 1er mars 1671, Philippe François Xavier de la Woestyne, seigneur de la Potterie, fils de François, seigneur de Becelaere, de la Potterie, de Caridon, et de Marie de Thiennes, sa femme du second lit, époux en secondes noces de Marie Thérèse Nieulant, fille de Frédéric Ignace et de Catherine de Coninck.

H. Philippine, religieuse à l'abbaye de Nieuwenbosch à Gand.

I. Isabelle Willelmine, épousa, le 2 février 1654, Gisbert Hubert Sersanders, seigneur de la Woestyne et de la Gruute de Gand, commis des impôts du Vieux Bourg de Gand, mort le 19 septembre 1601, fils de Charles et de Gertrude Viron.

VII. FRANÇOIS DE NIEULANT, seigneur de Walle, de Venacker et de Pottelsberghe, échevin de Gand en 1683 et 1686, épousa, le 1er mars 1652, Marie Éléonore Wouters, morte en 1667, fille de Charles, seigneur de Ruddervoorde et de Gaverelles, et d'Éléonore de la Coste, dont six enfants, savoir :

A. Éléonore Françoise, dame de Walle et de Venacker, après son frère, née le 2 juin 1653, morte le 28 février 1742, épousa, le 2 juin 1683, Corneille Arnould Sandelyn, seigneur de Ten Heule, mort le 5 octobre 1720, commis et receveur du moulage au quartier de Gand, échevin des Parchons en 1672, de la Keure en 1678, fils de Corneille et de Marie Françoise van Schyngen.

B. Jean François DE NIEULANT, né le 24 mai 1655, mort sans alliance, le 31 mars 1682.

C. Catherine Jeanne, née le 20 juillet 1657, morte en mars 1738, épousa, le 28 janvier 1690, Alphonse Ferdinand de Facuwez, sergent major au service de Sa Majesté Catholique.

D. Thérèse Françoise, née le 31 décembre 1660, morte en 1747, épousa, le 31 octobre 1693, Charles van der Camere, seigneur du Sart, de Mullem et de Theenwalle, mort en 1736, fils de Paul et de Marie Catherine Canin.

E. Frédéric Philippe DE NIEULANT, seigneur de Ruddervoorde, de Walle et de Venacker, né le 26 février 1663, sans alliance.

G. Hubert François, qui suit, VIII.

VIII. HUBERT FRANÇOIS DE NIEULANT, vicomte de Pottelsberghe, par lettres patentes du 27 mai 1718, seigneur de Pottelsberge, de Termeeschen, de Bassevelde, capitaine de dragons en 1693, échevin de la Keure de Gand en 1709, premier échevin de 1717 à 1720, mort à Gand, le 27 avril 1724, et inhumé aux Augustins, épousa, le 27 juin 1693, Marie Catherine Wouters, morte en février 1722, veuve de François de Seclyn, fille de Philippe, seigneur de Vinderhoute, de Merendrée et de Belseele, et d'Ernestine de Herissem, dame de Volckeghem, dont une fille unique, savoir :

Françoise Pétronille, VICOMTESSE DE NIEULANT ET DE POTTELSBERGHE, dame de Ruddervoorde, née le 20 mars 1694, épousa, le 11 septembre 1721, Pierre Jean de Nieulant, son cousin germain, ci dessus

NOIDANS CALF.

D'ARGENT à deux palmes adossées de sinople, liées d'argent. COURONNE : de comte. SUPPORTS : à dextre, une panthère contournée au naturel ; à sénestre, un homme d'armes tenant une lance garnie d'une banderolle d'argent qui porte l'inscription : VIRTUS ET AVIS.

DEVISE : **Valeur et droiture.**

Cette famille, originaire de Bourgogne, qui s'est transportée dans le pays de Liége à la fin du XVIIIe siècle, compte parmi ses ancêtres Pierre Calf et Jean Antoine Calf, petit fils de Piérre, qui se distingua, en 1593, au siége de Gertruydenberg.

I. CHARLES CALF, seigneur de Noroy, Calmoutier, etc., habitant Besançon, eut un fils, Jean, qui suit :

II. JEAN CALF, seigneur de Noroy, capitaine d'une compagnie bourguignonne attachée au régiment de Watteville, au service de Sa Majesté Catholique, par lettres patentes du 23 mars 1646, tué pendant la campagne du Milanais, épousa Augustine de Olmedo, morte en 1666, dont plusieurs enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Joseph CALF, né le 1er novembre 1645, carme chaussé, à Milan, mort en 1717.

B. Charles, qui suit, III.

III. CHARLES CALF, épousa, par contrat du 1er avril 1655, Anne Saulterey, dont un fils, Claude Étienne, qui suit, IV.

IV. Claude Étienne Calf, né le 15 août 1665, épousa N. Reverchon de Saint Claude, dont un fils, Charles Joseph, qui suit, V.

V. Charles Joseph Calf, seigneur de Noidans, professeur de droit à l'Université de Besançon, épousa, par contrat du 30 avril 1749, N. Caseau, fille de Claude Caseau, lieutenant général de la police de la ville de Besançon, dont plusieurs enfants, entre autres deux, qui suivent, savoir :

A. Claude Bernard Calf, chanoine du très illustre chapitre de Saint Jean, conseiller au parlement de la Franche Comté, reçut le 31 août 1769, une attestation de noblesse en forme du marquis de Grammont, du comte de Grammont, du marquis de Franchet de Ran et de M. Jouffroy Duzelle.

B. Joseph Renaud Marie, qui suit, VI.

VI. Joseph Renaud Marie, comte de Calf de Noidans, à titre personnel, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 13 février 1815, né à Besançon le 28 août 1757, mort le 24 juillet 1823, présenté à la cour de France en 1788, sous le titre de comte de Noidans, conseiller au parlement de la Franche Comté à l'âge de dix-neuf ans, émigré en 1792 et entré dans l'armée rassemblée à Liége sous le commandement du duc de Bourbon, aide de camp du comte Menou, commandant l'infanterie du corps d'armée, chevalier de Saint Louis, naturalisé dans le royaume des Pays Bas, par acte du 4 mai 1816, épousa, à Liége, le 30 mai 1794, Marie Hélène de Grady de Neuville, dont deux enfants, savoir :

A. Albert, qui suit, VII.

B. Joseph Auguste, qui suit, VII, après son frère Albert.

VII. Albert, comte de Noidans Calf, titre transmissible dans sa race par ordre de primogéniture, par diplôme de Sa

Majesté le roi des Belges Léopold Ier, en date du 15 octobre 1815, né le 3 juillet 1806, mort à Liège, le 11 février 1857, ancien officier de cavalerie, épousa, le 4 février 1834, Marie Jeanne Joséphine Mélanie Dubois, née le 7 mai 1813, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Marie Hector, qui suit, VIII.

B. Augustine Jeanne Maria, née le 16 octobre 1836, épousa, à Liége, le 16 juin 1859, Auguste Melotte, fils de Henri Lambert et d'Adélaïde de Thier, femme en secondes noces d'Édouard de Fabribeckers.

C. Antonie Charlotte Elise, née le 6 juillet 1838, épousa, à Liége, le 16 juin 1857, Edmond de Fabribeckers.

D. Charles Jules Paul DE NOIDANS CALF, né le 12 juillet 1839, épousa, au château de Strée, Liége, le 8 mai 1860, Maria Hyacinthe de Moffarts, née le 7 avril 1838, fille de Georges Ferdinand, baron de Moffarts, et de Marie Charlotte Désirée, baronne de Rosen.

VIII. CHARLES MARIE HECTOR, COMTE DE NOIDANS CALF, né le 19 février 1855, secrétaire de légation de deuxième classe en Russie et en Grèce.

VI. JOSEPH AUGUSTE DE NOIDANS CALF, né le 5 mai 1801, mort au château des Granges (Liége), le 4 septembre 1862, ancien officier de cavalerie, épousa, Marie Jeanne Bounam de Ryckolt, veuve de N. Gillissen, dont trois enfants, savoir:

A. Léona.

B Lucien DE NOIDANS CALF.

C. Adeline Louise Hippolyte, née à Harjimont (Luxembourg), le 16 juillet 1842, épousa, à Liége, le 12 avril 1864, Léopold Isidore, comte de Looz Corswarem de Merdorp, né a Velm (Limbourg), le 8 novembre 1827, fils d'Isidore Clément Joseph, comte de Looz Corswarem, et de Marie Dorothée Louise de Favereau.

NOOT.

D'or à cinq coquilles de sable posées en croix. Couronne : à cinq fleurons pour la branche des marquis d'Assche ; à sept perles pour les barons van der Noot. Supports : deux lions d'or.

Cette ancienne famille, qui se divise en plusieurs branches, descend d'Utensteenweghe, l'une des sept maisons patriciennes de Bruxelles. Elle a pour chef Guillaume Utensteenweghe dit van der Noot, mort avant 1296, et se divise en trois branches aujourd'hui : Duras, Assche et Moorsel.

C'est de la partie moderne de chacune de ces branches que nous allons exclusivement nous occuper.

Van der Noot de Duras.

XV. Jean Joseph Philippe, comte van der Noot et de Duras, par lettres patentes du 22 février 1769, avec autorisation de sommer l'écu de ses armes de la couronne à cinq fleurons, baron de Carloo, de Meldert, de Thyne, seigneur de Graesen, de Wilre, de Gorssem, de Runckel, de Schelfheide, de Duyst, haut voué de Conneu, maréchal héréditaire du pays de Liége et comté de Looz, membre de l'état noble de Brabant, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, autorisé, par lettres patentes du 11 juillet 1783, d'entourer ses armoiries d'un manteau de gueules, fourré d'hermine et à les sommer de la couronne ducale, né le 17 jan-

vier 1746, mort le 29 décembre 1802, épousa, à Bruxelles, le 14 septembre 1784, Florence Marie Josèphe Ghislaine de Ruysschen, comtesse héritière d'Elissem, née à Bruxelles, le 3 août 1766, morte en 1801, fille unique de François Honoré Philippe Ghislain, comte de Ruysschen, et de Jeanne Louise van der Stegen, dont une fille unique, savoir :

Louise Joséphine, comtesse VAN DER NOOT DE DURAS, née à Bruxelles, le 15 septembre 1785, épousa : 1° le 27 avril 1803, Louis Lamoral, prince de Ligne et d'Ambise, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'Or, colonel au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, né le 7 mai 1766, mort à Bruxelles, le 18 mai 1813, fils puîné de Charles Joseph, prince de Ligne et du Saint Empire, et de Marie Françoise Xavière, princesse de Liechtenstein; 2° à Bruxelles, le 24 août 1814, Charles Ferdinand Joseph, comte d'Oultremont, né à Lille, le 18 juillet 1789, mort à Paris, le 11 mars 1852, fils de Ferdinand Louis François Michel, comte d'Oultremont de Wegimont, et de Suzanne Hartsinck.

Van der Noot d'Assche.

XIII. CHARLES BONAVENTURE, COMTE VAN DER NOOT, par lettres patentes du 16 mai 1716, baron de Schoonhoven, né le 11 juillet 1684, mort le 21 juillet 1761 et inhumé à Boetendael, fils de Roger Wauthier van der Noot, baron de Carloo, et d'Anne Louise van der Gracht, échevin de Bruxelles, conseiller au conseil de Brabant, membre de l'état noble de Brabant, conseiller d'État, grand bailli de Nivelles et du Brabant wallon, chambellan de Sa Majesté l'impératrice et reine Marie Thérèse, épousa, le 29 mars 1728, Catherine Philippine de Waes, chanoinesse de Mons, morte le 19 mars 1765 et inhumée auprès de son mari, fille de François Jacques, baron de Waes, colonel d'un régiment d'infanterie, brigadier au service des États généraux des Provinces Unies, et de Marie Jeanne de Varick, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Antoine Marie Joseph, qui suit, XIV.

B. Marie Félicie Philippote, chanoinesse de Nivelles, abbesse du chapitre, dame de la Croix étoilée, morte à Nivelles, le 13 octobre 1799.

XIV. JEAN ANTOINE MARIE JOSEPH, COMTE VAN DER NOOT, baron de Schoonhoven et de Marets, seigneur de Beaumont, de Petrain, de Haeren, mort le 26 octobre 1792, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa le 16 mai 1763, Marie Josèphe Taye, chanoinesse de Nivelles, dame de la Croix étoilée, morte le 10 novembre 1820, fille de François Philippe Taye, marquis de Wemmel, membre de l'état noble de Brabant, commandeur de Saint Jacques, colonel d'un régiment d'infanterie, et de Catherine Louise de Cotereau, marquise d'Assche, dont neuf enfants, savoir :

A. Joseph Amour Philippe, VAN DER NOOT, né le 3 avril 1761.

B. Maximilien Louis, qui suit, XV, après son frère François Marie Joseph.

C. Marie Louise Josèphe, née le 8 août 1765.

D. François Marie Joseph, qui suit, XV.

E. Jean Philippe Marie Ghislain VAN DER NOOT, né le 8 septembre 1771.

F. Philippe Henri François Xavier Ghislain VAN DER NOOT, né le 3 décembre 1772.

G. Paul Ghislain Roger Eugène Joseph VAN DER NOOT, né le 20 janvier 1774.

H. Marie Constance Ghislaine, née le 8 août 1775, chanoinesse de Nivelles, le 18 juillet 1783, épousa, le 27 juin 1796, Philippe Jean Michel, comte d'Arschot Schoonhoven, né le 24 décembre 1771, mort à Bruxelles, le 14 juin 1846, gouverneur du Brabant méridional, sous le gouvernement des Pays Bas, sénateur de Belgique, grand maréchal du palais, fils de Philippe Robert Ernest et d'Isabelle Thérèse Ernestine de Thiribu, dame de Voordt.

I. Henriette Ghislaine Xavière Caroline, morte au château de Foriest, Namur, le 13 août 1851, épousa : 1° Josse Rasse Ghislain François de Paule van Gavre, né le 10 juin 1755, fils de Philippe Joseph et de Marie Anne Catherine, baronne de Schultz Holzhausen, chanoinesse de Nivelles ; et 2° Prosper Auguste Alexandre, chevalier le Clément de Cléty.

XV. FRANÇOIS MARIE JOSEPH, COMTE VAN DER NOOT, né le 30

avril 1770, mort au château de Wemmel, le 22 décembre 1837, épousa, à Bruxelles, le 29 mars 1809, Marie Louise Keyaerts, née à Malines, le 28 septembre 1778, veuve de Gérard Charles Rowie, fille de Martin Keyaerts et de Marie Cornélie Stevens, dont sept enfants, savoir :

A. Prosper Jean, COMTE VAN DER NOOT, né à Bruxelles, le 19 décembre 1800, mort à Gand, le 15 novembre 1847, capitaine de cavalerie.

B. Pauline, née à Bruxelles, le 11 germinal an XI.

C. Jean François Louis, COMTE VAN DER NOOT, né à Bruxelles, le 4 germinal an XIII, lieutenant d'infanterie.

D. Marie Antoinette Julie, née à Bruxelles, le 15 mars 1808, morte à Lipperloo, le 4 décembre 1863, épousa : 1° à Bruxelles, le 27 mai 1840. Thomas Liban, né à Bruxelles, le 8 janvier 1792, mort à Bruxelles, le 10 avril 1856, veuf de Marie Anne de Laing, fils de Henri Joseph Liban et de Marie Josèphe Pacquay ; 2° à Bruxelles, le 29 juillet 1857, Louis Alexandre van de Weyer, commissaire de l'arrondissement de Bruxelles, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Louvain, le 1er décembre 1803, veuf de Marie Françoise Éléonore Olbrechts, fils de Jean Thomas van de Weyer et de Marie Thérèse van Gobbelschroy.

E. Adolphe Edouard Auguste, COMTE VAN DER NOOT, né à Bruxelles, le 4 février 1813, épousa, à Bruxelles, le 12 août 1841, Marie Elisabeth Pieret, née à Trazegnies, le 25 juillet 1819, fille de Charles Alexandre et de Julienne Alexandrine Moriamez.

F. Fanny.

G. Julie Jeanne Joséphine Louise, morte à Rruxelles, le 7 juillet 1817.

XV. MAXIMILIEN LOUIS, COMTE VAN DER NOOT, MARQUIS D'ASSCHE, par possession de la terre d'Assche, que lui légua son oncle Amour Joseph Philippe Taye, marquis d'Assche et de Wemmel, dernier de sa race, baron de Schoonhoven et de Marets, né à Bruxelles, le 29 mai 1764, mort à Bruxelles, le 18 mars 1846, membre de l'état noble de Brabant, président de l'ordre équestre du Brabant méridional, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, puis de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, deuxième grand maître

de la maison de la reine des Pays Bas, membre de la seconde chambre des États Généraux, épousa : 1° à Anvers, le 20 novembre 1798, Albertine Josèphe Claire de Roose, née à Anvers, le 12 août 1777, morte à Valence, le 4 août 1808, fille de Jean Alexandre de Roose, comte de Baisy, baron de Bouchaut, et de Marie Anne Josèphe van de Werve ; et 2° à Bruxelles, le 6 avril 1812, Adélaïde Marie Agnès Joséphine Ferdinande, comtesse d'Yve de Bavay, née à Bois de Lessines, le 8 février 1792, dame de la Croix étoilée, dame du palais de la reine des Pays Bas, femme de Guillaume Ier, fille de François Antoine Joseph, comte d'Yve de Bavay, et d'Anne Joséphine Françoise de Paule Isabelle, comtesse de Wildenstein.

Il eut du premier lit une fille, savoir :

A. Marie Josèphe Charlotte Albertine, née à Bruxelles, le 29 germinal an XIII, morte à Bruxelles, le 1er mars 1861, dame d'honneur de Son Altesse Impériale et Royale, la duchesse de Brabant, depuis reine des Belges, épousa, à Bruxelles, le 1er juillet 1827, Gustave Ferdinand Guillaume, comte de Lannoy, né à Bruxelles, le 17 thermidor an VIII, grand maître de la maison de Leurs Altesses Royales et Impériales, le duc et la duchesse de Brabant, depuis roi et reine des Belges, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de première classe de l'ordre de la Couronne de Fer, grand'croix de l'ordre de saint Grégoire le Grand, commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, etc., depuis, grand maître de la maison de la Reine, fils de Jacques Adrien François, comte de Lannoy, et de Louise Marie Charlotte, comtesse d'Ursel.

Il eut du second lit huit enfants, savoir :

B. Marie Angélique, morte à Bruxelles, le 16 mars 1838, à l'âge de vingt-quatre ans.

C. Marie Mathilde Ferdinande, morte au berceau, à Bruxelles, le 1er septembre 1815.

D. Mathilde Françoise Marie, morte en bas âge à Bruxelles, le 14 mars 1817.

E. Théodore Charles Antoine, qui suit, XVI.

F. Mathilde Apollonie Philippine Angélique, née à Bruxelles, le 1er juillet 1817.

G. Albertine Théodore Nathalie, née à Bruxelles, le 15 juin 1820, morte, sans alliance, à Bruxelles, le 2 mai 1861.

H. Cécile Henriette Joséphine, née à Bruxelles, le 21 juillet 1821, épousa, à Bruxelles, le 21 février 1865, Joseph Ratomski, né à Trzesezany, Pologne, le 5 avril 1809, veuf d'Hélène Marie Françoise de Villamil, fils d'Antoine et de Dorothée Batowska, sa veuve, à Lublin.

I. Paul Ferdinand Charles Auguste, COMTE VAN DER NOOT D'ASSCHE, né à Bruxelles, le 23 décembre 1825.

XVI. THÉODORE CHARLES ANTOINE, COMTE VAN DER NOOT, marquis d'Assche, né à Bruxelles, le 14 juillet 1818, chambellan de Sa Majesté le roi Guillaume III, des Pays Bas, épousa, à Bruxelles, le 14 juin 1856, Catherine Benardaki, née à Taganrog, Russie, le 4 octobre 1825, veuve d'Alexandre Benkendorf, fille de Dmitri Georgewitch Benardaki et d'Anne Egorowna, dont quatre enfants, savoir :

A. Louis, COMTE VAN DER NOOT D'ASSCHE, né en Italie, en 1857.

B. Charles Antoine Ferdinand, COMTE VAN DER NOOT D'ASSCHE, né à Bruxelles, le 16 avril 1859.

C. Édouard, COMTE VAN DER NOOT D'ASSCHE, né le 9 août 1860.

D. Marie Cécile Angélique Catherine, née à Bruxelles, le 5 février 1865

Van der Noot de Vrechem.

XV. FRÉDÉRIC RENIER JOSEPH BERNARD VAN DER NOOT DE VRECHEN, né le 27 décembre 1801, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 12 avril 1826, à Bruxelles, Rose Pauline Antoinette Victoire Bounder, fille de Pierre Antoine Simon Bounder de Melsbrouck et de Marie Jacqueline Antoinette van Heurk, dont huit enfants, sept filles et un fils, savoir :

A. Gustave Joseph Eugène VAN DER NOOT DE VRECHEM, né le 26 mars 1833.

NOTHOMB.

D'AZUR à la fasce d'or, accompagné en pointe d'un gland du même. COURONNE : de baron pour le titulaire. CIMIER : le gland de l'écu entre deux trompes, fascées d'or et d'argent, l'embouchure de gueules. SUPPORTS : deux lions au naturel.

Cette famille est originaire du Luxembourg, où elle est connue depuis longtemps.

I. JEAN ANTOINE NOTHOMB, né en 1709, mort le 4 mars 1760, épousa Marie Catherine Baclesse, née le 3 mai 1723, morte le 10 mai 1768, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Pierre, qui suit, II.

B. Jean Antoine DE NOTHOMB, lieutenant colonel au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, né à Oberkorn, Differdange, le 3 mai 1758, mort au château de Longlaville, en 1835, épousa N...., dont une fille :

Fanny, épousa Henri Joseph, baron d'Huart, né en 1803, fils de Henri Joseph Éloi, et de Marie Catherine Philippine Madeleine Josèphe de Patoul.

II. JEAN PIERRE NOTHOMB, né à Oberkorn, le 3 juin 1745, mort en 1810, épousa Marguerite Laval, morte à Messancy en 1810, dont un fils, Jean Baptiste, qui suit, III.

III. JEAN BAPTISTE NOTHOMB, né à Oberkorn, le 1er janvier 1776, mort à Petange, le 17 janvier 1814, épousa Hélène Schuweyler, morte à Petange, le 1er janvier 1852, dont un fils, Jean Baptiste, qui suit, IV.

IV. Jean Baptiste, baron Nothomb, par lettres patentes du 9 avril 1853, né à Messancy, le 3 juillet 1805, docteur en droit, successivement membre du congrès national et de la Chambre des représentants, secrétaire général du département des affaires étrangères, ministre des travaux publics et de l'intérieur, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de la Confédération germanique et puis à Berlin, commandeur de l'ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer, grand'croix de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe, chevalier de première classe de l'Aigle rouge de Prusse, grand'croix des ordres de la Légion d'honneur, de Charles III, de Saint Michel, du Lion Néerlandais, du Christ de Portugal, du Lion de Zaehringen, de Philippe le Magnanime, d'Albert le Valeureux, officier des ordres de la Tour et de l'Épée de Portugal et de la Croix du Sud du Brésil, membre de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique, auteur du remarquable ouvrage *Essai sur la révolution belge*, épousa en 1836, Wilhelmine Lucie Ernestine Boch, dont plusieurs enfants, entre autres quatre qui suivent, savoir :

A. N..., baron Nothomb, en Amérique.

B. Godwin, baron Nothomb, secrétaire de légation de deuxième classe de Belgique, à Paris.

C. Conrad, baron Nothomb, attaché de légation de Belgique, à Berlin, mort à Septfontaines, près de Luxembourg, le 29 août 1866, à l'âge de vingt et un ans.

D. Hélène, épousa à Berlin, le 3 février 1858, N..., baron de Zedlitze Leipe.

NOTTEBOHM.

Coupé : au premier d'or à un noyer arraché et triplement étagé au naturel; au deuxième d'azur, parti d'un trait : a, une demi aigle d'or, languée de gueules, mouvante du parti; b, trois étoiles d'or. Bourrelet : d'or et d'azur. Cimier : une aigle issante d'argent. Lambrequins : d'or et de sinople.

Thierry Guillaume, baron Nottebohm, consul général du Danemark à Anvers, chevalier des ordres de Léopold et du Danebrog, épousa Marie Anne Antoinette Primavesi, dont deux fils, savoir :

A. André Nottebohm, épousa à Bielefeld, Prusse, le 5 avril 1861, Linda van Laer.

B. Abraham Édouard Nottebohm, né à Anvers, le 10 septembre 1813, vice consul du Danemark à Anvers, épousa : 1° à Anvers, Hortense Isabelle Marie Louise de Wael, née à Anvers, le 2 mars 1822, morte à Saint Laurent, près d'Anvers, le 19 août 1858, fille de Charles Henri de Wael, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, et d'Isabelle Marie Vermaelen; 2° le 21 mai 1861, à Anvers, Isabelle Marie Antoinette de Wael, née à Anvers, le 21 mars 1814, sœur d'Hortense Isabelle Marie Louise, ci dessus.

OBERT.

D'AZUR, au chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même. CIMIER : un griffon d'or naissant, lampassé de gueules. HEAUME : couronné. COURONNE : de comte. SUPPORTS : deux griffons d'or, contournés, armés et lampassés de gueules

DEVISE : **Pro lumine virtus**

L'origine de cette famille se perd, comme celle d'un grand nombre de souches aristocratiques, dans le désordre des archives. Ses premiers membres ont eu pour berceau le nord de la France ; ils habitaient la Normandie, le Limousin, l'Artois, le Cambrésis, la Flandre et le Hainaut, où les Obert se sont définitivement fixés depuis un siècle environ.

Un grand nombre de maisons anciennes et illustres ont adopté les noms de leurs premières terres et seigneuries, et l'usage a bientôt fait substituer ces noms d'emprunt à la dénomination primitive. Mais beaucoup de ces maisons ne se sont pas conformées à cette règle, qui procédait du caprice et de la fantaisie bien plus que d'une loi, et, pour cette cause, elles n'ont pas moins de splendeur et d'antiquité. Ainsi en Normandie la famille Aubert, et par corruption Obert, autrefois une des plus nobles et des mieux alliées, qui a donné naissance dans ce pays aux marquis et vicomtes de Rouen et aux du Pont de l'Arche, loin d'avoir adopté le nom d'une de ses seigneuries, a donné le sien à la terre d'Oberville.

Quelques chroniqueurs, appuyés de l'autorité plus récente

du baron de Launay, généalogiste et armoriste des états du royaume vers 1770, font remonter le premier des Obert à Guillaume Obert, grand chambellan et sénéchal de Normandie sous Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qui vivait en 1141 ; mais outre que la généalogie de cette maison, reconnue par lettres patentes du roi Louis XIV, fait mention d'un chevalier Obert qui vivait vers 1130 ou 1131, c'est à dire dix ans avant le sénéchal, nous trouvons dans le fait de cette élévation à une pareille dignité la preuve d'une origine plus reculée. Cette preuve est corroborée par un nom historique, celui de N. Obert, évêque de Liége, qui vivait en 1036, et auquel Godefroid de Bouillon, XIIe duc de Basse Lorraine, de Jérusalem, engagea son duché de Bouillon, avec faculté de réméré, lors de son départ pour la Terre Sainte. Monsieur le vicomte Étienne Obert de Thieusies, chef de nom et d'armes de sa famille, conserve encore dans ses riches collections des monnaies frappées par ce prélat.

Célèbre dans toutes les branches des grands pouvoirs spirituels et temporels, les Obert se glorifient par dessus tout d'avoir donné un chef à l'Église dans la personne d'Innocent VI, successeur de Clément VI.

Estienne Aubert, né à Beissac près de Pompadour, termina de bonne heure ses études et passa rapidement par les ordres mineurs ; il occupa ensuite la chaire de droit civil à Toulouse, fut juge mage dans cette ville, et devint évêque de Noyon et de Clermont en 1340. Clément VI, émerveillé de ses talents et de ses vertus, le fit cardinal de Saint Jean et Saint Paul, évêque d'Ostie et enfin grand pénitencier.

Instruit, éclairé, probe, de mœurs simples et austères, il avait été chargé de légations importantes et avait travaillé avec zèle à la réconciliation d'Édouard III et de Philippe de Valois. Clément VI étant mort, les cardinaux élurent Estienne Aubert à la papauté, le 18 septembre 1353 : ils

comptaient sur l'esprit de modération et de justice du cardinal Aubert; en second lieu, ils se hâtaient d'arrêter dans ses desseins le roi de France, Jean, qui marchait sur Avignon et menaçait de faire un pape à son gré.

Après avoir obtenu la tiare, Innocent VI a conservé, écartelé dans les armes papales, le blason de sa famille, ainsi qu'on peut s'en convaincre encore dans les souvenirs que les monuments d'Avignon conservent de son règne.

Innocent VI s'efforça de pacifier l'Italie et surtout Rome troublée par la rébellion de Rienzi; il vécut en fort bonne intelligence avec tous les princes chrétiens. Il fit couronner à Milan l'empereur Charles de Luxembourg, et, de concert avec l'empereur d'Orient Jean Cantacuzène et son successeur Jean Paléologue, il entreprit la réunion des deux Églises; mais la mort l'arrêta dans son œuvre le 13 septembre 1360, après sept ans et neuf mois de pontificat, chargé d'ans et de vertus. Protecteur des arts et des lettres, animé d'un grand amour pour toute sa famille, il y répandit ses bénédictions et ses grâces, et, chose rare, ses parents se montrèrent dignes de ses bienfaits. Trois de ses neveux du côté paternel furent par lui élevés au cardinalat; l'Église cite entre autres le cardinal Audouin Aubert, et un autre de ses neveux, dit le cardinal de Carcassonne, au nombre de ses prélats les plus illustres.

Innocent VI fonda à Toulouse le collége de Saint Martial et celui de Sainte Catherine, achevé par son troisième neveu le cardinal Pierre de Monteru de Douzenec. Il choisit pour lieu de sa sépulture la cathédrale d'Avignon, d'où ses restes furent transférés dans la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon.

Les Obert ont brillé dans l'Église, dans les arts, dans la magistrature et surtout dans les armes. Possesseurs de fiefs nombreux, de seigneuries considérables, entre autres

Chaune, Artois, Burbures, Mazinghem, Molembais, etc., ils ont fait alliance avec une famille princière et souveraine. Prélats, maréchaux de France, écrivains distingués, etc., ils ont, à diverses reprises, été l'objet de l'affection particulière de grands monarques.

Obert Grimaldi, X^e^ du nom, prince de Monaco, etc., grand maître d'hôtel de l'empereur Frédéric Ier et son ambassadeur en France et en Angleterre, eut trois enfants :

1° Grimaldi ; 2° Nicolas, tige des seigneurs de Grimaldi de Ravignan en Piémont ; et 3° Obert, qui a été la souche des seigneurs de Châteauneuf et de Gartières, dans le comté de Nice. Ces trois fils ont eu des descendants célèbres que nous ne pouvons faire connaître dans cette notice spéciale.

Antoine Obert, docteur en médecine à Saint Omer, et auteur de deux ouvrages de médecine fort renommés : 1° *Parænesis de venæ sectione in pleuritide* ; 2° *Anastichiosis apologetica pro Parænesi sua, adversus Lud. du Gardin* ; ces ouvrages sont cités avec honneur par Valère André, *Biblioth. Belgica*, page 71.

Valère André cite encore, p. 848, un ouvrage manuscrit fort curieux attribué à un autre Obert (Walrand) ; ouvrage connu des savants sous le titre : *Tractatus de Motibus anno* 1578 *a rebellibus Guesiis Atrebati excitatis.*

Nous avons encore Guillaume Aubert, né à Poitiers en 1534, avocat général près la cour des aides, etc., jurisconsulte et écrivain distingué.

Parmi les alliances des Obert, on distingue : Grimaldi de Monaco, de Parthenay, de Halescourt, de Waudricourt, de Fains, de Hangust, de Rémy, de Cléry, de Griboval, Hubert, de Tavanne, de Beaujeu, de la Vacquerie, de Gouy, de la Haye, le Prevost, de Bernemicourt, de Servins, de Bercourt, de Belvalet, de Bertout, de Coupigny, le Candele, de Landas,

le François, de Berry, de Fontaine, de Baudringhem, de Sucre, d'Angouart, de Zédor, de la Fosse, de Gennevriers, du Chastel, de la Hamaïde, de Melun, de Vooght, de Lannoy, de Noyelles, d'Ennetières des Mottes, d'Articq, de Quadt, de Gricou, d'Agrecontal, Deliot, de Baudry des Viviers, de Malingreau d'Hembise, de la Marlière, de Gommegnies Hyon, d'Yve de Bavay, de Robersart, de Marin de Thieusies, de Lameth, de la Coste, de Nedonchel, etc.

La généalogie qui va suivre a été rédigée sur preuves, constatées par lettres patentes données à Versailles, en juillet 1684, par Louis XIV, et enregistrées au parlement de Flandre ainsi qu'à la chambre des comptes à Lille.

I. Pierre Obert, chevalier au service de Louis VI, roi de France, colonel de quinze cents archers francs, à Roye, vivait en 1130 ou 1131, eut un fils, Nicolas, qui suit, II.

II. Nicolas Obert, maréchal de France sous Philippe Auguste, tué au siége d'Acre en 1191, eut un fils, Martel, qui suit, III.

III. Martel Obert, dit Bras d'acier, chevalier de Galadin, etc., capitaine des gardes de Philippe Auguste, épousa, en novembre 1223, Mahault de Parthenay, fille de Messire Gaulthier, chevalier, seigneur de Parthenay, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Thiery qui suit, IV.

IV. Thiery Obert, chevalier, porte-enseigne de la compagnie d'hommes d'armes du comte de Vandosme au service du roi saint Louis, épousa, en septembre 1248, Bonne de Halescourt, fille de Baudouin, chevalier, seigneur de Harmy, dont un fils, Louis, qui suit, V.

V. Louis Obert, écuyer, seigneur de Harmy, etc., épousa, en janvier 1275, Jossine de Waudricourt, fille de Josse,

seigneur dudit lieu et de Nempont, dont un fils, Henri, qui suit, VI.

VI. Henri Obert, écuyer, seigneur de Harmy, etc., épousa, en mars 1305, Colay de Fains, fille de Robert, seigneur de Longueville, dont un fils, Gautier, qui suit, VII.

VII. Gautier Obert, écuyer, seigneur de Harmy, de Longueville, etc., au service de Philippe VI, roi de France, fut employé en divers voyages et expéditions militaires. Il épousa, en février 1332, Jeanne de Hangust, fille de Guillaume, écuyer, seigneur de la Bauline, dont un fils, Nicolas, qui suit, VIII.

VIII. Nicolas Obert, dit le Brun, écuyer, seigneur de Longueville, etc., prit, à l'exemple de ses aïeux, du service dans les armées du roi de France. Il épousa Claire de Rémy, fille de Tassart, seigneur de Langle, dont un fils, Jean, Ier du nom, qui suit, IX.

IX. Jean Ier Obert, écuyer, seigneur de Longueville, etc., fils du précédent, épousa, en 1374, Yolande de Cléry, fille de Bernard, seigneur de Long Jumeau, dont un fils, Jean, IIe du nom, qui suit, X.

X. Jean II Obert, écuyer, seigneur de Long Jumeau, de Longueville, épousa Hélène de Griboval, fille de Gaulthier, chevalier, seigneur dudit lieu, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Obert, écuyer, seigneur d'Espréaux, etc., fut page avec le comte de Commersan, est le premier de la maison qui suivit le parti de Charles, duc de Bourgogne, et « se trouva en plusieurs actions militaires faisant le service à sa seule dépense », dit le chroniqueur. Il épousa Marie Hubert, fille de Mathieu, seigneur de Cauroy.

B. Thomas, qui suit, XI.

C. Gaultier Obert, chevalier, seigneur de Long Jumeau, écuyer tranchant du comte de Saint Pol et capitaine de cavalerie, épousa Anne de Tavanne, fille d'Antoine, chevalier, seigneur dudit lieu, dont une fille :

Philippote, héritière de Long Jumeau, épousa le sire de la Haye en Boulonnais.

XI. Thomas Obert, élevé avec le comte de Domp Martin, capitaine d'infanterie au service de Charles le Hardi, épousa Blanche de Baujeu, fille de Jacques, chevalier, seigneur de la Marlière, dont trois fils, savoir :

A. Guillaume, qui suit, XII, après son frère Enguerrand.
B. Jean Obert, prêtre, vivait vers 1524.
C. Enguerrand, qui suit, XII.

XII. Enguerrand Obert, écuyer, seigneur d'Espréaux, épousa Gabrielle de Gouy, fille du sire de Chornotte, dont un fils, Pierre, qui suit, XIII.

XIII. Pierre Obert, écuyer, seigneur d'Avesnes, épousa Henriette de Bercourt, héritière de Petigny, dont cinq enfants, savoir :

A. Charlotte, épousa le sire de Fontaine, capitaine de Gascons, à Calais.
B. Pierre Obert, écuyer, seigneur de Petigny, capitaine d'infanterie ainsi que ses trois frères. Ils furent tous tués pendant les guerres de la Ligue dans diverses rencontres et batailles.

XII. Guillaume Obert, écuyer, seigneur de Cauroy, mort en novembre 1554, épousa, en février 1524, Charlotte de la Vacquerie, fille de Hugues, écuyer, seigneur de Bullecourt, mort le 28 décembre 1577, dont deux enfants, savoir :

A. Walérand, qui suit, XIII,
B. Lambert Obert, écuyer, seigneur de Plumoison, mort en décembre 1579, épousa, en septembre 1574, Claudine Servins, fille de Nicolas, seigneur d'Ouvai, dont une fille :

Blanche, épousa Pierre de Berry, écuyer, seigneur de Lilloy.

XIII. Walérand Obert, écuyer, seigneur de Gaudiempré,

Mazinghem, Grevilliers, Chaune, etc., mort en 1617, et inhumé dans le chœur de l'église paroissiale de Saint Géry, à Arras, à côté de sa première femme, Marie le Prévost, suivant le testament qu'il avait fait avec elle le 18 avril 1572, reconnu dans ses droits nobiliaires par lettres patentes de Philippe II, du 31 octobre 1583, conseiller des archiducs Albert et Isabelle, et conseiller au conseil d'Artois, épousa : 1° Marie le Prévost, fille du sire de Baucaurois, et 2° Gertrude de Bernemicourt, fille de Claude, chevalier.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, XIV, après son frère Jean.
B. Jean, qui suit, XIV.
C. Marie, épousa Louis de Coupigny, écuyer, seigneur du Flet.

Il eut du second lit cinq enfants, savoir :

D. Jacques Ghislain Obert, écuyer, seigneur des Masures, mort en septembre 1650, épousa Éléonore de Belvalet, dont un fils :

Jacques Obert, mort sans alliance.

E. Charles Obert, écuyer, seigneur du Péage, épousa Claire de Bertout, fille du seigneur de Herbeval, dont un fils :

Louis Horis Obert, écuyer, seigneur du Péage, épousa Thérèse, fille du seigneur de Saint Quentin, dont un fils mort sans postérité.

F. Isabelle, épousa Jean Dumont Saint Éloi, chevalier, seigneur de Verdin, député ordinaire de la noblesse de la province d'Artois.
G. Catherine, épousa Eustache de Belvalet, écuyer, seigneur de Bernemicourt.

XIV. Jean Obert, chevalier, seigneur de Gaudiempré, Copiemont, etc., épousa : 1° Madeleine le Candele, fille du seigneur d'Herbamé, et 2° N. de Landas, fille du seigneur de Chin.

Il eut du premier lit quatre enfants, savoir :

A. Louis, qui suit, XV.

B. Anne, épousa : 1° le sire de la Fosse, et 2° le seigneur de Gennevriers.

C. Ernestine, abbesse de l'abbaye royale de Notre Dame de Flenis.

D. Jeanne, épousa : 1° Walérand d'Angouart, et 2° Jacques de Zédor, écuyer, seigneur de Chausin, colonel général de la cavalerie de France, au service de Louis XIV.

XV. Louis Obert, écuyer, lieutenant général de la gouvernance de Lille, eut un fils, Jean Baptiste, qui suit, XVI.

XVI. Jean Baptiste Obert, seigneur de Noyelles, épousa Françoise du Chastel, dont sept enfants, savoir :

A. Alexandre Obert, commissaire du gouvernement aux Pays Bas espagnols.

B. Josse Obert, mort sans alliance en 1698, major au régiment de Solre.

C. N... Obert, seigneur de Salleux.

D. Éléonore, épousa le sire d'Aigremont.

E. Anne, épousa le sire de Renet, commandant du fort Saint Sauveur, à Lille.

F. Ernestine, épousa le sire de la Brousse, commandant du fort François, à Aire.

G. Marie, épousa le sire d'Offlandre.

XIV. Louis Obert, chevalier, seigneur de Mazinghem, Grenet, Vesamerle, Grandvillers, etc., mort en 1645, reçut, le 10 mars 1636, des lettres de chevalerie du roi d'Espagne, sur la recommandation expresse du cardinal infant don Ferdinand, en récompense des services rendus à la couronne tant par les ancêtres du titulaire que par Louis Obert lui-même au siége de Cambrai et en marchant au secours d'Amiens, guerres qu'il avait entreprises à ses propres frais et dépens, et pendant lesquelles il avait été fait prisonnier à la journée où commandait le marquis de Warembon.

« PHILIPPE, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France, de Naples, de Jérusalem, prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Lothier, de Brabant, etc.

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« Savoir faisons, que pour la bonne relation que faite nous a été de notre cher et bien aimé Louis Obert, écuyer, sieur de Manzingheim, et qu'il serait issu de noble famille descendante de laquelle ses prédécesseurs auraient toujours bien et paisiblement servi leurs princes, en charges honorables, à l'exemple desquels il aurait aussi rendu service à notre couronne au siége de Cambrai, et au secours d'Amiens, à ses propres frais et dépens, même a été fait prisonnier de guerre l'épée au poing à la journée où commandait le marquis de Warembon, et qu'au surplus il se serait toujours fort louablement comporté, témoignant à toutes occasions son zèle à la sainte foi catholique et à notre service, pour auquel s'employer avec plus de lustre aux occasions qui s'en pourraient présenter, il nous suppliait très humblement de l'honorer du titre de chevalier.

« Pour ces causes et tout ce que dessus considéré, même afin de le stimuler davantage et lui donner occasion au moyen de quelque marque d'honneur de s'évertuer de plus en plus à notre service, nous désirant favorablement le traiter et élever; avons icelui Louis Obert, à l'avis de notre très cher et bien aimé frère le cardinal Infant don Ferdinand, fait et créé, faisons et créons chevalier par ces présentes, voulant et entendant que dorénavant il soit tenu et réputé pour tel en tous ses actes et besognes et jouisse des droits, priviléges, libertés et franchises dont jouissent et ont accoutumé de jouïr tous autres chevaliers par toutes nos terres et seigneuries, signamment en nos Pays Bas, tout ainsi s'il eut été fait et créé chevalier de notre propre main.

« Mandons et ordonnons à tous nos lieutenants, gouverneurs, maréchaux et autres ministres, officiers et sujets auxquels ce peut toucher en manière que ce soit, que ledit Louis Obert ils laissent, permettent et souffrent dudit titre de chevalier et de tout le contenu en ces dites présentes, pleinement, entièrement et paisiblement jouir et user, sans en celui faire mettre ou donner, ni souffrir être fait, mis ou donné aucun trouble, destourbiers ou empêchement au contraire, car ainsi nous plaît-il.

« Pourvu qu'au préalable ces dites présentes soient présentées à don Jean de Castille, notre secrétaire du registre des mercedès, afin d'en être tenu notes et mémoires et livres de sa charge, en témoignage de quoi nous avons signé ces présentes de notre main et à icelles fait mettre notre grand scel.

« Donné en notre ville de Castille, le sixième jour du mois de mars 1636 et de notre règne le quatorzième.

« PHILIPPE. »

Louis Obert épousa Marie le François, fille de Jean, écuyer, seigneur de Vidès, grand bailli de Cassel, dont cinq enfants, savoir :

A. Alexandre, qui suit, XV, après son frère François.

B. Ghislain, qui suit, XV, après ses frères François et Alexandre.

C. François, qui suit, XV.

D. Louis OBERT, écuyer, seigneur de Rakendal, mort sans alliance en septembre 1638.

E. Françoise, morte sans alliance, le 22 avril 1660.

XV. FRANÇOIS OBERT, chevalier, seigneur d'Oubreucq, mort en 1675, épousa Marie de Sucre, fille du sire de Gravelens, commis aux finances de Leurs Altesses les archiducs Albert et Isabelle, dont cinq enfants, savoir :

A. Ghislain François OBERT, écuyer, seigneur d'Oubreucq, mort sans alliance à Mézières.

B. Jean François Obert, écuyer, seigneur de Gravelens, mort sans alliance à Mézières.

C. Marie Isabelle, morte en décembre 1702, épousa N... de Vooght, chevalier héréditaire du Saint Empire Romain, seigneur de Zonnebeke.

D. Marie Alexandrine, morte en juin 1713, épousa François de Melun, seigneur d'Omicourt.

E. Agnès Catherine, morte en juin 1705, épousa N... de la Hamaïde, vicomte d'Ogimont.

XV. Alexandre Obert, chevalier, seigneur de Mazinghem, de Burbure et de la Haye, épousa Marie de Landas, morte en 1666, fille de Louis, chevalier, seigneur de Vineuchin, grand bailli des États de Lille en Flandre, dont deux filles, savoir :

A. Marie Alexandrine, dame de Mazinghem, Burbure et la Haye, morte en 1688 et inhumée avec son mari sous un superbe mausolée, dans l'église des Saints Michel et Gudule, à Bruxelles, épousa Philippe François, marquis d'Ennetières et des Mottes, chevalier banneret, baron de la Berlière, seigneur de Harlebois, Plancques, Fontenes, etc., membre de l'état noble de la province et du comté du Hainaut, conseiller d'État, maître ordinaire de la chambre des comptes à Lille, commis des finances et trésorier général des domaines et finances aux Pays Bas, président de la chambre des comptes aux Pays Bas, prêtre séculier après son veuvage, né à Lille, le 8 juillet 1626, mort à Bruxelles, le 9 avril 1697, fils de Philippe François d'Ennetières, marquis des Mottes, etc., et de Marie de Baudequin.

B. Éléonore Philippotte, dame de Gany, morte en juillet 1714, épousa Joseph Bonaventure de Noyelles, baron de Torcy, conseiller au conseil de Sa Majesté Catholique, général de bataille, gouverneur de la ville et province de Malines.

XV. Ghislain Obert, écuyer, seigneur de Grevillers, Chaunes, Hoogstraete, etc., mort en 1641, épousa, en 1626, Flo-

rence de Landas, sœur de Marie, ci dessus, dont six enfants, savoir :

A. Louis François OBERT, écuyer, seigneur de Grevillers, mort en juillet 1703, épousa en 1674 Florence de Lannoy, fille de Gilbert, écuyer, seigneur de Courtembois, morte en septembre 1731, dont six enfants savoir :

a. Catherine Adrienne, née en juin 1680, morte en bas âge.

b. Marie Françoise, née en 1683, épousa Hippolyte Deliot, écuyer, seigneur de Landas.

c. François Joseph OBERT, écuyer, seigneur de Grevillers, né en avril 1687, mort enfant.

d. Marie Anne, née en décembre 1688, morte sans alliance.

e. Maximilien François OBERT, écuyer, seigneur de Courtembois, Rakendal, etc., né en 1692, épousa Marie Françoise d'Agrecontal, d'une maison noble de Picardie.

f. Charles Philippe OBERT, écuyer, mort sans hoirs.

B. Adrien Ignace OBERT, écuyer, seigneur de Rakendal, prévôt des chanoines de Seclin, né en juillet 1632, mort en août 1695.

C. François Bonaventure, qui suit, XVI, après son frère Charles Philippe.

D. Marie Philippine, née en septembre 1636, religieuse aux Annonciades, à Lille, morte en odeur de sainteté.

E. Charles Philippe, qui suit, XVI.

F. Ghislain Ernest OBERT, écuyer, né en septembre 1641, morte en février 1717, chanoine de Saint Pierre, à Lille.

XVI. CHARLES PHILIPPE OBERT, VICOMTE DE CHAUNES, prévôt général des maréchaux en Flandre et Hainaut, grand prévôt de la maréchaussée et prévôt le comte à Valenciennes, mort en 1721. Le roi Louis XIV, voulant reconnaître par une marque de sa haute faveur la gloire qui depuis plus de six cents ans rejaillissait sur le blason des Obert et les services que Charles Philippe Obert lui avait rendus dans les fonctions importantes qu'il lui avait confiées, lui décerna le titre de vicomte de Chaunes, tant pour lui que pour sa postérité masculine, par lettres patentes, délivrées à Versailles, le 16 juillet 1684 :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

« Notre cher et bien aimé seigneur de Chaunes, prévôt général des maréchaux de Flandre et Hainaut, nous a très humblement représenté qu'il a l'honneur d'être né gentilhomme des plus anciennes familles du pays de Flandre; que ses ancêtres ont été honorés par les rois de France, nos prédécesseurs, de plusieurs charges considérables, et que ledit exposant, en son particulier, a aussi eu l'honneur de posséder et de servir dans les premières charges dudit pays de Flandre, depuis que notre ville de Lille est sous notre domination, ayant été longtemps majeur d'icelle, ensuite prévôt le comte de Valenciennes, et depuis trois ans pairron de ladite charge de prévôt général de notre dit pays de Flandres et de celui de Hainaut, s'étant toujours acquitté dans lesdites charges et emplois, avec tout le zèle et l'affection et fidélité possible, pour notre service et celui du public, nous suppliant très humblement de vouloir, pour les considérations susdites, honorer du titre et qualité de vicomte de Chaunes; à quoi ayant égard, et après avoir été bien informé de la vérité de l'exposé ci dessus, et désirant le traiter favorablement, savoir faisons que pour ses causes et autres, à ce nous mouvans, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons par cette présente signée de notre main, permis et permettons audit sieur de Chaunes de prendre le titre de vicomte de Chaunes et de se qualifier tel en tous actes tant en jugement que dehors, même d'appliquer ledit titre et qualité de vicomte sur ladite terre et seigneurie de Chaunes; voulons et nous plaise que tant ledit sieur de Chaunes que ses enfants et descendants mâles nés et à naître en loyal mariage, possesseurs de ladite terre et seigneurie de Chaunes, jouissent dudit nom et titre de vicomte de Chaunes, pleinement, paisiblement et perpé-

tuellement, et qu'ils puissent porter couronne de vicomte sur leurs armes, sans que pour raison de ce que dessus ledit exposant ni sesdits enfants et descendants mâles en loyal mariage soient tenus de nous payer aucune finance ni indemnité, de laquelle, à quelque somme elle se puisse monter et revenir, nous leur avons fait et faisons don par lesdites présentes, à la charge de ne rien faire qui déroge auxdits titres et qualités ; si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre conseil souverain de Tournai que ces présentes ils aient à faire enregistrer et du contenu en icelles jouir et user ledit sieur de Chaunes, ensemble lesdits enfants et descendants, nés et à naître en loyal mariage, pleinement et paisiblement, cessant et faisant cesser tout trouble et empêchements au contraire, car tel est notre plaisir ; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes, sauf en autre chose, notre droit et l'autrui, en toutes. »

Charles Philippe Obert, vicomte de Chaunes, épousa, en 1670, Marie Catherine d'Angouart, fille de Walérand, dont six enfants, savoir :

A. Jean François Obert, écuyer, seigneur de Chaunes, mort à Paris en 1721, trésorier et chanoine de Sainte Curre, à Lille.

B. Louise Pélagie, née en 1677, épousa le sire de Maguire, capitaine irlandais.

C. Anne Julie, née en 1678, épousa Guillaume Henri de Quadt, colonel du régiment Royal Allemand et lieutenant général des armées de Sa Majesté le roi Louis XV.

D. Marie Isabelle, née en 1679, épousa le sire d'Articq, chevalier, commandant pour le roi à Béfort, en Alsace.

E. François Balthazar Obert, vicomte de Chaunes, mort en 1726, écuyer de Hongrie, lieutenant de haut bord, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis.

F. Sébastien Marie Obert, écuyer, tué au siége de Barcelone en 1714.

Un des descendants de cette branche fut compris parmi les officiers distingués de l'Empire. Voici un extrait de ses états de services :

« Le vicomte Marc Obert, maréchal de camp, chevalier de Saint Louis et commandeur de la Légion d'honneur, né à Étaples, le 22 avril 1774, entra en 1787, comme simple soldat, au régiment de Berwick, irlandais, devint sous officier peu de temps après et lieutenant en 1791.

« Il fit en cette qualité les premières campagnes de la révolution, qui lui valurent le grade de capitaine adjudant major, et, en 1796, il fut employé en Italie, où il se conduisit avec tant de distinction, notamment à l'affaire du Pont de Lodi, que Bonaparte le nomma chef de bataillon sur le champ de bataille. Le vicomte Obert passa ensuite au 9e régiment d'infanterie légère, dont il devint colonel et à la tête duquel il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. »

XVI. François Bonaventure Obert, chevalier, seigneur d'Hoogstraete, Tourouttes, Sainte Monnie, etc., mort en avril 1695, président à mortier au parlement de Flandre, épousa Madeleine de Landas, fille de François, seigneur des Mottes, dont trois enfants savoir :

A. Adrien Joseph Obert, écuyer, seigneur de Tourouttes, chanoine de Saint Pierre, à Lille, né en juillet 1681.

B. Jean François, qui suit, XVII.

C. Ghislain François Obert, seigneur d'Hoogstraete, né en juin 1686, sans alliance.

XVII. Jean François Obert, écuyer, seigneur de Beauregard, Waille, etc., héritier présomptif des fiefs et titres de la famille, par la profession de son aîné, né en août 1684, épousa Marie Henriette Françoise de Gricou, fille de Philippe Ignace, seigneur de Lassus, dont cinq enfants, savoir :

A. Ghislain François Joseph Obert, seigneur de Lassus, né en mars 1707, mort sans alliance en 1735.

B. Marie Catherine Henriette, née en mars 1708, épousa Xavier le François, écuyer, seigneur du Clercq, conseiller secrétaire du roi, maison et couronne de France.

C. Jean François Obert, né le 12 février 1711, carme déchaussé.

D. Louis Eugène Joseph OBERT, écuyer, seigneur de Waille, né en juillet 1712, mort sans hoirs.

E. Henri Hyacinthe, qui suit, XVIII.

XVIII. HENRI HYACINTHE OBERT DE ROSUELLE, né le 13 septembre 1717, mort le 6 septembre 1754, épousa, par contrat du 14 août 1740, Marie Ursule de Baudry des Viviers, née le 1er août 1705, morte le 4 octobre 1769, fille de Henri Dominique, seigneur de Montreuil et de la Couture, et de Marie Alexandrine de Collémont, dame du Sart et d'Ailly, dont deux enfants, savoir :

A. Zacharie Vincent Joseph, qui suit, XIX.

B. Marie Henriette Antoinette Waudru, épousa, par contrat du 2 août 1764, Siméon Jean Joseph, baron de Malingreau d'Hembise, fils de Florent Joseph, baron de Malingreau, seigneur d'Heurvricq, Tourinville, Bois Bossu, conseiller de Sa Majesté en son conseil souverain de Hainaut, et de dame Marie Angélique Brabant.

XIX. ZACHARIE VINCENT JOSEPH, VICOMTE OBERT, seigneur de Quévy, Montreuil, Beauregard, Ailly, etc., président à mortier au parlement de Flandre, reçu membre de l'état noble du Hainaut le 17 décembre 1771, chevalier de la noble et souveraine cour à Mons, par prise de possession, le 28 avril 1774; admis, avec toute sa famille, par Guillaume Ier, dans la noblesse reconnue du royaume des Pays Bas, et depuis membre de la première chambre des états généraux des Pays Bas, né le 24 novembre 1746, mort au château de Thoricourt, le 9 septembre 1820, et inhumé près de sa femme, dans le chœur de l'église paroissiale de Thoricourt, avec épitaphe et quartiers, épousa, par contrat passé au château de Thoricourt, le 4 juillet 1774, et religieusement à l'église paroissiale, le 26 juillet, Isabelle Françoise de la Marlière, dame de Thoricourt, née à Gand, le 8 avril 1774, morte à Mons, le 9 janvier 1827, fille unique et héritière de Charles François et de Marie Thérèse Pascal, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Charlotte Waudru, chanoinesse d'honneur au chapitre royal de Poulangny, près de Chaumont en Bassigny, née à Thoricourt, le 15 août 1775, morte à Mons, le 21 avril 1808, et inhumée dans le caveau de famille de Gommegnies. Elle avait épousé Théodore Joseph de Franeau, chevalier d'Hyon, comte de Gommegnies, capitaine au régiment du Maine infanterie, chevalier de Saint Louis, mort à Mons, le 21 mai 1814, fils de Nicolas Joseph et d'Isabelle Maximilienne d'Yve (Voir tome IV, pages 343, 344, 345 et 346.)

B. Marie Alexandrine Aldegonde Françoise, née à Mons, le 19 juin 1779, épousa, le 4 novembre 1799, Charles Benoît Joseph d'Yve, seigneur de Bonheyden et de Paddenberg, né le 17 octobre 1764, fils de Jean Philippe René Joseph d'Yve, vicomte de Bavay, et d'Isabelle Thérèse de Romrée.

C. Martel Daniel Henri Vincent, qui suit, XX.

D. Étienne Eugène Joseph Ghislain, qui suit, XX, après son frère Marcel Daniel Henri Vincent.

XX. Martel Daniel Henri Vincent, vicomte Obert de Quévy, né le 13 juillet 1783, admis dans la noblesse de France, avec titre de vicomte, par lettres patentes du roi Louis XVIII, délivrées à Saint Cloud, le 19 juin 1822, épousa à Nouvelle, près de Mons, le 25 mai 1811, Alexandrine Joséphine de Robersart, fille de Simon Joseph, comte de Robersart, seigneur de Nouvelle, Wambrechies, Peruchin, Escobecque, Quiévelon, Choisie, etc., morte au château de Wambrechies, le 27 novembre 1854, à l'âge de soixante dix sept ans.

XX. Étienne Eugène Joseph Ghislain, vicomte Obert de Thieusies, né à Mons, le 3 août 1790, successivement auditeur au conseil d'État sous l'empire français, chambellan du roi des Pays Bas, qui l'avait admis dans la noblesse reconnue du royaume, membre honoraire de l'Académie d'archéologie de Belgique, grand'croix de l'ordre chapitral des quatre empereurs d'Allemagne et de celui de Holstein Dim-

bourg, commandeur de l'ordre noble de Saint Hubert de Lorraine, etc., épousa à Mons, le 29 mai 1811, Marie Joséphine Désirée Marin de Thieusies, morte au château de Thoricourt, le 14 avril 1863, dont cinq enfants, savoir :

A. Amédée Désiré Ghislain, VICOMTE OBERT, né à Mons, le 15 février 1813, sans alliance.

B. Élise Marie Joséphine Désirée, morte au château de Thoricourt, le 14 août 1833.

C. Marie Rosine Joséphine Aldegonde, morte au château de Thoricourt, le 5 septembre 1837.

D. Félicie Augustine Aldegonde Antoinette, née à Mons, le 4 janvier 1817, épousa, le 7 octobre 1839, Marie Ambroise Augustin Bauduin, marquis de Lameth, né à Paris, le 16 août 1812.

E. Camille Antoine Désiré Ghislain, VICOMTE OBERT, né à Mons, le 26 avril 1821, épousa, le 17 décembre 1850, Marie de la Coste, fille d'Adolphe, marquis de la Coste, ancien officier de cavalerie au service de France, et d'Amicie Thérèse Célestine de Nedonchel, dont quatre enfants, savoir :

a. Aldegonde, née au château de Thieusies.
b. Emmanuel OBERT, né à Bruxelles.
c. Amaury OBERT, né à Bruxelles.
d. Valentine, née au château de Thieusies.

O'KELLY.

De gueules à la tour donjonnée d'argent, soutenue par deux lions d'or. Cimier : un lévrier passant d'argent, colleté de gueules. Heaume : couronné. Supports : deux lévriers d'argent, contournés, colletés d'un collier de gueules, liseré et annelé d'or.

Devise : **Turris est fortis mihi Deus.**

Cette famille, fort ancienne, est originaire d'Irlande. Toutefois, nous ne pouvons affirmer sa généalogie avant son établissement dans les provinces belges.

I. James O'Kelly, épousa, en Irlande, Marie O'Kelly de Gallagh, dont un fils, John, qui suit, II.

II. John O'Kelly, né à Galway, le 29 décembre 1672, mort à Bruxelles, le 21 janvier 1753, capitaine au service d'Angleterre, en 1711, épousa, 1° Catherine Leland ; et 2° à Bruxelles, le 30 décembre 1723, Marie Albine Angélique van der Moeren, morte à Bruxelles, le 23 octobre 1738, fille de Jean Melchior et de Catherine Isabelle Hellemans.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Luc O'Kelly, mort à Dunkerque, en 1778, carme déchaussé, à Dunkerque.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

B. Jean Charles, qui suit, III.

C. Philippe Jean Baptiste, fondateur de la seconde branche.

III. Jean Charles O'Kelly, mort à Malines, le 20 décembre 1791, épousa, à Bruxelles, Marie Dominique des Loges, morte à Bruxelles, le 6 mai 1778, dont trois enfants, savoir :

A. Gaspard Jean Joseph O'Kelly, mort sans alliance, à Bruxelles, le 7 novembre 1791.

B. Jacques Henri Joseph O'Kelly, né à Bruxelles, le 4 décembre 1758, mort à Bruxelles, sans alliance, le 29 octobre 1792.

C. André Étienne Joseph, qui suit, IV.

IV. André Étienne Joseph O'Kelly, né à Bruxelles, le 3 mai 1755, mort à Bruxelles le 27 août 1815, épousa, à Saint Josse Ten Noode, Thérèse Fleury, née à Bruxelles, morte à Bruxelles, le 26 juin 1851, à l'âge de soixante dix neuf ans, fille de Jean Nicolas et d'Anne Catherine Zelhorst, dont cinq enfants, savoir :

A. Anne Catherine, née à Bruxelles, le 8 mai 1793, épousa, à Bruxelles, le 8 mai 1811, Jean Herinckx, né à Saint Josse Ten Noode, en 1793, fils d'Arnold et d'Élisabeth de Camps.

B. Marie Anne Caroline, née à Saint Josse Ten Noode, épousa, à Bruxelles, le 22 mai 1824, François Hamel.

C. Nicolas Louis, qui suit, V.

D. Jean Baptiste O'Kelly, né à Saint Josse Ten Noode, en 1802, épousa, à Bruxelles, le 8 août 1821, Adrienne Joséphine Braunberger, née à Bruxelles, morte à Schaerbeek, le 16 octobre 1864, à l'âge de soixante sept ans, fille de Jean Henri et d'Anne Vereycken, dont deux enfants :

a. Jean O'Kelly.

b. Anne Christine Joséphine, épousa à Saint Josse Ten Noode, en 1852, Jacques Étienne Varnout, né à Paris.

E. Eugène Léon Joseph O'Kelly, lieutenant au régiment d'élite, depuis grenadiers, mort à Louvain, le 2 janvier 1841.

V. Nicolas Louis O'Kelly, né à Saint Josse Ten Noode le 9 mai 1804, épousa, à Bruxelles, le 5 septembre 1824, Jeannette Anne Henriette d'Arbé, née à Lille en 1805, morte à Saint Josse Ten Noode, le 22 février 1864, fille d'Hubert et de Marie Anne de Furstenberg, dont sept enfants, savoir :

A. Sidonie Christine Fugénie, née à Bruxelles, le 18 janvier 1830, morte à Saint Josse Ten Noode, le 2 mars 1858, épousa Théodore Hubert Schlechser, né à Luxembourg, mort à Bruxelles, le 15 mars 1857.

B. Thérèse Jeanne Louise, morte à Bruxelles, le 17 avril 1850, à l'âge de vingt cinq ans.

C. Jean Baptiste Joseph O'Kelly, né à Bruxelles, mort à Bruxelles, le 6 août 1834.

D. Henriette, morte en bas âge, à Bruxelles, le 11 août 1834.

E. Henriette, épousa Guillaume van Leeuw.

F. Eugénie.

G. Célestine.

Seconde branche.

III. Philippe Jean Baptiste O'Kelly, né à Bruxelles, le 1er juin 1730, mort à Bruxelles, le 23 novembre 1799, licencié ès lois, avocat au Conseil souverain de Brabant, assesseur du drossard de Brabant, conseiller roi d'armes du Hainaut en 1768, admis au lignage de Caudenberg le 13 juin 1772, épousa, à Bruxelles, le 16 août 1761, Marie Louise Françoise de Bareige, née à Bruxelles, morte à Bruxelles le 13 octobre 1813, fille de François, aide major de la ville de Bruxelles, et d'Ernestine de Roisy, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Louis O'Kelly, mort en bas âge.

B. Emmanuel François Hubert, qui suit, IV.

IV. Emmanuel François Hubert O'Kelly de Galway, par arrêté royal de reconnaissance de noblesse du 19 octobre 1824, né à Bruxelles, le 3 novembre 1765, mort à la Haye, le 5 février 1840, avocat au Conseil souverain de Brabant et admis au lignage de Caudenberg à Bruxelles, conseiller au Conseil suprême de noblesse du royaume des Pays Bas siégeant à la Haye, épousa, à Bruxelles, le 24 octobre 1805,

Marie Charlotte van der Banck, née à Ostende le 8 mars 1778, morte à Bruxelles le 24 octobre 1840, fille de Henri et de Joséphine Augustine Eghels, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Prosper Désiré, qui suit, V.

B. Jeanne Marie Adélaïde Eulalie Pauline, née à Bruxelles, le 20 octobre 1808.

V. Jean Prosper Désiré O'Kelly, né à Bruxelles le 3 mai 1807, mort à Bruxelles le 29 janvier 1843, employé au Conseil suprême de noblesse à la Haye, auteur de différents ouvrages d'histoire et de généalogie dans lesquels il se donne quatre-vingt-douze degrés de filiation noble, épousa, à Saint Josse Ten Noode, le 5 février 1834, Dorothée Volcke, née à Bruxelles le 6 février 1806, fille de Jean Baptiste Joseph et de Lucile Horion, dont quatre enfants, savoir :

A. Alphonse Charles Albert O'Kelly, né à Bruxelles, le 24 juillet 1834, attaché au département de l'intérieur.

B. Emilie Joséphine Charlotte, née à Bruxelles, le 24 décembre 1835.

C. Louis François Joseph O'Kelly, né à Bruxelles, le 29 décembre 1836.

D. Constance Eulalie Pauline, née à Bruxelles, le 3 décembre 1838.

OLDENEEL.

D'ARGENT, à trois fuseaux de tis grand, de sable, posés en pairle. CIMIER : deux cornes de buffle aux armes de l'écu.

Cette famille est originaire de l'Overyssel, province du royaume des Pays Bas.

I. MACHARIS VAN OLDENEEL, bourgmestre de la ville de Deventer en 1564, épousa N. van Brienen van Slagenbourg, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, II.

B. Jacques, fondateur de la branche d'Oldenneel de Herenbrinck.

II. JEAN VAN OLDENEEL TOT OLDENZEEL, épousa N. Ley, dit van der Ley, dont un fils, Arnoud, qui suit, III.

III. ARNOUD VAN OLDENEEL, épousa N. Castella, dont il eut un fils, Jean Arnoud, qui suit, IV.

IV. JEAN ARNOUD VAN OLDENEEL, épousa, à Bruxelles, Jeanne Laurence van Roode, née le 26 août 1702, dont un fils, Charles François Joseph, qui suit, V.

V. CHARLES FRANÇOIS JOSEPH VAN OLDENEEL, seigneur d'Oldenzeel, né à Saint Omer, mort à Furnes, le 8 août 1758, épousa, à Ypres, le 12 décembre 1753, Marie Anne van der Fosse, veuve de Louis Joseph Mesdach, seigneur de Ter Kiele, morte à Furnes, le 29 mai 1785, fille de Guillaume François van der Fosse, seigneur d'Ave Capelhove, receveur

général de la ville et châtellenie de Furnes, et ensuite premier conseiller pensionnaire de la même ville, et d'Anne Charlotte Reyphins, dont un fils, enfant unique, Jean Charles, qui suit, VI.

VI. Jean Charles van Oldeneel, seigneur d'Oldenzeel, né à Furnes, le 8 mars 1758, quitta la ville de Furnes pour se rendre au service militaire de Hollande. Il épousa : 1° en 1794, Ludervine de Zitter, dont il n'eut pas d'enfants; 2° S.W., baronne de Hovell-Westerflier, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Hyacinthe Guillaume Jean, qui suit, VII.

B. Jean Germain Jacques Louis van Oldeneel tot Oldenzeel, juge au tribunal de Bréda, sans alliance.

C. Sophie Geneviève Claire Ottine, morte en 1851.

D. Charlotte Alexandrine Théodore, épousa, le 11 novembre 1847, à Clèves, le baron d'Isendoorn, comte à Blois de Cannenbourg, chambellan honoraire de Sa Majesté le roi des Pays Bas, mort en 1865.

VII. Charles Hyacinthe Guillaume Jean, baron van Oldeneel tot Oldenzeel, mort à Oosterhout, Hollande, le 11 novembre 1864, membre de l'ordre équestre du Brabant septentrional, major commandant de la Schutterye à Oosterhout, près de Bréda, épousa Léocadie Félicité Marie Isabelle Ghislaine van der Fosse, dont quatre enfants, savoir :

A. Alexandre Charles Ghislain, qui suit, VIII.

B. Marie, baronne van Oldeneel tot Oldenzeel.

C. Céline, baronne van Oldeneel tot Oldenzeel.

D. Guillaume Charles Ghislain, baron van Oldeneel tot Oldenzeel.

VIII. Alexandre Charles Ghislain, baron van Oldeneel tot Oldenzeel, mort en 1858, juge de canton à Bréda, épousa Emma Vanderstegen, dont un fils, Philippe Alexandre Ghislain, qui suit, IX.

IX. Philippe Alexandre Chislain, baron van Oldeneel tot Oldenzeel.

OLMEN DE POEDERLÉ.

D'ARGENT : au chevron d'azur, chargé de cinq fleurs de lys d'or et accompagné de trois coqs de sable, crêtés, barbés et membrés de gueules. BOURRELET : d'argent et de gueules. CIMIER : un coq de l'écu entre un vol d'azur, semé de fleurs de lys d'or. LAMBREQUINS : d'argent et de sable. SUPPORTS : deux lions contournés d'or, armés et lampassés de gueules, posés sur une terrasse de sinople. DEVISE : **Rerum vigilantia custos.**

« JACOB CLERCX ALS VAN OLMEN » est mentionné comme habitant de Diest, dans un acte passé devant les échevins de Diest, le 4 janvier 1543.

I. FRANÇOIS FLORIS LE CLERCQ dit D'OLMEN, seigneur de Court au Bois, épousa Marie Hippolyte de Vicq, morte le 1er avril 1738, fille de Philippe Albert, chevalier, seigneur de Meulevelt, et de Catherine de Palma Carillo, dont quatre enfants, savoir :

A. Eugène Joseph, qui suit, II.

B. N., LE CLERCQ D'OLMEN, dit de Court au Bois.

C. N., épousa Jean Joseph Deschamps, lieutenant grand veneur et maître des forêts et garennes du roi au quartier et département de Louvain.

D. Ferdinand Joseph, fondateur de la branche des comtes de Saint Rémy.

II. EUGÈNE JOSEPH D'OLMEN, BARON DE POEDERLÉ, par lettres patentes du 14 juillet 1717, seigneur de Court au Bois, d'Ottignies, conseiller d'État et président du Grand Conseil à

Malines, mort le 6 décembre 1756, et inhumé avec sa femme à Laeken, épousa Marie Hélène de Steenhuys, baronne de Poederlé, née à Bruxelles le 31 décembre 1693, morte le 27 septembre 1735, fille de Jean Erard Ignace de Steenhuys, baron de Poederlé, et de Marie Françoise van Achlen, dont quatre enfants, savoir :

A. Philippe Eugène Joseph, qui suit, III.

B. Cécile Charlotte, épousa, le 26 août 1754, Pierre Félix de Vinchant, comte de Milfort.

C. Madeleine Charlotte Ghislaine Philippine, morte, sans enfants, le 28 avril 1787, à l'âge de soixante-douze ans, épousa, le 22 juillet 1741, Emmanuel Augustin Joseph van den Meersche, seigneur de Berlaer, mort le 30 janvier 1791, fils d'Alexandre van den Meersche, seigneur de Baereldonk, et de Marie Anne Colette van den Meersche.

D. Michel Joseph Le Clercq d'Olmen, seigneur de Court au Bois, d'Ottignies, né le 30 mai 1720, mort à Tournai, le 17 avril 1783, épousa, le 1er juillet 1752, Marie Jeanne Mechtilde van den Cruyce, née à Bruxelles, le 8 octobre 1726, morte au château de Vadancourt, près de Condé, le 22 novembre 1783, fille d'Albert van den Cruyce, châtelain du château royal de Tervueren, et d'Anne Thérèse de Coninck, dont une fille :

Marie Thérèse Ferdinande Colette, épousa, par contrat du 22 juin 1773, Charles Marie de la Fons, capitaine de cavalerie au régiment de Condé, exempt des gardes du corps du roi de France, fils de Charles de la Fons, marquis de la Plesnoye, et d'Anne Élisabeth l'Espinoy.

III. Philippe Eugène Joseph d'Olmen, baron de Poederlé, né à Bruxelles, le 16 mars 1717, mort le 15 janvier 1781, épousa, le 12 septembre 1741, Marie Livina de Corte, vicomtesse de Saint Albert, dame d'Ogierlande, morte le 31 octobre 1774, fille d'Augustin et de Claudine Marie Charlotte, dont neuf enfants, savoir :

A. Eugène Joseph Charles Ghislain Aubert, qui suit, IV.

B. Cécile Livine Ghislaine, née le 23 décembre 1743, épousa, le 17 août 1772, François Constant Joseph Ghislain de Vicq, baron de Cumptich.

C. Ferdinand Charles Hyacinthe Ghislain D'OLMEN DE POEDERLÉ, né le 23 février 1745.

D. Thérèse Claudine Colette Ghislaine, née le 25 avril 1748, morte à Bruxelles, le 3 août 1826.

E. Claude Charles Antoine Ghislain, BARON D'OLMEN DE POEDERLÉ D'HIERLE, né le 23 novembre 1751, mort à Bruxelles, le 6 juin 1818.

F. Marie Josèphe Ghislaine Colette, chanoinesse d'Andenne, par réception du 29 octobre 1776, née le 5 septembre 1755, morte à Bruxelles, le 22 juillet 1818, et inhumée à Saintes.

G. Emmanuel D'OLMEN DE POEDERLÉ, né le 29 août 1756, mort le 23 mars 1758.

H. Joseph Mathieu Claude Antoine Ghislain D'OLMEN DE POEDERLÉ, né le 14 juin 1758, mort à Bruxelles, le 27 février 1815, épousa Marie Catherine Josèphe Martin, née à Erpion, Hainaut, morte, le 27 mars 1847, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, femme en secondes noces de Ferdinand Pierset, fille de François Martin et de Marie Josèphe de Thy, dont un fils :

Adolphe François Joseph D'OLMEN, BARON DE POEDERLÉ, né à Bruxelles, le 3 messidor an IX, mort à Bruxelles, le 19 décembre 1850, épousa, le 31 août 1847, Julie Louise Allo, veuve de François Lacey, mort le 5 mars 1842, née à Bruges, le 14 janvier 1811, fille de Benoît Jean Allo et de Marie Thérèse Peel.

I. Marie Thérèse Philippe Josèphe Ghislaine, née le 9 juillet 1759, morte le 17 juin 1792, chanoinesse de Nivelles en 1781.

IV. EUGÈNE JOSEPH CHARLES GHISLAIN AUBERT D'OLMEN, BARON DE POEDERLÉ, chambellan de l'empereur François II en 1792, né le 21 septembre 1742, épousa, le 22 février 1773, Hippolyte Françoise Ghislaine de Vicq, morte à Bruxelles, le 14 février 1823, à l'âge de soixante-treize ans, fille de François Philippe Joseph de Vicq, baron de Cumptich, et de Marie Joséphine Blondel, baronne de Meer, dont trois enfants, savoir :

A. Philippe Ambroise Eugène Ghislain, qui suit, V.

B. Jean Charles Eugène Hippolyte D'OLMEN DE POEDERLÉ, mort à Bruxelles, le 22 octobre 1821, à l'âge de quarante-six ans.

C. Henriette Françoise Ghislaine, née à Bruxelles, le 18 décembre 1777, épousa N. de Goguel.

V. Philippe Ambroise Eugène Ghislain d'Olmen, baron de Poederlé, vicomte de Saint Albert, né à Bruxelles et baptisé à Caudenberg, le 7 décembre 1773, mort à Bruxelles, le 1er octobre 1815, colonel commandant la ville de Bruxelles, d'abord enseigne au régiment de Clerfayt en 1793, épousa Louise Charlotte, baronne de Maret de Brouenne, dont un fils, Hippolyte Ernest Louis Eugène Ghislain, qui suit, VI.

VI. Hippolyte Ernest Louis Eugène Ghislain d'Olmen, baron de Poederlé, né à Saintes, près de Hal, le 13 pluviôse, an X, 2 février 1803, épousa, le 18 février 1833, Émilie Smith, née à Brighthelmston, comté de Sussex, le 5 février 1811, fille de Jacques Smith, colonel d'artillerie au service britannique, et d'Éléonore Élisabeth Siméon, dont un fils :

Sélim Agathe Webb d'Olmen de Poederlé, né à Bruxelles, le 10 septembre 1836, épousa, au château de Lautrecourt, le 7 sèptembre 1864, Valentine Marie Ghislaine de Jonghe d'Ardoye, née au château d'Humières, Pas de Calais, le 6 juin 1845, fille de Théodore François Félix Ghislain, vicomte de Jonghe d'Ardoye et de Césarine Louise Marie Hubert d'Humières.

Branche éteinte des comtes de Saint Rémy

II. Ferdinand Joseph Le Clercq, dit d'Olmen, créé comte de Saint Rémy, par lettres patentes du 22 mars 1745, était fils cadet de François Floris Le Clercq, dit d'Olmen, seigneur de Court au Bois, et de Marie Hippolyte de Vicq. Il épousa, par contrat du 9 novembre 1725, Marie Françoise Joséphine de Pape, née à Bruxelles, le 6 septembre 1700, morte le 17 septembre 1744, et inhumée aux Dominicains, à Bruxelles, fille de Pierre Martin et de Jeanne Marie Maes, dont un fils, Joseph Mathieu Hyacinthe, qui suit, III.

III. Joseph Mathieu Hyacinthe Le Clercq d'Olmen, comte de Saint Rémy, né le 20 février 1728, mort le 23 juillet 1774, épousa, à Bruxelles, par contrat du 27 juillet 1753, Marie Hippolyte Catherine Ghislaine de Vicq, née le 25 novembre 1753, fille de François Philippe Joseph de Vicq, baron de Cumptich, et de Marie Joséphine Blondel, dont quatre enfants, savoir :

A. Ferdinand Joseph Ghislain, comte d'Olmen de Saint Rémy, né le 20 juillet 1754, mort à Bruxelles, le 15 mai 1829, à l'âge de soixante-quatorze ans, inhumé à Londerseel.

B. Anne Caroline Ghislaine, née le 26 mai 1761, morte à Bruxelles, le 12 juillet 1821.

C. Marie Jeanne Ferdinande Ghislaine, née le 30 mai 1762, morte, sans alliance, à Bruxelles, le 24 décembre 1828.

D. Henriette Marie Philippine Ghislaine, née le 27 juillet 1863, morte le 3 octobre 1836, épousa, le 8 janvier 1784, Jean Charles Laurent Joseph, vicomte de Spoelberch de la Bawette.

E. Philippe François Ghislain Le Clercq d'Olmen de Saint Rémy, né le 8 octobre 1764, mort, sans alliance, à Bruxelles, le 8 mars 1788, et inhumé aux Dominicains.

ORJO DE MARCHOVELETTE.

D'or, à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur, chargée sur la poitrine d'un croissant d'argent. Heaume : couronné. Cimier : une aigle issante de gueules, becquée d'argent.

Cette belle famille, alliée depuis le XIVe siècle avec les plus grands noms du pays, a des représentants dans la noblesse officielle qui résident à Saint Hubert.

Alexandre d'Orjo de Marchovelette, épousa à Ougrée, Liége, le 22 septembre 1858, Joséphine Lebeau.

Louis Alexandre Marie Joseph d'Orjo de Marchovelette, né à Marchovelle, Namur, le 18 décembre 1840, fils de Constance Gustave Louis et de Berhardine Félicité Ghislaine de Gaiffier, épousa à Mons, le 2 mars 1865, Odonie Adélaïde Ghislaine Michaux, née à Malines, le 15 juin 1842, fille d'Auguste Louis Joseph Michaux, lieutenant colonel au 1er régiment de lanciers, et de Clémence Albertine Ghislaine Marcq.

Ô SULLIVAN.

Parti : au premier de sinople au cerf passant d'or; au deuxième d'argent, au sanglier passant parti de sable et d'argent, au chef d'or, chargé d'une épée d'argent, garnie d'or, accolée d'un serpent au naturel, la tête en bas et accostée de deux lions affrontés, de gueules. Heaume : couronné. Lambrequins : d'or et de gueules. Cimier : un chardonneret au naturel.

Devise : **Modestia victrix.**

(Pour la branche de ô Sullivan de Grass de Séovaud). Sur le tout, de Séovaud de la Bastide, qui est d'argent à trois lévriers de sable, courant l'un sur l'autre; au chef d'azur. Couronne : de comte. Supports : deux lions de gueules.

Cette famille, originaire d'Irlande, est très-ancienne. Elle compte dans son passé des pages glorieuses que nous avons racontées dans un précédent ouvrage (*La Noblesse belge*, tome II, pages 39 et suivantes). Fidèle jusqu'à la ruine, jusqu'à la mort, à la cause des princes déchus, elle dut, vers la fin du XVIIe siècle, suivre le courant d'émigration qui força la plupart des partisans de la légitimité à abandonner leur patrie et vint s'établir dans les Pays Bas, mais non sans espoir de retour. Les événements politiques en décidèrent autrement.

Déjà, après l'invasion de l'Irlande par les Anglais, ô Sullivan Bear, un des plus âpres à la résistance, dut se réfugier, en 1602, en Espagne où, accueilli avec faveur par Philippe III, il fut nommé gouverneur de Corona et reçut la grandesse d'Espagne, sous le titre de vicomte de Beerhaven. La plupart de ses descendants restèrent en Espagne et y jouissent encore des titres octroyés à leur aïeul.

Son petit fils, Daniel ou Donald, ô Sullivan, rejoignit Jacques II à Saint Germain, débarqua avec lui à Kinsale, le 12 mars 1689, combattit dans la cavalerie sur les rives de la Boyne, contribua énergiquement à la défense de Limerick, et, après la reddition de cette place, passa en France, de là à Louvain, près de son frère Jean ô Sullivan, doyen de l'église collégiale de Saint Jacques, président du collége d'Irlande. Il alla enfin s'établir à Ostende, attendant, pour reprendre les armes, une occasion qui ne se présenta plus. Sa famille resta dans les Pays Bas, où elle fait partie de la noblesse belge.

Elle se divise en deux branches : celle de ô Sullivan de Grass de Séovaud, admis au titre de baron le 10 novembre 1838, et de comte le 15 octobre 1847; 2° celle de ô Sullivan de Terdecq, dont les droits nobiliaires furent reconnus le 10 novembre 1847.

Le petit fils de Daniel ô Sullivan, prince de Bear et de Bantry, ô Sullivan Bear, historien célèbre, publia en 1621 un ouvrage intitulé : *Historiæ Catholicæ Iberiæ compendium*, et en 1629 un autre, sous le titre de : *Patritiani Decis, sive alii decani, quibus de divi Patritii.*

Plusieurs évêques du nom de ô Sullivan propagèrent et défendirent la foi, au milieu des troubles et des guerres religieuses qui ensanglantèrent l'Irlande, sous Henri VIII, Marie et Élisabeth.

Jean ô Sullivan de Cappaghnacoross, frère de Daniel ô Sullivan, qui se réfugia en 1691 dans les Pays Bas, et Florence ô Sullivan Mac Gilly Cuddy, son beau frère, tous deux présidents du collége d'Irlande, doyens de l'église collégiale de Saint Jacques, à Louvain, et ce dernier juge synodal de l'archevêché de Malines, dans le but de combattre le protestantisme en Irlande et pour défendre la religion catholique, que le gouvernement anglais cherchait à détruire dans ce pays, fondèrent, le premier en 1699, le second en 1731, plu-

sieurs bourses au collége d'Irlande à Louvain, pour l'étude de la théologie, et affectées spécialement à la mission d'Irlande. Ces bourses s'élèvent à plus de quatre mille francs de revenu annuellement.

Un autre membre de cette famille, officier distingué, qui avait fait les campagnes d'Italie sous Maillebois, fut le gouverneur du prince Charles Édouard Stuart et l'accompagna en Écosse, où il débarqua le 20 juin 1745.

Branche de Grass de Séovaud.

I. DENIS Ô SULLIVAN, épousa Éléonore Ô Murphy, dont un fils, Denis, qui suit, II.

II. DENIS Ô SULLIVAN, né à Kilgarvan, en Irlande, le 16 août 1731, mort à Prague, le 28 août 1801, réfugié aux Pays Bas, avocat au conseil souverain de Brabant, épousa Élisabeth Cantillon, dont deux enfants, savoir :

A. Eugène Charles Ô SULLIVAN, né le 15 novembre 1771.
B. Jean Patrice, qui suit, III.

III. JEAN PATRICE Ô SULLIVAN DE GRASS, conseiller d'État sous le gouvernement des Pays Bas, membre de l'ordre équestre de la Flandre Orientale, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, etc., etc., né le 30 janvier 1776, mort le 19 décembre 1846, épousa, le 21 ventôse an IV, Charlotte Marie Thérèse Joséphine de Grass, née le 10 novembre 1776, fille de Charles François Louis de Grass et de Marie Thérèse Josèphe de Séovaud, morte à Bruxelles, le 1er juin 1827, dont deux enfants, savoir :

A. Adélaïde Thérèse Denise, née le 15 messidor an V, 3 juillet 1797, morte à Vienne, le 25 janvier 1865.
B. Alphonse Albert Henri, qui suit, IV.

IV. ALPHONSE ALBERT HENRI, COMTE Ô SULLIVAN DE GRASS, BARON DE SÉOVAUD, par donation de son grand oncle maternel Frédéric, baron de Séovaud, général major au service d'Autriche, à condition de joindre le nom de Séovaud au sien et de porter sur le tout de ses armes l'écu du donataire, donation confirmée par le roi Léopold, le 30 novembre 1838, né le 8 novembre 1798, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique à Vienne, ambassadeur extraordinaire et chargé des pleins pouvoirs de Sa Majesté le roi Léopold pour le mariage du duc de Brabant, grand cordon de l'ordre de Léopold, grand cordon de la branche Ernestine de Saxe, grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre impérial du Sultan, de première classe, en brillants, commandeur de l'ordre pontifical de Saint Grégoire le Grand, chevalier de l'ordre de Sainte Anne de la deuxième classe, en brillants, épousa à Vienne, le 30 octobre 1834, Françoise Severine Barbe Joséphine de Schwartz von Mohrenstern, morte à Vienne, le 26 avril 1848, dont trois enfants, savoir :

A. Charles Jean Jacques, COMTE Ô SULLIVAN DE GRASS DE SÉOVAUD, secrétaire de légation de première classe à Vienne.

B. Arthur Gustave, BARON Ô SULLIVAN DE GRASS DE SÉOVAUD, né à Vienne, le 1er février 1838, mort à Venise, le 26 mars 1865.

C. Alexandre Gustave Eugène Alphonse, BARON Ô SULLIVAN DE GRASS DE SÉOVAUD, né à Vienne, le 4 décembre 1842, mort à Vienne, le 19 mai 1858.

Branche de Terdeck.

I. DANIEL Ô SULLIVAN DE CAPPAGHNACOROSS eut un fils, Flurzim, qui suit, II.

II. FLURZIM, OU FLORENCE Ô SULLIVAN, épousa Catherine Mac Carthy, dont un fils, Florence, qui suit, III.

III. FLORENCE Ô SULLIVAN épousa Éléonore Sughrue, dont un fils, Daniel, qui suit, IV.

IV. DANIEL DONALD Ô SULLIVAN, capitaine de cavalerie au service du roi Jacques II, après la prise de Limerick, en 1691, se réfugia dans les Pays Bas et habita Ostende avec sa femme, Julie Mac Gilly Cuddy, dont un fils, Jérémie, qui suit, V.

V. JÉRÉMIE (DERMOD) Ô SULLIVAN, mort à Bruxelles, le 19 novembre 1769, à l'âge de soixante douze ans, épousa Marie Barbe van Hauwyck, dont un fils, Jacques, qui suit, VI.

VI. JACQUES CHARLES Ô SULLIVAN DE TERDECK, officier au régiment de Los Rios, né le 2 novembre 1734, mort au château de Terdeck, le 30 janvier 1829, épousa, le 5 janvier 1765, Caroline de Madrid, dont trois enfants, savoir :

A. Caroline Robertine, morte sans alliance.
B. Charles Ô SULLIVAN, tué à Marengo.
C. Joseph Denis, qui suit, VII.

VII. JOSEPH DENIS Ô SULLIVAN, mort le 5 janvier 1848, épousa, le 9 janvier 1805, Eugénie Charlotte Rosier, morte à Huy, le 18 juillet 1865, dont cinq enfants, savoir :

A. Antoinette Charlotte Joséphine, sans alliance.
B. Hippolyte Désiré Philippe, qui suit, IX.
C. Eugène Pascal Théophile Ô SULLIVAN DE TERDECK, né le 5 mars 1810, chef de division au département des travaux publics.
D. Sophie Aimée Ferdinande, sans alliance.
E. Eugénie Angeline Jeannette, née le 10 mars 1817, épousa, le 15 mai 1838, Guillaume Désiré Polydore, prince de Looz Corswarem, né le 2 janvier 1817.

VIII. HIPPOLYTE DÉSIRÉ PHILIPPE Ô SULLIVAN DE TERDECK, né le 8 décembre 1806, ancien officier du génie militaire, ingénieur en chef de la province de Brabant, épousa, le 19

octobre 1833, Augusta Sophia Palmer, fille de sir William Henri Palmer de Kenure Park et Palmerstown, en Irlande, dont cinq enfants, savoir :

A. Palmer Eugène Hippolyte ô Sullivan de Terdeck, né le 18 août 1834, officier de cavalerie.

B. Hippolyte Eugène ô Sullivan de Terdeck, né le 1er mars 1836.

C. William Patrick Franck ô Sullivan de Terdeck, né le 15 décembre 1837, mort à Saint Josse Ten Noode, le 22 octobre 1853.

D. Augusta Éléonore, née le 12 mai 1839, épousa à Liége, le 26 juillet 1862, Ulric Ferdinand Marie Le Maire de Sars le Comte, né à Mons, le 5 décembre 1831, fils d'Amédée Ferdinand Joseph et d'Adèle Maximilienne Félicité, comtesse d'Auxy.

E. Alfred Charles ô Sullivan de Terdeck, né le 9 avril 1840.

OSY.

D'argent à l'arbre au naturel posé sur une terrasse de sinople, soutenu par deux licornes de sable. Couronne : de baron. Supports : deux lions léopardés d'or, armés et lampassés de gueules, tenant des bannières : à dextre, d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules; à sénestre, d'azur à trois chevrons d'or.

Devise : **Arte, labore, patientia.**

Cette famille, originaire de France, s'établit, au XVIe siècle, en Hollande, et plus tard vint se fixer en Belgique, où elle habite la ville d'Anvers et compte parmi les premières notabilités de la métropole du commerce de la Belgique.

I. Jean Osy, né à Rotterdam vers 1666, épousa Jeanne de Steendyck, fille de Jean et de Jeanne de Keppel, dont deux enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, II.

B. Jeanne Barbe, née à Rotterdam, le 28 août 1716, épousa Jean Baptiste Cornelissen, seigneur de Weymsbroeck, de Cortenaeken, de Schooten, bourgmestre d'Anvers, né à Anvers, le 12 août 1703, fils de Jean Baptiste et de Marie Govaerts.

II. Jean Osy, seigneur de Zegwaert et de Palestyn, né à Rotterdam, le 9 juillet 1695, mort à Rotterdam en 1773, conseiller et agent du grand-duc de Toscane dans les Provinces-Unies, par lettres patentes du 3 décembre 1738. L'empereur Charles IV et l'impératrice Marie Thérèse, appréciant dignement sa prudence et ses talents diplomatiques, le chargèrent

à différentes reprises, et toujours avec succès, de missions très-importantes. Il épousa : 1° à Anvers, le 2 février 1727, Marie Josèphe de Bie, née à Anvers, le 11 mars 1705, morte en février 1764, fille de Léonard, grand aumônier d'Anvers, et de Thérèse de Nollet ; 2° Cornélie Pétronille, baronne de Hevelinckhoven.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Thérèse Éléonore, morte le 8 février 1764, épousa : 1° François Martin Joseph Fariseau, seigneur de Belle, né à Bruxelles, le 26 août 1724, fils de Jean et de Marie Josèphe Huysmans ; 2° Remy Martin Joseph van Langendonck, pensionnaire de la ville de Bruxelles.

B. Barbe Marie, née à Rotterdam le 24 mars 1732, morte à Vienne, le 6 janvier 1797, épousa, à Bruxelles, Christophe Innocent, baron de Bartenstein, conseiller des domaines et finances de l'empereur d'Autriche, né le 28 juillet 1731, mort à Bruxelles, le 12 juin 1761, et inhumé à Sainte Gudule.

C. Marie Thérèse, morte sans alliance à Rotterdam, le 15 mai 1815.

D. Corneille Joseph, qui suit, III.

E. Christine Hélène, née à Rotterdam le 19 août 1737, morte sans alliance à Rotterdam, le 14 janvier 1781.

F. Jean Charles Osy, qui suit, III, après son frère Corneille Joseph.

III. Corneille Joseph Osy, né à Rotterdam, le 1er janvier 1755, mort à Anvers, le 15 novembre 1814, obtint confirmation de noblesse, décoration d'armoiries et concession du titre de chevalier héréditaire, par lettres patentes de l'impératrice Marie Thérèse du 29 novembre 1778. Il fut conseiller et agent de l'empereur François dans les Provinces Unies. Il épousa, le 5 février 1765, à l'église Saint Jacques à Anvers, sa cousine germaine Jeanne Barbe Antoinette Cornelissen de Schooten, née à Anvers le 11 juin 1742, morte à Bruxelles, le 13 février 1817, fille de Jean Baptiste Cornelissen de Schooten, seigneur de Weymsbroeck, de Cortenaeken, de Schooten, bourgmestre d'Anvers, et de Jeanne Barbe Isabelle Osy, sa première femme, dont six enfants, savoir :

A. Isabelle Marie Françoise Ghislaine, née à Rotterdam, le 15 avril 1766, morte à sa maison de campagne, sous Haeren, Brabant, le 3 août 1840, et inhumée à Mortsel, près d'Anvers, dans le caveau de la famille Osy, épousa, à Rotterdam, le 16 mai 1784, Corneille Baudouin Ghislain, baron Osy de Zegwaert, son cousin germain, né à Rotterdam, le 20 décembre 1757, mort à Bruxelles, le 3 décembre 1831, et inhumé à Mortsel, fils de Jean Charles Osy et d'Anne Marie Vloers.

B. Cornélie Pétronille Chislaine, née à Rotterdam, le 27 mai 1768, morte à sa maison de campagne à Elfeld, sur le Rhin, au comté de Nassau, le 6 août 1844, épousa, le 20 février 1797, à Brême, Charles Désiré, baron de Vrints de Treuenfeld, né à Ratisbonne, le 3 juin 1762, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, conseiller intime du prince de la Tour et Taxis, vice directeur général des postes d'Allemagne, fils de Théobald Maximilien Henri Joseph, baron de Vrints de Treuenfeld, chambellan de l'électeur de Trèves, conseiller aulique impérial, résident de Sa Majesté Impériale et chef directeur des postes à Brême, et de Marie Aloïse Fébronie Antoinette Geneviève, baronne de Guyomos de Herrengursdorf.

C. Marie Barbe Ghislaine, née à Rotterdam en 1770, morte à Bruxelles, le 3 août 1844, et inhumée à Neder-Humbeek, épousa, le 17 mai 1791, Jean Gérard, baron de Diert de Kerkwerve, membre du corps équestre et des états de la province du Brabant méridional, né à Bruxelles, le 7 janvier 1759, mort à Bruxelles, le 23 janvier 1828, fils de Théodore Christophe Joseph et de Jeanne Florence van Campen, dame de Kerkwerve.

D. Jean Antoine Ghislain, qui suit, IV.

E. Jean Osy, mort en bas âge.

F. François Osy, mort en bas âge.

IV. Jean Antoine Ghislain Osy, né à Anvers, le 23 mars 1778, épousa, à Bruxelles, le 21 janvier 1805, Louise Caroline Ghislaine, baronne de Bartenstein, sa cousine germaine, fille de Jean Christophe Joseph, baron de Bartenstein, et d'Isabelle Claire Eugénie Helman de Termeeren, dont trois enfants, savoir :

A. Eugénie Joséphine Ghislaine, née à Anvers, le 15 avril 1807, épousa, à Vienne, le 15 avril 1834, son oncle maternel, Charles, baron de Bartenstein, fils de Jean Christophe Joseph, baron de Bartenstein, et d'Isabelle Claire Eugénie Helman de Termeeren.

B. Louise, née à Anvers et morte à Vienne, sans alliance.
C. Charles, mort à Vienne en 1833.

III. Jean Charles Osy, seigneur de Palestyn et de Zegwaert, par extinction de la branche aînée, conseiller de l'empereur d'Autriche et son agent en Hollande, né à Rotterdam, le 14 novembre 1727, mort le 6 octobre 1790, obtint, en même temps que son frère Corneille Joseph, confirmation de noblesse, décoration d'armoiries et concession du titre de chevalier héréditaire, par lettres patentes du 20 novembre 1778. Il épousa : 1° Ludwine van der Linden; 2° le 4 février 1755, Anne Marie Vloers, née à Gorcum, le 22 février 1729, morte à Rotterdam, le 23 décembre 1784, fille d'Antoine et de Jeanne Baudouine van Gestel.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Jean Charles, qui suit, IV.

Il eut du second lit un fils, savoir :

B. Corneille Baudouin Ghislain, qui suit, IV, après son frère Jean Charles.

IV. Jean Charles Osy, seigneur de Wychem, né à Rotterdam, le 8 juin 1751, mort à Anvers, le 31 mars 1821; épousa, 1° à Anvers, le 2 mars 1873, Anne Marie, comtesse de Proli, fille de Charles André Melchior, comte de Proli, et de Cornélie Pétronille van der Linden; 2° à Anvers, le 29 janvier 1777, Marie Christine Joséphine Jeanne Jacqueline Della Faille, née à Anvers, le 18 juin 1755, morte à Anvers, le 15 mars 1823, fille de Jérôme Joseph et de Françoise Guillelmine Thérèse Josèphe Collin.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

A. Jean Ferdinand Marie Joseph Osy de Wychem, né à Anvers, le 6 décembre 1779, mort sans enfants, à Anvers, le 11 janvier 1846, épousa à Anvers, le 5 juin 1805, Isabelle Ernestine Sophie Pauline de Boss-

chaert, née à Anvers, le 29 septembre 1784, fille de Jean Paul Joseph de Bosschaert, seigneur de Bauwel et de Marthe Jeanne Marie Vincente de Proli, sa femme du premier lit.

B. Jérôme Joseph Osy, né à Anvers, le 18 août 1782, mort en bas âge.

C. Catherine Marie Josèphe Ghislaine, née à Anvers, le 6 janvier 1785, morte à Anvers, le 13 novembre 1813, épousa, à Anvers, le 29 avril 1808, Charles Jacques Della Faille, né à Anvers le 20 février 1784, mort à son château de Wilryck, le 11 novembre 1837, fils de Jacques Della Faille, bourgmestre d'Anvers, et de Claire Josèphe Marie Della Faille.

D. Marie Françoise Reine, née à Anvers, le 17 juin 1787, morte sans enfants, à Anvers, le 21 mai 1807, épousa, le 21 mai 1806, son cousin germain maternel Charles Joseph Emmanuel Della Faille Leverghem de Terbruggen, né à Anvers, le 3 novembre 1784, mort à Boisschot, le 14 juillet 1849, fils de Joseph Charles Henri Jean Népomucène Della Faille de Leverghem, et de Catherine Isabelle Marie Josèphe Antoinette de Witte, époux, en secondes noces, le 9 mai 1808, de Reine Marie Joséphine van de Werve de Vorsselaer.

IV. Corneille Baudouin Ghislain, Baron Osy de Zegwaert, trésorier général et membre de la première chambre des États généraux, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais, né à Rotterdam, le 20 décembre 1757, d'abord consul général d'Autriche à Rotterdam, émigra en 1796 et se rendit à Hambourg, où il fonda une maison de commerce des plus respectables. Il traversa avec honneur la terrible crise commerciale de 1799, et resta établi à Hambourg jusqu'en 1810. Il fut chargé de faire passer à Paris la contribution de guerre imposée par l'Empereur après la bataille d'Iéna; il fut chargé aussi de faire passer en Russie les subsides de l'Angleterre, et par l'Espagne il fut nommé payeur général de l'armée du marquis de la Romana.

En 1814, lors de l'entrée des alliés, il fut nommé trésorier général de la Belgique, et lors de la nomination et de l'installation des receveurs généraux, et après la reddition des comptes et la restitution du cautionnement de cinq cent

mille francs, il fut nommé membre à la première chambre des États généraux et reçut la confirmation du diplôme de baron transmissible à toute sa descendance.

Il avait épousé, à Rotterdam, le 16 mai 1784, sa cousine germaine, Isabelle Marie Françoise Ghislaine Osy, née à Rotterdam, le 15 avril 1766, fille de Corneille Joseph et de Jeanne Barbe Antoinette Cornelissen, dont huit enfants, savoir :

A. Jean Osy, mort enfant.

B. Jean Louis Auguste, BARON OSY, né à Rotterdam, le 24 juin 1786, mort sans enfants, à Bruxelles, le 26 février 1828, et inhumé à Neder Humbeek, épousa, à Bruxelles, le 18 avril 1820, sa cousine germaine, Louise Antoinette Jeanne Ghislaine Diert, née à Bruxelles, le 6 février 1794, fille de Jean Gérard, baron Diert de Kerkwerve, et de Marie Barbe Ghislaine Osy, femme en secondes noces, le 8 juillet 1829, de Jean Maurice Sylvestre, vicomte de Bonzet, consul de France à Rotterdam, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de Saint Jean de Jérusalem, veuf d'Antoinette Victoire, vicomtesse Malouet d'Alibert.

C. Charles Patrice Édouard, BARON OSY DE ZEGWAERT, membre de l'ordre équestre de la province de Hollande, né à Rotterdam, le 24 novembre 1788, mort sans enfants, noyé dans le Rhin à Cologne, le 16 octobre 1852, épousa, à Jodoigne Souveraine, en 1818, Joséphine, comtesse de Glymes de Hollebeke, morte à Paris en 1844, fille de Henri Joseph Nicolas, comte de Glymes de Hollebeke, et d'Élisabeth Joséphine, vicomtesse Lardenois.

D. Marie Julie Claire, née à Rotterdam, le 3 novembre 1790, morte à Bruxelles, le 1er juillet 1862, épousa, à Hambourg, le 22 janvier 1809, Joseph François Jean Népomucène, comte de Baillet, chevalier de l'ordre de Léopold, ambassadeur à Berlin, membre du Congrès national, vice-président du sénat de Belgique jusqu'à la dissolution du sénat en 1851, né à Anvers, le 27 juillet 1787, fils de Jean Baptiste Joseph François Hyacinthe, comte de Baillet, et de Thérèse Adrienne Jeanne Colette du Bois, dont quatre filles.

E. Joseph Jean Renier, qui suit, V, après son frère Joseph Louis Alexandre.

F. Joseph Louis Alexandre, qui suit, V.

G. François Osy, mort en bas âge.

H. Louise Charlotte Cornélie, dame de la Croix étoilée, née à Hambourg, le 1er avril 1807, épousa, au château de Zegwaert, le 29 juin 1825, Alexandre Théobald, baron de Vrints de Treuenfeld, son cousin germain, frère de l'ambassadeur d'Autriche à Bruxelles, né à Brême, le 29 mai 1799, chambellan de Sa Majesté l'empereur d'Autriche, décoré de plusieurs ordres, fils de Charles Désiré, baron de Vrints de Treuenfeld, et de Cornélie Pétronille Ghislaine Osy.

V. Joseph Louis Alexandre, baron Osy de Zegwaert, né à Rotterdam, le 23 mai 1794, mort à Bruxelles, le 19 février 1812, épousa : 1° à Bruxelles, le 24 janvier 1826, Marie Thérèse Pauline Ghislaine Diert de Kerkwerve, sa cousine germaine, née à Bruxelles, le 3 mai 1807, morte pendant un voyage à Rome, le 21 février 1833, fille de Jean Gérard Diert de Kerkwerve et de Marie Barbe Ghislaine Osy; et 2° à Bruxelles, le 7 avril, Zoé Josèphe Marie, baronne van Volden, née à Bruxelles, le 19 octobre 1808, morte à Bruxelles, le 2 juin 1839 et inhumée à Morstel, fille de Pierre Alexandre Marie Ghislain, baron van Volden, et de Pauline Marie Thérèse Hannosset.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Iwan Marie Ghislain, qui suit, VI.

B. Isabelle Marie Ghislaine, née à Anvers, le 29 juillet 1830, morte à Bruxelles, le 30 janvier 1832.

Il eut du second lit une fille, savoir :

C. Louise Marie Charlotte, née à Bruxelles, le 6 avril 1837, épousa, à Bruxelles, le 7 avril 1858, Adhémar Isidore Désiré, comte de Rouillé, né à Ath, le 20 août 1821, fils d'Edouard Louis Isidore, comte de Rouillé, et de Marie Aldegonde Josèphe van Seghbroeck.

VI. Iwan Marie Ghislain, baron Osy, né à Rotterdam, le 6 décembre 1827, épousa, à Bruxelles, le 26 avril 1849, Cornélie Charlotte Alexandrine, baronne de Vrints de Treuenfeld, née à Bruxelles, le 20 octobre 1828, morte à Bruxelles, le 22 mars 1863, fille d'Alexandre Théobald Joseph, baron de

Vrints de Treuenfeld, et de Louise Charlotte Cornélie, baronne Osy de Zegwaert.

V. Joseph Jean Renier, baron Osy, commaudeur de l'ordre de Léopold, membre du corps équestre et du conseil provincial de la province d'Anvers, président de la banque d'Anvers, membre du Congrès national et de la Chambre des représentants depuis le jour de leur installation, sénateur, membre du conseil de régence d'Anvers, administrateur du bureau de bienfaisance, membre du tribunal de commerce et de la chambre de commerce d'Anvers, etc., etc., né à Rotterdam, le 2 février 1792, mort à Anvers.

Sa carrière fut des plus actives et des plus utiles au pays. Profondément dévoué à la foi catholique, au pays, à la dynastie nationale, revêtu des fonctions publiques les plus délicates, jamais il n'a consenti à occuper un poste salarié. Deux fois il résista à une auguste volonté qui voulait lui faire accepter le portefeuille du département des finances, et, en 1850, il refusa avec la même fermeté, dont il s'est fait une règle de conduite invariable, le poste si recherché de gouverneur de la Banque nationale.

En 1815, il fonda, à Anvers, un établissement de crédit, qu'il géra jusqu'en 1827, et dont la réputation s'établit dans tous les pays du monde. Depuis 1827, il fut associé commanditaire de la respectable maison de commerce Osy et compagnie, fondée à Anvers par les trois frères.

Lors de l'entrée des alliés en Belgique, en 1814, il fut nommé adjoint au trésorier de la Belgique, et, en 1815, lors de l'arrivée de l'empereur de l'île d'Elbe, il fut envoyé à Anvers avec tout le trésor de la Belgique.

De 1827 à 1848, il fut président de la Banque d'Anvers ;

mais, jugeant alors que ce poste était incompatible avec sa position de membre de la Chambre des représentants, il crut devoir donner sa démission, parce que le Parlement s'occupait de l'organisation de la Société générale, dont la Banque d'Anvers est une succursale.

Son influence sur les deux fractions de la représentation nationale a toujours été très grande, et ses adversaires n'ont jamais cherché à l'amoindrir. Tous rendaient justice à ses capacités sérieuses, à son intégrité, à sa droiture, à son désintéressement. Il fut, sans contredit, un des plus habiles financiers que le Parlement belge ait possédés, et c'est en grande partie à ses efforts qu'on doit la conclusion de l'emprunt de cent millions, conclu avec la maison Rothschild en 1831, et qui permit à la Belgique de traverser sans secousse une époque de crise et d'entraves de toute nature.

Depuis, il provoqua de nombreuses et fructueuses réformes financières.

Constamment adonné aux études des questions élevées de finances, d'industrie, de commerce international, d'économie politique, d'ordre public, sévèrement économe dans l'administration des deniers publics, les chiffres de haute statistique, dans ces matières ardues, ne présentèrent jamais pour lui aucune aridité : aussi, la Chambre des représentants reposait-elle sur lui toute sa confiance. Il était président, dans cette haute assemblée, de la commission permanente de surveillance de la caisse d'amortissement, vice président de la commission des chemins de fer.

En dehors du Parlement, il fut président du conseil des censeurs de la Banque nationale, membre du conseil provincial d'Anvers, administrateur du bureau de bienfaisance d'Anvers, membre de son tribunal et de sa chambre de commerce.

Jusqu'en 1830, il avait été, à Anvers, membre du conseil de régence et du corps équestre de la province.

Joseph Jean Renier, baron Osy, épousa à Anvers, le 15 novembre 1814, Marie Jeanne de Knyff le Candele, née à Anvers, le 2 aout 1792, morte à Anvers, le 31 décembre 1851, fille de Jacques Michel Gérard de Knyff, chevalier, et d'Isabelle Marie le Candele, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Corneille Osy, mort à Deurne, le 2 octobre 1837 et inhumé à Mortsel.

B. Joséphine Marie Isabelle, née à Anvers, le 29 juin 1821, épousa, le 9 juin 1851, à Deurne, près d'Anvers, Jean Marie Joseph Cogels, né a Anvers, le 15 avril 1814, fils d'Albert Ferdinand Cogels et de Marie Caroline Della Faille Leverghem.

C. Edouard Joseph François de Paule, qui suit, VI.

VI. Edouard Joseph François de Paule, baron Osy, né le 25 mars 1832, épousa : 1° le 18 octobre 1853, à Deurne, Jeanne Pétronille Della Faille, morte à Anvers, le 23 décembre 1856; 2° le 17 mai 1859, à Anvers, Mathilde Marie Thérèse Villers, née à Anvers, le 5 avril 1835, fille de Martin Marie, vice-président du tribunal de première instance, à Anvers, et d'Eugénie Marie Jeanne Lunden.

OTREPPE DE BOUVETTE.

D'argent à trois lionceaux de sable, armés, lampassés, couronnés d'or. Cimier : un lionceau de l'écu naissant.

Cette famille, originaire du pays de Namur, occupe aujourd'hui un rang très distingué dans les lettres et les arts de la ville de Liège. Elle fut anoblie par diplôme de l'impératrice Marie Thérèse, datées de Vienne, le 6 décembre 1738.

I. François Dotreppe, échevin de Namur, contrôleur des fortifications de Namur, eut un fils, Charles François, qui suit, II.

II. Charles François Dotreppe, capitaine de dragons au service de Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne Charles II, épousa Marguerite Hyacinthe de Wérimont, dont un fils, Théodore Joseph, qui suit, III.

III. Théodore Joseph Dotreppe, seigneur de Bouvette, anobli dans sa personne et dans sa postérité légitime par les lettres patentes de l'impératrice et reine Marie Thérèse, précitées, bailli en survivance de Bouvignies, grand bailli d'Entre Sambre et Meuse, épousa Marie Josèphe van der Haghen, fille de François Hyacinthe van der Haghen de Mussain, et de Françoise Milot, dont quatre enfants, savoir :

A. Philibert Théodore, qui suit, IV.

B. Joseph D'Otreppe, sans alliance.

C. Constance, sans alliance.

D. Marie Victoire, épousa Jacques Philippe Gravez, bailli d'Entre Sambre et Meuse.

IV. Philibert Théodore d'Otreppe, seigneur de Bouvette et de Hulplanche, mort à Andenne, le 19 janvier 1822, à l'âge de soixante seize ans, officier au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, membre de l'ordre équestre de la province de Namur, sous le régime hollandais, par l'arrêté collectif du 22 avril 1816, épousa Marie Anne Victoire Mincé du Fontbaré de Fumal, morte à Emine, Namur, le 17 décembre 1814, à l'âge de soixante deux ans, fille d'Antoine Florentin Mincé du Fontbaré, seigneur de Fumal, et d'Hélène Pétronille Antoinette, baronne d'Aix, dont trois enfants, savoir :

A. Frédéric Gustave, qui suit, V.

B. Albert Marie Joseph d'Otreppe de Bouvette, né à Namur, le 16 novembre 1787. Après avoir étudié le droit à Paris, il devint, en 1811, conseiller auditeur à la Cour impériale d'Amiens, et un décret du 15 mars 1813 lui accorda l'exemption du service militaire. En 1816, il donna sa démission, et retourna dans sa patrie, où, la même année, il fut nommé auditeur militaire de la province de Liège, fonctions auxquelles il réunit, en 1818, celles de substitut adjoint honoraire du procureur général à la Cour supérieure de justice de Liège. Admis à la retraite en 1832, il a reçu le titre de conseiller honoraire à la Cour d'appel de Liège, et il est en outre, depuis 1838, conseiller honoraire au conseil des Mines. Président honoraire de l'Institut archéologique liégeois, la création du Musée provincial, établi à Liège, dans l'ancien palais des princes évêques, est en grande partie due à son zèle et à ses efforts. Il est aussi secrétaire général honoraire de la Société libre d'émulation de Liège, membre de l'Institut des provinces et de la Société des antiquaires de France, des Académies d'Anvers, de Gand, d'Angers, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, etc., etc. La liste, en partie inédite, de ses principaux ouvrages nous a été communiquée par M. E. Regnard, ancien

maire de Montmartre, collaborateur de la *Nouvelle Biographie générale :*

Lettres à mes amis et à mes collègues sur l'Archéologie; Namur, 1850, in-12.

Recherches et fouilles dans le but de créer un musée provincial à Liège; Liège, 1851, in-12.

Causeries d'un antiquaire; Liège, 1851, in-12.

De l'Esprit et du Cœur; Liège. 1832, 2 vol. in-8°.

Essai de tablettes liégeoises; Liège, 1853-1866, 63 livraisons in-8°, publication non périodique.

La Belgique pittoresque; Liège, 1860, in-12.

Causeries littéraires; Liège, 1861, 2 vol. in-12.

Il a donné des articles à la *Revue trimestrielle*, au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, au *Journal de la province de Liège*, et au journal *la Meuse*.

C. Julie, morte le 5 juillet 1864, épousa Auguste Arnould.

V. Frédéric Gustave d'Otreppe de Bouvette, né à Emine, le 30 mai 1785, chef de bataillon sous le premier empire français, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, membre de l'ordre équestre de la province de Liège, épousa, le 1er septembre 1819, Marie Élisabeth de Melotte, née à Liège, le 6 janvier 1788, morte le 1er septembre 1864, fille de Gisbert Nicolas Henri de Melotte et d'Anne de Nizet, dont un fils unique, Adolphe Philibert, qui suit, VI.

VI. Adolphe Philibert d'Otreppe de Bouvette, né à Liège, le 14 juin 1820, épousa, à Liège, le 21 juillet 1855, Laure de Melotte, sa cousine, née à Liège, le 3 juillet 1835, fille de Gustave et d'Adélaïde de Moffaert, dont un fils, savoir :

Frédéric d'Otreppe de Bouvette, né à Liège, le 19 juin 1856

OULTREMONT.

De sable, au chef cousu de gueules au lion d'argent, armé, couronné et lampassé d'or, brochant sur le tout. Tenant et Support : à dextre, un sauvage au naturel, ceinté et couvert de sinople, tenant de la main droite une massue abaissée ; à sénestre, un lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

L'écu posé sur un manteau de gueules, fourré d'hermines et posé sur une couronne à cinq fleurons.

Devise : **Nobilitas virtute mititur.**

Conformément à l'article 13 de l'édit du 14 décembre 1616, ces armoiries ont été enregistrées aux archives de la chambre héraldique, le 2 avril 1789, par Charles Jean Beydaels, seigneur de Zittaert, etc., conseiller et premier roi d'armes de la chambre héraldique des Pays Bas et de Bourgogne.

La maison d'Oultremont, primitivement Warnant, la plus considérable de la Hesbaye, par les dignités auxquelles elle s'est élevée, se divise en quatre branches aujourd'hui : Warfusée, l'aînée; Wégimont, qui comprend les branches cadettes. Elles comptent de nombreux représentants dans la noblesse belge. Leur chef actuel de nom et d'armes est Théodore Émile Antoine Joseph, comte d'Oultremont de Warfusée de Wégimont, etc., qui épousa Thérèse Constance Apolline, baronne de Copis, petite nièce du comte de Méan, dernier prince évêque de Liège, depuis cardinal archevêque de Malines.

La généalogie complète de la maison d'Oultremont, œuvre magistrale, entièrement élaborée sur des preuves authenti-

ques et irrécusables, est encore inédite. Les erreurs commises dans l'histoire de sa famille, par les deux Le Fort, généalogistes et hérauts d'armes de la province de Liège, inspirèrent à Charles Jacques Pierre Ignace Gérard, comte d'Oultremont de Wégimont, le pieux devoir de la rétablir dans toute son étendue et dans toute son intégrité. Grand ami des arts, il sut, malgré ses voyages et les exigences de sa vie de grand seigneur, faire de cet immense travail un des buts les plus sérieux de son existence; il y consacra une activité sans bornes, une patience infatigable, une loyauté poussée jusqu'au scrupule. Rien ne le détourna de son dessein, ni l'aridité des recherches, ni les sacrifices matériels qu'elles devaient entraîner au milieu des soucis de l'émigration, ni le courant d'idées si hostile alors à toute prétention nobiliaire. Il avait foi dans l'avenir et il eut la satisfaction d'accomplir son œuvre. Il réunit ainsi une collection admirable de pièces authentiques : chartes, titres de fondations, épitaphes, diplômes, extraits baptistaires, extraits mortuaires, extraits de mariage, testaments ou autres actes de dernière volonté, actes de partage, lettres d'investiture de fiefs, engagères d'emplois nobles, pactes de famille, procès, transactions, acceptation de tutelle et autres actes publics et judiciaires, le tout en forme authentique et légale. Ces trésors héraldiques, réunis après tant d'efforts, sont restés enfouis pendant plus d'un demi siècle dans les archives de la famille. Ils n'ont jamais été livrés à l'analyse de nos devanciers, moins heureux que nous, et ainsi contraints, pour ainsi dire, à reproduire de vieilles notices incomplètes et tronquées.

Ce qui distingue surtout le grand travail du comte Charles d'Oultremont, ce qui lui donne une importance et un caractère de sincérité réellement exceptionnels, et même une autorité légale, c'est que toutes les pièces probantes ont été

collationnées par le savant chanoine de la collégiale de Sainte Croix, à Liège, Charles François Jalheau, protonotaire apostolique, le continuateur et le commentateur du *Miroir des nobles de la Hesbaye*, par Jacques de Hemricourt.

Justement fiers de ce monument élevé à la gloire de leurs ancêtres, les comtes Emile et Théodore d'Oultremont, fils et petit fils du comte Charles d'Oultremont, ont précieusement conservé dans la salle des archives du château de Warfusée ce glorieux héritage. Satisfaits de posséder des preuves irrécusables de leur antique noblesse, ils n'ont jamais cherché à faire reproduire leurs titres dans des œuvres consacrées à l'histoire de la noblesse nationale. Cependant, de nouvelles erreurs, commises dans de récentes publications, ont déterminé le chef actuel de nom et d'armes de sa famille à sortir d'une réserve devenue traditionnelle. Telle est la cause de communications dont seul nous avons été favorisé, et qui nous permettent de livrer aux investigations les plus sévères une notice qui ne présente pas un seul point erroné ou simplement douteux.

La maison d'Oultremont, en Hesbaye, est issue en ligne directe, légitime et masculine d'Ottar de Warnant, dit de Ladrier, qui vivait en 1250. Oultremont ne fut d'abord qu'une désignation spéciale, un surnom. Pendant la guerre des Awans et des Waroux, ce mot devint un cri d'armes, et bientôt après le nom d'une race vaillante et glorieuse; et si ce nom ne prévalut pas d'une manière absolue de prime abord, c'est que le nom de Warnant, étant le nom primitif de la famille, pouvait opposer des souvenirs aussi glorieux et plus anciens aux faits d'armes par lesquels plusieurs de ses membres venaient de s'illustrer *oultre les monts*, dans les guerres du Milanais, en 1167.

Warnant fut encore la souche d'autres familles également nobles et puissantes : Ladrier, Fumal, Velroux, Bor-

lée, Deveaux, du Chestial de Warnant, de la Tour Saint Jehan, etc.

Le fief de Warnant est situé près de la Mehaigne, à deux lieues de Huy, huit de Namur, six de Liège, deux et demie de la haute chaussée des Romains, dans la direction de Braives. Le château fort des anciens comtes de Moha était à petite distance.

Dès le commencement du XIe siècle, le domaine de Warnant fut le chef lieu d'habitation de la famille; en 1329, ce fief avait déjà le titre de comté. Le *Registre de l'extraordinaire des guerres*, conservé à la chambre des comptes à Paris le prouve. On y lit, tome II, folio 126 : « Deux chevaliers « bannerets et dix écuyers de la comté d'Oultremont, reçus « à Mezières en 1350. »

Dès cette époque, le nom d'Oultremont semblait prévaloir sur le nom originel de Warnant et tendait à devenir un nom patronymique.

Le château primitif de Warnant, transformé, agrandi, approprié aux besoins des époques successives que ses possesseurs ont traversées, existe encore. Il n'a pas cessé un seul instant d'être la propriété de la famille. Conservé avec un soin précieux, il n'est plus habité, il est vrai, mais c'est le rendez vous de chasse du chef de la maison d'Oultremont, qui a établi le siége principal de sa résidence au château de Warfusée, aussi riche peut-être en souvenirs de gloire et de splendeur.

La possession huit fois séculaire d'un sol féodal est un titre de noblesse dont bien peu de familles, même parmi les dynasties régnantes, peuvent se prévaloir. Les mêmes tenanciers exploitent la ferme du château depuis plus de trois siècles.

Warnant devint riche bientôt en habitations seigneuriales. On y comptait, entre autres : le vieux chestial de Warnant,

le château d'Oultremont et plusieurs tours. Outre le château d'Oultremont, il reste de nombreux vestiges de cette époque reculée. Le fossé défensif du vieux chestial entoure encore l'enceinte de la ferme bâtie sur ses ruines. Des tours primitives, on distingue, au milieu d'une prairie, les fondations de l'une d'elles : celle de Narméa. D'autres ont été transformées en corps de ferme. On y montre encore les restes du château de Chantreine, communiquant par un souterrain avec le château d'Oultremont, aujourd'hui bâtiments d'exploitation dépendants de la terre.

Les sept forts, châteaux et tours servaient d'habitation à sept branches de la famille de Warnant, et ces habitations distinctes n'étaient pas le seul privilége que les sept fractions d'une même souche s'attribuaient. Les églises de Saint Remy et de Saint Jean, bâties par elles, enrichies par leurs libéralités, avaient sept portes; chaque famille en avait l'usage exclusif. On peut croire que c'était une question de préséance.

Le temps n'est pas le seul destructeur de ces souvenirs précieux du premier âge de la grande famille qui nous occupe. Le château de Warnant et ses forteresses furent saccagés et brûlés souvent pendant les guerres féodales et internationales; un grand nombre de seigneurs du nom de Warnant y périrent. Chapeauville, tome II, page 308, rapporte qu'au 13 des calendes de mai 1276, le comte de Namur vint asseoir son camp près du vieux chestial de Warnant, y séjourna pendant trois jours et saccagea pendant ce temps le village et le château.

Des deux églises de Warnant, celle de Saint Jean et celle de Saint Remy, la seconde seule reste debout. Elle a hérité des fondations pieuses, biens et libéralités faites par les ancêtres de la maison d'Oultremont à l'église de Saint Jean, fondée et dotée par Sébastien de Warnant, chevalier, mort le 9 octobre 1145.

L'église de Saint Remi a une origine plus reculée, ce que prouve la donation ou concession de la dixième partie de la dîme que cette église possédait dans le domaine de Warnant, faite à l'hôpital de Wanze, par Ermesinde, comtesse de Namur. La charte d'approbation donnée par Hugues, son petit fils, comte de Moha, date de 1163, ce qui porte la donation de la comtesse Ermesinde à une époque antérieure à 1145, année de la fondation de l'église de Saint Jean.

Bien qu'abandonnée pour le service permanent du culte, à cause des prétentions de l'abbaye de Floreffe, on célébrait encore, au siècle dernier, la messe à certaines époques déterminées par les obits et les fondations. Lorsqu'il fallut l'abandonner tout à fait pour cause de délabrement absolu, le sol en fut juridiquement profané, selon la coutume, par le comte de Berlaymont de Floyon, grand bailli de Moha. Monté sur un cheval blanc, il vint, le jour de l'Ascension de Notre Seigneur, faire trois fois le tour de l'enceinte consacrée. Dès lors la cérémonie légale fut accomplie; les ruines ne pouvaient plus servir à l'exercice du culte.

C'est en 1255, que le nom d'Oultremont retentit pour la première fois dans l'histoire. Il fut pris par les membres de la maison de Warnant, qui s'étaient le plus distingués dans les expéditions du Milanais, où la noblesse hesbignonne s'était rendue si justement célèbre en 1167 et années suivantes. Il prévalut tout à fait pour plusieurs membres de la famille de Warnant, lorsqu'éclata la *Guerre de la vache de Ciney*; mais la querelle des Awans et des Waroux ne fut qu'un prétexte, qu'une occasion pour faire éclater des sentiments de division qui existaient en germe depuis longtemps. Les Warnant qui voulaient rompre avec les leurs se rallièrent aux Awans; ils gardèrent le nom d'Oultremont; ceux qui conservèrent le nom de leurs ancêtres se rangèrent au parti des Waroux.

Il faut remarquer que le nom d'Oultremont ne fut point adopté par tous ceux qui se détachèrent du tronc. En effet, on compte à la même époque des Warnant, des d'Oultremont et des la Tour (de Turræ), du nom de lenr habitation. Baldinus et Theodoricus de Turræ, confirmèrent la donation de la partie de la dîme faite par la comtesse Ermesinde, vers 1215.

Les Warnant, proprement dits, portaient de gueules à six lionceaux d'argent ; on voit cependant, par d'anciens sceaux que ce n'était point une règle absolue. Warnant, parfois ne portait qu'un lionceau, comme les d'Oultremont d'aujourd'hui. Cet usage, pour ceux ci, se fit par gradation et non par une brusque détermination. Plusieurs brisèrent d'un lambel ; d'autres encore écartelaient leurs armes avec celles de leur mère.

D'après les traditions les plus accréditées de la maison d'Oultremont, les Warnant, souche de la famille, sont issus des anciens comtes de Huy, les des Prez ou d'Esprez. Cette affirmation n'est pas gratuite. En effet, deux chartes distinctes ; la première de Villers le Temple, de l'an 1275, la seconde du Val Notre Dame, de l'an 1298, énoncent, l'une « Monseigneur Jehan de Warnant, dit des Prez, » et l'autre « Adrien de Warnant, fils à Monseigneur Jehan des Prez. »

Ces deux chartes prouvent une vérité évidente, à savoir qu'il existait des Warnant portant le nom de des Prez, puisqu'on voit les fils ne plus prendre le nom de des Prez, que portait leur père.

Ces chartes sont conservées dans les archives de la famille.

On voit en outre qu'antérieurement aux époques que ces chartes rappellent, « Pentecôte des Prez, fille de Radus, femme « de Thierry, comte de Namur, lui apporta en dot des dîmes « qu'elle possédait à Warnant, par héritage. »

Que les Warnant fussent de grande race, cela ne saurait

d'ailleurs laisser l'ombre d'un doute. Dès le commencement du XIIe siècle, tous les documents qui en font mention leur donnent les titres multipliés de Monseigneur, Miles, Chevalier, Dominus. D'autre part, leurs donations de dîmes, leurs belles fondations, leurs monuments funéraires, leurs nombreuses habitations seigneuriales, les grands vignobles qu'ils possédaient dans les environs de Huy, sont autant d'indications générales, qui prouvent en faveur de leurs richesses et de leur puissance. Leurs alliances avec les plus puissantes familles du Condroz et de la Hesbaye leur avaient acquis la plus grande partie territoriale de ces deux contrées. Les faits de généalogie fortifient en tous points cette indication de principe.

Quant à la dénomination de Ladrier ou Lardrier, qui distingue spécialement la branche de Warnant, elle provient d'une alliance.

Cette famille de Ladrier était fort distinguée dans le pays hutois. Bouille, folio 60, rapporte que « en 953, le chevalier « de Lardier, sous l'évêque Favabert, fait réparer l'église de « Sainte Catherine, dévastée par les Normands, tandis que « Rigaut des Prez fait restaurer celle de Saint Georges. »

Ladrier, tire son nom de l'hôpital de Wanze, nommé Ladrerie, à proximité du fief d'Oultremont.

En résumé, Warnant, famille puissante et nombreuse dès le XIIe siècle est issue des des Prez, comtes de Huy.

Des deux branches qui conservèrent le nom de Warnant, la plus puissante s'est éteinte dans la maison de Berlaymont; une autre branche, sortie du même chef, s'est également éteinte dans la maison de Lannoy de la Neufville de Clervaux, par les descendants d'Arnould de Warnant, à qui le chestial de Warnant était venu par sa femme, Catherine de Maillet, veuve d'Adolphe de Warnant. Enfin, et c'est là ce qui nous importe le plus de faire ressortir dans cette entrée en ma-

tière, la seule descendance légitime, directe et masculine de la maison de Warnant qui s'est transmise jusqu'à nous, est celle d'Oultremont, divisée elle-même en plusieurs rameaux et qui, depuis le XIIIe siècle, n'a plus quitté son nom. Elle s'honore non-seulement d'avoir donné un prince évêque au pays de Liége, mais encore de ses glorieuses alliances. Trois fois elle s'est alliée à des maisons souveraines : celle de Bavière et celle d'Orange-Nassau.

Charles Nicolas Alexandre, comte d'Oultremont, né en 1716, fut élu prince évêque de Liège par le chapitre cathédral le 20 avril 1763, en concurrence avec le prince Clément de Saxe, fils d'Auguste, roi de Pologne ; il vit la cour de Rome se prononcer en sa faveur. Ce fut un évêque de mœurs exemplaires, dévoué au bien de tous, d'une charité sans égale et d'une popularité que peu de ses prédécesseurs aient jamais atteinte. Son administration fut toute paternelle : Il fonda l'*Adoration perpétuelle du Saint Sacrement* dans l'église de Saint Martin à Liège. Il mourut à Warfusée, le 22 octobre 1771. Sa mort fut un deuil et l'objet d'unanimes regrets. Sa famille lui a érigé un mausolée en marbre blanc, œuvre du sculpteur Evrard, dans l'ancienne cathédrale de Liège. Ce monument, après la démolition de l'église, fut transporté et réédifié dans la chapelle d'Oultremont, au domaine de Warnant.

L'appartement du prince évêque est pieusement conservé au château de Warfusée dans son état primitif

Au commencement du XVIIIe siècle, le château de Warfusée était encore tel qu'il est décrit dans les *Délices du pays de Liège*. Le frère aîné du prince, bien jeune encore, songeait à une transformation qu'il accomplit plus tard, par l'adjonction, au castel primitif, d'un grand corps de logis, conçu dans le style le plus pur et le plus riche du siècle de Louis XV. Un jour que le futur évêque visitait son frère, étonné de la

somptuosité et de la grandeur des nouvelles constructions, il lui dit : « Pourquoi ne pas vous montrer satisfait de l'ha-« bitation de nos pères? — Il sera votre palais, répondit son « frère, quand vous serez prince-évêque de Liège. » Les événements confirmèrent cette parole.

Parmi les membres de la maison de Warnant, cités dans les chartes, mais qui n'ont pu être classés dans leur généalogie, on cite entre autres :

1100, Theodoricus de Turræ. (Voir *Historia Loviensis*, t. 1er, folio 228.)

1145, Sébastien de Warnant, chevalier, dit Faniquet, fondateur de l'église de Saint Jean, à Warnant, mort le 7 octobre 1145. (Voir *Cabinet historiqae*, folio 32). Son obit était célébré à la cure de Warnant.

1182, Agnès de Warnant.

1222, Joannes et Baldinus de Warnant, cités dans deux chartes de l'abbaye de Floreffe.

1223, Joannes, Miles, de Warnant et Sibilia Uxor ejus.

1246, Nicolas de Warnant tenait des bois en stuit à Fremesière ; — Jacquemin de Warnant.

1252, Monseigneur Gérard de Warnant, mort en 1252, d'après les archives de Floreffe.

1256, Gontier, Wautier ou Gonelier de Warnant; Lambellan le champenois, frère de Gontier.

1257, Balduinus, Miles, dictus de Turræ et Henry, son fils, cités dans les archives de l'abbaye de Floreffe.

1275, Monseigneur Jehan de Warnant, dit de Prez, chevalier, et Adrien de Warnant, son fils, cités dans les archives de Villers le Temple et du Val Notre Dame, années 1275 et 1298.

1293, Huwet et Adrien de Warnant, cités comme témoins dans une charte de l'abbaye de Floreffe.

1295, Renechon de Warnant, dit d'Oultremont, chevalier

et Hubin, son fils, cités dans les archives des Frères Mineurs à Huy, et dans les archives d'Oultremont en 1329.

1311, Thiry Baudouin de Warnant.

1313, Godefroid de Warnant, cité dans les archives du Val Notre Dame.

1331, Robert, jadis de Warnant, et Thierry son fils.

1332, Rogier de Warnant et Ottelet son fils.

1337, Stassin de Borset de Warnant; Warnot, fils de Boutelet de Warnant; Persian de Warnant.

1341, Bauduin de Warnant du Chestial et Henry, son fils.— *Id.*, Bastien de Warnant de Saint Jean Blondian de Warnant. — Wilhemotte d'Oultremont.

1346 et 1349, Girard, dit le Vinier de Warnant, dame Marons, sa femme, cités avec Orban, leur fils, dans la chronique de Villers le Temple.

1348, Jean, dit de Warnant, bourgeois de Namur, Thiry Panneie, Ameil, son fils, et N. de Warnant, femme d'Ottar de Welroux.

1360, Théodore de Warnant, abbé de Floreffe, mort en 1300. (Voir Flores ecclesiæ Leodiensis, fol. 601, et l'extrait de la chronique de laBible manuscrite sur vélin de l'abbaye de Floreffe, tome Ier, à la marge gauche, à côté de l'an 1365).

1375, Philippe de Warnant, chanoine de la cathédrale de Liège, un des députés du Pape en 1375, 18 septembre. Il portait six lions.

WARNANT

SOUCHE D'OULTREMONT.

I. Monseigneur Otton de Warnant, chevalier, seigneur de Warnant, etc., témoin en 1276, à la transaction qui mit fin aux difficultés pendantes entre l'abbaye de Floreffe et la communauté de Warnant, à cause de réparations à l'église de Saint Remy, à Warnant. — Voir la charte de l'abbaye de Floreffe de l'an 1276.

C'est le 17 avril 1276, sous Otton de Warnant, que le comte de Namur campa avec son armée à Warnant dont il saccagea le village et le château. — Voir Chapeauville, page 308.

Otton de Warnant épousa, comme il conste par un extrait des registres de l'hôpital de Huy, Isabeau, sœur du chatelain de Moha, dont cinq enfants, savoir :

A. Ameil, fondateur de la seconde branche de Warnant.

B. Onekin, Otteles, Ottes ou Ottrin de Warnant, chevalier, bailli de Moha en 1306 et 1311, maire des Alloux de la Tour de Wanze en 1323, portait de sable au chef de gueules, et sur le tout un lion d'argent, chargé d'un lambel à trois pendants, est cité : 1° dans le relief de Couvin de l'an 1317, où il est nommé Ottekin, frère d'Ameil ; 2° dans l'Extrait des archives de Saint Jacques, à Liège, ou il est nommé Ottes et cité sous l'année 1325.

Il fut le père d'Ottar, qui suit, III.

Il eut aussi un bâtard qui ne fit pas souche :

Ottes de Warnant, épousa, d'après un extrait des Communs pauvres de Huy de l'an 1376, Maroie, fille de Gilles ou Gillar de Bastogne.

C. Arnould de Saint Jehan, qui suit, II.

D. Jehan de Saint Jehan de Warnant, bailli de Moha en 1306, fut combattu par les Liégeois, qui abattirent sa tour, parce qu'il était cousin de Guillaume, le châtelain de Waremme, mort après le 18 janvier 1341, eut quatre enfants légitimes :

a. Jacquemin DE WARNANT, vivant en 1355, cité avec ses frères dans une charte de l'abbaye du Val Notre Dame, du 14 décembre 1355, au sujet d'un transport de quatre muids à Vieux Waleffe.

b. Jean DE WARNANT.

c. Alide.

d. Isabelle.

E. N..., épousa Gilles le Clockier, échevin de Huy, est cité dans le testament d'Arnould de Warnant, bailli de Moha, de l'an 1372, où Gilles susdit est nommé son oncle.

II. ARNOULD DE SAINT JEHAN DE WARNANT, chevalier, bailli de Moha en 1326, combattu par les Liégeois qui abattirent sa tour parce qu'il était cousin du châtelain de Waremme, épousa N., dont une fille qui épousa Ottar de Warnant, jadis de Ladrier, son cousin germain, fondateur de toutes les branches d'Oultremont.

Warnant.

Seconde branche.

II. AMEIL DE WARNANT, chevalier, grand bailli de Hesbaye, mort le 3 décembre 1356 et inhumé à l'église de Saint Georges en Rioul, à Huy, échevin de Huy, homme de fief de l'évêché de Liège, fut un de ceux qui scellèrent la commission des Douze pour traiter la paix du 15 novembre 1334. Il prit le parti des Awans vers l'an 1325. — Voir Chapeauville, folio 388, année 1327.

Il épousa Catherine, fille d'Ernus ou Arnould delle Morade, inhumé avec sa femme Gertrude, dans l'église des Frères Mineurs à Huy, dont onze enfants, savoir :

A. Ameil DE WARNANT le Jeune, chevalier, fondateur des autels de Sainte Marie Madeleine et de Sainte Catherine, mort le 14 septembre 1341 et inhumé dans la tombe de ses parents, épousa Catherine, fille de Girard Kachemar de Bovegnistier.

B. Arnould, qui suit, III.

C. Jean Faniket DE WARNANT, chevalier, cité dans les reliefs du château de Warnant des années 1344 et 1345, testa le 9 juin 1356. Il épousa Catherine, fille d'Ottar de Warnant, sa cousine, femme en secondes noces de Jean de Racourt.

D. Adolphe DE WARNANT, écuyer, échevin de Huy, mort en 1376, épousa Catherine, fille de Mathieu Mailhet, femme en secondes noces d'Arnould de Warnant, dit de Ladrier.

E. Libert Butoir DE WARNANT, rapporte douze bonniers de terres à son frère Arnould — Voir relief de La Malle de l'an 1359. Il épousa N..., dont cinq enfants :

a. Amelot DE WARNANT, épousa Catherine de Longchamps, fille de Gérard, dit Roben de Bettencourt, et d'Agnès Sureal. — Voir relief de Wanze, de l'an 1368, et relief de Monzée, du 8 janvier 1380.

b. Alar DE WARNANT, épousa N..., sœur de Jacquemin le Soris. — Voir extrait de l'hôpital de Huy, du 23 septembre de l'an 1394, où ledit Alar est nommé Soroge (beau frère) dudit Jacquemin.

c. Marie, épousa Denis Keval Lombart, fondateur des autels de la Vierge, Saint Antoine et Saint Denis, à l'église de Saint George en Rieul, à Huy, de l'an 1370.

d. Hanekinet DE WARNANT, cité dans le relief d'Antey de l'an 1322.

e. Catherine, épousa Godefroid de Hannut, chevalier.

F. Jean, dit Grand Jean DE WARNANT, portait d'Oultremont.

G. Désirée, épousa Ameil de Parfondrieu, avec qui elle est citée dans Hemricourt, folio 183.

H. Gertrude, épousa Hubin de Fanchon, aujourd'hui Fanson, chevalier, échevin de Huy, avec qui elle est citée dans un extrait de l'hôpital de Huy, de l'an 1354, où ladite Gertrude est nommée sœur d'Arnould et femme dudit Hubin.

I. Hellewy, citée dans un extrait de l'hôpital de Huy, de l'an 1400, où elle est nommée fille d'Ameil et sœur d'Arnould; elle est citée également dans un autre extrait du même hôpital, de l'an 1341, où il est dit que damoiselles Marvie de Havelange et Clémence de Roture lui laissent une maison à Huy, séant à Montrul.

J. Catherine, abbesse de l'abbaye du Val de Notre Dame lez Huy, morte en 1398.

K. Marie, abbesse de l'abbaye de la Paix Dieu, morte en 1398.

III. ARNOULD DE WARNANT, chevalier, bailli de Moha en 1348, échevin de Liège et de Huy, demeurait derrière l'église

Saint Mengold, à Huy, dans une maison appelée le Morade. Il testa le 29 novembre 1372, et fut avec son fils à la bataille de Baswiller.

Il épousa Marie de Haultepenne, veuve de Stockar de Forvie, aujourd'hui Forville, dont elle avait une fille nommée Jeannette. — Voir le relief d'Amay, du 23 mai 1339, par la reportation de son oncle Gilles le Clockier.

Voir aussi le relief de La Malle de l'an 1353.

Arnould de Warnant eut deux enfants, savoir :

A. Ameil DE WARNANT, écuyer, mort en 1372, fut fait prisonnier à la bataille de Baswiller, où il combattait avec son père, comme il conste par testament de celui-ci. Il testa lui-même en 1372, fondant, pour son père et pour lui un anniversaire dans l'église de Saint Georges en Rioul, à Huy, à l'autel fondé par Ameil, son oncle. Il épousa Juwette, fille de Raes ou Erasme de Gemeppe, chevalier. — Voir relief de La Malle, du 29 avril 1359

B. Jeanne, morte en 1441, épousa Jean de Berlaymont de Floyon. — Voir extraits de l'hôpital de Huy, années 1399, 13 juin 1413, 19 novembre 1429, où ladite Jeanne nomme ses quatre enfants, et 13 janvier 1433, où elle nomme également ses quatre enfants, et 15 janvier 1439. Du mariage de Jeanne de Warnant et de Jean de Berlaymont de Floyon naquirent quatre enfants :

a. Jean DE BERLAYMONT, chanoine de Saint Martin.

b. Gilles DE BERLAYMONT.

c. Ghuy DE BERLAYMONT, d'abord chanoine de Saint Martin, épousa Agnès d'Oultremont, fille de Hustin d'Oultremont, dit de Warnant, grand bailli de Moha, et de Marie d'Inville, dit de Bonvarlet.

d. Jeanne, fondatrice des chanoinesses religieuses à Huy. Elle testa en 1468.

BRANCHES D'OULTREMONT,

souche des de Warnant de la Neufville, des Warnant de Libois, des Warnant de Fumal, etc.

III. Ottar de Warnant, dit de Ladrier, petit fils d'Otton ci dessus, chef des différentes branches d'Oultremont, de Warnant de la Neufville et de toutes les subdivisions issues de ces branches, portait un lion et criait Oultremont ! Mort avant le 14 juillet 1330, il laissa six fils et des filles, savoir :

A. Hubin, qui suit, IV.

B. Ottar ou Ottreye de Warnant, abandonna le nom de Ladrier, que portait son père. Échevin de la cour de Wanze, il est cité dans un grand nombre de chartes, entre autres :

Acte des archives du grand hôpital à Huy. « Du samedi après le Carême de 1332. Ottar, dit Ottrier, fils d'Ottar de Warnant, jadis de Ladrier, pour sa partie... entre ledit Ottrier et entre ses frères et sœurs.

« Item, un relief, registre Marka, article Borleis, relève à Huy, un bonnier et demi, l'an 1330, le 14 juillet. Ottelet, frère de Hubin.

Item. Une charte du château de Namur, de l'an 1355 : « Hubiers de Ladriers de Warnant et son frère Ottreye, et sa femme, fille de messire Arnus de Saint Jehan de Warnant, chevalier. »

Il épousa, comme le prouve la dernière charte ci dessus, N..., fille d'Arnould de Warnant de Saint Jehan.

C. Rigaut de Warnant, dit de Ladrier ou de la Derrière, châtelain de Fumal, échevin de Wanze.

Dans un registre des archives des Frères Mineurs, à Huy, au folio 10, verso, on voit l'acte de 1380, où Rigaut de Warnant comparaît comme échevin de la Cour des alleux de Moha, le 7 janvier.

Dans un registre aux reliefs des fiefs, folio 93, article Fumal, on lit :

« Rigaldus de Warnant, filius Ottardi de Laderiere, relevavit anno 1343, 19 decembris, virgas terræ irrabilis sitas Fumael... folio 100, article Fumael, Rigaldus de Warnant, anno 1340, penultima julii relevavit... » Le registre d'Adolphe de la Mark, commençant en 1314, folio 127, article Fumal, porte : « Rigault de Warnant, fils Ottar de Ladrier, releva à Mohaut, l'an 1343, le 29e jour de décembre. »

On voit dans un acte du grand hôpital de Huy, Horion, folio 275 : « En 1350, Rigault de Warnant et Hubier, se frère... »

« Rigault de Warnant, dit de la Derrière, châtelain de Fumael, prouvé fils d'Ottar, par le relief de Fumael, du pénultième jour de juillet 1345, article Fumael, folio 36, verso, registre, Arnould de Hornes. »

Dans un acte du 25 mars 1356, où il est nommé : « Rigaut de Warnant dit de Laderier, échevin de Wanze et Hubier, se frère, registre des communs pauvres à Huy, intitulé au dorso Com. pauvres Stock, folio 29, verso. »

Rigault de Warnant est encore cité dans un registre in-folio des archives du grand hôpital de Huy, intitulé Horion Stock, folio 275, année 1353, du 7 octobre, où il est dit : « Rigault de Warnant et Hubiers, ses frères. »

On voit aussi dans un acte des archives de Floreffe : « Transport de 4 muids à Vieux Waleffe, en 1355, 14 décembre. Rigault de Warnant Hubier, son frère, partie de la cour. »

Enfin, un acte des archives du château de Namur s'exprime ainsi : « Rigault de Warnant, châtelain de Fumale et son fils Otteles, et son frère Rigault. »

Rigaut de Warnant, qui vécut dans un âge très avancé, fonda la branche dite d'Oultremont de Fumal.

D. Gilles de Warnant, dit de la Derrière, créé chevalier le 19 juillet,

avant la bataille de Vothem, en l'an 1343, demeurait, en 1341, à Hannut. Il est cité dans un acte de la grande charte, où on lui donne le nom de Gilles d'Oultremont.

E. Agnès, citée avec des sœurs énoncées sans nom individuel, dans l'acte de leur frère Ottar, du samedi après carême de l'an 1332.

F. Jean François DE WARNANT, chevalier.

Il est prouvé par l'acte des archives de l'abbaye de Saint Laurent à Liége, page 40, de l'an 1348, le dimanche Oculi : « Jehan, qu'on dit de Warnant de Namur. »

Il est encore cité dans un autre acte des mêmes archives, article Wasseige, année 1348, le jeudi avant la fête de saint Martin, « Jehan dit de Warnant, bourgeois de Namur. »

Dans un registre du grand hôpital de Huy, intitulé Communs pauvres, Stock, folio 70, on lit : « Nos Jehans Franches de Warnant, chevalier. »

On lit dans les archives du Val Notre Dame, livre de vérification des rentes ; registre commencé en 1205, folio 47 : « Jean François, fils Ottar de Ladrier, doit 10 muids sur le moulin à Fumale. »

Jean François de Warnant eut un fils :

Ottelet DE WARNANT, dit Joannes Oultremontius, guidon du comté de Namur. — Voir *Histoire du comté de Namur*, par le père de Marne, tome II, page 308.

IV. HUBIN ou HUBERT DE WARNANT, dit de la Derrière, qui abandonna ce nom, seigneur du Vieux Chestial, grand bailli de Moha, etc., cité dans le relief précité du 13 juillet 1330, et dans les actes susnommés de 1331, 1345, 1348, 1353, 1356, est cité en outre dans trois autres actes s'exprimant comme suit :

1° Archives du Val Notre Dame, registre de spécification des terres de l'an 1348, article Borset, folio 50 : « Hubier de Warnant et Ottelet, son frère, de Marsinnes (ainsi nommé parce qu'il demeurait à Marsinnes). »

2° Acte du grand hôpital de Huy, registre intitulé Horion Stock, folio 275, année 1353 : « Rigault de Warnant et Hubiers se frères, eskevins de la Cour de Wanze. »

3° Acte de la maison de Montjoye aux archives de Villers le Temple, année 1382, 15 décembre : « Hubinet, fils de feu Hubert de Ladrier de Warnant, mademoiselle sa mère, à cause de feu Hubin, son mari... »

Jubin de Warnant eut huit enfants, savoir :

A. Arnould, fondateur de la branche de Warnant de la Neufville.

B. Huwes ou Huwaer DE WARNANT, pasteur ou vesti de Marneffe.

Il est cité dans un acte des archives du grand hôpital de Huy, du 25 mars 1356 : « Huward de Ladrier. Acte antenuptial d'Arnould de Warnant, fils Hubier de Warnant, jadis de Laderier, et Catherine Maillet, veuve d'Adolphe de Warnant. »

« Huwes, prêtre et vesti de Marneffe, frère d'Arnould, futur époux, cède et renonce en faveur de son frère susdit, à une rente viagère ou pension de 24 muids qu'il avait sur ladite terre et chestial de Warnant. »

La même renononciation est reproduite dans un acte passé devant la Cour de Haultepenne, le 2 août 1373.

C. Hubin DE WARNANT, échevin de Wanze.

Il est cité dans le registre des archives de l'abbaye du Val Notre Dame, commencé en 1348, article Borset, folio 50, de Villers le Temple, du 15 décembre 1382, des Communs pauvres de Huy, du 5 mai 1395, de l'abbaye de Flones...

On lit dans un acte des archives de l'aumône de Horion, à Huy, registre intitulé Horion Stock, folio 273, du 8 juillet 1412 :

« L'an 1412, le 8 juillet d'une part, honnête demoiselle Gertrude, qui fut épouse Hubier de Warnant, fille Warnier de Velroux, jadis de Warnant. La même Gertrude de Vel-

roux, jadis de Warnant, fait conjointement avec Marie de Warnant, fille Hubier de Ladrier de Warnant, sa belle sœur, un stuit en 1397, avec le commandeur de Malthe, pour avoir entre elles la maison dite de Montjoye, qui est à Warnant. »

Il épousa Gertrude de Velroux, fille de Warnier de Velroux, jadis de Warnant, dont il n'eut pas d'enfants.

Warnier de Velroux était fils d'Amiel de Warnant. Il prit le nom de sa femme, conservant l'écu d'Oultremont avec des émeaux différents.

D. Collard DE WARNANT, dit le Grand Colard de Verlaines, bailli de Moha, fondateur de la branche dite d'Oultremont, de Namur.

E. Hannekin DE WARNANT.

Il est cité dans un acte des archives des Communs pauvres à Huy, Stock, folio 70, du 21 janvier 1353. Il est encore cité dans un autre acte des mêmes archives, registre endossé, Stock, folio 82, verso, du 17 avril 1357.

F. Marie.

G. Ottar, qui suit, V.

V. OTTAR DE WARNANT, dit d'Oultremont, quelquefois surnommé de Marsinnes, parce qu'il habitait au village de Marsinnes en Hesbaye, où il s'était marié ; cité par Hemricourt, folio 36, généalogie du seigneur de Warfusée : « Guillaume ou Raes de Warfusée, fils aîné du seigneur de Waroux, épousa la fille du voué d'Amaing ou Amay, dont il eut plusieurs enfants, dont une fille mariée à Ottar de Marsinnes de Warnant, dont il a des enfants. »

Ce mariage est encore prouvé par une charte de l'église collégiale et archidiaconale de Huy, de l'an 1381, où l'on voit que Maroie ou Marie de Dammartin de Warfusée, épousa Ottar de Warnant, dit d'Oultremont, demeurant à Marsinnes.

Ottar de Warnant est encore cité dans des actes : 1° des archives de l'abbaye de Flones, de l'an 1395 ; 2° des archives

du Val Notre Dame, de l'an 1348 ; des archives de l'aumône de Horion, du 29 juillet 1412.

Il épousa Maroie de Warfusée de Waroux, fille de Raes de Warfusée, et de Gertrude, sœur du mayeur de Huy, fille du seigneur de Hosdain, voué d'Amay, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Hustin, qui suit, VI.

B. Hubin D'OULTREMONT, sans alliance connue.

C. Otteley D'OULTREMONT, cité avec son frère dans des chartes de l'abbaye de Flones de l'an 1395, et de Horion, du 29 juillet 1412.

D. Jean DE WARNANT, dit de Borlée, qui porta d'Oultremont écartelé de Warfusée, chargé de Waroux, épousa N. de Borlée.

Sa postérité prit les armes et le nom de Borlée.

VI. JEAN HUSTIN Ier DE WARNANT DIT D'OULTREMONT, grand bailli de Moha, un des députés de paix des Douze, seigneur de Seraing le Château, par relief fait à la cour féodale de Liège, le 15 octobre 1443, échevin de Huy en 1460, cité, dans le testament de sa femme, du 3 août 1438 et dans un acte du 22 septembre 1451, épousa Marie d'Inville dit de Bonvarlet, fille de Jean Hannekin d'Inville dit de Bonvarlet, écuyer, et d'Alide del' Morande, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Hustin, deuxième du nom, qui suit, VII.

B. Agnès, épousa, par contrat du 23 septembre 1454, Guy de Berlaymont dit de Floyon, écuyer, fils de Jean de Berlaymont, chevalier, seigneur de Floyon, de Kermpt, de Haultepenne, d'Awir et de Jeanne de Warnant.

C. Aylid, épousa Jean le Xheuvelier, seigneur d'Iergnée, fils de Jean le Xheuvelier, opidain de Huy, et de Marie d'Iergnée.

VII. JEAN HUSTIN II D'OULTREMONT, seigneur d'Oultremont, bourgmestre de la cité de Liège, par élection du 25 juillet 1491, grand bailli de Moha, inhumé à Mons, près Hollogne-aux Pierres, le 15 avril 1502, épousa Agnès de Warfusée dite de Moge, veuve de N. Dongelberghe, seigneur de Seraing le

Château, par relief fait à la cour féodale de Liège de l'an 1444, fille de Jean de Moge, de l'illustre race de Warfusée, et d'Agnès de Hamal dite d'Odeur, dont quatre enfants, savoir :

A. Jean Hustin, troisième du nom, qui suit, VIII.

B. Marie, épousa Eustache de Lonchin d'Awans, écuyer, fils de Jean de Lonchin d'Awans et de Jeanne de Strailes.

C. Agnès, épousa Ameil le Clockier et vécut avec lui à Bovegnistier, en Hesbaye.

D. Aleyde, épousa : 1° Arnould de Blehen, écuyer, fils de Jean de Blehen, voué de Harzé, châtelain de Falais, et de Marie d'Awans, de Dammartin ; et 2° Gérard de Viron, seigneur de Bossu et de Tahier, grand maître d'hôtel d'Erard de la Marck, évêque et prince de Liège, bourgmestre et échevin de la cité de Liège en 1508, 1511, 1518, 1522, mort en 1523, et inhumé aux Frères Mineurs, fils d'Eustache de Viron, échevin de Wanze, et de Cécile de Xhenemont.

VIII. Jean Hustin III d'Oultremont, écuyer, seigneur d'Oultremont, mort avant 1508, et inhumé à Mons, dans la sépulture de son père, épousa, par contrat du 15 janvier 1502, approuvé devant les échevins de Liège en 1507, Jossette de Dongelberghe de Longchamps, dame de Lamines, en Hesbaye, fille aînée de Jean de Dongelberghe de Longchamps, seigneur de Lamines, à laquelle il apporta en mariage ses biens estimés à cinq cent cinquante muids d'épeautre héritables, et dont il eut deux enfants, savoir :

A. Jean Hustin, quatrième du nom, qui suit, IX.

B. Othon d'Oultremont, sans hoirs.

IX. Jean Hustin IV d'Oultremont, seigneur de Lamines, de Bossu et de Tahier, grand mayeur de Huy, gouverneur des ville et château de Huy, épousa Anne de Viron, fille unique de Stas de Viron, grand bailli de Moha, seigneur de Bossu, de Tahier, et de Jeanne de Boulant de Pousseur, dont onze enfants, savoir :

A. Jean Hustin, cinquième du nom, qui suit, X, après son frère Charles.

B. Michel D'OULTREMONT, seigneur à Bossu, Tahier, vivant en 1581, gentilhomme du pays de Liège et comté de Looz, épousa Isabelle Warnant de la Neufville, fille de Wauthier de Warnant, seigneur de la Neufville en Condroz, et d'Isabelle de Ramelot, dame de Goesne.

C. Gérard D'OULTREMONT, chanoine de Notre Dame, à Huy.

D. Eustache D'OULTREMONT, religieux à l'abbaye de Saint Jacques, à Liège.

E. Bartholomé D'OULTREMONT, combattit à la bataille de Lépante, étant au service de Sa Majesté Catholique.

F. Charles, premier du nom, qui suit, X.

G. Jossette, morte le 1er mai 1556 et inhumée aux Frères Mineurs, à Huy, épousa Adolphe de Gulpen, seigneur de Neufchâteau, au comté de Daelhem, fils de Frambach de Gulpen, seigneur de Neufchâteau, d'Assé, de Rosmel, etc., et de Pentecôte d'Alsteren de Hamal.

H. Cécile, religieuse à l'abbaye de Solières, près de Huy.

I. Jeanne, religieuse au Val Notre Dame, près de Huy.

J. Louise, religieuse et chanoinesse régulière du chapitre de Sainte Aldegonde, à Huy.

K. Anne, morte en bas âge.

X. CHARLES Ier D'OULTREMONT, seigneur de Fosseroule, gentilhomme de l'état noble du pays de Liège et du comté de Looz, épousa, par contrat du 14 décembre 1581, Anne de Warisoul, chanoinesse d'Andennes, fille de Jean de Warisoul, chevalier, seigneur d'Andennes, et d'Antoinette de Berlo, dame de Landennes, qui testa le 20 novembre 1614, dont trois enfants, savoir :

A. Marie, épousa Pierre Paul, baron de Moitrey, seigneur de Custine et de Ferre, par relief du 10 avril 1613, par devant le comte de Loewenstein, comte de Rochefort, fils de Christophe de Moitrey, pair du comté de Rochefort, et d'Antoinette de Maillart.

B. Catherine, prévôte au chapitre des chanoinesses d'Andennes.

C. Charles, deuxième du nom, qui suit, XI.

XI. CHARLES II D'OULTREMONT, seigneur de Fosseroulle, de Landennes, etc., gentilhomme de la Chambre de l'Électeur de Cologne, épousa : 1° Hildegarde de Maschereel, dame

de Balgroye; 2° Charlotte Françoise de Haultepenne, qui testa, étant veuve, le 3 avril 1668, fille de Philippe, seigneur de Barvaux, et de Suzanne Frerot de Giancourt, sa femme du premier lit.

XI. Jean Hustin V d'Oultremont, seigneur d'Oultremont et de Lamines, inhumé à Oultremont, épousa, par contrat du 19 juillet 1551, approuvé aux échevins de Liège, le 19 juillet 1552, Anne de Baillet, baronne de Han sur Lesse, dame de Chevetogne, de Cnez, de Bie, de Binckum, Bas Linter, en partie, veuve de Jean de Lonchin, fille de François de Baillet, chevalier, baron de Han sur Lesse, seigneur de Bas Linter, de Chevetogne, de la Motte, de Bie, de Bents, d'Hamerenne, de Binckum, pair du duché de Luxembourg, et de Marguerite de Spontin, dont cinq enfants, savoir :

A. Émile, qui suit, XII.

B. Charles d'Oultremont, seigneur de Bas Linter, de Cnez, de Bie, de Pietrebais, mort, sans alliance, à Presbourg, capitaine de cuirassiers au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

C. François d'Oultremont, baron de Han sur Lesse, seigneur de Chevetogne, Grez, Bie, Bas Linter, pair du duché de Luxembourg, capitaine aux gardes de Son Altesse Sérénissime Ernest de Bavière, évêque et prince de Liège.

D. Anne, vivant le 12 septembre 1606, sans alliance.

E. Jeanne, morte à Oultremont en 1655, épousa Gérard de Hanxeller seigneur de Herstal, tréfoncier de la cathédrale de Liège avant son mariage, fils de Guillaume, seigneur de Herstal, et de Françoise de Groesbeck.

XII. Émile d'Oultremont, baron de Han sur Lesse, seigneur de Lamines, de Chantraine à Oultremont, de Chevetogne, député de l'État noble du pays de Liège et comté de Looz, gentilhomme de Son Altesse Sérénissime l'Électeur de Cologne, évêque et prince de Liège, épousa, par contrat du 12

février 1590, Aldegonde de Brialmont, seconde fille de Jean de Brialmont, seigneur de Fraiture, d'Attrin, d'Avesnes, d'Egneux, de Barchine, haut voué de Xhos, gentilhomme de la chambre de Philippe II, grand mayeur et bourgmestre de Huy, et de Louise van der Meere de Saventhem, chanoinesse de Maubeuge, morte en couches, dont onze enfants, savoir :

A. Ascan D'OULTREMONT, né le 25 septembre 1595, sans alliance.

B. Olympe, née le 2 avril 1599, morte, sans alliance, à Paris.

C. Constance, morte en bas âge.

D. Louise Aldegonde, née en 1601, morte après le 18 janvier 1648.

E. Cassian D'OULTREMONT, né le 5 avril 1603, page de l'évêque et prince de Liège, passa au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, sans alliance.

F. Hippolyte D'OULTREMONT né le 20 septembre 1604, mort, sans alliance, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

G. Jean Baptiste, qui suit, XIII.

H. Winand D'OULTREMONT, né le 21 avril 1609, prévôt de la cathédrale de Liège.

I. Emile D'OULTREMONT, mort après le 18 janvier 1648, tréfoncier ou chanoine noble de la cathédrale de Liège, le 10 décembre 1636, prévôt de l'église collégiale de Saint Paul, à Liège, puis de Notre Dame, à Huy, légataire universel de Prosper d'Oultremont, baron de Han sur Lesse.

J. François D'OULTREMONT, mort en bas âge.

K. Joseph Dieudonné D'OULTREMONT, mort en naissant.

XIII. JEAN BAPTISTE D'OULTREMONT, baron de Han sur Lesse, seigneur d'Oultremont, de Lamines, de Chevetogne, dont le portrait en pied se trouve sur la cheminée de la salle à manger du château de Warfusée, réprésenté en habit sacerdotal, rendant son bréviaire à son clerc ; d'abord chanoine de Notre Dame, à Huy, et ordonné sous diacre, pair du duché de Luxembourg, reçu à l'État noble du pays de Liège et comté de Looz, le 20 février 1688, épousa, à l'âge de cinquante ans, par dispenses d'Innocent X, du 2 juillet 1682, Marie Henriette Jacqueline de Berlaymont de la Chapelle, dame de Thiribu, fille de Jean Hubert de Berlaymont, sei-

gneur de la Chapelle, de Famelette, d'Odeur, grand bailli de Moha, gentilhomme de l'évêque et prince de Liège, et d'Anne Eugénie de Brandenbourg, dame de Thiribu, dont huit enfants, savoir :

A. Jean Baptiste D'OULTREMONT, seigneur d'Oultremont et de Lamines, mort en mai 1735, grand bailli de Moha, bourgmestre de Liège le 23 septembre 1711, reçu gentilhomme du pays de Liège et comté de Looz le 22 octobre 1697, conseiller privé de Maximilien, évêque et prince de Liège, mort, sans alliance, le 8 mai 1735.

B. Jean François Paul Émile, fondateur de la branche de Warfusée, qui suit, XIV.

C. Antoine D'OULTREMONT, sans alliance.

D. Aldegonde Marguerite, morte le 5 janvier 1731, épousa, le 24 juillet 1689, Charles Winand de Berlaymont, vicomte de Lheyd, seigneur de Bormenville, Spineux, fils de Philippe de Berlaymont, vicomte de Lheyd, seigneur de Bormenville, de Meulenglise, grand bailli du Condroz, et de Jeanne du Chastel.

E. Jeanne Olympe, chanoinesse de Maubeuge, morte le 13 juin 1749.

F. Agnès Henriette, chanoinesse d'Andennes.

G. Marie Josèphe, chanoinesse de Munsterbilsen, morte au château d'Oultremont, le 8 septembre 1716.

H. Anne Florence, morte le 13 juin 1749, chanoinesse de Maubeuge, épousa Dieudonné Nicolas François de Warnant, seigneur de la Neufville, de Goesne, de Fillée, de Sept Fawes, mort le 28 janvier 1705, fils de Jean de Warnant, seigneur desdits lieux, et de Dieudonnée Marguerite de Waha de Haversin.

Oultremont de Warfusée.

XIV. JEAN FRANÇOIS PAUL ÉMILE, COMTE D'OULTREMONT DE WARFUSÉE, du chef de son mariage, comte du Saint Empire Romain, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, en date du 25 février 1731.

Voici la teneur de cette pièce remarquable et si exceptionnellement flatteuse :

« Carolus divina favente clementia, Electus Romanorum Imperator, Semper Augustus, ac Rex Germaniæ, Castillæ, Aragoniæ, Legionis, utriusque Siciliæ, Hierusalem, Hungariæ, Bohemiæ, Dalmatiæ, Croatiæ, Sclavoniæ, Navarræ, Granatæ, Toleti, Valentiæ, Gallitiæ, Majoricarum, Seviliæ, Sardiniæ, Cordubæ, Corsicæ, Murciæ, Giennis, Albargiæ, Algeziræ, Gibraltaris, Insularum Canariæ, et Indiarum ac terræ firmæ, Maris Oceani, Archidux Austriæ, Dux Burgundiæ, Brabantiæ, Mediolani, Styriæ, Carinthiæ, Corniolæ, Limburgiæ, Luxemburgiæ, Geldriæ, Wirtembergæ, Superioris et Inferioris Silesiæ, Calabriæ, Athenarum et Neopatriæ, Princeps Sueviæ, Cataloniæ et Asturiæ, Marchio Sacri Romani Imperii, Burgoviæ, Moraviæ, Superioris et Inferioris Lusatiæ, Comes Habspurgi, Flandriæ, Tyrolis, Ferretis, Kyburgi, Goritiæ et Arthesiæ, Landgravius Alsatiæ, Marchio Oristhani, Comes Goziani, Namurci, Rossilionis et Geritaniæ, Dominus Marchiæ Sclavonicæ, Portus Naonis, Biscaiæ, Molinæ Salinarum, Tripolis et Mechliniæ, etc.

Ad perpetuam rei memoriam agnoscimus et notum facimus tenore præsentium universis :

Etiamsi pro connata Nobis Begnitate et Clementia, Dei ter Optimi Maximi exemplo, qui immensos infinitæ suæ Liberalitatis Thesauros in universum genus humanum semper, largiterque diffundit, postquàm Divino Ipsiusdem nutu ad Supremam Imperialis Majestatis dignitatem vocati, evectique eminemus, id inter curarum prima habeamus, ut ad augustum Supremumque solium Nostrum magis conspicuum reddendum ac decorandum, munificentia nostra in quoscumque Ordines, quorum Virtus ac Obsequia id merentur, amplissimè extendatur, exerceaturque. Verumtamen expedire omnìna censemus, ut accurata, et singulis, et honores dignitatesque pro cujusque meritis justo cum discrimine conferantur, ut scilicet unus ab altero quibusdam velut

gradibus distinguatur, et qui clariore loco nati, antiquum Stemmatis splendorem à Majoribus acquisitum illustribus, et magnificis actibus augent, ac ornant, novisque fidei, devotionis et obsequii Studiis pro Nobis, Sacro Romano Imperio, Serenissimaque Domo Nostra Austricà, necnon Principibus Suis, ac Republica domi et foris indefessè, ac strenue laborando magis et magis condecorant amplioris etiam honoris et dignitatis prærogativâ illustrentur; ita namque apta meritis conditio statuitur, et vivus quodammodo ad præclariora semper virtutum facinora stimulus cæteris additur, quod et distributivæ respondere justitiæ, et in reipublicæ tantum augendæ, tum ornandæ emolumentum vergere palàm noscitur.

Intelligentes itaque ex dignis fidei testimoniis *Franciscum Paulum Emilium* ab *Oultremont* qui in Patria Suâ Leodiensi Episcopi et Principis à Secretis Conciliarius, et quo ad Statum Nobilium Deputatus audire, ac titulo Dominii possessionibus urbis *Schage*, ejusque et aliarum Terrarum scilicet Gaudrian, Drunne, Warphuzée, Offoux, Han et Chevelogne potiri dicitur, ex antiqua Nobili familia ab Oultremont rectâ serie descendere, atque Natales Suos referre in acceptis naturalibus et legitimis Parentibus Joanni Baptistæ ab Oultremont et Mariæ Isabellæ de Baviere et Schagen, ipsumque gentilitiam Suam Nobilitatem à quatuor Avis paternis et maternis in cathedrali Leodiensi, aliisque Nobilium Capitulis, ubi Ejusdem Liberi utriusque Sexûs Canonicatus et præbendas assecuti sunt, legitimè probasse, et affinitate Nobilibus familiis de Brialmont, Berlaimont, Schagen, Wassanaer et aliis proximis in gradibus conjunctum esse, eumque et Majores suos in dicta sua Patria et Baronum et Comitum titulo prædicari. Noscentes prætereà jam ab anno millesimo septingentesimo quarto duos ab Oultremont Fratres, et eidem Fr. P. Emilio consanguineos Sacri R^i Imperii Comitis di-

gnitate condecoratos fuisse, et unun ex iis Joannem Cæsarei Commissiarii munere Trajecti ad Mosam functum esse.

Et benignè confidentes modo dictum Fr. P. Emilium deinceps nullâ Supersessurum esse occasione, ubi de Nobis, S. R. Imperio, et Serenissima Domo Nostrâ ad exemplum Majorum Suorum, continuo fidei, devotionis et obsequii studio egregiè fideliterque promereri, et ità gratiam Nostram Cæsaream, Sibi magis et magis comparare poterit; Nos æquo et justo suo desiderio clementer annuendum, ideoque faciendum Nobis duximus, ut eundem simili aliquo benevolentiæ et liberalitatis Nostræ Cæsaræ argumento, quodamque præcipuo S. R. Imperii ornamento, quod Ipsi perpetuo honori, suisque posteris ad paria virtutum conamina, jugique ergà Patriam et Principes Suos amoris studium incitamento foret, etiam condecorandum susciperemus.

Ac proindè ex certâ Nostrâ Scientiâ, animo benè deliberato ac sano accedente Consilio, dequè Cæsaræ authoritatis et potestatis nostra plenitudine Ipsum Francisum Paulum Emilium ab Oultremont omnesque et singulos Liberos, Hæredes, Posteros ac Descendentes suos legitimos utriusque sexûs natos et nascituros, veros Nostros, Sacrique R. Imp., Regnorumque ac Dominiorum Nostrorum hæréditariorum Comites creavimus, fecimus et nominavimus tituloque, honore et dignitate S. Imp. auximus atque insignivimus, prout vigore præsentium creamus, facimus, nominamus, augemus et insignimur:

Volentes, Edictoque hoc Nostro Cæsareo in perpetuam valituro firmiter et expressè decernentes, quod idem Fr. P. E. ab Oultremont S. I. Comes, omnesque Liberi, Hæredes, Posteri et Descendentes sui Legitimi utriusque Sexûs in infinitum, titulum, nomen et dignitatem Comitum S. R. I., Regnorumque et Dominiorum Nostrorum hæreditariorum perpetuis deinceps temporibus habere, obtinere et deferre, eaque

tàm in literis quam nuncupatione verbali, in rebus spiritualibus et temporalibus, Ecclesiasticis et profanis honorari, appellari et reputari ac deinceps omnibus et singulis honoribus, ornamentis, dignitatibus, gratiis, libertatibus, privilegiis, indultis, consuetudinibus, præeminentiis et prærogativis liberè, et citrà cujuslibet impedimentum uti, frui, potiri et gaudere possint, et debeant, quibus cæteri Nostri et S. R. I. Regnorumque et Provinciarum Nostrarum hæreditariarum Comites à quatuor Avis paternis et maternis geniti utuntur, fruuntur, potiuntur et gaudent consuetudine vel de jure, non obstantibus in contrarium facientibus quibuscumque etiam si talia forent, de quibus in præsentibus specialis et expressa Mentio fieri deberet quibus per præsentes scienter, et Authoritate Nostrâ Cæsareâ derogamus et sufficienter derogatum esse volumus.

Insuper ut peculiarem animi Nostri Cæsarei propensionem ergà supradictum F. P. E. Nostrum et S. R. I. Comitem ab Oultremont externo quoque signo velut immortali mnemosyno, et præsens et futura ætas distinguat, Arma sivè insignia gentilitia Ipsi non modo clementer laudavimus, approbavimus, confirmavimus et rata habuimus: verùm etiam auximus exornavimus et locupletavimus atque in hunc qui sequitur modum deinceps habenda, gestanda, et deferenda clementer concessimus et elargiti sumus quemadmodum vigore præsentium laudamus, rata habemus, confirmamus augemus, exornamus, locupletamur, concedimus et elargimur, videlicet.

Scutum militare erectum horizontaliter sectum, Superiori parte coccineum et inferiori atrum, cui inest Leo argenteus expansis linguâ, caudâ, et unguibus armatis, ac aureâ Coronâ exornatus, integrum per scutum ascendens.

Scutum redimitum est coronâ Comitibus dari solitâ, cui incumbit galea tornearia argentea situ obliquo auro fim-

briata, clathrata, et coronata, undè apicis loco umbilicotenus assurgit Leo Scutarius, Lacinnæ defluentes à dexteris argenteæ et rubræ, à sinistris vero argenteæ et nigræ, telamones deniquè sunt à dexteris vir silvestris nativi coloris, capite et genitalibus laureâ sivè quercinâ coronâ cinctus, manu sinistrâ scutum superiùs tangens, dexterâ vero aureæ clavæ innitens : à sinistris autem Leo scutarius ambabus falculis dexterâ scilicet superiùs et sinistrâ parùm infrà scutum tenens ; prout hæc omnia propriis suis coloribus hic accuratiùs expressa conspiciuntur.

Et ut prætereà uberiori Cæsareæ Nostræ beneficentiæ ac gratiæ fructu idem F. P. E. ab Oultremont, noster et romani imperii Comes gaudeat ; hoc pro singulari tesserâ adjicimus, illique et universæ suæ proli, ac posteritati legitimæ utriusque sexûs comitibus benignè faventes, et volentes concedimus et elargimur, ut deinceps à nobis nostrisque in S. R. imperio successoribus Romanorum imperatoribus ac regibus, *illustres et magnifici* teutonico idiomate *Hog und Wolgeborn* perpetuo prædicentur, Ipsisque ex omnibus nostris nostrorumque in S. I. successorum, atque Nobis et Serenissimæ Domui Nostræ Austriacæ subjectorum regnorum, provinciarum ac ditionum cancellariis, quotiescumque sivè vivâ voce, sivè scripto compellandi aut alias aliqua eorum mentio facienda venit, iisdem titulus, nomenclatio, prædicatum et dignitatis vocabulum : *illustris et magnificus* germanicè : *Hog und Wolgeborn*, futuris deinceps temporibus detur, tribuatur ac inscribatur proùt in hunc ipsum benignæ mentis ac voluntatis nostræ Cæsareæ effectum id dictis nostris cancellariis pro casûs exigentiâ, per Cæsarea decreta competenter mandabimus et injungemus.

Quapropter universis et singulis nostris et Sacri Romani Imperii electoribus et principibus ecclesiasticis, et sæcularibus archiepiscopis, episcopis, ducibus, marchionibus, comiti-

bus, baronibus, militibus, nobilibus, clientibus, capitaneis, vice dominis, præfectis, castellanis, locumtenentibus officialibus, heroaldis, et caduceatoribus, burgi-magistris, judicibus, consulibus, civibus et generaliter omnibus, et singulis nostris et Sacri Romani Imperii, regnorumque et dominiorum nostrorum hæreditariorum subditis et fidelibus dilectis cujuscumque dignitatis, gradûs, ordinis, conditionis et statûs existant, etiam serio mandamus et præcipimus. Reliquos vero nobis non subjectos fraternè benevolè clementerque hortamur et requirimus, ut sæpèdictum illustrem et magnificum nostrum et Sacri Romani Imperii comitem Franciscum Paulum Emilium ab Oultremont, omnesque suos liberos, hæredes, posteros et descendentes legitimos utriusque sexûs in infinitum in dicto Sacri Imperii comitum statu, ordine et dignitate permanere omnibusque et singulis præmemoratis privilegiis, indultis, immunitatibus, libertatibus, juribus, consuetudinibus, honoribus, dignitatibus, prærogativis, exemptionibus, gratiis et favoribus ipsis in hoc nostro Imperiali diplomate concessis liberè, quietè et absque ullo Impedimento uti, frui, potiri et gaudere sinant, ideoque eosdem in omnibus et singulis defendant, conservent et manuteneant et alios, ne quid in contrarium attentent vel moliantur, pro viribus prohibeant, et impediant, in quantum indignationem mulctamque centum marcarum auri puri, pro dimidia fisco seu ærario nostro Cæsareo et pro reliquâ parte injuriam passi vel passurum usibus toties quoties contra hanc nostræ creationis, concessionis, liberalitatis et gratiæ paginam, factum fuerit, irremissibiliter solvendam incurrere noluerint. Cæteri vero nobis non subjecti in eo rem faciunt nobis pergratam fraterno amoris affectu, benevolentiâ ac gratiâ per occasiones agnoscendam. Harum testimonio literarum manu nostrâ suscriptarum, et sigilli nostri Cæsarei appentione munitarum quæ dabantur in civitate nostrâ Viennâ die vigesimâ

quintâ februarii, anno millesimo septingentesimo trigesimo primo, regnorum nostrorum romani vig^mo, Hispan^om vigesimo octavo, Hungarici et Bohemici vero pariter vigesimo.

« CAROLUS,

« Ad Mandatum Sac^a Cas^a majestatis proprium. »
Joan. Jos. à Schnappau.

Voici la traduction littérale de ce diplôme :

« CHARLES, par la grâce de Dieu, Empereur des Romains, toujours Auguste, Roi de Germanie, Castille et Aragon, Deux-Siciles, Jérusalem, Hongrie, Bohème, Dalmatie, Croatie, Esclavonie, Navarre, Grenade, Tolède, Valence, Gallice, des îles Majorques, de Séville, Sardaigne, Cordoue, Corse, Murcie, Léon, Algarbe, Algésiras, Gibraltar, des îles Canaries et des Indes, de la terre ferme et de l'Océan; archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant, Milan, Styrie, Carinthie, Carniole, Limbourg, Luxembourg, Gueldre, Wurtemberg supérieur et inférieur, Silésie, Calabre, Athènes et Néopatrée; prince de Suède, Catalogne et Asturie; marquis du Saint Empire Romain, de Burgovie et Moravie, Lusace supérieure et inférieure; comte de Habsbourg, Flandre, Tyrol, Ferrete, Kybourg, Goritz et Artois; landgrave d'Alsace; marquis d'Oristhan; comte de Gozian, Namur, Roussillon et Géritanie; seigneur de la Marche esclavone, Port Naon, Biscaye, Molina, Salins, Tripoli et Malines, etc.

« A tous ceux qui ces présentes verront ou lire ouïront, salut.

« Pour perpétuelle mémoire de la chose, nous reconnaissons et savoir faisons par la teneur des présentes, à tous :

« Que, à l'exemple du Dieu trois fois bon et très grand qui répand les immenses trésors de sa grâce infinie sur le genre humain tout entier, toujours et en abondance, après avoir été appelé par la volonté divine à la dignité suprême de la majesté impériale, et élevés ainsi au dessus de tous, quoiqu'il convienne à la bienveillance et à la clémence qui nous est naturelle d'avoir parmi les premiers soucis de notre règne particulièrement en vue l'éclat et la magnificence de notre trône auguste et suprême, et que notre munificence s'étende et s'exerce sans limites envers tous les ordres qui le méritent par leurs vertus ou par leurs services, cependant nous pensons qu'il est de stricte convenance de tenir compte et d'avoir un soin tout particulier à ce que les récompenses, les honneurs et les dignités soient conférés à chacun selon ses mérites et avec un juste discernement, c'est à dire que l'un soit distingué de l'autre, comme par certains degrés, et que ceux qui d'une naissance plus illustre augmentent et décorent par des actions d'éclat l'antique splendeur de leur blason, héritage de leurs pères, ou qui travaillent sans cesse et avec courage à le relever chaque jour davantage par de nouvelles preuves de fidélité, de dévouement, de service envers Nous, le Saint Empire Romain, Notre Sérénissime Maison d'Autriche ou ses Princes, ou dans l'intérêt de tous, à l'intérieur comme à l'étranger, soient aussi illustrés de prérogatives, plus vastes, d'honneurs et de dignités; car ainsi seulement on établit une juste mesure pour les mérites, et l'on ajoute à tant d'autres motifs cet aiguillon pour ainsi dire vivant qui pousse sans cesse aux actions les plus éclatantes de toutes les vertus, c'est que l'on connaît à plein jour que l'on a égard à la justice distributive et que cela tourne à l'éclat et à l'ornement du pays tout entier;

« Donc,

« Sachant par témoignages dignes de foi que François

Paul Emile d'Oultremont, dans sa patrie de Liège, conseiller secrétaire du Prince Évêque, et en cette qualité député aux États nobles, et aussi par titre domanial, jouissant de la propriété de la ville de Schague, de ses terres et d'autres, c'est à dire : Gaudrian, Drume, Warfusée, Offoux, Han et Chevetogne, descend en droite ligne de l'antique et noble famille d'Oultremont et qu'il reporte ses origines parmi les parents reconnus et légitimes de Jean Baptiste d'Oultremont et de Marie Isabelle de Bavière, et qu'il a prouvé légitimement sa noblesse héraldique par quatre aïeuls paternels et maternels tant dans la cathédrale de Liège que dans d'autres chapitres nobles, où les enfants des deux sexes du susdit ont obtenu des canonicats ou des prébendes; de plus, qu'il a prouvé qu'il est allié par affinité aux nobles familles de Brialmont, Berlaymont, Schagen, Wassanaer et à d'autres, à des degrés très proches; enfin, que lui et ses ancêtres portent dans leur patrie susdite le titre de barons et de comtes;

« Connaissant d'ailleurs que dès l'an mil sept cent quatre, deux frères d'Oultremont, et le susdit François Paul Émile, consanguins ont été honorés de la dignité de comte du Saint Empire Romain, et que l'un d'eux, Jean, a rempli, à Maestricht, les fonctions de commissaire impérial,

« Et nous confiant bénignement que le susdit François Paul Émile ne laissera désormais passer aucune occasion, lorsqu'il s'agira de Nous, du Saint Empire Romain et de la Sérénissime Maison d'Autriche, à l'exemple de ses ancêtres, de mériter davantage et d'une manière plus excellente par de continuelles preuves de fidélité, de dévouement et de féal service et qu'ainsi il pourra se concilier de plus en plus notre faveur impériale; quant à nous, nous avons cru devoir acquiescer avec bienveillance à son équitable et juste désir et nous avons cru devoir élever à la même dignité le

susdit, par une preuve semblable de notre bienveillance et de notre libéralité impériale, ornement particulier du Saint Empire Romain qui lui serait à lui à perpétuel honneur et à ses descendants un aiguillon puissant pour tendre aux mêmes vertus et au même dévouement continuel envers la patrie, et au même amour envers leurs princes;

« Et, par conséquent, de science certaine, d'un esprit bien résolu et d'un jugement sain, de notre autorité impériale et de la plénitude de notre pouvoir, le même François Paul Émile d'Oultremont, tous ses enfants et chacun en particulier, ses hoirs, ses héritiers, successeurs et descendants légitimes, des deux sexes, nés et à naître, Nous les avons créés, faits, nommés nos vrais comtes de Notre Personne Impériale du Saint Empire Romain, de nos royaumes et de nos domaines héréditaires, et par le titre, et par l'honneur et la dignité du Saint Empire, nous les avons promus et honorés, comme en vertu des présentes, nous les créons, faisons, nommons, promouvons et honorons,

« Voulant, et décrétant fermement et expressément que par notre présent édict impérial à valoir à perpétuité, que ledit Jean François Paul d'Oultremont, comte du Saint Empire, que tous ses enfants, hoirs, héritiers et descendants légitimes des deux sexes à l'infini aient, obtiennent et portent dans la suite continuelle des temps, le titre, nom et dignité de comtes du Saint Empire Romain de nos royaumes et des domaines héréditaires, et que tant dans les actes que dans l'usage verbal, en choses spirituelles, temporelles, ecclésiastiques et profanes, ils soient honorés, appelés et réputés de ce titre, et que par suite tous et chacun des honneurs et ornements, dignités, faveurs, libertés, priviléges, indults, coutumes, prééminences et prérogatives, ils puissent et doivent librement et sans aucun obstacle s'en servir, en jouir, en être maîtres selon leur bon plaisir, toutes choses dont les

autres comtes du Saint Empire Romain, des royaumes et des provinces héréditaires, issus de quatre aïeuls paternels et maternels, se servent, jouissent et sont maîtres selon leur plaisir, d'usage et de droit, nonobstant tout ce qui peut y être contraire, et desquelles dont les présentes une mention spéciale et expresse devra être faite, par lesquelles par les présentes sciemment et de notre autorité impériale nous dérogeons et voulons qu'il soit suffisamment dérogé.

« En outre, la spéciale propension de notre cour impériale envers le susdit François Paul Émile, Nôtre et du Saint Empire Romain, comte d'Oultremont, afin que l'âge présent comme la postérité distingue aussi par un signe extérieur, comme un souvenir immortel, nous avons loué non seulement avec clémence ses armes ou insignes héraldiques, les avons approuvées, confirmées et tenues pour reçues; mais même nous les avons augmentées, ornées et enrichies, et nous avons bienveillamment accordé qu'elles fussent désormais faites, portées et tenues de la manière dont il suit, nous l'avons accordé comme par la force des présentes nous louons, ratifions, augmentons, ornons, enrichissons, accordons et faisons faveur, c'est à dire,

« L'écu militaire droit, coupé horizontalement, mi parti de gueules et de sable et brochant sur le tout un lion d'argent issant la langue, la queue et les ongles armés, et couronné d'une couronne d'or.

« L'écu est surmonté de la couronne qui est ordinairement donnée aux comtes; sur la couronne repose un casque d'argent, d'une manière oblique, fimbrié d'or, fermé de treillis et couronné, d'où, en guise d'aigrette, s'élève jusqu'à l'ombilic le lion de l'écu, les lambrequins pendant à dextre sont d'or et de gueules, à sénestre d'argent et de sable, les tenants sont à dextre un homme sauvage, au naturel, ceint et couronné de lauriers ou d'une couronne de chêne, tou-

chant de la main gauche l'écu à la partie supérieure, et de la droite s'appuyant sur une massue d'or : à sénestre, le lion de l'écu tenant de ses deux pattes, c'est à dire de la droite en haut et de la gauche un peu plus bas, l'écusson, comme toutes ces choses en leurs couleurs naturelles et mises avec plus de soin sont à voir ci contre.

« Et pour qu'en outre le même François Paul Émile d'Oultremont, notre comte et du Saint Empire, jouisse davantage d'une plus abondante bienveillance et d'un fruit plus abondant de faveur, nous ajoutons pour devise particulière, à lui et à toute sa lignée et postérité légitime des deux sexes, par une faveur spéciale envers ces comtes, nous accordons bien volontiers et nous le voulons par une grâce plus large encore que par la suite, par Nous et les Nôtres, successeurs à l'Empire Romain, Empereurs et Roi des Romains, ils soient à jamais proclamés hauts et puissants seigneurs en allemand : « Hog und Wolgeborn, » et que ceux ci de la part des Nôtres et de nos successeurs à l'Empire Bomain et de tous les royaumes soumis à Nous et à la Sérénissime Maison d'Autriche, et de la part de toutes les chancelleries d'iceux et des provinces, chaque fois que de vive voix ou par écrit ils doivent être convoqués, ou que d'ailleurs on fasse quelque mention d'eux, qu'à ces mêmes le titre, l'appellation, le prédicat, le nom de dignité : hauts et puissants seigneurs, en allemand : « Hog und Wolgeborn » leur soit donné dans la suite des temps, attribué et inscrit selon que pour cet effet de notre bienveillance et de notre volonté impériale, nous le ferons connaître et nous l'enjoindrons d'une manière compétente par décrets impériaux à toutes les chancelleries susdites ;

« C'est pourquoi, à tous et à chacun de nos Électeurs du Saint Empire Romain, princes ecclésiastiques et séculiers, archevêques, évêques, ducs, marquis, comtes, barons, sol-

dats, nobles, clients, capitaines, vice seigneurs, préfets, châtelains, lieutenants, officiaux, hérault d'armes et porte-caducées, bourgmestres, juges, consuls, citoyens et généralement tous et chacun des Nôtres et du Saint Empire Romain et de nos royaumes et domaines héréditaires, sujets fidèles et aimés, de quelque grade, dignité, ordre et condition qu'ils soient, ordonnons même en rigueur et commandons; les autres qui ne nous sont pas soumis, nous les exhortons et requérons fraternellement, avec bienveillance et clémence, que le susdit illustre et magnifique Nôtre et du Saint Empire, comte François Paul Émile d'Oultremont, tous ses enfants, hoirs, lignée et descendance légitime des deux sexes à l'infini, dans ledit état de comtes du Saint Empire Romain, ordre et dignité, soient établis à jamais et que de tous et de chacun des priviléges précités, indults et immunités, libertés, droits, coutumes, honneurs, dignités, prérogatives, exemptions, grâces et faveurs, à eux dans notre présent diplôme impérial accordés, ils permettent qu'ils puissent librement, tranquillement user, jouir, être maîtres à leur guise, et que par suite les mêmes en toutes choses, et en particulier, ils les défendent, les protégent et qu'ils y tiennent la main, et que les autres, afin qu'ils n'attentent rien de contraire ou ne l'essaient, ils l'empêchent de toutes leurs forces et s'y opposent, en tant qu'ils ne veuillent encourir notre très grande indignation et celle de l'Empire Romain et une amende de 100 marcs d'or pur, à payer par moitié au fisc, et pour le reste à la partie lésée, autant de fois qu'il sera contrevenu contre cette page de notre création, concession, libéralités et grâce; cette amende sera irrémissiblement payée.

« Quant à ceux qui ne nous sont pas soumis, ils nous feront en ceci chose agréable, témoignage de fraternelle affection, bienveillance et faveur que nous reconnaîtrons à l'occasion.

« Pour témoignage de ces lettres signées de notre main et munies de notre sceau impérial, qui étaient données dans notre ville de Vienne, le 25 de février de l'an 1731, le vingtième de notre règne, du Saint Empire, le vingt huitième des Espagnes et le vingtième de Hongrie et de Bohême.

« CHARLES. »

Jean François Paul Émile, comte d'Oultremont et de Warfusée, du chef de son mariage, comte du Saint Empire Romain, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, en date du 25 février 1731, baron de Han sur Lesse, seigneur de Chevetogne, né le 20 avril 1679 et baptisé à Liège, à Notre-Dame aux Fonts, mort en novembre 1737, pair du duché de Luxembourg, grand bailli de Moha, reçu gentilhomme de l'État noble du pays de Liège et comté de Looz en décembre 1707, épousa, en décembre 1703, Marie Isabelle de Bavière dit de Schagen, comtesse héritière de Warfusée et de Druynen, dame baronne des pays et ville de Schagen et de Schagen Kogge, etc., morte en 1735, fille de Floris Charles de Bavière dit de Schagen, comte de Warfusée, baron de la ville et territoire de Schagen, général major et colonel propriétaire d'un régiment de cavalerie, et de Jacqueline Marie, baronne de Wassenaer de Duvenvoorde, des pays et ville de Schagen, grande veneresse de la Nord Hollande, etc., dont huit enfants, savoir :

A. Marie Catherine Théodore, née le 30 octobre 1707, morte au château de Borminville, le 18 août 1757, chanoinesse du chapitre de Maubeuge, reçue en 1712.

B. Jeanne Marie Aldegonde, née le 25 janvier 1709, chanoinesse à Maubeuge, reçue en 1712, morte à son chapitre, le 26 mai 1776.

C. Olympe Charlotte Josèphe, chanoinesse du chapitre de Sainte Waudru, à Mons, née à Druynen, le 26 février 1710, reçue le 23 juin 1723, morte à son chapitre le 15 mars 1769. épousa Théodore Antoine, comte de Berlaymont, vicomte de Lheyd, seigneur de Borminville, gé-

néral major, gouverneur de la citadelle de Liège, colonel propriétaire d'un régiment liégeois, sous son beau frère le prince d'Oultremont, bourgmestre de Liège, mort à Borminville en 1765, fils de Charles Winand et d'Aldegonde Marguerite d'Oultremont, ci dessus.

D. Florent Henri Émile, qui suit, XV.

E. Anne, née le 9 mai 1712, morte le 9 octobre 1712.

F. Louis Albert Philippe, COMTE D'OULTREMONT DE WARFUSÉE, né le 2 août 1713, page de l'archiduchesse Élisabeth, mort, lieutenant colonel du régiment Prince Eugène Cuirassiers, de blessures reçues dans la guerre contre les Turcs.

G. Jean François Georges, fondateur de la branche d'Oultremont Wégimont, plus tard de Warfusée.

H. SON ALTESSE SÉRÉNISSIME CHARLES NICOLAS ALEXANDRE, COMTE D'OULTREMONT DE WARFUSÉE, PRINCE ÉVÊQUE DE LIÈGE, né à Liège, le 26 juin 1716, mort au château de Warfusée, le 22 octobre 1771, tréfoncier ou chanoine noble de la cathédrale de Liège, le 5 octobre 1737, prince évêque de Liège, par élection du 20 avril 1763, élection contestée par le prince Clément de Saxe, fils d'Auguste, roi de Saxe, mais validée par une bulle papale du 30 mai 1764, qui mit un terme aux contestations et permit le sacre solennel, à l'église de Saint Lambert, du prince évêque d'Oultremont, le 10 juin 1764.

XV. FLORENT HENRI ÉMILE, COMTE D'OULTREMONT, DU SAINT EMPIRE ET DE WARFUSÉE, né au château d'Oultremont, le 31 mars 1711, mort en 1763, il fut ensuite admis à l'État noble du pays de Liège et comté de Looz, le 14 février 1737. Il épousa, par contrat, en décembre 1748, Anne Louise Florence de Lannoy de Clervaux, chanoinesse de Maubeuge, fille d'Adrien Damien Gérard Ernest, comte de Lannoy de Clervaux, et d'Aldegonde Louise Françoise de Warnant, dont onze enfants, cinq morts en bas âge et six qui suivent, savoir :

A. Louis Adrien Émile, qui suit, XVI.

B. Théodore Henri Antoine, COMTE D'OULTREMONT, DU SAINT EMPIRE ET DE WARFUSÉE, mort sans enfants, au château de Warfusée, le 5 décembre 1814, épousa, le 25 octobre 1810, Marie Claire Philippine Jeanne Népomucène, comtesse de Hamal de Focan, veuve de son frère Charles Joseph François de Paul, ci dessous.

C. Constance Marie Florence, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

D. Charles Joseph François de Paul, comte d'Oultremont, du Saint Empire et de Warfusée, mort sans enfants, au château de Warfusée, le 15 mai 1809, épousa, en 1806, Marie Claire Philippine Jeanne Népomucène, comtesse de Hamal de Focan, femme en secondes noces de Théodore Henri Antoine, comte d'Oultremont, du Saint Empire et de Warfusée, ci dessus, dont il n'eut pas d'enfants.

Sa veuve, morte au château de Warfusée, le 30 mars 1816, fut légataire universelle de ses deux maris. Après sa mort, les terres de Warfusée, Warnant, Offoux, Schagen, Druynen, Chevetogne, etc., rentrèrent dans la maison d'Oultremont, comme nous le verrons ci dessous.

E. Florent Nicolas François Dieudonné d'Oultremont, enseigne aux gardes wallonnes, en Espagne, le 1er janvier 1778, enseigne de grenadiers le 19 janvier 1782, sous lieutenant le 2 août 1782, lieutenant colonel au régiment français de Vieille Marine et retraité en 1792.

F. Adrienne Florence, morte le 21 mai 1772, chanoinesse du chapitre de Maubeuge.

XVI. Louis Adrien Émile, comte d'Oultremont du Saint Empire et de Warfusée, mort sans enfants, en 1782, épousa Marie Thérèse Théodore d'Andelot, chanoinesse du chapitre de Maubeuge, morte en 1798, femme en secondes noces, en 1784, de Guillaume Antoine Bernard, comte de Geloes et du Saint Empire, baron d'Oost, fille d'Adrien Théodore Rodrigue Charles Louis Joseph, comte d'Andelot, baron de Saffre, vicomte de Looz, et de Marie Anne Thérèse, baronne de Blanckart d'Alstorff.

Oultremont Wégimont, plus tard de Warfusée.

Première branche.

XV. Jean François Georges, comte d'Oultremont et du Saint Empire Romain, baron de Han sur Lesse, seigneur de la terre de Wégimont, par achat, né et baptisé le 24 avril

1715, mort subitement à Anvers, le 5 avril 1782, et inhumé à Wégimont. Aprébendé par Georges Louis, chanoine noble de la cathédrale de Liège, le 17 janvier 1729, il céda sa prébende à son frère, Charles Nicolas Alexandre, et passa au service de France, où il remplaça son frère Florent au régiment de la Vieille Marine, entra ensuite au service des Etats généraux de Hollande en qualité de colonel des dragons du régiment de Trips. Chef de l'État noble du pays de Liège et comté de Looz, président de la Souveraine Cour féodale, il réédifia Warfusée; il était si populaire dans la principauté de Liège, qu'on ne l'appelait que le comte Jean, et ce nom, qui lui survécut désigna longtemps, dans le public, le chef de la famille. Il épousa, à Haarlem, Marie Jacqueline Jeanne de Tiarck de Waltha, née à Leyden, le 26 août 1727, morte à Anvers, le 21 avril 1802, fille de Pierre Adrien de Tiarck de Waltha, chevalier de l'Ordre de Saint Jacques, et de Cornélie Marie van Brée, dont neuf enfants, savoir :

A. Nicolas D'OULTREMONT, né à Leyden, le 5 juin 1741, mort à l'âge de quatorze mois.

B. Jeanne Cornélie Florence, née à Leyden, le 30 juillet 1752, sans alliance.

C. Charles Jacques Pierre Ignace, qui suit, XVI.

D. Marie Aldegonde Théodore, née le 14 août 1754, sans alliance.

E. Jeanne Pétronille Marie, née le 23 septembre 1756, morte le 14 mars 1757.

F. Adrien Jean Baptiste Théodore COMTE D'OULTREMONT, né à Liège et baptisé à Saint Adalbert, le 18 juin 1758, d'abord curé primaire de Fléron, par son Altesse le prince de Liège, son oncle, puis tréfoncier ou chanoine noble de la cathédrale de Liége, le 12 septembre 1787, grand archidiacre d'Ardennes et des Conciles de Bastogne et de Stavelot.

G. Olympe Anne Marie, née le 24 juin 1759, chanoinesse de Nothuien.

H. Ferdinand Louis François Michel, chef de la branche d'Oultremont Wégimont, plus tard de Duras.

I. Isabelle Thérèse Marie Alexandrine, née le 20 mai 1763, chanoinesse de Bockhorst, épousa Joseph Théodore Xavier, baron de Lierneux de Presles, seigneur de Rosly, Eversquoy, Villenfagne, etc.

XVI. Charles Jacques Pierre Ignace Gérard, comte d'Oultremont, seigneur de Wégimont, Soumagne, etc., né à Leyde, et baptisé à l'église des Jésuites, le 11 juillet 1753, mort le 4 germinal an X, 25 mars 1802, et inhumé à Wégimont, réunit, comme nous l'avons dit dans le précis historique de cette notice, les archives encore éparses de l'histoire de sa famille. Il commença également la belle galerie de tableaux de grands maîtres qui orne les salles du château de Warfusée. Souverain officier héréditaire de la Vouerie de Fleron, il épousa, à Anvers, par contrat du 25 avril 1782, et sacramentellement, à l'église des Capucins d'Anvers, le 25 août 1782, Marie Henriette de Neuf, dame d'Aische, Hoogelande, etc., veuve de Théodore Joseph Laurent, chevalier van de Werve, née à Anvers, le 27 janvier 1757, morte à Anvers, le 19 mars 1830, et inhumée dans le caveau des d'Oultremont, à Wégimont, fille de Simon Joseph Charles de Neuf, et de Philippine Josèphe du Bois, dame d'Aische, dont cinq enfants, savoir :

A. Marie Jacqueline Simone Antoine Josèphe, née à Anvers, le 23 août 1783, morte, sans alliance, à Liège, le 5 mai 1822.

B. Charlotte Adrienne Jeanne Antoine Josèphe, née à Anvers, le 19 août 1783, morte à Dusseldorf, pendant l'émigration, le 3 septembre 1795, et inhumée à Wégimont.

C. Émile Charles Désiré Antoine Joseph, qui suit, XVII.

D. Ferdinand Simon Mangold Antoine Joseph, comte d'Oultremont, garde d'honneur sous l'Empire français, tué à Vitry le François, à l'âge de vingt deux ans, le 27 mars 1814, et inhumé dans le caveau de Wégimont.

E. Olympe Caroline Gertrude Marie Josèphe, née à Anvers, le 29 décembre 1798, morte à Edeghem, le 26 mai 1844, épousa, à Anvers, le 10 juin 1818, Ferdinand Louis Philippe, baron du Bois de Nevele, chevalier de l'ordre de Léopold, ancien sénateur, né le 24 septembre 1795, mort à son château de Nevele, le 4 septembre 1862, fils de Ferdinand Antoine Désiré Adrien et de Reine Antoinette Pétronille Joséphine Wellens.

XVII. Émile Charles Désiré Antoine Joseph, comte d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée, après l'extinction de la branche aînée, né à Anvers, le 21 juillet 1787, mort à son château de Warfusée, le 4 août 1851, membre de l'ordre équestre de la province de Liège et député du Corps équestre aux États de la province, sous le gouvernement des Pays Bas, l'un des membres les plus actifs de l'opposition patriotique de 1828 et de 1829, député suppléant au Congrès national en 1830, membre effectif de cette grande assemblée le 18 mai 1831, sénateur, depuis l'institution de ce premier Corps de l'État, jusqu'en 1837, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi Léopold Ier près les cours du Saint Siége, de Naples et de Toscane, de 1839 à 1841, décoré de la Croix de Fer, commandeur de l'ordre de Léopold, grand'croix des ordres pontificaux de Saint Grégoire le Grand, du Christ, etc., épousa, le 29 juin 1814, Marie Charlotte Françoise Béatrix, baronne de Lierneux de Presles, sa cousine germaine, fille de Joseph Théodore Xavier, baron de Lierneux de Presles, et d'Isabelle Thérèse Marie Alexandrine, comtesse d'Oultremont, ci-dessus, née à Liège, le 28 juillet 1785, morte au château de Warfusée, le 14 septembre 1850, dont quatre enfants, savoir :

A. Théodore Émile Antoine Joseph, qui suit, XVIII.

B. Émilie Marie Louise Antoinette, née à Wegimont, le 16 janvier 1817, morte le 21 juin 1819, et inhumée à Wégimont.

C. Émilie Olympe Marie Antoinette, née à Wégimont, le 11 octobre 1818, épousa, à Liège, le 14 octobre 1837, Victor Joseph Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst, né au château de Meysse, Brabant, le 7 août 1813, mort au château de Warfusée, le 17 août 1847, fils d'Emmanuel Constantin Premier Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst et de Marie Caroline Wilhelmine Louise Scholastique de Wal d'Anthisne.

D. Charles Marie Antoine Émile, qui suit, XVIII, après son frère Théodore Émile Antoine Joseph.

XVIII. Théodore Émile Antoine Joseph, comte d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée, né à Wégimont, le 1er mai 1815, inspecteur provincial des haras, pendant vingt sept ans, président de la Société agricole de l'est de la Belgique, section Herve Aubel, ancien conseiller provincial, épousa, à Liège, le 19 octobre 1837, Marie Thérèse Apolline Constance, baronne de Copis, née à Liège, le 29 juillet 1818, fille de Constantin François, baron de Copis, vicomte de Bavay, chambellan du roi Guillaume Ier, etc., et de Françoise Aloïse, comtesse de Méan de Beaurieux, dont cinq enfants, savoir :

A. Émile Joseph Antoine François, comte d'Oultremont, chevalier de quatrième classe de l'ordre de Medjidié, chevalier de l'ordre du Sauveur, de Grèce, né au château de Warfusée, le 25 septembre 1838, attaché à la mission extraordinaire de Guillaume Bernard Ferdinand Charles, comte d'Aspremont Lynden, sénateur, son cousin, chargé de notifier à Leurs Majestés l'empereur de Turquie et le roi de Grèce l'avénement au trône de Sa Majesté le roi Léopold II.

B. Ferdinand Constantin Antoine Marie, comte d'Oultremont, chevalier de l'ordre du Mérite, d'Oldenbourg, et de Henri le Lion, de Brunswick, né au château de Warfusée, le 31 mai 1840, attaché à la mission extraordinaire du baron de Woelmont d'Hambraine, son oncle, chargé de notifier aux cours d'Oldenbourg et de Brunswick l'avénement au trône de sa Majesté le roi Léopold II.

C. Florent Ferdinand Joseph Louis, comte d'Oultremont, né au château de Warfusée, le 5 juillet 1842.

D. Eugène Émile Joseph Antoine, comte d'Oultremont, né au château de Warfusée, le 19 juin 1844.

E. Jean Charles Joseph Antoine, comte d'Oultremont, né au château de Warfusée, le 23 septembre 1855.

Oultremont Wégimont, plus tard de Warfusée.

—

Deuxième branche.

XVIII. Charles Marie Antoine Émile, comte d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée, né au château de Wégimont, le 16 novembre 1819, épousa, au château de Wasseige, le 28 août 1843, Eugénie Charlotte Léonie Marie, comtesse de Bryas, née le 22 octobre 1824, fille d'Alexandre François Ferdinand Ghislain et de Marie Thérèse Louise de Hunolstein, dont quatre enfants, savoir :

A. Isabelle Antoine Marie, née à Paris, le 18 février 1848.
B. Henriette, née à Paris, en mars 1856.
C. Étienne, comte d'Oultremont, né à Paris, en 1858.
D. Antoine, comte d'Oultremont, né à Paris.

Oultremont Wégimont, plus tard de Duras.

XVI. Ferdinand Louis François Michel, comte d'Oultremont de Wégimont, mort à Bruxelles, le 29 brumaire an VIII, à l'âge de trente six ans, lieutenant de cavalerie au service des États généraux des Provinces Unies, colonel de dragons, épousa Suzanne Hartsinck, veuve de N..., baron de Smet de Duerne, morte le 3 avril 1830, à l'âge de soixante dix ans, dont cinq enfants, savoir :

A. Charles Ferdinand Joseph, qui suit, XVII.
B. Joseph Ferdinand Émile, chef de la branche cadette d'Oultremont Wégimont.
C. Henriette, comtesse d'Oultremont, morte au château de Raedt, près d'Aix la Chapelle, le 26 octobre 1864, épousa, le 16 mai 1841, Sa Majesté

le roi Guillaume des Pays Bas, né le 24 août 1772, mort le 12 décembre 1843.

Il avait abdiqué en faveur de son fils Guillaume II, et portait le simple titre de comte de Nassau.

Avant son mariage, Henriette, comtesse d'Oultremont, était dame d'honneur de la reine des Pays Bas, première femme de Guillaume Ier.

D. Pauline Louise Flore, dame d'honneur de la cour de Sa Majesté le roi Guillaume Ier, morte, sans alliance, à Bruxelles, le 1er mars 1852.

E. Charlotte, sans alliance.

XVII. CHARLES FERDINAND JOSEPH, COMTE D'OULTREMONT DE WÉGIMONT ET DE DURAS, du chef de sa femme, héritier de Schagen, après l'extinction de la branche aînée, ci dessus, né à Lille, le 18 juillet 1789, mort à Paris, le 11 mars 1852, capitaine au service de Sa Majesté le roi de Hollande, Louis Napoléon Bonaparte, à l'âge de dix neuf ans, écuyer du roi jusqu'à l'époque de son abdication, maître des cérémonies à la cour du roi Guillaume Ier des Pays Bas, après 1815, commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, épousa, à Bruxelles, le 24 août 1814, Louise Joséphine, comtesse van der Noot de Duras, née le 15 septembre 1785, morte à Paris, le 4 mars 1863, dame du palais de la reine, femme de Guillaume Ier, veuve de Louis Lamoral, prince de Ligne et d'Ambise, fille de Jean Joseph, comte van der Noot et de Duras, baron de Meldert et de Carloo, etc., et de Florence Marie Josèphe de Ruysschen, comtesse d'Élissem, dont cinq enfants, savoir :

A. Flore Pauline Joséphine, morte en bas âge, à Bruxelles, le 10 ma 1818.

B. Octave Charles Louis Guillaume, qui suit, XVIII.

C. Nathalie, épousa Charles Amédée Ghislain de la Motte Ango, vicomte de Flers, ancien officier au service de France, chevalier de la Légion d'honneur, mort au château d'Hemeswez, le 18 février 1857, à l'âge de soixante huit ans, dont elle fut la seconde femme.

D. Adrien Eugène Paul, COMTE D'OULTREMONT, né à Bruxelles, le

20 avril 1828, épousa, à Liège, le 27 décembre 1854, Françoise Louise Philippine Valérie, baronne de Copis, née à Liège, le 19 juin 1833, sœur de Thérèse Constance Apolline, ci dessus, dont postérité.

E. Marie, épousa, au château de Duras, le 15 octobre 1850, Charles Louis Alexandre, marquis de Nedonchel, né en 1815, mort au château de Jolimetz, Nord, le 8 novembre 1860, fils de Charles Alexandre, marquis de Nedonchel et de Bouvignies, et d'Aimée Marie Sophie, baronne de Nedonchel, dont postérité.

XVIII. Octave Charles Louis Guillaume, comte d'Oultremont de Wégimont et de Duras, né en 1816, envoyé extraordinaire à Naples, en 1859, grand'croix de l'ordre de Saint Janvier, épousa Marie Rose Louise Ghislaine d'Ennetières, fille unique de Frédéric Joseph, marquis d'Ennetières et des Mottes, comte de Mouscron, d'Hulst, du Saint Empire Romain, baron d'Heule et de la Berlière, etc., et de Félicité Anne Jeanne Ghislaine de Draeck, dont deux enfants, savoir :

A. Adhémar Louis François Ghislain, comte d'Oultremont, chevalier de l'ordre d'Adolphe de Nassau, né à Bruxelles, le 9 juillet 1845, attaché à la mission extraordinaire du comte de Baillet Latour, membre de la Chambre des représentants, chargé de notifier à la cour de Nassau l'avénement au trône de Sa Majesté le roi Léopold II.

B. Berthe Hélène Caroline Ghislaine, née à Bruxelles, le 18 septembre 1850.

Oultremont de Wégimont.

Première branche cadette.

XVII. Joseph Ferdinand Émile, comte d'Oultremont de Wégimont, héritier de Druynen, après l'extinction de la branche aînée, né à Clèves, le 27 février 1797, chambellan de Son Altesse Royale le Prince Frédéric des Pays Bas, épousa, à Bruxelles, le 19 février 1825, Isabelle Charlotte

Bonham, née à Great Baddon, au comté d'Essex, en Angleterre, le 16 avril 1808, fille de Georges Bonham et d'Isabelle Woodgate, dont quatorze enfants survivants, savoir :

A. Ferdinand Guillaume, COMTE D'OULTREMONT, mort, sans alliance, à Hyères, le 20 mai 1832, à l'âge de vingt cinq ans, et inhumé à Blicquy, Hainaut, secrétaire de légation, chevalier de l'ordre de l'Aigle Rouge.

B. Charles Georges, COMTE D'OULTREMONT, mort à Bruxelles, le 18 août 1848, à l'âge de dix huit ans, élève à l'École Militaire.

C. Émile Henri, qui suit, XVIII.

D. Georgine, épousa, au château de la Cattoire, à Blicquy, le 14 octobre 1851, Gustave van den Bossche, né à Op Heylissem, le 25 avril 1824, secrétaire honoraire de légation, chevalier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre de François 1er de Naples.

E. Louise Guillelmine Marie, née au château de la Cattoire, le 6 novembre 1834, épousa, à Bruxelles, le 20 avril 1858, Léon Charles Michel, comte de Borghgrave d'Altena, né le 3 janvier 1824, fils de Michel Ferdinand et de Joséphine Désirée Edmonde Coralie Smits.

F. Frédéric Louis Ferdinand, COMTE D'OULTREMONT, né au château de la Cattoire, le 11 août 1836, mort à Gênes, le 13 mai 1863, sous lieutenant au 2e de cuirassiers, lieutenant au régiment des guides, officier d'ordonnance de Son Altesse Royale le duc de Brabant, depuis Léopold II, commandeur de l'ordre du Nichan Iftihar de Tunis, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand.

G. Octavie Marie, née au château de la Cattoire, le 25 mars 1838.

H. Théodore Louis Émile, COMTE D'OULTREMONT, né à Bruxelles, le 8 novembre 1839, officier au régiment des guides, épousa, à Bruxelles, le 12 juillet 1865, Sophie Jeanne Caroline, comtesse de Robiano, née à Eltvilie, Nassau, le 24 juin 1845, fille de Maurice Joseph, comte de Robiano, sénateur, et de Marie Désirée Philippe Frédérique Henriette, comtesse de Hemricourt de Grunne, dont un fils :

Henri, COMTE D'OULTREMONT.

I. Olympe Isabelle, née à Bruxelles, le 25 janvier 1841, dame du palais de Sa Majesté, épousa, en 1866, Paul de Borghgrave d'Altena, frère de Léon Charles, ci dessus.

J. Nathalie Ferdinande, née à Bruxelles, le 4 avril 1842, épousa, en 1866, Edmond Whetnall, né Liège, le 1er novembre 1843, fils de Charles,

baron Whetnall, et de Laure Françoise Antoinette, baronne de Tavers de Jever.

K. Adrien Hyacinthe, COMTE D'OULTREMONT, officier de cavalerie, né au château de la Cattoire, le 23 septembre 1843.

L. Eugène Charles, COMTE D'OULTREMONT, officier de cavalerie, né à Bruxelles, le 11 février 1845.

M. Mathilde Marie, née au château de la Cattoire, le 8 septembre 1848.

N. Charles Jean, COMTE D'OULTREMONT, officier dans l'armée belge, né à Bruxelles, le 2 mai 1848.

Oultremont Wégimont.

Deuxième branche cadette.

XVIII. ÉMILE HENRI, COMTE D'OULTREMONT DE WÉGIMONT, né à Nieuwkuik, Brabant septentrional, le 7 avril 1831, capitaine de cavalerie, démissionnaire le 23 avril 1860, épousa, au château de Papignies, à Gondregnies, Hainaut, le 29 mai 1860, Juliette Émilie Françoise Constance, baronne Tahon de la Motte, née à Mons, le 13 janvier 1837, fille de Charles Ghislain Léon, baron Tahon de la Motte, et de Zoé Marie Angélique Constance de Prud'homme d'Hailly de Nieuport, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Ferdinand, COMTE D'OULTREMONT, né au château de Papignies, le 15 avril 1861.

B. Isabelle.

C. Frédéric, COMTE D'OULTREMONT.

D. Henriette.

Warnant, branche de la Neufville.

IV. ARNOULD DE WARNANT, chevalier, bailli de Moha, échevin de Huy et de Wanze, mort le 17 mai 1398, et inhumé dans l'église de Warnant, sous un monument orné de sa statue couchée, revêtue de l'armure complète de chevalier,

est erronément indiqué par Le Fort et par ses continuateurs comme étant la souche de toutes les branches de la maison d'Oultremont. Cette erreur grave, qui donnait un faux point de départ à la filiation et anéantissait quatre glorieuses générations antérieures, a provoqué les recherches savantes, consciencieuses, qui ont occupé la majeure partie de l'existence de Charles Jacques Pierre Ignace Gérard, comte d'Oultremont de Wégimont.

Arnould de Warnant épousa Catherine Mailhet, veuve d'Adolphe de Warnant, dont un fils, Hubin, qui suit, V.

V. Hubin de Warnant, chevalier, seigneur du château de Warnant, mort en 1400 et inhumé dans la tombe de son père, est représenté couvert de son armure, ayant ses gantelets et ses armes, preuve qu'il est mort en combattant.

Il épousa Marie de Libois, dont deux enfants, savoir ;

A. Arnould, qui suit, VI.

B. Jean, fondateur de la branche de Libois.

V. Arnould de Warnant, seigneur du château de Warnant, épousa, en 1429, Isabeau de Marteau, dame de la Neufville en Condroz, tenue en fief du seigneur de Hermalle, près de Huy, dont un fils, Henri, qui suit, VI.

VI. Henri de Warnant, seigneur de la Neufville et du château de Warnant, fief qu'il releva en 1452, épousa Aleyde de Corswarem, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri, qui suit, VII.

B. Wauthier de Warnant, seigneur de Wergny.

C. Françoise, épousa, par contrat du 13 avril 1495, approuvé aux échevins de Liège, le 15 avril 1498, Wauthier de Bois, seigneur de Sohey.

D. Jacques de Warnant, épousa Thomasse de Hertoghe, dont une fille:

Jeanne, épousa Jean le Pannetier, écuyer.

E. Catherine, épousa, par contrat du 5 janvier 1499, approuvé aux échevins de Liége en 1504, Guillaume de Sart, seigneur de Sart, près de Hody, en Condroz.

VII. Henri de Warnant, seigneur de la Neufville, épousa Marie de Senzeilles, dite de Soumagne, fille de Jean de Soumagne, écuyer, seigneur de Soumagne, et de Françoise des Gêsves, dont deux enfants, savoir :

A. Henri de Warnant, seigneur de la Neufville, épousa Marie de Seraing, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Wauthier, qui suit, VIII.

VIII. Wauthier de Warnant, seigneur de la Neufville, mort le 22 septembre 1559, épousa Isabeau de Ramelot, dame de Goësne, au comté de Namur, morte le 30 mars 1558, et inhumée avec son mari dans l'église de la Neufville où l'on voit leur sépulture, fille de Jean de Ramelot, seigneur de Goësne, chevalier, et de Catherine de Hertoghe. Leur testament, du 15 janvier 1558, fut approuvé aux échevins de Liège, le 5 septembre 1558.

Ils eurent sept enfants, savoir :

B. Henri de Warnant, seigneur de la Neufville, épousa, par contrat du 19 septembre 1551, approuvé par les échevins de Liège en 1552, Anne de Brion, veuve de Gérard de Perilleux de Roxhelet, voué d'Ama, fille de Jean de Brion, seigneur de Résimont, bourgmestre de Huy, et d'Alix Botton, dont il n'eut pas d'enfants.

B. Jean, qui suit, IX.

C. Wauthier de Warnant, chanoine régulier de Neufmoutier, à Huy.

D. Christian de Warnant, chanoine de Notre Dame, à Huy.

E. Marie, épousa, par contrat du 12 février 1555, approuvé aux échevins de Liège en 1560, Gérard de Viron, seigneur de Bossu, Tahier, fils de Gérard de Viron, dit le Pollen, seigneur à Bossu, Tahier, grand bailli de Moha, etc., et d'Anne de Blehen.

F. Isabelle, épousa Michel d'Oultremont, seigneur à Bossu, Tahier, fils de Jean Hustin d'Oultremont, seigneur de Lamines, Bossu, Tahier gouverneur de la ville et château de Huy, et d'Anne de Viron.

G. N..., religieuse à l'abbaye de Salsinne.

IX. Jean de Warnant, seigneur de la Neufville, de Goësne, Sept Fawes, Fillée, épousa en 1589, Josinne d'Eynatten,

A. Marie Françoise, chanoinesse de Nivelles, sans alliance.

B. Maximilien Emmanuel Marie Joseph, qui suit, IX.

C. Marie Alexandrine Louise, née à Neeryssche, le 9 novembre 1771, morte à Bruxelles, le 23 mars 1823, épousa, le 1er juillet 1818, Jean Marie Joseph, comte van der Dilft de Borchvliet, chambellan de Leurs Majestés l'empereur Joseph II d'Autriche et Guillaume Ier des Pays Bas, membre de l'ordre équestre, né à Bruxelles, le 6 août 1745, mort à Bruxelles, le 11 décembre 1831, fils de Nicolas Jean Eugène et de Rose Alexandrine Coloma, veuf, en premières noces, de Thérèse Constance Ernestine Ghislaine de Vischer de Celles.

D. Auguste Marie Chrétien, qui suit IX, après son frère, Maximilien Emmanuel Marie Joseph.

IX. Maximilien Emmanuel Marie Joseph, baron d'Overschie de Neeryssche, né à Neeryssche, le 22 décembre 1770, mort à Bruxelles, le 30 mai 1819, épousa, le 18 thermidor an VIII, Marie Thérèse Ignace Louise Charlotte, comtesse d'Argentau d'Ochain, née à Liège, le 8 juin 1783, morte au château de Limal, le 3 octobre 1859, femme, en secondes noces, de Joseph Marie Jean Baptiste Second Colette Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst, fille de Joseph Louis Eugène, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, et de Marie Josèphe, comtesse de Limbourg Styrum, dont un fils unique, Auguste Joseph Ghislain, qui suit, X.

X. Auguste Joseph Ghislain, baron d'Overschie de Neeryssche, né à Bruxelles, le 16 mai 1802, sénateur, officier de l'ordre de Léopold, bourgmestre de Neeryssche, épousa à Bruxelles, le 22 juin 1825, Philippine Emmanuelle Ghislaine van der Linden d'Hooghvorst, née à Bruxelles, le 1er mars 1808, dame de l'ordre de Thérèse de Bavière, dame du palais de Sa Majesté la première reine des Belges Marie Louise, fille d'Emmanuel Constantin Premier Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst, membre du gouvernement provisoire en 1830, général en chef commandant les gardes civiques de la Belgique, et de Marie Caroline Wilhelmine

Louise Scholastique de Wal d'Anthinnes, dont quatre enfants, savoir :

A. Charles Emmanuel Ghislain, BARON D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, né à Bruxelles, le 1er juin 1826, capitaine de cavalerie, ancien officier d'ordonnance de Son Altesse Royale le duc de Brabant, depuis roi des Belges, chevalier de l'ordre de la branche Ernestine de Saxe, chevalier de quatrième classe de l'ordre du Medjidié.

B. Marie Josèphe Ghislaine, née à Bruxelles, le 27 septembre 1817, morte à Pau, le 1er décembre 1859, épousa à Bruxelles, le 9 mai 1848, Henri Édouard de Marches, né à Colpach, le 1er avril 1820, fils de Marie Alphonse, baron de Marches, et de Marie Justine de Pfortzheim.

C. Louis Charles Auguste Joseph Ghislain BARON D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, né à Bruxelles, le 20 avril 1829, épousa à Liège, le 2 mai 1861, Octavie Caroline Louise Marie Ghislaine Blanche, marquise de Trazegnies d'Ittre, née le 5 avril 1844, fille d'Octave Charles Marie, marquis de Trazegnies d'Ittre, et d'Antoine Marie Dubois, dont un fils :

René Octave Marie Ghislain D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, né à Bruxelles, le 8 décembre 1863.

D. Victor François Joseph Ghislain, BARON D'OVERSCHIE DE NEERYSSCHE, né à Bruxelles, le 15 janvier 1831.

IX. AUGUSTE MARIE CHRÉTIEN, BARON D'OVERSCHIE, né le 27 janvier 1773, mort à Bruxelles, le 29 janvier 1855, lieutenant aux gardes wallonnes au service de Sa Majesté Catholique et combattant dans les campages contre la République française, membre de l'ordre équestre du Brabant méridional après 1815, épousa, le 4 juin 1807, Marie Anne Frédérique Françoise Rosalie Ghislaine de Lalaing, chanoinesse de Nivelles, née à Gand, le 4 septembre 1765, morte le 1er juillet 1809, fille de Maximilien Charles Joseph Antoine, comte de Lalaing, et d'Anne Marie Philippine de Draeck, dont un fils unique, Auguste Charles, qui suit, X.

X. AUGUSTE CHARLES, BARON D'OVERSCHIE, né à Crainhem, le 27 juillet 1806, épousa : 1° à Bruxelles, le 25 juillet 1836, Camille Angélique de Lalaing, née le 23 avril 1813, morte à Bruxelles, le 19 septembre 1840, fille de Charles Joseph Ghislain et de Marie Henriette Octavie Ghislaine de Maldeghem; et 2° le 21 octobre 1851, Stéphanie Clémentine Caroline, comtesse de Nesselrode d'Ereshoven.

Il eut du premier lit un fils :

A. Arthur Henri, BARON D'OVERSCHIE, né à Bruxelles, le 12 juillet 1837, ancien attaché de légation.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

B. Valentine Caroline Emmanuelle, née le 15 mai 1856.
C. Léon Auguste Alexandre, BARON D'OVERSCHIE, né le 19 mai 1857.
D. Isabelle Joséphine, née le 4 août 1859.

PARTHON DE VON.

D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois pommes de pin. Couronne : de marquis. Heaume sans cimier. Lambrequins : d'argent et d'azur.

Devise : **Cedant arma togæ.**

Cette famille, originaire de France, jouissait de la noblesse avant le siècle de Louis XIV, ainsi que le constate la communication officielle adressée, le 19 juillet 1843, par Son Excellence le ministre des affaires étrangères de France, M. Guizot, à Son Excellence l'ambassadeur de Sa Majesté le roi des Belges, le prince de Ligne, au sujet du droit réclamé par M. Parthon de Von de porter le titre de chevalier, titre qui, joint aux qualifications de messire, issu de noble race, seigneur de Von, des Moreaux et de Corceloup, se rencontre plusieurs fois, joint au nom de sa famille, dans le cabinet généalogique, et cela dès les premières années du règne de Louis XIV.

I. Sulpice Étienne Parthon de Von, chevalier, conseiller du roi et son avocat au bailliage et siége royal de Châteauroux, avocat général au parlement de Paris, épousa Marie Pelletier, dont un fils, François, qui suit, II.

II. François Sulpice Parthon de Von, officier d'artillerie

en 1780, épousa, en 1779, Andrée Rosalie Victoire Thoinnet de la Turmélière, fille de messire Pierre Thoinnet, écuyer, maire de la ville d'Ancenis, conseiller secrétaire du roi en sa chancellerie près le parlement de Bretagne, seigneur de la paroisse de Liré et d'autres lieux, dont un fils, Édouard Marie, qui suit, III.

III. Édouard Marie Parthon de Von, chevalier, né à Nantes, le 1er avril 1788, volontaire royal au 20 mars 1815, attaché à la maison militaire de Sa Majesté Louis XVIII pendant son séjour à Gand, nommé consul de France à Ostende vers la fin de cette même année, puis créé chevalier de la Légion d'honneur en octobre 1827, enfin nommé consul de France à Anvers en octobre 1829. A la révolution de 1830, il donna sa démission de consul, ne voulant point prêter serment à la nouvelle dynastie.

Le chevalier Parthon de Von a publié, en 1843, un recueil de fables qui lui valut à cette époque, de la part des organes de la presse les plus distingués, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, l'*Indépendance belge*, des suffrages aussi flatteurs que mérités. Il épousa, le 31 mai 1813, Jeanne Catherine Victoire van de Velde, dont trois enfants, naturalisés belges, et auxquels Sa Majesté le roi Léopold Ier a octroyé confirmation de noblesse et de titres, savoir :

A. Édouard, qui suit, IV.

B. Édouard Henri, chevalier Parthon de Von, né le 1er mai 1819.

C. Jeanne Catherine Andrée, née le 2 octobre 1822, épousa, le 6 février 1854, Charles, baron de Vivario de Ramezée et du Saint Empire Romain, issu d'une des familles les plus anciennes et les plus nobles du pays de Liège.

IV. Édouard, chevalier Parthon de Von, né le 20 juin 1814, épousa, le 24 juillet 1849, Amélie de Coopmans, fille d'Edgard, chevalier de Coopmans, chambellan et ministre

résident de Sa Majesté le roi de Danemark, à Bruxelles, et de Pepita de Yoldi, comtesse de Castille, dont six enfants, savoir :

A. Marie.
B. Élisabeth.
C. Gabrielle.
D. Alphonse Henri PARTHON DE VON.
E. Berthe.
F. Louise.

PARTZ DE COURTRAI.

D'ARGENT, au léopard de sinople, armé et lampassé de gueules. COURONNE : de vicomte. SUPPORTS : deux sauvages armés de leur massue.

Cette belle famille est originaire du nord de la France.

I. JEAN PARTZ épousa Jeanne de la Diennée, dont un fils, Jean Pierre, qui suit, II.

II. JEAN PIERRE PARTZ épousa Jeanne de Neuville, dont un fils, Pierre, qui suit, III.

III. PIERRE DE PARTZ, écuyer, seigneur de Plouich, mort avant le 15 juin 1574, jour où sa veuve présenta requête au conseil d'Artois, tant en son nom qu'au nom de son fils, avec lequel elle demeurait à Erlin le Secq, obtint, en 1552, de l'empereur Charles Quint la jouissance de la ferme de Tallimont, près Saint Pol, et trente livres de rente sur la seigneurie de Baduet, près de Lille, pour l'indemniser des pertes essuyées pendant la guerre contre François Ier. Il épousa Antoinette Damiens, morte après le 2 mai 1583, dont un fils, Antoine, qui suit, IV.

IV. ANTOINE DE PARTZ, écuyer, seigneur de Buissertain, ainsi désigné dans une procuration qu'il reçut de sa mère, le 2 mai 1583, mort avant le 15 février 1610, épousa, par contrat passé à Arras, le 1er juin 1582, Marie de Feutre ou le Feutre,

fille d'Antoine, seigneur de Sainte Catherine lez Arras, et de Marie Habarcq, dont trois enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, V.
B. Adrien DE PARTZ, cité dans un acte du 15 février 1610.
C. Martin DE PARTZ, chanoine d'Arras, en 1634.

V. JEAN DE PARTZ, écuyer, seigneur de Buissertain et d'Herlin, mort en 1637, établi à Grammont, reçut de son père Antoine, par acte passé devant les bourgmestres et échevins de Grammont, le 27 septembre 1607, donation des droits qu'il possédait à charge de Philippe Pepin, écuyer, seigneur de Fossemet.

Jean de Partz, qui transigea, le 15 février 1610, avec plusieurs parents maternels, fut pourvu, par lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle, en date du 23 février 1619, du poste de capitaine, mayeur et coadjuteur des échevins d'Avesnes le Comte. Par lettres patentes des archiducs, en date du 28 janvier 1619, il fut nommé forestier et garde des bois d'Avesnes le Comte.

Il épousa, à Arras, par contrat du 10 janvier 1626, Marie de Bassée, qui testa à Arras, le 22 mars 1638, et dont il eut six enfants, savoir :

A. Jean François, qui suit, VI.
B. Marc Antoine, fondateur de la seconde branche.
C. Jean Joseph DE PARTZ, mayeur héréditaire de Cherisy, épousa Marie de Haubourdin, fille du seigneur de Steenkercque.
Son arrière petite fille, dernière de sa branche, vendit, en 1744, la terre de Cherisy à Adrien Antoine de Blocquel, baron de Vismes.
D. Marie Élisabeth.
E. Anne Thérèse, sans alliance.
F. Barbe Éléonore, sans alliance.

VI. JEAN FRANÇOIS DE PARTZ, chevalier, par lettres patentes du roi Louis XIV, données à Arras, au mois de mai 1673, seigneur d'Esquires, terre consistant en deux pairies, mou-

vantes de la comté de Saint Pol, en Artois, d'Herlin, de Pressy, mort le 11 février 1697, convoqué aux États d'Artois depuis l'année 1680, épousa Catherine Payen, dont cinq enfants, savoir :

A. François Joseph, qui suit, VII.

B. Christophe Antoine de Partz, lieutenant au régiment wallon d'Isenghien.

C. Marc Antoine de Partz, sans alliance.

D. Jean Alexandre de Partz, sans alliance.

E. Marie Josèphe Thérèse, sans alliance.

VII. François Joseph de Partz, marquis d'Esquires, par lettres patentes données à Versailles au mois d'octobre 1712, chevalier, seigneur d'Esquires, de Crespy, de Pressy, d'Herlin, de Berquineuse, né le 15 mai 1669, mort, à Arras, le 9 juillet 1756, capitaine au régiment de Famechon, membre de la noblesse des États d'Artois, dès l'année 1669, député de la noblesse d'Artois en 1711, député général et ordinaire du même corps en 1720, épousa, à Arras, par contrat du 23 septembre 1702, Jeanne Isabelle de Beauffort, veuve, sans enfants, de Guy de Moncheaux, née le 25 décembre 1677, morte, à Arras, le 19 juillet 1744, fille d'Antoine Joseph de Beauffort, seigneur de Lassus, et d'Antoinette Adrienne du Mont Saint Éloy, dame de la Bouchardérie, dont neuf enfants, savoir :

A. François Ambroise Emmanuel, qui suit, VIII.

B. Marie Catherine Josèphe, née en 1705, morte en 1741, épousa, au château d'Esquires, par contrat du 19 juin 1731, Jean François de Hennin Liétard d'Alsace, seigneur de Dion le Val, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, né à Seclin, et baptisé à Saint Piat, le 17 avril 1703, mort à Dion le Val, en Brabant, le 24 août 1776, fils de Théodore François de Henuin Liétard d'Alsace, baron de Fosseux et de Marie Cornélio.

C. Marie Marguerite Françoise, née en 1707, morte, sans alliance, en 1758.

D. Barbe Henriette Madeleine, née en 1708, morte sans alliance.

E. Philippe George DE PARTZ, né en 1710, mort à l'âge de dix ans.

F. Charles François DE PARTZ, dit le chevalier de Pressy, né en 1711, mort, sans alliance, à Pissek, Bohême, capitaine au régiment de la Vieille Marine.

G. François Joseph Gaston DE PARTZ, évêque de Boulogne et abbé commendataire de l'abbaye de Ham, en Picardie, né au château d'Esquires, le 23 septembre 1712, admis au collége Mazarin, à Paris, sur un certificat délivré par Charles d'Hozier, généalogiste de la maison du roi de France, en date du mois d'avril 1729.

H. Albertine Joséphine, née en 1714, épousa, le 25 janvier 1762, N. de Vancouleurs, comte de Lanjam, chevalier, seigneur de la Tour de Lin, en Bretagne, maréchal de camp.

I. Antoinette, née en 1716, sans alliance.

VIII. FRANÇOIS AMBROISE EMMANUEL DE PARTZ, MARQUIS D'ESQUIRES, chevalier, seigneur de Pressy, d'Herlin, de Berquineuse, de Crespy, né en 1704, épousa, le 22 juillet 1743, Marie Marguerite de Fontaine, fille de N., comte de Fontaine, seigneur de Cormont, mestre de camp de cavalerie, et de N. de Flahaut de la Trillarderie, sa femme du second lit, dont six enfants, quatre filles et deux fils, savoir :

A. François Marie, qui suit, IX.

B. Emmanuel Marie DE PARTZ, né en 1744, mort au collége des Jésuites, à Arras, en 1755.

IX. FRANÇOIS MARIE DE PARTZ, MARQUIS D'ESQUIRES, chevalier, seigneur de Pressy, de Crespy, etc., membre du corps de la noblesse des États d'Artois, épousa, en 1772, Marie Adélaïde L'Hoste, dame de Willeman, fille de François Édouard Joachim L'Hoste, marquis de Willeman, et d'Élisabeth de Lignières, dont un fils unique, François Joseph, qui suit, X.

X. FRANÇOIS JOSEPH DE PARTZ, MARQUIS D'ESQUIRES, chevalier, dit marquis de Pressy, né au château de Willeman, le 6 juin 1775, mort au château d'Esquires, le 29 mars 1848, épousa, au château de Cauroy, le 6 septembre 1812, Flo-

rence Marie Clotilde de Beauffort, née au château de Cauroy, le 7 février 1780, fille d'Emmanuel Constant Joseph de Beauffort, seigneur de Lassus, de Cauroy, de Nedonchel, et de Victoire Louise Marie Caroline de Beauffort, chanoinesse de Denain, dont trois enfants, savoir :

A. Céline, née en 1813, épousa, en 1839, Charles de Gommer, fils de Charles et de Marie Ampleman de la Cressonnière.

B. Caroline Marie Louise Adélaïde, née au château d'Esquires, en 1814, épousa, le 4 juin 1844, Lamoral Alfred Louis, baron de Blondel de Beauregard de Viane, né à Tournai, le 6 avril 1811, fils d'Eustache Joseph Marie, chambellan de Guillaume Ier, roi des Pays Bas, et de Marie Charlotte Justine de la Motte Baruffe.

C. Adolphe, qui suit, XI.

XI. ADOLPHE DE PARTZ, MARQUIS DE PRESSY, épousa, le 11 mars 1851, Gérardine Pauline de Hennin d'Alsace, née le 4 mars 1834, fille de Charles Louis Albert, prince de Hennin d'Alsace, et de Louise Françoise Pauline de Pisieux, dont quatre enfants, savoir :

A. Chrétien DE PARTZ DE PRESSY.
B. Ferdinand DE PARTZ DE PRESSY.
C. Charles DE PARTZ DE PRESSY.
D. Clotilde.

VI. MARC ANTOINE DE PARTZ, seigneur de Buissertain, de la vicomté de Gruyte, à Courtrai, du chef de sa femme, plusieurs fois bourgmestre de Grammont, mort à Grammont, le 4 décembre 1672, et inhumé à Saint Adrien de Grammont, où l'on voyait son blason orné de huit quartiers :

PARTZ,	Fontre,	Damiens,	Habarcq,
BASSIN,	Verloing,	.....	.....

Il épousa, à Grammont, par contrat du 20 juillet 1654, Catherine Nathalie d'Hembise, dame de la seigneurie vicom-

tière de Gruyte ou Grispere, à Courtrai, fille de Josse, seigneur d'Ogierlande, etc., capitaine d'infanterie, et d'Anne Damman, dont neuf enfants, savoir :

A. Anne Marie, née à Grammont et baptisée le 13 avril 1655, épousa N. van de Kerchove.

B. Adrien Wratislas, qui suit, VII.

C. François Livin, fondateur de la branche des vicomtes de Courtrai.

D. Madeleine, née à Grammont et baptisée le 15 juillet 1663, sans alliance.

E. Jean François DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 23 mai 1666, sans alliance.

F. Gilles Corneille, fondateur de la branche des seigneurs de Buissertain, depuis de Viane.

G. Benoît Adrien DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 4 mai 1670.

H. Catherine Nathalie, née à Grammont et baptisée le 12 avril 1732, sans alliance.

I. Marc Antoine DE PARTZ, capitaine au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

VII. ADRIEN WRATISLAS DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 24 février 1657, mort à Grammont, le 8 août 1698, bourgmestre de Grammont, épousa, à Ruremonde, N. Bordels, fille de N. et de N. Vliminckx, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques Octave, qui suit, VIII.

B. Gilles DE PARTZ, mort à Grammont, le 13 juillet 1742, bourgmestre de Grammont.

C. Catherine Nathalie, épousa, à Ruremonde, Jean François de Haen, mort vers 1752.

VIII. JACQUES OCTAVE DE PARTZ, mort à Bruxelles, le 10 décembre 1784, bourgmestre de Grammont, épousa Marie Catherine Walckiers, fille de Josse, anobli le 18 décembre 1734, et de Catherine van den Branden, dont neuf enfants, savoir :

A. Marc Antoine DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 3 août 1728, sans alliance.

B. Josse Gérard Octave DE PARTZ, mort subitement, sans alliance, le 1er février 1760, plusieurs fois échevin de Grammont.

C. Hyacinthe Jacques Jean DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 1er juin 1732, mort, à Malines, le 27 décembre 1781, et inhumé à la cathédrale, chanoine noble gradué de Saint Rombaut, à Malines, secrétaire de l'archevêché, conseiller ecclésiastique au grand conseil, à Malines, prévôt du chapitre métropolitain.

D. Marie Antoinette Ursule, née à Grammont et baptisée le 28 mars 1734, morte, à Bruxelles, le 9 avril 1807, épousa, par contrat du 26 juillet 1758, Emmanuel Charles Gilles de Partz, vicomte de Courtrai, etc., son cousin ci dessous.

E. Paul Joseph DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 3 octobre 1735, sans alliance.

F. Jean Chrysostôme Joseph DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 6 novembre 1737, sans alliance.

G. Jean Joseph Alexandre DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 1er mars 1739, sans alliance.

H. Anne Catherine Adrienne, née à Grammont et baptisée le 6 septembre 1741, morte, sans alliance, à Bruxelles, le 16 mai 1810.

I. Jeanne Marie Jossine, née à Grammont et baptisée le 9 octobre 1743, morte, à Bruxelles, le 14 septembre 1823, épousa: 1° à Bruxelles, le 30 août 1775, Charles Eugène de la Marlière de Thoricourt, général major, commandant la ville d'Audenarde, mort à Bruxelles, le 16 avril 1783, fils de Nicolas François de la Marlière, seigneur de Thoricourt, et d'Isabelle Françoise Emring de Frésange; 2° Corneille Jean Adrien de Lintelo, hollandais.

VII. FRANÇOIS LIVIN DE PARTZ, seigneur vicomtier de la Gruyte ou Grispere de Courtrai et d'Ogierlande, né à Grammont, le 27 mai 1661, mort à Grammont, le 29 décembre 1724, et inhumé à Saint Barthélemy, avec épitaphe et huit quartiers :

PARTZ,	Feutre,	Bassée,	Verloing,
HEMBISE,	Willems,	Damman,	van den Eechoute.

Receveur général du pays et châtellenie d'Alost, il épousa Philippine Maximilienne d'Odrimont, fille de Maximilien, capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, et de Marie de Rantere, dont trois enfants, savoir :

A. Charles François Joseph, qui suit, VIII.

B. Joseph Maximilien DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 18 juin 1700, prévôt à l'abbaye d'Eenaeme.

C. Alexandre Joseph DE PARTZ, né à Grammont et baptisé le 9 avril 1697, mort, sans alliance, à Grammont, le 30 décembre 1740, et inhumé à Saint Adrien, avec armoiries et huit quartiers :

PARTZ,	Bassée,	Hembise,	Damman,
ODRIMONT,	Sars,	Rantere,	Vilain.

VIII. CHARLES FRANÇOIS JOSEPH DE PARTZ DIT LE VICOMTE DE COURTRAI, né à Grammont, et baptisé le 5 septembre 1695, mort à Grammont, le 8 janvier 1756, et inhumé à Saint Jean, à Malines, conseiller au grand conseil à Malines, épousa : 1° à Bruxelles, par contrat du 5 février 1726, Caroline Françoise Thérèse Spruyt, morte à Malines, le 9 juin 1740, et inhumée à Saint Jean, avec armoiries, fille de Jean Baptiste, seigneur de Puttenberg, de Wavere sous Pepinghen, de Langerode, etc., et de Jeanne Marie Husmans ; 2° le 26 décembre 1740, Marie Thérèse Douglas dit de Schott, fille de Bernard Victor et de Norbertine Éléonore Thérèse van de Werve ; née à Malines, le 14 janvier 1694, elle mourut sans enfants, à Malines, le 21 janvier 1754, et fut inhumée à Saint Jean, avec armoiries et huit quartiers :

DOUGLAS DIT DE SCHOTT,	van der Piet,	Paeffenrode,	Haze,
VAN DE WERVE,	Robert dit Robersart,	Charles,	Dansaert.

Il eut, du premier lit, cinq enfants qui firent le partage de divers biens provenant de la succession de leur mère, en Hainaut, devant les hommes de fief, par acte du 20 décembre 1760, savoir :

A. Emmanuel Charles Gilles, qui suit, IX.

B. Jeanne Marie, sans alliance.

C. Augustin Jean Joseph DE PARTZ, enseigne au régiment de Los Rios, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa Marie Peylemans, dont un fils :

Jean Pierre Augustin DE PARTZ, mort à Bruxelles, le 13 vendémiaire an VII, à l'âge de trente et un ans et demi, épousa Marie Catherine Heller.

D. Thérèse, sans alliance.

E. Marie Josèphe, épousa, le 25 février 1767, Ignace Théodore le Duc, seigneur de Bouzart et de Trouille, né le 11 mai 1731, mort, sans enfants, le 21 mai 1790, fils de Théodore le Duc, chevalier, et d'Anne Ignace Husmans.

IX. EMMANUEL CHARLES GILLES DE PARTZ, VICOMTE DE COURTRAI, seigneur d'Ogierlande, de Castanieboom, de Giets, de Puttenberg, de Wavere, de Meunenbroeck, né à Malines, et baptisé à Saint Jean, le 1er décembre 1729, mort au château de Puttenberg, le 19 juin 1773, et inhumé dans l'église de Pepinghem, sous une pierre ornée de ses armoiries, de celles de sa femme et de huit quartiers :

PARTZ,	Hembise.	Odrimont,	Rantere,
SPRUYT,	Rebs,	Husmans,	le Reau.

Licencié ès lois à Louvain, il épousa, à Grammont, par contrat du 26 juillet 1758, Marie Antoinette Ursule de Partz, sa cousine, ci dessus, dont deux enfants, savoir :

A. Hyacinthe Emmanuel Marie, qui suit, X.

B. Marie, sans alliance.

X. HYACINTHE EMMANUEL MARIE DE PARTZ, VICOMTE DE COURTRAI, titre transmissible par ordre de primogéniture, par reconnaissance du roi Guillaume Ier des Pays Bas, en 1825, seigneur d'Ogierlande, de Puttenberg, etc., né à Grammont et baptisé le 10 février 1763, mort à Bruxelles, le 24 mai 1833, épousa, à Bruxelles, le 30 juin 1785, Jeanne Guillelmine

Élisabeth de Roest d'Alkemade, née à Bruxelles, le 6 novembre 1763, morte le 4 février 1825, fille de Frédéric, vicomte de Roest d'Alkemade, et d'Élisabeth Marie Barbe de Hemptinnes, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques Jérôme Hubert Ghislain, qui suit, XI.

B. Théodore, qui suit, XI, après son frère Jacques Jérôme Hubert Ghislain.

C. Marie Barbe Élisabeth Caroline Ghislaine, née à Bruxelles, le 15 août 1793, morte, sans alliance, à Bruxelles, le 18 août 1856.

D. Elisabeth Marie Barbe Ghislaine, morte en couches, à Bruxelles, le 31 juillet 1829, épousa, à Bruxelles, le 3 mai 1826, Jean Baptiste Ghislain, chevalier Camberlyn d'Amougies, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et du Lion Néerlandais, commandeur de l'ordre du Phénix de Hohenlohe, juge au tribunal civil de Gand, membre et secrétaire de l'ordre équestre de la Flandre orientale, né à Gand en 1772, mort à Gand en 1834, fils d'Egide Guillaume Camberlyn et d'Anne Jeanne Justine de Graeve.

XI. Jacques Jérome Hubert de Partz, vicomte de Courtrai, né à Bruxelles, le 14 juillet 1791, mort à Bruxelles, le 10 août 1862, décoré de la Croix de Fer, président de la Commission des récompenses honorifiques décernées à l'occasion de la Révolution de 1830, épousa, à Bruxelles, le 10 septembre 1842, Marie Étienne, dont sept enfants, savoir :

A. Hubert, qui suit, XII.

B. Emma Joséphine Sophie, née à Bruxelles, le 9 octobre 1845.

C. Adolphe Hubert Marie de Partz de Courtrai, né à Bruxelles, le 31 janvier 1848.

D. Caroline Théodorine Marie, née à Bruxelles, le 21 octobre 1850.

E. Jeanne Marie Léonie, née à Bruxelles, le 24 octobre 1853.

F. Charles Hubert François Joseph Ghislain de Partz de Courtrai, né à Bruxelles, le 13 juin 1857, mort, à Bruxelles, le 20 novembre 1859.

G. Charles Hubert Emmanuel Marie de Partz de Courtrai, né à Bruxelles, le 20 mai 1860.

XII. Hubert, vicomte de Partz de Courtrai, né à Bruxelles, e 12 août 1844.

XI. Théodore de Partz de Courtrai épousa Augustine Norbertine Marie de Ferrare, décédée, dont six enfants, savoir :

A. Mathilde, morte à l'âge de trois ans.

B. Léontine, épousa N. Mottoule, docteur en médecine.

C. Alfred Frédéric Marie Ghislain de Partz de Courtrai, né au château de Jeandrain, le 14 juin 1839, mort au collége des Joséphites, à Tirlemont, le 24 février 1856.

D. Émile de Partz de Courtrai.

E. Théodore de Partz de Courtrai.

F. Mathilde.

Seigneurs de Buissertain, depuis de Visne.

VII. Gilles Corneille de Partz, seigneur de Buissertain, né à Grammont et baptisé le 24 octobre 1668, mort le 13 juillet 1742 et inhumé à l'église abbatiale de Saint Adrien, avec armoiries et seize quartiers :

Partz,	Bassée,	Feutre,	Verloing,
Damiens,	Morel,	Habarcq,	Boyaval,
Herbise,	Damman,	Oosterlinc,	van Eechoute Grimberghe.
Watripont de Cordes,	Goetgebuer	Calabrouck,	Baenst.

Député du pays d'Alost, il épousa, avec dispenses, le 12 avril 1711, Barbe Thérèse Damman, sa cousine, née à Grammont et baptisée le 25 mai 1684, morte après le 20 septembre 1742, fille de Corneille Damman, seigneur de Laetgoet, et de Marie Florence de Monpenson, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Paul, qui suit, VIII.

B. Octave de Partz, seigneur de Terbiest.

VIII. Jean Paul de Partz, seigneur de Buissertain, et du chef de sa femme, de Pumbeke, de Langenacker, de Wolfshaegen, de Vlesembeke, de la ville, franchise et baronnie de Visne, né à Hal et baptisé le 24 avril 1712, mort au château

de Viane, le 2 juillet 1758, épousa, à Bruxelles, par contrat du 12 septembre 1744, Marguerite Joséphine Éléonore Devenish d'Athlone, marquise de son nom, après la mort de son frère aîné, titre appliqué sur la terre de Viane, qu'elle releva le 17 avril 1760, née à Bruxelles et baptisée le 24 octobre 1712, morte à Bruxelles, le 7 mai 1797, fille de Jean Jacques, marquis Devenish d'Athlone, par lettres patentes du 17 septembre 1735, lieutenant-feld maréchal au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique l'empereur Charles VI, et d'Anne Angélique de Fourneau de Cruyckenbourg, sa femme du second lit, dont trois enfants, savoir :

A. Léopold Joseph François, qui suit, VIII.

B. Reine Élisabeth, dame de Viane, de Beaulieu, de Langenacker, de Pumbeke, de Viesembeke, de Wolfshaegen, après son frère, née à Grammont et baptisée le 3 septembre 1746, morte au château de Viane, le 27 mai 1814, épousa, à Viane, le 11 juin 1770, Jean Baptiste Joseph, baron de Blondel, seigneur de Beauregard, de Noyelles sous Bellone, du Payage, d'Amerval, député de la noblesse aux États d'Artois, né à Douai, le 24 juin 1737, mort à Bruxelles, le 18 mars 1803, fils de Jean Baptiste Joseph et de Robertine Joséphine de Mortagne Landas.

C. Marie Charlotte Josèphe, née à Grammont et baptisée le 21 juillet 1752, morte à Bruxelles, le 16 juin 1797, épousa : 1° le 4 septembre 1774, Jean Baptiste Maximilien Ferdinand de Dongelberghe, seigneur de Linsmeau, grand bailli de Samson, au comté de Namur, mort le 1er septembre 1776, fils de Jean Baptiste Charles Michel, baron de Dongelberghe Corbeke, et de Marie Catherine de Godines, dame de Melroy; 2° à Bruxelles, le 30 novembre 1786, Philippe Louis Joseph Helman, baron de Willebroeck et de Ruysbroeck, né à Bruxelles, le 1er décembre 1749, mort à Bruxelles, le 1er octobre 1807, fils de Jean Baptiste Louis Bonaventure Joseph Helman, baron de Willebroeck et de Ruysbroeck, et d'Adrienne Mathilde Pétronille de Kerrebroeck.

IX. Léopold Joseph François de Partz, marquis de Partz Devenish, à la sollicitation de sa mère, avec autorisation de porter un écusson écartelé aux armes de Devenish et de Fourneau de Cruyckenbourg, avec l'écu de Partz en abîme,

par lettres patentes de l'impératrice et reine Marie Thérèse, datées de Vienne, le 14 juillet 1768, seigneur de Viane, de Beaulieu, de Langenacker, de Pumbeke, de Wesembeke, de Wolfshaegen, etc., né à Grammont et baptisé à Saint Barthélemy, de même que la plupart des membres des trois branches de sa famille, le 20 août 1745, mort, sans alliance, de la petite vérole, peu de temps après l'obtention de son diplôme, dans le comté de Roscommon, en Irlande, et inhumé, à Burlington, dans le caveau des O'Connor Roe, près de son aïeule maternelle, la comtesse de Thomond.

PASQUET D'ACOS.

De gueules, au pal d'or, chargé d'une rose du champ et accosté de quatre autres roses d'argent, deux à dextre et deux à sénestre. Couronne : de baron. Cimier : une rose de gueules, issuchant sur un vol à l'antique d'or. Lambrequins : d'or et de gueules. Supports : deux lévriers de sable.

Cette famille, anoblie par lettres patentes de Sa Majesté l'impératrice et reine Marie Thérèse, en date du 12 mai 1770, reçut concession du titre de baron le 20 juillet 1844.

I. Nicolas de Pasquet, bourgmestre et échevin de la ville de Namur, épousa Anne de Hun, dont un fils, Jean François, qui suit, II.

II. Jean François de Pasquet épousa Catherine Josèphe Desneffe, dont un fils, François Henri Joseph, qui suit III.

III. François Henri Joseph de Pasquet, seigneur d'Acos et d'Archenne, anobli par lettres patentes de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique Marie Thérèse, du 12 mai 1770, mort le 24 août 1787, épousa Marie Constance de Colnet, morte le 1er septembre 1807, fille d'Herman Joseph de Colnet et d'Ernestine de Martiny, dont cinq enfants, savoir :

A. Herman François Joseph, qui suit, IV.

B Marie Albertine Rosalie, épousa, le 27 août 1803, Joseph Charles de Villers Masbourg.

C. Marie Antoinette, épousa, le 30 octobre 1815, Frédéric de Paul de Barchifontaine.

D. Florence, morte à Namur, le 3 janvier 1856, épousa, le 27 janvier 1818. N., baron de Broich, capitaine de cavalerie

E. Joséphine.

IV. Herman François Constant, baron de Pasquet d'Acos, par lettres patentes de Sa Majesté le roi Léopold Ier, en date du 20 juillet 1844, né le 2 avril 1784, agrégé à l'ordre équestre par arrêté de Sa Majeste le roi des Pays Bas, en date du 1er mai 1819, député de l'ordre équestre aux états provinciaux de Namur, bourgmestre en 1830 et depuis de la commune de Bothey, Namur, est un des grands propriétaires de la province.

PATIN.

De gueules : à trois losanges d'argent, chargées chacune d'une fleur de lys de sable, au chef d'argent à l'aigle éployée de sable issante; à un écusson d'azur, placé en abîme, à une grue d'argent en pied, becquée et membrée de gueules, accompagnée de trois coquilles du même. Couronne : de comte ancienne. Heaume : couronné. Cimier : la grue issante, le vol levé. Lambrequins : d'argent et d'azur. Supports : deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules.

Cette belle famille, originaire de Flandre, compte parmi ses ancêtres Raoul Patin, gouverneur du Cateau Cambrésis sous l'évêque Guillaume de Hainaut, qui épousa Guiotte, fille de Wathier de Hames, gouverneur de Courtrai en 1272.

I. Pierre Patin, admis avec ses enfants dans la bourgeoisie de Courtrai, le 28 septembre 1598, épousa Catherine Bossette, dont plusieurs enfants, entre autres, Pierre, qui suit, II.

II. Pierre Patin, seigneur de Terbeke, du chef de sa femme, par relief du 2 mars 1643, épousa Marie d'Auchy, nièce et héritière de Philippe Peutevyn, bourgmestre de Menin, dont un fils, Philippe, qui suit, III.

III. Philippe Patin, né à Menin et baptisé à Saint Vaast, le 20 janvier 1637, épousa N..., dont un fils, Pierre, qui suit, IV.

IV. Pierre Patin, seigneur de Terbeke, de Burgeauter et de Langhemaeck, né à Dadizeele et baptisé le 17 septembre

1660, mort le 27 août 1735, échevin de la salle et châtellenie d'Ypres, épousa : 1° Catherine Smets; 2° Jeanne Gryson, morte sans enfants le 18 octobre 1741, à l'âge de soixante treize ans, fille de Jean et de Jeanne Marie.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Charles Philippe, qui suit, V.
B. Charles Joseph, fondateur de la seconde branche.
C. Caroline Joséphine, née à Ypres, le 4 mars 1692.

V. CHARLES PHILIPPE, VICOMTE ET CHEVALIER DE PATIN, par lettres patentes, *motu proprio*, de l'empereur Charles VI, en date du 5 décembre 1735, étendant le titre de chevalier à toute sa descendance, seigneur de Terbeke, de Burgcauter, de Langhemarck, né à Ypres, le 19 avril 1689, licencié ès lois à Louvain, conseiller au grand conseil à Malines en 1720, député en 1728 au congrès de Soissons par l'archiduchesse, gouvernante générale, avec mission de veiller aux droits et intérêts des Pays Bas, membre du conseil privé de l'empereur, régent au conseil suprême des Pays Bas à Vienne, accompagna, en 1741, l'impératrice Marie Thérèse en Hongrie, et on attribue à ses conseils la démarche courageuse et heureuse de l'impératrice auprès de la noblesse hongroise, qui eut pour résultat le cri célèbre : « *Moriamur pro rege nostro Mariâ Theresiâ* ».

Il épousa à Gand, le 10 avril 1715, Thérèse Waltrude du Bois, fille de François et de Catherine de Vos, dont douze enfants, savoir :

A. Thérèse Catherine, morte sans enfants, à Gand, le 6 novembre 1803, épousa Jean Magenis, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment de la brigade irlandaise au service de France.

B. Jeanne, épousa, à Vienne, Charles, marquis de Belcredi, noble décurion de Pavie, sénateur et fiscal du Sénat de Milan.

C. Charles, CHEVALIER DE PATIN, mort en bas âge, à Louvain.

D. Sabine, épousa N. Magenis, officier au service impérial.

E. Joséphine, épousa, à Milan, Joseph, comte de Sommariva, dont elle n'eut pas d'enfants.

F. François Guillaume, qui suit, VI, après son frère Léopold Joseph.

G. Colette, morte en bas âge.

H. Marie Louise Bernardine, épousa, à Gand, le 23 octobre 1744, Nicolas, comte de Nobili, conseiller d'État de l'impératrice reine.

I. Jean Baptiste, VICOMTE DE PATIN, né à Malines, le 12 juillet 1726, mort à Bruxelles, le 24 janvier 1810, conseiller maître de la chambre des comptes à Bruxelles, grand bailli d'Audenaerde, épousa, le 1er mai 1777, Élisabeth Anne Leighton, veuve de Joseph Labina.

J. Benoit, CHEVALIER DE PATIN, mort en bas âge.

K. Léopold Joseph, qui suit, VI.

L. Caroline, épousa à Gand, le 12 décembre 1763, Alexis de Legisfeld, major au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

VI. LÉOPOLD JOSEPH, VICOMTE DE PATIN, colonel au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa à Gand, le 2 mai 1762, Jeanne Marie Philippine de Heems, née le 25 décembre 1738, morte à Gand, le 12 novembre 1813, fille de Jean Baptiste et de Marie Élisabeth de Stappens, dont trois enfants, savoir :

A. Charles, VICOMTE DE PATIN, lieutenant au service d'Autriche, tué dans une rencontre avec les patriotes brabançons.

B. François, VICOMTE DE PATIN, officier de marine au service de Russie.

C. Anne, épousa Guillaume Mawhood, mort à Wazemmes lez Lille, le 27 juillet 1845, à l'âge de quatre vingt trois ans, officier au service de Sa Majesté Britannique.

VI. FRANÇOIS GUILLAUME, VICOMTE DE PATIN, chevalier, seigneur de Langhemarck, de Terbeke, né en 1724, trésorier de la Toison d'Or, épousa, à Commines, le 11 novembre 1750, Jeanne Antoinette Monique de Grou, née en 1729, morte le 18 juin 1820, fille de Pierre Antoine Ferdinand et de Monique Eugénie de Garseken, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Baptiste Guillaume Charles, qui suit, VII.

B. Joseph Charles, qui suit, VII, après son frère Jean Baptiste Guillaume Charles.

C. Charlotte, née à Bruxelles, le 17 février 1759, épousa, à Langhemarck, le 12 novembre 1782, Jean Romain du Montet, marquis de Cardaillac, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de Turenne, au service de Sa Majesté Catholique.

VII. Jean Baptiste Guillaume Charles, vicomte de Patin, né à Bruxelles, le 2 octobre 1753, major au régiment autrichien de Murray infanterie, lieutenant colonel au service des Pays Bas, membre de l'ordre équestre, épousa : 1° à Bioul, Namur, le 9 septembre 1788, Marie Joséphine Xavière de Moreau de Bioul, née à Namur, le 21 février 1771, morte à Yvoir, le 7 mars 1821, fille de Guillaume et de Ferdinande Raymond; 2° Marie Josèphe Tonnet, dont il n'eut pas d'enfants.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Florence Aline Adélaïde, née à Mons, le 17 octobre 1791, morte au château d'Yvoir, le 25 décembre 1864, épousa : 1° à Langhemarck, le 5 juillet 1809, Alexandre Fidèle Constant Ghislain de Moreau, mort à Yvoir, le 6 mars 1815, fils de Charles Joseph et d'Anne Marie Misson ; 2° Auguste Jean Roger, chevalier Diericx de Tenham, né à Alost, le 23 décembre 1796.

B. Virginie, épousa, au château d'Yvoir, le 9 octobre 1822, Josse Alexandre Félix, chevalier Diericx de Tenham, né à Alost, le 23 janvier 1793, frère d'Auguste Jean Roger, ci dessous.

C. Joseph, vicomte de Patin, mort en bas âge.

VII. Joseph Charles, vicomte de Patin, chevalier, né à Bruxelles, le 17 juillet 1757, mort au château de Langhemarck, le 19 octobre 1852, officier au régiment autrichien de Murray, chambellan de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, membre de l'ordre équestre de la Flandre Oc-

cidentale, épousa, à Ypres, le 29 août 1798, Caroline Thérèse Augustine Hynderick, née à Ypres, le 14 décembre 1756, morte au château de Langhemark, le 20 novembre 1812, fille de Pierre Jean, chevalier, et de Suzanne Thérèse du Buus, dont un fils, Joseph Charles Jean Antoine, qui suit, VIII.

VIII. Joseph Charles Jean Antoine, vicomte de Patin, chevalier, né à Ypres, le 12 avril 1800, mort le 1er octobre 1834, épousa, à Oordeghem, le 29 juillet 1822, Françoise Marie Joséphine Diericx de Tenham, sœur d'Auguste Jean Roger et de Josse Alexandre Félix, ci dessus, né à Dusseldorf, le 10 juin 1795, morte le 20 novembre 1852, dont quatre enfants, savoir :

A. Caroline Joséphine Marie, née le 8 juin 1823, épousa, le 10 août 1843, Jean Pierre Cassiers, sénateur.

B. Joseph Félix Marie Charles François, qui suit, IX.

C. Aline Élisabeth Joséphine Antoinette, née le 26 août 1826, épousa, le 2 juillet 1845, Charles Cotteau, conseiller à la cour impériale de Douai, mort à Douai, le 22 juillet 1865.

D. Félicie Marie Joséphine Augustine, née le 9 juillet 1828, morte à Bruges, le 13 mars 1854, épousa, le 25 mai 1852, Edmond du Jardin.

IX. Joseph Félix Marie Charles François, vicomte de Patin, chevalier, né le 25 juillet 1824, mort au château de Langhemark, le 22 décembre 1862, épousa, à Gand, le 9 juin 1855, Stéphanie Marie Joséphine de Giey, dont un fils, savoir :

Charles, vicomte et chevalier de Patin, né au château de Langhemarck, le 16 août 1861.

Deuxième branche.

V. Charles Joseph Pattyn, seigneur de Letuwe, né le 24 mars 1691, mort le 7 février 1762, conseiller et maître par-

ticulier des eaux et forêts au quartier d'Ypres, receveur général de la salle et châtellenie d'Ypres, épousa : 1° le 20 mai 1717, Marie Jacqueline de Voldere, morte le 6 mars 1728, fille de François et de Pétronille Elbo, et 2° le 1er décembre 1732, Geneviève Mombrey, veuve de Jean de Baune, morte le 26 novembre 1760.

Il eut du premier lit six enfants, savoir :

A. Marie Josèphe, née le 26 août 1720, morte le 20 juillet 1750, religieuse à Ypres.

B. Jeanne Jacqueline, née le 23 août 1721, religieuse à Cominksdale.

C. Thérèse Rose, née le 30 août 1722, carmélite.

D. Anne Caroline, née le 17 décembre 1723, morte le 14 décembre 1749, religieuse.

E. Isabelle Dorothée, née le 17 mars 1725, morte au berceau.

F. Isabelle Joséphine, née le 20 août 1726, religieuse à Wevelghem.

Il eut du second lit sept enfants, savoir :

G. Joseph Philippe, qui suit, VI.

H. Colette, sans alliance.

I. Geneviève, sans alliance.

J. Anne Charlotte, née le 10 juillet 1737, morte le 17 mai 1794.

K. Charles Marie DE PATIN, capitaine au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, né le 8 septembre 1738, mort à Ypres, le 20 mai 1823.

L. Louis Auguste Benoît DE PATIN, né le 4 novembre 1740, capitaine de cavalerie au service d'Autriche.

M. Marie Thérèse, née le 4 mars 1745, morte le 17 février 1800, religieuse à Poperinghe.

VI. JOSEPH PHILIPPE DE PATIN, seigneur de Letuwe, né le 17 octobre 1733, mort le 18 octobre 1792, échevin de la salle et châtellenie d'Ypres, épousa, le 13 septembre 1763, Catherine Thérèse Françoise de Ghelcke, née le 19 janvier 1733, morte à Ypres, le 4 juillet 1819, fille de Jacques Laurent et de Geneviève Antoinette de Wavrans, dont cinq enfants, savoir :

A. Joseph Jacques Benoît, qui suit, VII.

B. Marie Thérèse Charlotte, née à Ypres, le 7 décembre 1765, morte à Ypres, le 28 mars 1825.

C. Charles Eugène Joseph DE PATIN, né le 10 octobre 1768, mort le 14 octobre 1794, sous lieutenant au régiment Archiduc François, cuirassiers, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique.

D. Geneviève Antoinette Constance, née à Ypres, le 21 mai 1770, morte le 4 août 1809, épousa Jacques François Struye, mort le 2 juillet 1825.

E. Thérèse Joséphine, née en 1772, morte en 1816.

VII. JOSEPH JACQUES BENOÎT DE PATIN, seigneur de Letuwe, né à Ypres, le 13 août 1764, épousa, à Ypres, le 7 novembre 1796, Suzanne Charlotte Letten, née le 20 mars 1771, morte à Ypres, le 24 février 1829, dont un fils unique, Charles Joseph, qui suit, VIII.

VIII. CHARLES JOSEPH FRANÇOIS DE PATIN, né à Ypres, le 2 juin 1777, mort à Ypres, procureur du roi près le tribunal de première instance d'Ypres, épousa, le 13 octobre 1823, Lucie Fidèle Thérèse de Hem, née le 14 juillet 1800, dont trois enfants, savoir :

A. Aline Caroline Joséphine, née le 28 septembre 1824, épousa, le 6 mai 1846, Armand Vercruysse.

B. Jules Philippe DE PATIN, né le 3 février 1827, mort le 8 août 1839.

C. Hélène Emilie Joséphine, née le 16 octobre 1829.

PATOUL.

De sable à la fasce d'argent. Couronne : de chevalier néerlandais. Supports : deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules.

Devise : **Virtute duce.**

PATOUL DE FIÉRU : même écu et devise. Heaume : couronné. Cimier : une aigle issante de sable. Supports : deux levrettes d'argent.

Cette famille, montoise, obtint de l'empereur Charles VI, par patentes datées de Vienne, le 18 juillet 1718, des lettres de noblesse avec reconnaissance rétroactive de quatre quartiers paternels et quatre maternels.

I. Jean Patoul, mort le 13 septembre 1540, épousa, le 17 février 1518, Françoise Devergnies, dont un fils, Nicolas, qui suit, II.

II. Nicolas Patoul, épousa, le 20 août 1553, Jeanne Ghodemart, morte le 18 mars 1587, fille d'Antoine et de Jeanne Bouvier dit Malapert, dont un fils, Nicolas, qui suit, III.

III. Nicolas Patoul, seigneur de Petit Cambrai, fief situé à Beauméteau, sous la paroisse de Petit Quevy, né le 20 décembre 1557, épousa, le 26 décembre 1603, Catherine le Roy, morte le 11 septembre 1623, dont un fils, Étienne, qui suit, IV.

IV. Étienne Patoul, seigneur de Petit Cambrai, né le 5

novembre 1607, épousa, en 1649, Jeanne de Braine, fille de Charles et d'Anne Tacquenier, dont un fils, Charles François, qui suit, V.

V. Charles François de Patoul de Petit Cambrai, né le 18 septembre 1652, mort le 6 octobre 1730, conseiller pensionnaire de la ville de Mons, député ordinaire des États de la province de Hainaut, épousa, en avril 1681, Agnès Caniot, dont un fils, Charles André, qui suit, VI.

VI. Charles André de Patoul de Petit Cambrai, né le 22 juillet 1682, mort le 2 février 1757, épousa Marie Alexandrine l'Allemant, morte le 3 mai 1746, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Agnès, née le 21 novembre 1724, épousa Maximilien Joseph de Biseau, seigneur de Hauteville, chef du magistrat de Binche, lieutenant de Binche, le 2 novembre 1780, né à Mons, le 26 novembre 1719, mort le 11 octobre 1809, fils de Pierre François, seigneur de Hauteville, et de Marie Anne de Hennin, époux, en seconde noces, de N. Malou.

B. Ignace Thomas, qui suit, VII.

C. Dominique Xavier Joseph, fondateur de la seconde branche.

VII. Ignace Thomas de Patoul, seigneur de Petit Cambrai, né le 21 décembre 1727, mort le 27 mai 1800, épousa, le 23 avril 1764, Anne Josèphe Félicité d'Assonleville, née en 1742, fille d'Ignace Joseph, conseiller à la Cour souveraine de Hainaut, et de Marie Jeanne Oudin, dont quatre enfants, savoir :

A. Dominique Baudouin Joseph, qui suit, VIII, après son frère Pierre Joseph Ferdinand Xavier.

B. Pierre Joseph Ferdinand Xavier, qui suit, VIII.

C. Agnès Thérèse, morte, sans alliance, le 18 février 1838.

D. Félicité Marie Josèphe, morte, sans alliance, le 4 mars 1814.

VIII. Pierre Joseph Ferdinand Xavier de Patoul, né en mai 1770, mort à Mons, le 22 août 1846, épousa, le 19 mai

1804, Marie Thérèse Augustine Dumont, morte à Mons, le 6 août 1851, dont quatre enfants, savoir :

A. Théophile François Hubert DE PATOUL, né le 6 juillet 1805.

B. Xavier Hubert Joseph DE PATOUL, né le 18 janvier 1807, épousa, le 25 novembre 1841, Joséphine Désirée Marie Scarsez, morte à Mons, le 24 janvier 1858.

C. Joséphine Albertine Hubertine, née en 1809, épousa, le 23 avril 1834, Camille de Hennin, son cousin issu de germain, procureur du roi à Nivelles.

D. Auguste Philippe Hubert Joseph, qui suit, IX.

IX. AUGUSTE PHILIPPE HUBERT JOSEPH DE PATOUL, né le 30 mars 1811, épousa : 1° à Mons, le 22 avril 1847, Marie Catherine Philippine Recq de Pambroie, morte, sans enfants, à Mons, le 22 mars 1848, à l'âge de trente et un ans; 2° à Mons, le 1er août 1849, Justine Vigneron, fille de Charles et de Victoire Eugénie d'Assonleville, dont un fils, savoir :

Charles Louis de Gonzague DE PATOUL, né le 20 juin 1850.

VIII. DOMINIQUE BAUDOUIN JOSEPH, CHEVALIER DE PATOUL DE PETIT CAMBRAI, par diplôme du 7 septembre 1822, né le 15 août 1765, mort, sans enfants, le 16 décembre 1863, épousa, le 15 juillet 1794, Marie Anne Guillelmine de Gambon, morte le 2 octobre 1816, fille de Joseph, écuyer, anobli par diplôme de l'impératrice Marie Thérèse du 14 août 1770.

Deuxième branche.

VIII. DOMINIQUE XAVIER DE PATOUL, mort à Mons, le 29 brumaire an XIII, épousa Jacqueline Rose Josèphe Caupain, morte à Mons, le 29 messidor an XI, dont quatre enfants, savoir :

A. Joseph Hubert Antoine, qui suit, IX.

B. Philippine Madeleine Josèphe, épousa Henri Josèphe Éloi, baron d'Huart, lieutenant colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'ordre équestre de la province du Luxembourg, fils de Jean François Henri Gérard et d'Anne Marie Camille de Villers.

C. Rose Aye, épousa Ferdinand de Biseau de Hauteville, fils de Maximilien Joseph de Biseau, seigneur de Hauteville, et de Marie Agnès de Patoul de Petit Cambrai, ci dessus.

D. Dieudonné, qui suit, IX, après son frère Joseph Hubert Antoine.

IX. Joseph Hubert Antoine de Patoul, né le 3 novembre 1762, mort à Herstal, épousa, le 28 octobre 1819, Marie Marguerite Élisabeth Firket, née à Liège, le 11 février 1798, dont cinq enfants, savoir :

A. Joseph Hubert Barthélemy de Patoul, né à Herstal, le 24 août 1820; mort le 7 février 1842.

B. Camille Charles Antoine de Patoul, né à Jemeppe, le 22 janvier 1822.

C. Dominique Xavier Joseph Denis de Patoul, né le 19 octobre 1823.

D. Alphonse Gustave Albert Joseph de Patoul, né le 19 mars 1825.

E. Oscar Ulysse Alfred de Patoul, né le 17 octobre 1826.

IX. Dieudonné de Patoul de Fiéru, par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, en date du 7 septembre 1822, membre de l'ordre équestre de la province de Hainaut, épousa Marie Thérèse Eugénie de Biseau de Bougnies, morte à Mons, le 7 décembre 1837, à l'âge de soixante trois ans, fille de Henri Aimé Joseph Félix Joachim de Biseau, seigneur de Bougnies, et de Fiéru, et de Jeanne Josèphe Ludgarde Tahon, dont trois enfants, savoir :

A. Édouard de Patoul de Fiéru, épousa Marie Cicercule Herminie Ghislaine de Puyssieulx, née à Mons, le 31 janvier 1819, morte à Mons, le 6 février 1864, dont une fille :

Victoria Hortense Marie Ghislaine Josèphe, née à Mons, le 14 mars 1839, épousa, à Mons, le 18 avril 1860, Eugène François Joseph Labre du Bosquéau, né à Mons, le 3 mai 1830, fils de Charles Hippolyte Joseph et de Pauline Marie Joseph du Pré.

B. Jules Joseph Louis, qui suit, X.

C. Gustave DE PATOUL.

X. JULES JOSEPH LOUIS DE PATOUL DE FIÉRU, épousa Rose Cicercule Paschale Cornet d'Elzius, née le 7 août 1818, fille de Maximilien Vincent, comte Cornet d'Elzius, et de Julie Cossée de Séméries, dont un fils, savoir :

Paul DE PATOUL DE FIÉRU, né à Havré, le 29 juin 1842, épousa, à Mons, le 28 septembre 1864, Ernestine Louise Josèphe Coppée, née à Mons, le 30 octobre 1844, fille de Dominique Ernest Joseph Ghislain et de Virginie Célestine Françoise Josèphe Monjot.

PAUWELAERT.

D'AZUR, au paon rouant d'argent, posé sur une terrasse de sinople. HEAUME : couronné. CIMIER : le paon issant de l'écu. LAMBREQUINS : d'argent et d'azur. SUPPORTS : deux lions d'or, contournés, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière : à dextre, aux armes de l'écu ; à sénestre, d'argent à la bande ondée de gueules, accompagnée de six billettes du même, posées : en chef, trois et deux; en pointe, deux et trois, qui est T'KINT DE ROODENBEKE.

Cette famille, originaire de Termonde, obtint diplôme de chevalerie, par lettres patentes de Sa Majesté l'empereur Joseph II, données à Vienne, le 23 mars 1786, en faveur de Georges Jean Pauwelaert, écuyer, échevin d'Alost, fils de Jean Baptiste, bourgmestre de Termonde, et de Françoise t'Kint de Roodenbeke.

Leurs descendants, dans la noblesse officielle, sont aujourd'hui : Jean Baptiste Philippe, chevalier Pauwelaert; Alexandre Joseph Marie, chevalier Pauwelaert, tous deux à Alost.

PECSTEEN.

Écartelé d'argent et d'azur de cinq tires, au chef d'argent, chargé de treize mouchetures d'hermine placées sept et six. Couronne : de baron. Supports : deux lions d'or tenant des bannières aux armes de l'écu.

I. Simon Pecsteen, capitaine d'une compagnie de Hauts Allemands au service de l'empereur Charles Quint, eut un fils, Simon, qui suit, II.

II. Simon Pecsteen épousa Élisabeth van der Beken, dont un fils, Jacques, qui suit, III.

III. Jacques Pecsteen, né le 12 décembre 1605, mort le 19 octobre 1696, et inhumé avec sa femme dans l'église d'Oedelem, avocat au conseil de Flandre, greffier de la paroisse d'Oedelem, épousa Anne Marie Paresis, dont un fils, Jacques, qui suit, IV.

IV. Jacques Pecsteen, seigneur de Buytswerve, né le 4 octobre 1660, mort le 15 octobre 1730, épousa, le 29 avril 1704, Jeanne Françoise Goeman, dont deux enfants, savoir :

A. Jean François, qui suit, V.

B. Philippe Jean François, qui suit, V, après son frère Jean François.

V. Jean François Pecsteen, né le 26 février 1719, mort le 23 avril 1783, avocat au conseil de Flandre, conseiller pen-

sionnaire du Franc de Bruges, épousa, le 23 septembre 1754, Jeanne Françoise van den Abeelé, fille de Jean Antoine van den Abeele, frère de Jacques Jean van den Abeele, vicomte de Watervliet, baron de Lichtervelde, par lettres patentes du 23 septembre 1754, dont deux enfants, savoir :

A. Jacques Philippe Ambroise, qui suit, VI.
B. Joseph Philippe PECSTEEN, mort le 24 mai 1809.

VI. JEAN PHILIPPE AMBROISE PECSTEEN DE SWEVEZELE, vicomte et baron, par sa mère et par lettres patentes de Sa Majesté le roi des Pays Bas, Guillaume Ier, en date du 17 octobre 1822, mort le 14 mars 1831, épousa Marie Joséphine d'Hooghe de la Gauguerie, dont une fille, savoir :

Françoise Colette Jeanne, épousa : 1° Joseph Brunon Désirée de Thibault de Boesinghe ; 2° Charles, chevalier de Schietere de Lophem.

V. PHILIPPE JEAN FRANÇOIS PECSTEEN, né le 28 mars 1726, mort le 2 octobre 1794, avocat au conseil de Flandre, conseiller greffier du pays et baronnie de Maldeghem, épousa, le 11 avril 1768, Philippine Bernardine Antheunis, dont quatre enfants, savoir :

A. Jacques Philippe, qui suit, VI.
B. Philippe, BARON PECSTEEN DE MALDEGHEM, par lettres patentes du 24 août 1829, mort, sans enfants, le 30 septembre 1846, à l'âge de soixante et onze ans, épousa Marie Thérèse Schelfaut.
C. Barbe Thérèse, née le 27 mai 1780, épousa, le 3 novembre 1802, Jean Charles d'Hont, né le 27 février 1772, fils de Jean Bernard et de Jeanne van de Walle.
D. Charles Honoré, qui suit, VI, après son frère Jacques Philippe.

VI. JACQUES PHILIPPE PECSTEEN, né le 22 janvier 1769, mort le 16 août 1749, épousa Anne d'Hont, dont deux enfants, savoir :

A. Gustave Honoré Jacques Philippe, qui suit, VII.

B. Célestine Éverardine Anne, épousa, le 19 mai 1825, François Anne Ghislain, comte Goethals, né le 14 septembre 1799, mort le 8 septembre 1846.

VII. Gustave Honoré Jacques Philippe, baron Pecsteen, ancien sénateur, chevalier de l'ordre de Léopold, bourgmestre de Ruddervoorde et conseiller provincial, épousa, en 1831, Sylvie Henriette de Vrière, dont trois enfants, savoir :

A. Arthur Gustave Adolphe Pecsteen, né à Bruges, le 3 août 1834, épousa, au château de Ruddervoorde, le 28 octobre 1863, Marie Peers, fille d'Irénée Charles Macaire et de Mathilde de Nieulant de Pottelsberghe.

B. Léonie, épousa, le 19 avril 1854, Jules de Bie de Westvoorde, fils de Louis, bourgmestre d'Oostcamp, chevalier de l'ordre de Léopold, et de Thérèse Le Gillion.

C. Henriette, épousa, le 14 juin 1853, Louis de Bie de Westvoorde, frère de Jules ci dessus.

VI. Charles Honoré, baron Pecsteen, né le 25 janvier 1789, chevalier de l'ordre de Léopold, membre du conseil provincial de la Flandre occidentale, épousa, le 6 septembre 1815, Anne Jeanne Bernardine Ghislaine de Lampreel, née le 26 août 1793, morte à Bruges, le 12 juin 1861, dont une fille :

Ida.

PEELLAERT.

D'argent, à trois pals de gueules, au chef échiqueté d'or et de gueules. Timbre : de baron à l'antique. Supports : deux griffons d'or contournés, armés et lampassés de gueules.

Cette famille, originaire du Furnes Ambacht, remonte au XVIe siècle. Son état de noblesse était déjà reconnu et constaté, quand des lettres patentes de Sa Majesté Catholique, dépêchées à Madrid le 22 juillet 1693, lui accordèrent des extensions d'armoiries : la couronne d'or au lieu du bourrelet et des griffons pour supports.

I. Jacques Peellaert, grand bailli de la ville et châtellenie de Furnes, épousa, en 1512, Anne de Schynckele, fille d'Adrien, seigneur d'Ysenberghe, dont un fils, Jean, qui qui suit, II.

II. Jean Peellaert épousa Marie van Bambeke, fille de N .. et de N... Zuutpenne, dont un fils, Jean, qui suit, III.

III. Jean Peellaert épousa Jacqueline Houckaert, fille de N... et de N... Kellenaere, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Adrien, qui suit, IV.
B. Charles, qui suit, IV, après son frère Jean Adrien.

IV. Jean Adrien Peellaert, né à Furnes, mort à Stuyvekenskercke, le 3 février 1658, épousa Marie Baes, fille de

Georges, échevin de Furnes, qui servit, avec quatre chevaux à ses frais, dans le terce du mestre de camp le baron de Wesemael, à la bataille livrée par le prince Thomas de Savoie et le général Piccolomini, devant Saint Omer, en 1638, ainsi qu'à l'attaque du fort royal de Bacque, lorsque les Français furent forcés de lever le siége, et de Marie Clarebout, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre, qui suit, V.

B. Jean Baptiste PEELLAERT servit dans le régiment de cuirassiers-cavalerie du mestre de camp d'Audemont, puis, à ses frais, en qualité de cadet volontaire, dans la compagnie du capitaine Peroy, pendant la guerre contre la France, en 1674, sans alliance.

V. PIERRE PEELLAERT, qui obtint, par lettres patentes du 22 juillet 1693, extension d'armoiries, s'établit à Séville, abandonnant ses biens et ses revenus dans sa province, après l'occupation par la France, et épousa, à Séville, N... Soto Noguera, dont deux filles, savoir :

A. N..., épousa Gaspard Maelcamp.

B. Thérèse, épousa Emmanuel Jacobs, seigneur de Westwaele.

IV. CHARLES PEELLAERT, né à Dixmude, en 1624, mort à Dixmude, le 13 mars 1664, échevin et bourgmestre de Dixmude, épousa Cornélie Hilfoordt, morte à Dixmude, le 1er avril 1713, femme en secondes noces de Jacques van der Meersch, bourgmestre de Dixmude, fille de Corneille, bourgmestre de Dixmude, et de Jacqueline Briecx, dont un fils, Jean Charles Corneille, qui suit, V.

V. JEAN CHARLES CORNEILLE DE PEELLAERT, chevalier du Saint Empire Romain, avec autorisation de prendre la particule, par lettres patentes du 10 mai 1716, annulées pour

vice de forme, après leur enregistrement par le premier roi d'armes, Joseph van der Leene, le 21 mai 1721, seigneur de Westhove et de Steenmaere, né à Dixmude, le 8 octobre 1662, mort à Bruges, le 29 octobre 1727 et inhumé, avec sa femme, dans la sépulture des van Overloope, à Saint Sauveur, bourgmestre du Franc de Bruges de 1695 à 1705, de 1708 à 1712 et de 1721 à 1726, épousa, en 1692, Marie Jeanne van Overloope, morte le 7 décembre 1729, fille de Jean Jérôme, seigneur de Westacker, et de Marie Jeanne de la Motte, dont trois enfants, savoir :

A. Jean Louis, qui suit, VI.

B. Anselme Désiré, fondateur de la seconde branche.

C. Jeanne Reine, née à Bruges, le 23 avril 1700, morte à Bruges, le 24 mars 1761, épousa, le 5 février 1722, Philippe Joseph de Beer, seigneur de Zeveren, de Beveren, capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, mort à Gand, le 4 novembre 1746, veuf de Marie Anne van Overloope, fils de Gaspard de Beer, baron de Melebeke et de Catherine Morrhe.

VI. Jean Louis de Peellaert, chevalier du Saint Empire Romain, seigneur de Westhove, né à Bruges en 1694, mort à Bruges, le 30 novembre 1752, receveur général des impôts au quartier de Bruges, et conseiller de la ville, épousa, le 9 février 1722, Thérèse Isabelle de Bie, morte le 18 novembre 1660, fille unique d'Élie, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Prisca van Altere, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Nicolas, qui suit, VII.

B. Marie Jeanne, épousa, le 27 janvier 1748, Charles Louis Triest, né le 9 décembre 1722, fils de Jean Bernard, bourgmestre de la ville de Bruges, et d'Éléonore Jacqueline van den Berghe.

VII. Jean Nicolas, baron de Peellaert, par lettres patentes de l'empereur Joseph II, en date du 8 juillet 1785, en même temps que son cousin germain Maximilien Marie, ci-dessous, chevalier du Saint Empire Romain, seigneur de

Steldershove, de Westhove, de Tenpoele, né le 7 décembre 1734, mort le 5 février 1792, conseiller de Bruges, échevin du Franc de Bruges, écoutête de Bruges, épousa, le 29 mai 1760, Thérèse Joséphine Coppieters, morte le 7 octobre 1792, à l'âge de cinquante quatre ans, fille de Jean Baptiste et de Jeanne van Steelant, dont un fils unique, Anselme Marie, qui suit, VIII.

VIII. ANSELME MARIE, BARON DE PEELLAERT, comte de l'empire français, par lettres patentes du 13 août 1810, seigneur de Westhove, de Tenpoele, né le 23 novembre 1764, mort le 14 janvier 1817, membre de la municipalité de Bruges sous le régime français, chevalier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, officier de la Légion d'honneur, colonel de la garde nationale, chambellan de l'empereur et roi, président du collége électoral du département de la Lys, épousa, le 25 septembre 1788, Isabelle Claire Jeanne Eugénie, comtesse d'Affaytadi de Ghistelles, née à Bruges, le 2 avril 1770, morte à Saint Josse Ten Noode, le 6 mai 1853, fille aînée d'Eugène Albert d'Affaytadi, comte de Ghistelles, grand échanson héréditaire de Flandre, et de Marie Jeanne de la Coste, dont trois enfants, savoir :

A. Eugène Marie Didier Ghislain, qui suit, IX.

B. Augustin DE PEELLAERT, né à Bruges, le 12 mars 1793, lieutenant colonel d'état major, compositeur de musique distingué, auteur d'ouvrages lyriques très estimés sur la scène de Bruxelles.

C. Hortense Eugénie Albertine Marie Ghislaine, née à Bruges, le 20 mars 1800, morte à Oostcamp, le 20 octobre 1852, épousa, le 12 août 1817, Philippe Jean Ignace Veranneman de Watervliet, membre de la seconde chambre des États Généraux et bourgmestre de Bruges sous le régime hollandais, né à Bruges, le 3 décembre 1787, mort à Oostcamp, le 9 mars 1844, fils de Jean Charles Pierre et d'Émerence Colette Pardo.

IX. EUGÈNE MARIE DIDIER GHISLAIN, BARON DE PEELLAERT, né à Bruges, le 26 avril 1790, commissaire d'arrondissement

à Poperinghe, à Dixmude, à Bruges, membre des États provinciaux de la Flandre occidentale, reconnu dans ses droits nobiliaires et dans son titre de baron, transmissible dans l'ordre de primogéniture, par diplôme du 29 décembre 1822, épousa, à Bruges, le 24 avril 1828, Hortense Marie van Hoonacker, née à Bruges, le 8 mars 1807, fille de Jacques Alexandre et de Caroline Bauwens, dont six enfants, trois morts en bas âge et trois qui suivent, savoir :

A. Ernest Eugène Joseph Ghislain DE PEELLAERT, né à Bruges, le 18 janvier 1829, épousa à Molembeek Saint Jean, le 21 mars 1865, Marie Louise Clotilde Béatrix Joséphine Ghislain van Male de Ghorain, née à Molembeek Saint Jean, le 11 mars 1844, fille de Jean Joseph Ghislain, chevalier van Male de Ghorain et de Pétronille Josèphe Françoise Popelaire de Terloo, dont une fille :

Valérie, née à Schaerbeek, le 8 décembre 1865.

B. Eugène Désiré Ghislain DE PEELLAERT, né à Sainte Croix lez Bruges, le 2 septembre 1831, épousa, à Tournai, le 2 mars 1859, Mathilde Léopoldine de Maleingreau d'Hembise, née le 26 mars 1831, fille de Walerand Pierre François Joseph de Maleingreau d'Hembise et de Marie Virginie du Villers du Fourneau, dont trois enfants, savoir :

a. Marie, née le 31 décembre 1859.

b. Maurice DE PEELLAERT, né à Tournai, le 23 mai 1861.

c. René Alphonse Marie Ghislain DE PEELLAERT, né à Tournai, le 25 mars 1864.

C. Léonie Walburge Augustine Ghislaine, née à Bruxelles, le 29 décembre 1832, épousa, le 30 mai 1854, Émile Antoine de Maleingreau d'Hembise, né le 14 septembre 1829, frère de Mathilde Léopoldine, ci-dessus.

Deuxième branche.

VI. ANSELME DÉSIRÉ DE PEELLAERT, chevalier du Saint Empire Romain, seigneur de Steenmaere, de Croonvoorde, de Cleyhem, né à Bruges, le 10 janvier 1702, mort le 10 avril 1780, échevin du Franc de Bruges, bourgmestre du Franc, receveur des impôts au quartier du Franc, épousa, le 5 août 1725, Jeanne Conrarde de Nieulant, dame de Croon-

voorde, née à Bruges, le 7 avril 1704, morte le 12 avril 1771, fille de François Léopold de Nieulant, vicomte de Furnes, et d'Isabelle Joséphine de Meulenaere, dont six enfants, savoir :

A. Jeanne Pétronille, née en 1730, sans alliance.

B. Marie Jeanne, née en 1728, épousa, le 8 novembre 1750, Bruno Jacques de Heere, seigneur de Ten Brouck, de Zeebroeck, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Marie de Schynckele, dame de Beauvoorde.

C. Reine Cornélie, née en 1730, morte le 30 mai 1800, épousa, le 28 mai 1769, François Joseph Custis, seigneur de Calvoorde, né le 19 juin 1734, mort le 29 juillet 1785, veuf de Jacqueline de Gheldere, fils de Charles Custis et de Thérèse de Crits.

D. Caroline, religieuse à l'abbaye de Marquette.

E. Maximilien Marie Joseph, qui suit, VII.

F. Henriette Pétronille Jeanne Désirée, morte à Bruxelles, le 28 avril 1815, épousa, le 5 novembre 1770, Théodore François Joseph de la Hamaïde, seigneur d'Ansville, né à Tournai, le 8 décembre 1733, mort à Bruxelles, le 19 avril 1814, major au régiment autrichien de Vierset, fils de Jean François Théodore Joseph, seigneur de Soubrechies, grand prévôt de Tournai, et de Marie Agnès Josèphe Presin.

VII. Maximilien Marie Joseph, baron de Peellaert, chevalier du Saint Empire Romain, seigneur de Steenmaere, de Croonvoorde, de Cleyhem, né le 7 décembre 1739, échevin, bourgmestre du Franc de Bruges, épousa, le 22 février 1772, Élisa Thérèse Françoise van Borsselen van der Hooghen, née le 27 août 1745, fille de Pierre Louis et d'Isabelle Thérèse van der Meersch, dont un fils unique, Maximilien Désiré, qui suit, VIII.

VIII. Maximilien Désiré, baron de Peellaert de Steenmaere, né le 28 mai 1773, mort, sans enfants, le 12 janvier 1855, épousa, le 24 mai 1811, Thérèse Marie van Caloen, sa cousine germaine, née le 26 septembre 1781, morte le 16 novembre 1841, fille de Jean Adrien et de Marie Constance van Borsselen van der Hooghen.

PEERS.

D'or, à trois poires d'azur, tigées et feuillées de sinople, les queues en haut, au chef de gueules, chargé de trois gerbes d'or. Couronne : de baron pour le titulaire Heaume : d'argent, grillé, liseré, orné et couronné d'or. Cimier : une tête et col de bélier de sable. Lambrequins : d'or et d'azur. Supports : deux chevaux de sable.

Devise : **Semper paratus** (d'or sur listel d'azur)

Cette belle famille, dont le nom s'écrivait Piers, anciennement, est originaire de la Guyenne; elle se transporta dans la Grande Bretagne et y florissait dès le XIVe siècle. Des documents irrécusables, authentiques en font foi. Le manuscrit de sir Philippe, qui la mentionne avec éloge, lui donne la qualification de miles, ce qui, à cette époque reculée, signifie chevalier. Piers de Gaveston, fils d'un gentilhomme de la Guyenne, partagea dans son enfance les jeux d'Édouard II. Parvenu à l'âge d'homme, il unit sa destinée à celle de ce prince, qui l'honora toujours d'une affection intime exceptionnelle.

Jean Piers commandait à Londres, en 1415, le navire *la Petite Trinité de la Tour*.

Au nombre des officiers restés fidèles à Jacques II, et qui, après sa retraite au château de Saint Germain, furent conduits dans quelques abbayes de l'Artois et de Flaudre, on trouve encore des membres distingués de cette famille.

En 1742, N. Peers, colonel au service de Sa Majesté Bri-

tannique, commandait un régiment anglais, sous les ordres du géneral major Howard.

Custis de Calvoorde, dans les *Annales de Bruges*, tome III, page 411, année 1742, mentionne le fait en ces termes :

« Le 22 mai 1742, le premier transport des troupes anglaises fit son entrée à Bruges, sous les ordres du général major Howard; il était composé de quatre régiments; les colonels Handasyde, du Roure et Peers y tinrent garnison jusqu'au 20 juin suivant. »

Colart Peers, prêtre, est mentionné dans un acte du grand cartulaire de Saint Bertin, tome VIII, folio XXXII et suivants, comme présent lors de l'acquisition de la seigneurie et vicomté de Quelmes par l'abbaye de Saint Bertin.

Voici un extrait de cet acte :

« N° 23. — 9 mars 1475. — Achat de la seigueurie et viscomté de Quelmes par l'abbaye de Saint Bertin (tenue à la seigneurie de Bilque), passé devant la justice dudit Quelmes :

« A tous quy ces présentes lettres verront, — Guillaume de la Neufvesne, bailly de la terre et seigneurie de Bilque, pour noble dame : madame Marguerite de Rabodenghen, dame douairière de Beauvois, dame et héritière de ladite seigneurie de Bilque, salut. Savoir faisons que par devant nous, en la salle de Saint Bertin, comme en terre empruntée à maistre Loyis Levasseur, dit Le Mire, licencié ès lois, conseiller et bailly dudit Saint Bertin; en présence de Micquiel Levindre, Jacques Le Petit, Colart Piers, francqs hommes de la dite terre.... En témoignage de ce que, nous, bailly, francqs hommes et desservants, avons mis nos seaulz à ces préeentes lettres, le neufviesme jour de mars de l'an mil quatre cent et soixante quinze. »

Cet acte important est scellé du sceau de Colart Piers. Il représente un écu de sable à une quintefeuille d'argent. Le nom de Colart Piers est tracé en exergue.

Le même cartulaire cite encore deux autres membres de cette famille, savoir :

Charles Piers, neveu d'Oudart de Bersacque, élu en juin 1555, xxxve doyen de l'abbaye de Notre Dame de Saint Omer.

Isambeau Piers, prêtre.

Une branche de la famille, éteinte aujourd'hui, et qui conserva le nom de Piers, s'établit à Rumingheu, à Saint Omer et dans le Brédenarde. Un de ses membres, N. Piers, prêtre, exécuta, en 1678, au havre de Gravelines, de grands travaux qui attirèrent l'attention du célèbre Vauban. D'autres membres rendirent encore de signalés services à l'ancienne capitale de Brédenarde.

La branche aînée, la seule qui nous occupe, établit d'abord sa résidence à Adeghem, et, de là, se fixa à Articq. Voici sa généalogie à partir de cette époque :

I. Martin Piers eut un fils, Martin, qui suit, II.

II. Martin Peers, mort à Adeghem, ancienne dépendance du Franc de Bruges, le 30 octobre 1729, épousa Marie de Langhe, dont un fils, Corneille, qui suit, III.

III. Corneille Peers, né à Adeghem, le 23 janvier 1727, avocat au conseil de Flandre, épousa Isabelle Marie Eugénie d'Hont, morte le 28 floréal an II, fille de Pierre Corneille, bourgmestre de la ville et franchise de Caprycke, bailli de la seigneurie d'Averschoot, et d'Isabelle de Smet, dont trois enfants, savoir :

A. Anne Thérèse, née à Bruges, le 27 juillet 1759, morte à son château de Cranenburgh, commune de Saint Michel lez-Bruges, le 17 octobre 1834, épousa : 1° Jean Baptiste van den Bavière, jurisconsulte, conseiller pensionnaire de la châtellenie de Berghes Saint Winoc, mort à Rexpoede, arrondissement de Dunkerque, le 6 mars 1802, dont un fils, mort sans alliance à Bruges ; 2° Jean Jacques van Outryve, seigneur de Merckem, chevalier du Saint Empire Romain et de l'Empire français, mort à Bruges, le 1er juillet 1815.

B. Macaire Philippe Jacques Peers, né à Bruges, le 20 décembre 1763, mort sans alliance à Bruges, le 5 octobre 1844, bourgmestre de la commune de Bassevelde.

C. Charles Jean, qui suit, IV.

IV. Charles Jean Peers de Nieuwburgh, né à Bruges, le 3 septembre 1761, mort au château de Nieuwburgh, à Oostcamp, le 18 mai 1819, avocat au département de la Lys de 1808 à 1814, membre du comité permanent consultatif de l'intendance du département de la Lys, greffier au conseil de Flandre sous le gouvernement autrichien, charge qui conférait la noblesse de robe, épousa Isabelle Thérèse d'Hont de Nieuwburgh, sa cousine germaine, née le 3 mars 1774, morte à Bruges, le 6 décembre 1862, fille de Jean Bernard, seigneur de Nieuwburgh, et de Jeanne van de Walle, sa femme du second lit, dont quatre enfants, savoir :

A. Ernest Jean Charles Eugène, qui suit, V.

B. Octave Peers, né à Bruges, le 5 octobre 1807, mort sans alliance au château de Nieuwburgh, à Oostcamp, le 4 janvier 1828.

C. Hortense Eugénie Thérèse, née à Bruges, le 18 février 1812, morte à Bruges, le 9 juin 1827.

D. Irénée Charles Macaire, qui suit, V, après son frère Ernest Jean Charles Eugène.

V. Ernest Jean Charles Eugène, baron Peers, par lettres patentes de Sa Majesté le roi des Belges, Léopold Ier, en date du 20 octobre 1852, avec transmissibilité du titre, par ordre de primogéniture, d'abord anobli, pour autant que de besoin et créé chevalier héréditaire, avec transmission du titre par ordre de primogéniture également, né à Bruges, le 24 novembre 1804, officier des ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, ancien membre du Conseil provincial de la Flandre occidentale et de la Chambre des représentants, membre et président de la Commission provinciale d'agriculture de la Flandre occidentale et du comité d'inspection

des écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem, membre du Conseil supérieur d'agriculture, membre de la Commission permanente du musée de l'industrie, inspecteur provincial des haras de l'État, etc.

Élève de Louis le Grand, grand propriétaire à Oostcamp, d'un patriotisme ardent, d'une activité infatigable, dévoué aux institutions constitutionnelles que la Belgique s'est librement données, il embrassa avec un zèle qui ne s'est jamais ralenti, la cause de la patrie indépendante. Sa juste influence et ses actions contribuèrent au triomphe de cette noble cause, et à l'affermissement des bases inébranlables sur lesquelles elle repose depuis le glorieux règne du roi Léopold Ier. Aussi la haute distinction de chevalier lui fut-elle décernée « en récompense de services rendus, soit en con-
« tribuant, en 1830, à consolider l'indépendance nationale,
« soit comme membre de la représentation, soit comme ins-
« pecteur provincial des haras de l'État, comme président de
« la commission d'agriculture de la Flandre occidentale,
« comme membre du comité d'inspection des écoles de
« réforme de Ruysselede et de Beernem, établissements qui
« lui doivent leurs premières bases fondamentales, comme
« membre de la commission permanente du musée de l'in-
« dustrie et chargé en cette qualité de dix missions en An-
« gleterre....

« Permettons, dit le diplôme, audit chevalier Ernest Jean
« Charles Eugène Peers, et aux aînés de ses descendants
« mâles, de prendre en tous lieux et en tous actes le prédicat
« de baron, et de porter les armes de sa famille qui sont
« décrites et figurées aux présentes, savoir : d'or à trois
« poires d'azur, deux, une, feuillées et tigées de sinople au
« chef de gueules, chargé de trois gerbes d'or, l'écu sommé
« de la couronne de baron pour le titulaire, et pour les
« autres descendants, d'un heaume d'argent grillé, liseré et

« couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or. « CIMIER : tête et col de bélier de sable. SUPPORTS : deux « chevaux de sable. DEVISE : SEMPER PARATUS — d'or sur « azur. »

M. le baron Peers, avait reçu les insignes de chevalier de l'ordre de Léopold, le 16 décembre 1847, des mains propres du roi des Belges, comme juste récompense, dit l'arrêté, « des services rendus par lui à l'agriculture », le 21 janvier 1860, il a été créé officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, et le 20 septembre 1862, officier de l'ordre de Léopold. Les brevets sont motivés sur les services rendus à l'agriculture.

Membre de l'Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale de France, cette Société lui a décerné, en 1852, sa médaille de deuxième classe, en commémoration des divers opuscules publiés sur la question agricole.

Bien que sa fortune patrimoniale, sa juste influence sur ses compatriotes et les services rendus à la chose publique, l'appelassent de bonne heure aux honneurs et aux charges conférés par les comices électoraux, ce n'est point par vocation, par penchant, qu'Ernest Jean Charles Eugène, baron Peers, entra dans la carrière politique. Il avait d'autres desseins, il avait assigné un autre but à sa laborieuse existence. Il s'appliquait depuis plus de vingt ans, déjà, à d'immense travaux agricoles. Ses efforts produisaient d'excellents résultats par eux-mêmes; de plus, ils provoquaient par émulation, chez les autres, l'impulsion et les améliorations dans les modes d'exploitation, seuls moyens propres à faire sortir l'agriculture de l'état stationnaire dans lequel elle a si longtemps végété. Satisfait de ses succès, le baron Peers, n'avait d'autre ambition que de voir prospérer son œuvre, et de contribuer de plus en plus au bonheur des nombreux ouvriers, employés sous son intelligente direction à des

défrichements considérables ; mais ses concitoyens en décidèrent autrement. C'est ainsi, qu'en 1840, il se vit subitement, malgré lui, appelé par d'éclatants suffrages à remplir tour à tour, les fonctions de membre de la commission d'agriculture, du conseil provincial, de la chambre des représentants, etc.

Un citoyen ne résiste pas à la voix du scrutin, Ernest Peers, le comprit et faisant violence à ses goûts, il accomplit son devoir.

Successivement réélu, en dépit de sa résistance, la maladie de sa mère, en novembre 1853, lui fit définitivement déposer son mandat de membre de la chambre des représentants, et reprendre dans un autre ordre d'idées, dans les occupations de son choix, une mission plus modeste peut être, mais non moins utile à ses concitoyens, à son pays. Il s'est associé à quatre collègues pour administrer, par voie de séquestre, une propriété de plus de mille hectares, appartenant à plusieurs communes et revendiquée par les riverains.

Loin de faire mystère des procédés, auxquels il doit ses succès en matière d'exploitation agricole, Ernest Jean Charles Eugène, baron Peers, s'est toujours empressé de les porter à la connaissance de tous. Nul ne saurait se montrer plus prompt à divulguer les résultats de ses études et de ses expériences agricoles. C'est ainsi qu'il devint le collaborateur de plusieurs journaux périodiques d'agriculture, entre autres de l'excellent *Journal d'agriculture pratique*, dirigé par le savant Barral. Il y publie des opuscules remarquables sur l'art agricole. Participant à des concours ouverts sur les questions qui lui sont spéciales, il s'y distingue aussi par des solutions aussi heureuses que grandement appréciées. Depuis l'institution, en Belgique, des comices et des concours publics, ses efforts intelligents ont été couronnés par plus de cinquante médailles en bronze, en argent et en or. Il

remporta entre autres, trois premiers prix lors de l'exposition d'agriculture du 23 septembre 1854. Une récompense plus grande encore lui fut réservée dans le concours institué par le gouvernement belge, entre les auteurs d'un Mémoire sur la maladie des pommes de terre, cette base d'alimentation dans un grand nombre de contrées. Non seulement il obtint la médaille d'or, mais l'Académie des sciences jugea son Mémoire, digne de l'impression et de l'insertion dans ses annales.

Ernest Jean Charles Eugène Peers épousa, à Bruxelles, le 29 décembre 1829, Marie Caroline Ducpétiaux, fille de Jacques et de Marie de Nayer, dont trois enfants, savoir :

A. Marie, née à Bruxelles, le 20 novembre 1830, épousa, le 29 septembre 1852, Léon Delvaux de Sayve, mort à Bruxelles, le 18 mars 1858, dont postérité.

B. Élisa, née à Bruxelles, le 23 février 1832, morte à Bruges, le 17 mars 1864, épousa, le 25 novembre 1857, Hector, baron van Zuylen van Nyevelt, fils de Jean, baron van Zuylen van Nyevelt van de Haar, baron d'Isschat, seigneur de Wykevoorst, etc., ancien maire de Bruges, ancien président de la Flandre Occidentale, membre des États généraux, et de Julienne van Zuylen van Nyevelt.

C. Léon Irénée Charles Ernest Peers, né au château de Nieuwburgh, à Oostcamp, le 28 septembre 1843, épousa, à Gand, le 8 septembre 1866, Léontine Octavie Henriette van der Bruggen, d'une des plus anciennes familles des Flandres, née le 14 août 1847, fille de Frédéric Charles et de Georgine de Naeyer.

V. Irénée Charles Macaire Peers, anobli, pour autant que de besoin, par arrêté royal du 13 mai 1841, né le 6 mai 1818, épousa : 1° à Bruges, le 6 mai 1840, Mathilde Gabrielle Caroline Ghislaine, vicomtesse de Nieulant et de Pottelsberghe, née à Bruges, le 15 avril 1820, morte au château des Brides, à Oostcamp, le 6 juin 1846, fille d'Édouard Prosper

Emmanuel Colette Ghislain, vicomte de Nieulant de Pottelsberghe et de Ruddevoorde, chevalier des ordres de Léopold et du Lion Néerlandais, et de Sophie Marie Thérèse van Outryve d'Ydewalle; 2° à Bruges, le 24 avril 1849, Élisa Caroline Louise Ghislaine, vicomtesse de Nieulant et de Pottelsberghe, sœur de Mathilde Gabrielle Caroline Ghislaine ci dessus.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Édouard Charles Irénée Ghislain PEERS, né à Bruges, le 22 avril 1841, épousa, au château de Deurle, le 20 octobre 1864, Pauline Marie Amélie Alfred Ghislaine de Kerchove de Denterghem, née à Bruxelles, le 28 janvier 1845, fille de Prosper et d'Emma, vicomtesse Vilain XIIII, dont une fille :

Alix Gabrielle Marie Sophie Ghislaine, née à Bruxelles, le 9 novembre 1865.

B. Marie Ernestine Sophie Ghislaine Irénée, née le 20 mars 1843, épousa, au château des Brides, à Oostcamp, le 20 novembre 1863, Arthur Gustave Adolphe, baron Pecsteen, né à Bruges, le 3 août 1834, fils de Gustave Honoré, baron Pecsteen, et de Sylvie Henriette de Vrière, fille du baron de Vrière, sœur du ministre d'État, ancien ministre des affaires étrangères, dont une fille :

Mathilde Marie Sophie, née le 21 mars 1866.

PELICHY.

De sinople, à la fasce d'argent, accompagnée de trois roses d'or, tigées et feuillées de sable, les deux en chef posées en bande et en barre, celle en pointe posée en bande. Deux heaumes : couronnés. Cimiers : 1° une licorne issante et contournée d'argent, accornée d'or, la tête retournée à dextre; 2° un arbre arraché de sinople. Lambrequins : d'or et de sinople. Supports : à dextre, une aigle d'or, languée de gueules; à sénestre, un lion d'or, lampassé de gueules.

Devise : **Vulnerat et sanat.**

Cette famille, originaire de la Bourgogne, transportée dans les Provinces Unies vers le milieu du XVIIe siècle, vint s'établir dans nos contrées à la fin du siècle dernier.

I. Georges Pelichy, né le 15 décembre 1578, épousa, le 20 janvier 1616, Françoise de Boulanger, fille de Jean, conseiller au parlement de Bourgogne, dont un fils, Jean, qui suit, II.

II. Jean Pelichy, né le 7 octobre 1631, mort à Séville, le 5 mai 1698, épousa, à Amsterdam, le 7 janvier 1676, Marguerite van Heeckhuyzen dit Staats, morte à Utrecht, le 12 mai 1723, dont un fils, Théodore, qui suit, III.

III. Théodore, baron de Pelichy, par lettres patentes de l'empereur Charles VI, en date du 26 octobre 1726, né à Amsterdam, le 16 mars 1679, mort à Utrecht, le 26 juillet 1734, lieutenant colonel d'infanterie, après une longue et glorieuse carrière dans les armées de Sa Majesté Catholique,

puis de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, épousa, à Utrecht, le 24 novembre 1711, Marie Staats, dame de Turksweert, sa cousine, morte le 5 novembre 1739, et inhumée avec son mari dans le caveau des comtes de Spangen, dont plusieurs enfants, entre autres un fils, Jean, qui suit, IV.

IV. JEAN, BARON DE PELICHY, seigneur de Turksweert, né au château de Koppel, près d'Amsterdam, le 22 mars 1716, mort à Bruges, le 9 janvier 1792, bourgmestre du pays et Franc de Bruges, député de l'état noble de Flandre et présent, en cette qualité, aux assemblées de 1781 et 1791 et aux inaugurations des empereurs Joseph II et Léopold II, épousa, à Utrecht, le 3 février 1736, Isabelle Marguerite Marie Rycksz, morte le 14 décembre 1751, dont deux enfants, savoir :

A. Théodore, qui suit, V.

B. Gertrude Cornélie Marie, née le 26 août 1743, morte, sans alliance, à Bruges.

V. THÉODORE, BARON DE PELICHY, seigneur de Turksweert, conseiller au conseil de Flandre et membre de l'état noble de Flandre, né le 19 novembre 1741, mort à Turksweert, le 26 août 1811, épousa, le 14 septembre 1768, Marie Élisabeth de Stappens, née le 19 juin 1749, morte le 14 février 1829, fille de Valentin, seigneur de Harnes, de Reux, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Henriette Léopoldine de Nieulant, dont huit enfants, savoir :

A. Jean Théophile Marie Théodore Joseph DE PELICHY, né à Bruges, le 6 mars 1770, mort à Bruges, le 26 mars 1773.

B. François Joseph Marie Thérèse, qui suit, VI.

C. Jean Marie François Théodore Ghislain, qui suit, VI, après son frère François Joseph Marie.

D. Philippe Marie François Ghislain, BARON DE PELICHY, né à Bruges, le 9 mars 1776, mort à Syracuse, en Sicile, le 20 octobre 1821, membre de l'ordre équestre de Tyrol, chambellan de Sa Majesté Impériale et

Royale Apostolique, colonel du régiment de Wurtemberg, au service d'Autriche, épousa, en 1806, Marie, baronne de Beelen Bertholff, dont postérité.

E. Alexandre Théodore, Marie Antoine Ghislain DE PELICHY, né à Gand, sans alliance.

F. Jeanne Thérèse Jacqueline Louise, née à Gand, sans alliance.

G. Marie Anne Thérèse, née à Gand, le 5 janvier 1779, épousa N.., baron de Blockland.

H. Charles Joseph Marie Jean Népomucène DE PELICHY, né à Gand, le 13 mai 1781, mort à Gand, le 6 novembre 1783.

V. FRANÇOIS JOSEPH MARIE THÉRÈSE, BARON DE PELICHY, né à Bruges, le 22 juin 1772, mort à La Haye, le 24 novembre 1844, filleul de l'impératrice Marie Thérèse, membre de l'ordre équestre, conseiller d'État du roi Guillaume Ier, ministre du culte catholique en Hollande, commandeur de l'ordre du Lion Néerlandais, épousa, à Gand, le 16 novembre 1802, Catherine Caroline de Lichtervelde, fille de Charles Joseph, comte de Lichtervelde, seigneur de Laethem, et de Marie Françoise Joséphine Thérèse de Joigny de Pamele, sa femme du second lit, dont deux enfants, savoir :

A. Théodore François Marie Antoine Ghislain, qui suit, VI.

B. Mathilde Adélaïde Françoise, née à Amsterdam, le 15 juillet 1815, morte à Paris, le 31 mai 1858, épousa, à la Haye, le 22 août 1838, Pierre Eugène Henri Marie, baron de Trevey de Charmail, chambellan du roi des Pays Bas, fils de Jean et de Wilhelmine, baronne de Roest d'Alkemade.

VI. THÉODORE FRANÇOIS MARIE ANTOINE GHISLAIN, BARON DE PELICHY, né à Bruges, le 1er octobre 1803, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand, membre de la députation permanente du conseil provincial de la Flandre occidentale, épousa, le 14 octobre 1828, Marie Eugénie Charlotte Ghislaine de Lichtervelde, née le 3 juillet 1800, fille de François

Joseph Ghislain, comte de Lichtervelde, et de Charlotte Marie Jeanne Ghislaine van Huerne, dont huit enfants, savoir :

A. Marie Antoinette Charlotte Ghislaine, née à Gand, le 5 septembre 1829, morte, au château d'Eecke, le 2 novembre 1851.

B. Louise Marie Ghislaine, née à Gand, le 18 février 1831.

C. Mathilde Marie Ghislaine, née à Eecke, le 20 octobre 1822, épousa, à Gand, le 17 avril 1856, Paul Ernest Félix Idesbalde Roisart de Hertaing, né à Ooscamp, le 15 avril 1855, fils d'Ernest Jean Félix et de Françoise Cajétane Françoise van der Gracht d'Eeghem.

D. Céline Marie Ghislaine, née à Eecke, le 8 août 1835.

E. Elisa Marie Ghislaine, née à Eecke, le 12 octobre 1838.

F. Valérie, morte en bas âge.

G. François Eugène Marie Ghislain DE PELICHY, né à Gand, le 5 avril 1840, épousa Aline Reine Caroline de Meulenaere, dont une fille :

Irma Marie Ghislaine, née à Gand, le 19 octobre 1865.

H. Valérie Thérèse Colette Marie Ghislaine, née à Gand, le 20 avril 1842.

V. JEAN MARIE FRANÇOIS THÉODORE GHISLAIN, BARON DE PELICHY VAN HUERNE, né à Bruges, le 12 mai 1774, mort à Bruges, le 19 novembre 1859, cadet au régiment de Klebeek, infanterie, au service de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, en 1795, lieutenant en premier en 1798, capitaine en premier à l'état major de l'armée en 1804; rentré dans ses foyers en 1807, après la bataille de Resbourg, membre des États provinciaux et de l'ordre équestre de la Flandre occidentale en 1828, et l'un des patriotes les plus courageux de la vaillante opposition qui prépara le mouvement de 1830, sénateur en 1831, conseillecommunal de la ville de Bruges, le 23 juillet 1835, bourgmestre de Bruges de 1851 à 1856, honoré, le 31 décembre 1854, du don d'une médaille d'or, au nom de la population reconnaissante, commandeur de l'ordre de Léopold, chevalier des ordres

du Christ et de l'Éperon d'Or, épousa, à Bruges, le 15 juin 1807, Marie Joséphine Anne Ghislaine van Huerne, née à Bruges, le 5 juin 1786, morte à Bruges, le 7 avril 1828, fille de Joseph Antoine Aybert Idesbalde, seigneur de Scheervelde et de Puyenbeke, et de Marie Anne Joséphine de Schietere, dont deux enfants, savoir :

A. Marie Joséphine Ghislaine, née à Bruges, le 9 mars 1808, épousa, à Iseghem, le 6 août 1828, Louis Jean Joseph Gillès, créé baron Gillès de Pelichy, né à Anvers, le 25 juin 1798, sénateur, chevalier de l'ordre du Christ, fils de Jean Joseph et de Jeanne Pétronille Joséphine de Pret.

B. Joseph Antoine Marie Ghislain Anastasie Jean Népomucène, qui suit, VI.

VI. Joseph Antoine Marie Ghislain Anastasie Jean Népomucène, baron de Pelichy van Huerne, prêtre, né le 15 avril 1819.

PELSER BERENSBERG.

D'ARGENT, à l'écusson en abîme de sinople, chargé d'une barre d'hermine et accompagné de trois fleurs de nénuphar de sinople, les pieds dirigés vers l'abîme. HEAUME : couronné. CIMIER : une feuille de l'écu entre un vol d'argent et de sinople.

Cette famille, qui appartient à la Prusse rhénane et au Limbourg, est représentée en Belgique par Léonard Frédéric Joseph van Pelser de Berensberg, à Vieux Fauquemont.

PENARANDA.

D'or, à cinq tours de sable, ouvertes d'or, à la bordure de gueules, chargées de neuf fleurs-de-lis d'or. Cimier : cinq plumes d'autruche, trois d'or et deux de gueules.
Devise : **Pena temporanda.**

I. Jean Penaranda épousa Ursule de la Serna, dont un fils, Louis, qui suit, II.

II. Louis Penaranda, né à Retortillo, Espagne, vers 1534, venu dans les Pays Bas à la suite de Philippe II, vers 1549, admis dans la garde de Marguerite de Parme, combattit à Austruweel, en 1567, et eut trois chevaux tués sous lui pendant l'action, fait d'armes qui lui valut une lettre gracieuse de la part de la gouvernante des Pays Bas. Mécontent, sous le duc d'Albe, il se retira du service, à Anvers, après la bataille de Dalem, le 22 mai 1568. Il eut un fils, Louis, qui suit, III.

III. Louis de Penaranda, né à Cologne, vers l'an 1592, tué à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643, auditeur général des armées aux Pays Bas, épousa Marie Mercer, dame d'Arkeghem, dont quatre enfants, savoir :

A. N..., morte le 8 août 1664, inhumée aux Pauvres Claires, à Bruxelles, épousa Charles Philippe de Blitterswyck, auditeur général des armées espagnoles, fils de Josse et d'Adrienne Avens.

B. André Joseph, qui suit, IV.

C. N..., morte après le 8 août 1664 et inhumée à Blankenberg, épousa

Albert Barré, créé chevalier en 1667, né à Bruges, mort le 4 novembre 1690, gouverneur de Blankenberg.

D. Anne Louise, née à Bruges, le 3 septembre 1633, morte à Bruxelles, au couvent de son ordre, le 18 mars 1709, chanoinesse régulière au couvent de Jéricho, à Bruxelles.

IV. ANDRÉ JOSEPH DE PENARANDA, seigneur d'Arkeghem, né à Bruxelles, le 28 octobre 1623, mort à Gand, le 4 février 1697, conseiller d'État au service d'Espagne, auditeur militaire des troupes cantonnées dans la province d'Artois, épousa : 1° à Saint Omer, le 12 juin 1660, Antoinette Thérèse de la Houssoye, dame de Dufilée, morte à Saint Omer, fille d'Antoine de la Houssoye, seigneur d'Avault, et de Marie Doresmieux, et 2° à Saint Omer, le 30 septembre 1672, Madeleine Georgine, baronne de Palant, née à Gand, le 2 avril 1645, morte le 29 avril 1728, fille d'Ernest, baron de Palant, et de Marie Baers.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. André Joseph DE PENARANDA, né à Saint Omer, le 2 septembre 1661, religieux récollet.

B. Antoine Barthélemy, qui suit, V.

C. Marie Anne, religieuse conceptionniste, à Béthune.

Il eut du second lit deux enfants, savoir :

D. Marie Madeleine Joséphine, née à Saint Omer, le 16 juin 1674, morte à Paris, épousa Pierre Gérard Bette, né à Gand, le 16 novembre 1665, mort à Madrid, le 17 novembre 1735, colonel de cavalerie, fils d'Antoine Ferdinand et de Cécile Thérèse van den Berghe.

E. François Louis Florentin DE PENARANDA, né à Audenarde, le 19 février 1682, mort bénédictin au prieuré de Waerschoot, à Gand, le 14 mars 1742.

V. ANTOINE BARTHÉLEMY DE PENARANDA, seigneur de Dufilée. né à Saint Omer, mort à Bruges, le 24 juillet 1735, auditeur militaire des deux Flandres, épousa, le 2 mai 1693, Marie Anne Gabrielle de Hermossa, morte le 26 août 1711,

fille de Jean de Hermossa, né en Espagne, gouverneur de la Tête de Flandre, et d'Anne de Stoppelaere, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Pétronille, née à Bruges, morte à Saint Omer, le 25 mars 1725, épousa, le 6 décembre 1721, Jacques Joseph Tafin, seigneur de Hupy, mort en 1729, fils de Nicolas et de Marie Joséphine de la Houssoye.

B. Antoine Barthélemy DE PENARANDA, seigneur de Dufilée, mort le 16 novembre 1766, épousa Marie Catherine Isabelle de Pedraza y Salamanca, morte le 10 septembre 1779, fille de Joseph et de Marie Anne Pierloot, sans enfants.

C. Marie Anne Thérèse, religieuse.

D. Pierre Corneille Emmanuel, qui suit, VI.

VI. PIERRE CORNEILLE EMMANUEL DE PENARANDA, échevin du Franc de Bruges, né le 13 décembre 1704, mort le 7 juillet 1766 et inhumé aux Dominicains, épousa : 1° le 5 février 1737, Anne Marie Claire van der Beke, dame de Franchimont, née à Bruges, le 12 janvier 1710, morte le 13 août 1744 et inhumée à Saint Donat, fille de Charles et d'Anne Marie van Volden, dame de Cringen, et 2° le 29 septembre 1745, Claire Eugénie Simon, morte le 7 août 1772, fille de Jacques Hyacinthe et de Marie Pétronille Roussel, sa femme du second lit.

Il eut du premier lit cinq enfants, savoir :

A. Pierre Antoine, Charles, qui suit, VII, après son frère Antoine.

B. Anne Marie, née le 31 janvier 1740, béguine.

C. Marie Claire, née le 11 juin 1741, morte le 30 juillet 1788, épousa, le 16 août 1769, Henri Joséph van der Vliet, fils d'Antoine, anobli le 30 janvier 1765, et de Marie Vercamp, dont elle n'eut pas d'enfants.

D. Thérèse Caroline Gabrielle, née le 21 décembre 1742, morte le 23 mars 1814, épousa, le 15 octobre 1771, Donat Jacques Jean van den Bogaerde, mort à Bruges, le 1er juin 1798, à l'âge de cinquante sept ans, fils de Donat et d'Isabelle van der Meersch.

E. Jeanne Eugénie, née le 26 décembre 1743, morte le 7 octobre 1777, béguine à Bruges.

Il eut du second lit sept enfants, trois morts en bas âge ou sans alliance et quatre qui suivent, savoir :

F. Antoine Pierre François, qui suit, VII.

G. Charles Ignace Emmanuel DE PENARANDA, né le 31 octobre 1748, mort le 18 décembre 1784, capitaine de la garde bourgeoise de Bruges, épousa, à Anvers, le 26 décembre 1771, Marie Josèphe Salens, fille d'Abraham et de Madeleine van Cauthem, dont deux enfants, un fils sans alliance et une fille :

Marie Claire Caroline, née à Anvers, le 18 janvier 1773, morte à Bruges, le 28 août 1838, épousa, le 16 mai 1797, Joseph Delpierre.

G. Jean PENARANDA, né le 17 mars 1756, mort sans alliance, à Madrid, le 21 juin 1814, colonel aux gardes wallonnes.

H. Françoise, née le 23 octobre 1757, épousa Louis Placet.

VII. ANTOINE PIERRE FRANÇOIS DE PENARANDA, né le 5 septembre 1747, mort le 21 septembre 1824, ancien trésorier de la ville de Bruges, épousa, le 9 juin 1778, Marie Robertine Coppieters, née le 31 octobre 1753, morte à Middelbourg, en Zélande, le 21 août 1794, fille aînée de Robert, ancien bourgmestre de la ville de Bruges, et de Jeanne le Bailly, dont sept enfants, deux sans alliance et cinq qui suivent, savoir :

A. Marie Antoinette Aubertine, née le 18 février 1779, morte à Lille, le 12 février 1830, supérieure des Dames du Sacré Cœur.

B. Antoine Alexandre Charles DE PENARANDA, né le 31 janvier 1781, mort à Gand, le 25 décembre 1809, ecclésiastique.

C. Jean Baptiste Hyacinthe DE PENARANDA, né le 8 novembre 1782, commissaire de Sa Majesté le roi des Pays Bas à Paris.

D. Charles François Ghislain DE PENARANDA, né le 24 février 1787, mort à Bruges, le 12 juin 1865, conseiller communal et secrétaire des administrations de secours publics de la ville de Bruges, chevalier de l'ordre de Léopold.

VII. PIERRE ANTOINE CHARLES DE PENARANDA, seigneur de Franchimont et de Dufilée, né à Bruges, le 22 février 1738,

mort le 12 décembre 1792, épousa : 1° le 11 octobre 1763, Isabelle Jeanne Simon, née à Bruges, le 7 novembre 1732, morte le 3 janvier 1779, fille de Pierre François et de Thérèse Bernardine van Volden, dame de Zandvoorde, et 2° à Bruges, le 11 avril 1780, Françoise Knopff, née à Bruges, le 8 janvier 1746, morte sans enfants, le 21 mai 1814, fille d'Antoine Augustin et d'Anne Barbe van Raveswaey.

Il eut du premier lit trois enfants, savoir :

A. Pierre Joseph Bernard Hyacinthe, qui suit, VIII.

B. Jean Eugène François Xavier DE PENARANDA, né le 24 novembre 1765, mort à Bruges, le 15 août 1847, échevin de Bruges, épousa, à Bruges, le 30 juin 1791, Rose Jeanne Françoise Simon de Ville, née le 12 janvier 1771, fille de François Xavier et de Jeanne du Bois, dont une fille :

Adélaïde Mathilde Isabelle, née le 4 juin 1800, morte à Assebrouck lez Bruges, le 28 juillet 1846, épousa, le 8 mai 1821, Eugène Adolphe, comte de Bethune, né à Tournai, le 19 mars 1798, fils aîné de Marie Bernard, comte de Bethune, baron de Bousbek, et de Marie Joséphine, baronne de Steenhuys.

C. Marie Isabelle Antoinette, née le 29 avril 1770, morte le 24 octobre 1807, épousa, le 29 mai 1793, Joseph Ghislain van Zuylen van Nyevelt, né le 27 juillet 1761, mort le 28 août 1824, époux, en secondes noces, de Jeanne Arents, fils de Jean Bernard et d'Isabelle Marie Thérèse du Bois.

VIII. PIERRE JOSEPH BERNARD HYACINTHE DE PENARANDA, seigneur de Dufilée, de Franchimont et de Zandvoorde, né le 23 août 1764, mort le 4 novembre 1823, épousa, le 4 novembre 1791, Thérèse Catherine Joséphine Wynckelman, sa cousine germaine, née le 14 août 1772, morte le 20 juillet 1825, fille de François et de Marie Barbe van der Beke de Cringen, dont trois enfants, savoir :

A. Sophie Thérèse Jeanne, née le 17 décembre 1792, morte à Bruges, le 6 avril 1850, épousa, le 4 août 1818, Pierre Joseph Ignace van der Beke de Cringen, né le 31 juillet 1792, fils de Charles, bourgmestre du Franc de Bruges, et de Catherine le Gillon de Basseghem.

B. Pauline Françoise, née le 22 novembre 1797, morte le 31 mai 1818.

C. Désiré Charles Marie Joseph, qui suit, IX.

IX. DÉSIRÉ CHARLES MARIE JOSEPH DE PENARANDA DE FRANCHIMONT, né le 26 juillet 1799, mort à Bruxelles, le 26 janvier 1843, épousa, à Londres, le 23 octobre 1824, Rosamonde Spong, née à Londres, le 20 avril 1797, fille de Jean et de Lætitia Halfhead, dont huit enfants, savoir :

A. Charles François Pierre Désiré DE PENARANDA, né à Bruxelles, le 17 mai 1826.

B. Frédéric Adolphe Pierre Joseph DE PENARANDA, né le 23 janvier 1828, mort à Bruxelles, le 22 novembre 1828.

C. Jean Frédéric Auguste DE PENARANDA, né le 23 octobre 1829, épousa à Saint Josse Ten Noode, le 6 juin 1855, Émilie Thérèse Louise Ghislaine de Benghem, dont deux enfants :

a. Charles DE PENARANDA, né à Saint Josse Ten Noode, le 18 janvier 1861.

b. Marie Louise Joséphine Désirée Thérèse Ghislaine, née à Saint Josse Ten Noode, le 19 novembre 1863.

D. Marie Rosamonde Thérèse Émilie, née le 10 février 1832, épousa, à Bruxelles, le 12 avril 1853, Antoine Joseph François Alexandre Eugène van de Kerckhove, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Sublime Porte à Madrid.

E. Louis Alphonse Charles Léopold DE PENARANDA, né le 7 mars 1834.

F. Sophie Clémentine Marie Louise Caroline, née le 10 août 1835.

G. Marie Rose Hélène Aloïse, née le 2 septembre 1837, morte à Bruxelles, le 16 juin 1838.

H. Eugène Charles Jean Valentin DE PENARANDA, né le 4 novembre 1839.

PERCY.

Taillé, d'or à trois fusces de sable et d'or au lion rampant d'azur, armé et lampassé de gueules. Heaume : d'argent, grillé, liseré, couronné d'or. Lambrequins : de sable et d'or. Cimier : un buste de More pourpre, la tête liée d'argent

Devise : **Espérance en Dieu.**

Cette famille, originaire du Danemark, vint s'établir, au IXe siècle, en Normandie, au bourg de Percy, dont elle prit le nom, dans un château encore debout.

En 1066, l'un des membres de cette famille, Guillaume Percy, suivit le duc de Normandie dans son expédition en Angleterre. Ses descendants, par les femmes, y reçurent successivement et dans les temps anciens les titres sous lesquels ils sont le plus connus : barons Percy, seigneurs d'Alnwick, comtes de Northumberland.

C'est à cette branche qu'appartiennent les Percy de Belgique, où ils se réfugièrent vers le milieu du XVIe siècle pour se soustraire aux persécutions religieuses du temps. Ils renoncèrent à tout pour conserver la foi de leurs pères.

Les Percy de Normandie étaient seigneurs de Montchamps, barons de Montchauvet, comtes de Caux. On distingue parmi eux l'un des cent dix neuf gentilshommes normands qui, sous le commandement de Destouteville, défendirent l'abbaye du Mont Saint Michel contre les Anglais, en 1423. Leurs noms

et leurs armes furent peints au chœur de l'église de l'abbaye, en souvenir de cette grande action.

Guillaume de Percy accompagna Robert Courtecuisse, duc de Normandie, dans la première croisade.

François Percy, inspecteur général du service des armées françaises, fut créé baron de l'empire par Napoléon Ier.

Le dernier hoir mâle de cette branche fut François Ambroise, comte de Percy, lieutenant colonel en retraite, mort au château de Saint Clair, près Vire, en 1845. Sa fille épousa le comte de la Ferrière, qui porte le nom de la Ferrière Percy.

L'histoire des Percy d'Angleterre qui, par suite d'un procès de famille, rompirent toute relation avec les Percy émigrés, n'est point de notre domaine. Nous en détacherons cependant un mince fragment.

Agnès Percy, dernière du nom au XIIe siècle, épousa Joscelin de Louvain, fils de Godefroi le Barbu, frère consanguin d'Alice, reine d'Angleterre, d'où le titre de lord Lovaine, resté dans la famille.

Henri Percy, créé comte de Northumberland en 1377, acquit, par testament de Marguerite Lucy, sa seconde femme, les biens de cette famille, à condition d'écarteler ses armes avec les siennes.

Thomas Percy, comte de Northumberland, fut le chef de l'insurrection qui éclata sous le règne de la reine Élisabeth. Il fut vaincu et perdit tous ses biens. Sa femme, Anne de Sommerset, se réfugia en Belgique. Réduite à la détresse, elle reçut de Philippe II une pension annuelle de deux mille quatre cents florins, et mourut à Namur, le 17 octobre 1596. Sa fille cadette, Marie, établit à Bruxelles le couvent des Bénédictines anglaises, dont elle fut la seconde abbesse, et où elle mourut le 13 octobre 1643.

D'autres membres de la famille, dispersés par l'insurrection, se réfugièrent en Irlande et en Belgique. D'autres en-

core restèrent ou rentrèrent en Angleterre, se rallièrent à la Réforme et rentrèrent en possession des titres et des biens confisqués.

La maison tomba trois fois en quenouille, en Angleterre. Le nom et les armes furent toujours relevés, par substitution et par alliances.

C'est ainsi qu'en 1670 éclata le procès que les hoirs mâles du nom, réfugiés, intentèrent sans succès à des substitués.

Les Percy réfugiés en Belgique résidèrent d'abord à Louvain. En 1617, la famille acheta de Jacques Steur la seigneurie de Terdonck, à Berchem, ayant haute, moyenne, basse justice et différents arrière fiefs. Jehan Percy fit, le 13 août 1620, la déclaration prescrite à la noblesse par l'édit des archiducs de 1616; vers 1630, la famille acquit la seigneurie de Terlucht, à Nazareth; enfin, le 17 septembre 1728, elle fit, devant la cour féodale d'Aerschot, le troisième relief d'un ancien manoir, la seigneurie Hof van Huythem, où elle résida près d'un siècle, et qu'elle vendit en 1778.

Les armes des Percy ont souvent varié. La branche de Normandie, seule, a constamment porté les armes primitives qui étaient de sable, au chef danché d'or de trois pièces et deux demies.

Voici le crayon généalogique de cette famille, depuis 1570.

I. Jean Percy, fils de Jean, épousa Judoca Reygers, dont trois enfants, savoir :

A. Jean, qui suit, II.

B. Jeanne Marguerite, épousa, à Louvain, le 24 octobre 1638, Juste Cécile Puteanus, secrétaire du grand conseil de Malines.

C. Charles Percy, lieutenant au service de Sa Majesté Catholique, chevalier de l'ordre du Christ.

II. Jean Percy, écuyer, seigneur de Ter Lucht, Ter Donck, etc., capitaine au service de Sa Majesté Catholique,

prisonnier de guerre à Berg op Zoom, épousa Marie Kemps, dont un fils, Gabriel, qui suit, III.

III. Gabriel Percy, cadet, en 1720, dans l'armée espagnole, épousa Marie Pipe de Spernore, dont un fils, Louis, qui suit, IV.

IV. Louis Percy épousa Anne van Look, dont un fils, Bernard Joseph, qui suit, V.

V. Bernard Joseph Percy épousa Catherine Thérèse van Leemputte de Terbuecken, dont un fils, Jean Baptiste, qui suit, VI.

VI. Jean Baptiste Percy épousa Françoise van Schriek, dont un fils, Georges, qui suit, VII.

VII. Georges Pierre Joseph Percy épousa Jeanne Marie Thor Horst, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre Percy, doyen des conseillers de la cour d'appel de Bruxelles, épousa Augustine Ghislaine Marie Madeleine Domis de Semerpont, dont il n'a pas d'enfants.

B. Jean Baptiste, qui suit, VIII.

VIII. Jean Baptiste Percy, échevin de Rupelmonde, épousa Jeanne Caroline van Raemdonck, dont deux enfants, savoir :

A. Pierre Théophile Percy, épousa, à Saint Nicolas, le 4 mai 1852, Marie Caroline Heyndrickx, dont un fils :.

Henri Jean Marie Ghislain Percy.

B. Anne Prudence, épousa, à Rupelmonde, le 4 octobre 1859, Jean, chevalier de Waepenaert.

PINTO.

D'ARGENT, au destrochère armé d'or et de sable, tenant trois roses de gueules, tigées et feuillées au naturel; au chef d'azur chargé de trois étoiles à six rais d'argent. COURONNE : de comte. CIMIER : une aigle éployée de sable issant, languée de gueules.

Cette famille, originaire de Portugal, est très ancienne et très illustre. De grands hommes en ont fait partie. Nous en citerons plusieurs :

Fernão Mendes de Pinto, né à Montemo o Velho, vers 1509, mort le 8 juillet 1583, d'abord page de dom Georges, duc de Coïmbre, il partit en 1537 pour les Indes orientales. Voyageur célèbre, il publia, à Lisbonne, en 1614, sous le titre de *Peregrinaçam*, une relation très curieuse et très amusante de ses voyages et de ses découvertes. Ce livre a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe.

Jodo de Pinto Ribeiro, homme d'État, mort le 11 août 1649. Élevé à l'Université de Coïmbre, jurisconsulte consommé, il s'initia si bien aux secrets de la politique européenne, qu'il noua des relations avec le cardinal Richelieu pour arracher le Portugal à l'Espagne et rétablir l'indépendance de son pays. Desembargædor do Paco, l'un des postes les plus élevés de la magistrature, plus tard garde général des archives, écrivain élégant et ferme, il est réputé parmi les auteurs classiques du Portugal.

Isaac de Pinto, moraliste portugais, né en 1715, mort à la

Haye, le 14 aout 1787, ne commença à écrire qu'à l'âge de cinquante ans. Ses ouvrages, très remarquables, sont rédigés en français.

Emmanuel de Pinto de Fonseca, né le 24 mai 1681, grand maître de l'ordre de Malte, le 18 janvier 1741, mort le 24 janvier 1773, d'abord vice chancelier et bailli de grâces, sut, pendant son magistère de trente deux ans, se faire estimer des souverains de l'Europe par la constante fermeté de sa conduite. Il supprima, en 1769, les jésuites dans tous les domaines de l'ordre, et, en 1772, il se fit restituer par le roi de Pologne, Stanislas Auguste, des fondations considérables dont l'ordre avait été frustré.

Son neveu, Ignace François, qui suit, I, est le fondateur de la branche établie parmi nous.

I. Ignace François, comte de Pinto, officier distingué en Portugal, appelé en Prusse par Frédéric le Grand et nommé général major d'artillerie, épousa Wilhelmine de Tarrach, dont quatre enfants, savoir :

A. Charlotte Wilhelmine, épousa : 1° N..., comte de Wartensleben, général major, et 2° N..., de Roeder, général major.

B. Henri, qui suit, II.

C. Louis, qui suit, II, après son frère Henri.

D. Frédéric, qui suit, II, après ses frères Henri et Louis.

II. Henri, comte de Pinto di Bari, né en 1769, seigneur de Metkau, près de Kanth, seigneur de Liebenau et de Gallenau, près de Munsterberg, en Silésie, chevalier honoraire de l'ordre de Saint Jean et chambellan, se maria quatre fois et eut deux filles, savoir :

A. Wilhelmine, épousa, à Francfort sur l'Oder, le 2 août 1855, Max de Wolf, lieutenant au 25e régiment d'infanterie prussienne.

B. Emmy, chanoinesse.

II. Louis, comte de Pinto, mort en 1836, major au régiment des gardes du corps, infanterie, au service de Prusse, chevalier de première de classe de la Couronne de Fer, épousa Éléonore, comtesse Unruh, dont trois enfants, savoir :

A. Clément Henri Hubert Marie Auguste, qui suit, III.

B. Maximilien, comte de Pinto, né en 1825, lieutenant au régiment des gardes du corps infanterie prussienne.

C. Berthe, née le 25 avril 1829, morte le 23 août 1862.

III. Clément Henri Hubert Marie Auguste, comte de Pinto, né en 1820, ancien lieutenant au régiment d'infanterie prussienne des gardes du corps, épousa, le 6 mai 1845, Eugénie Charlotte Amélie de Luttichau, veuve de N... d'Altrock, capitaine au service de Saxe.

Il a une fille adoptive, savoir :

Eugénie d'Altrock, née du premier mariage de sa femme.

II. Frédéric, comte de Pinto, né à Postdam, le 12 août 1784, mort le 15 avril 1820, des suites de blessures reçues à la bataille de Waterloo, chambellan du roi Frédéric Guillaume III, adjudant général à l'armée expéditionnaire en France, épousa, à Verviers, le 11 mars 1815, Marie Joséphine de Grand Ry, née à Verviers, le 5 janvier 1783, fille d'André et de Marie Isabelle Simonis, dont trois enfants, savoir :

A. Frédéric Jacques Emmanuel, qui suit, III.

B. Henri André Joseph, qui suit, III, après son frère Frédéric Jacques Emmanuel.

C. Marie, épousa, en 1841, Marie Frédéric Alfred de Grand Ry, né le 20 octobre 1815, fils d'André Joseph François et de Marie Thérèse de Godin.

III. Frédéric Jacques Emmanuel, comte de Pinto, né le 19 décembre 1816, épousa Thérèse Simonis, fille d'Armand et de Marie Élisabeth Françoise Emmanuelle de Grand Ry, dont deux enfants, savoir :

A. Thérèse.
B. Frédéric de Pinto.

III. Henri André Joseph, comte de Pinto, né le 4 novembre 1818, épousa, le 3 mai 1848, Marie Louise Élisabeth de Biolley, née le 4 décembre 1825, dont trois enfants, savoir :

A. Emmanuel Frédéric Raymond Joseph de Pinto, mort au pensionnat de Saint Michel, à Bruxelles, le 23 mars 1863.
B. Agnès.
C. Henri de Pinto.

PITTEURS.

D'ARGENT : au lion de sinople, à la barre d'or chargée de quatre tourteaux de sable brochant sur le tout.

Branche de Pitteurs Hiegaerts. ÉCARTELÉ : au premier et au quatrième, de PITTEURS; au deuxième et au troisième, coupé de sable à la chèvre d'argent et d'argent aux trois croix de gueules. HEAUME : d'argent, grillé, liseré, orné d'or. BOURRELET et LAMBREQUINS : de sable et d'argent. CIMIER : la chèvre naissante de l'écu, tournée vers la dextre.

Branche cadette de Pitteurs. PITTEURS. CIMIER : une rose de gueules, tigée et feuillée de quatre feuilles au naturel.

Cette famille, très ancienne, originaire de la Flandre orientale, donna à la ville de Saint Trond, plusieurs bourgmestres et commissaires, fonctions des plus considérables de la ville, inamovibles, conférées par le prince évêque de Liège, et qui, bien qu'elles ne fussent pas héréditaires, sont restées dans la famille de Pitteurs jusqu'à ce que la Révolution de 1789 vint les abolir.

Il serait difficile de citer les noms de tous les ancêtres d'une famille habitant des lieux que la guerre a tant de fois dévastés et dont les archives ont été souvent détruites à des époques calamiteuses. Toutefois, la filiation régulière a été rétablie depuis André, qui suit, I.

I. ANDRÉ PITTEURS, bourgmestre de Gammerage, près Lennick Saint Martin, épousa Jacobine Gheuns, dont un fils, Josse, qui suit, II.

II. Josse Pitteurs, seigneur de la Cour de Braeckel, mort à Gammerage, le 7 février 1647, épousa Barbe de Roovere, fille de Christophe et de Martine de Pantegem, morte le 5 janvier 1628, dont sept enfants, savoir :

A. Adrien Pitteurs, né en 1595, mort en bas âge.

B. Balthazar, qui suit, III.

C. Guillaume Pitteurs, né le 17 janvier 1599, mort, sans alliance, le 28 octobre 1667.

D. Gérard Pitteurs, né en 1602, mort en bas âge.

E. Anne, née en 1605, morte à Enghien, épousa Nicolas van Grimbergen.

F. Jean Pitteurs, né le 28 février 1608, mort le 2 octobre 1663, et inhumé à Leeuwerghem, curé de Lovenjoul, de Pellenberg et de Leeuwerghem, entre Grammont et Gand.

G. Pierre Pitteurs, né le 15 juin 1612, mort le 18 novembre 1667, épousa, à l'âge de plus de cinquante ans, Élisabeth van der Roost, morte le 13 décembre 1667, dont deux enfants morts au berceau.

III. Balthazar Pitteurs, seigneur de la Cour de Braeckel, né à Gammerage, le 10 mai 1597, mort le 17 novembre 1655, mayeur de Moerbeeck, au pays d'Alost, épousa Anne de Nockeren, fille de Guillaume, bourgmestre de Gammerage, et de Zacharine Brynaerts, dont sept enfants, entre autres Josse Balthazar, l'aîné, qui suit, IV.

IV. Josse Balthazar Pitteurs, seigneur de Braeckel, né à Saint Paul, au comté de Gammerage, le 2 juin 1625, mort en 1690, et inhumé avec sa femme à l'église de Notre Dame, à Saint Trond, sous une pierre sépulcrale, aujourd'hui déposée dans l'église du Béguinage, à Saint Trond, avec armoiries accolées, épitaphe et huit quartiers.

Pitteurs,	Rovere,	Van Nockeren,	Brynaerts,
Van Duynen,	Colen van Kisckom,	Swinnen,	Van Sevillen.

Quatrième de l'Université de Louvain, en 1647, licencié ès lois, secrétaire de l'abbé de Saint Trond, en 1650, commis-

saire du district de Saint Trond et lieux circonvoisins, en 1660, il épousa, à Zeelhem, le 8 mai 1666, Sara van Duynen, née à Diest, le 12 mai 1641, morte en 1717, fille de Henri, mayeur de Webbecom, échevin de Diest, et d'Anne van Swinnen ou van Sweynen, dont quatorze enfants, entre autres deux qui suivent, savoir :

A. Théodore, qui suit, V.
B. Trudon Balthazar, qui suit, après son frère Théodore.

V. Théodore Pitteurs, né à Saint Trond, le 22 février 1667, jurisconsulte, échevin de Saint Trond, commissaire du municipe de Hoegaerde et lieux circonvoisins, épousa Gertrude Strauven, fille d'Ivo, seigneur de Terbiest, bourgmestre, et de Catherine de Blois, issue d'une famille chapitrale, dont neuf enfants, entre autres une fille, savoir :

Marie Adrienne, née à Liège, le 15 avril 1702, morte au château d'Esmont, le 26 juin 1783, et inhumée dans l'église de Comblain au Pont, épousa Denis Everard François, baron de Fraipont, capitaine au régiment des grenadiers wallons, mort, sans enfants, en 1759, fils de Joseph Godefroid et de Laurence de Fromenteau.

V. Trudon Balthazar de Pitteurs, seigneur de Liefkensrode, né le 2 mai 1706, mort le 1er décembre 1788, bourgmestre et échevin de Saint Trond, commissaire du municipe de Hoegaerde et lieux circonvoisins, épousa, à Liège, le 30 octobre 1741, Marie Catherine de Kénor, morte à Saint Trond, le 22 décembre 1806, fille de François, jurisconsulte, conseiller de Son Altesse Électorale de Cologne et de M. A. G. de Courtoys, dont neuf enfants, trois morts en bas âge et six qui suivent, savoir :

A. Gertrude épousa Jean François Wauters, avocat et bourgmestre de Tirlemont.

B. Lambert Trudon Antoine, qui suit, VI.

C. Jean Théodore Balthazar, fondateur de la deuxième branche.

D. Marie Anne Antoinette, née en 1757, morte en 1805, épousa, à Saint Trond, en 1795, Eugène Augustin, baron de Waha de Baillonville, né à Antinnes, en 1769, mort en 1821, dont deux enfants :

***a.* Henri Bonaventure Trudon, fondateur de la troisième branche.**

***b.* Marie Maximilienne, née en 1765, épousa Louis Hermans, avocat distingué à Anvers.**

VI. LAMBERT TRUDON ANTOINE, BARON DE PITTEURS DE BUDINGEN, ainsi que tous ses descendants, par diplôme de Sa Majesté le roi Guillaume Ier des Pays Bas, du 9 janvier 1821, seigneur de Liefkensrode, Budingen, Leenhaegen, Terhaegen, baron de Rumsdorp et d'Overwinde, par sa femme, né le 23 mars 1753, mort le 8 juillet 1828, et inhumé à Rosoux, Liège, sous une pierre bleue ornée de ses armoiries, de celles de sa femme et d'une belle épitaphe, échevin de haute justice de Saint Trond, membre des États généraux et de l'ordre équestre de la province de Liège, épousa, à Tirlemont, en 1776, Marie Joséphine Caroline Catherine de Velpen dit Everaerts, dame de Budingen, etc., née en 1758, morte le 29 juillet 1809, dernière de son nom, fille de François de Velpen dit Everaerts, seigneur de Budingen, et d'Élisabeth Michelle d'Everlange de Vitry, dame de Lignières, dont quatre enfants, savoir :

A. Lambert Théodore Michel Joseph, qui suit, VII.

B. Marie Catherine Joséphine Henriette, née en 1778, morte à Rosoux en 1820, épousa, le 12 vendémiaire an X, 28 septembre 1801, Alexandre Constant, baron de Woot de Tinlot, de Braive, né à Liège, en 1778.

C. Jean Théodore Julien DE PITTEURS, né en 1780, mort au berceau.

D. Jeanne Gertrude Julie, née en 1784, morte à Rosoux, en 1833, épousa, en 1802, Léopold, chevalier d'Everlange d'Oneux, son cousin sous germain, né en 1783, mort à Liège, le 6 janvier 1833.

VII. LAMBERT THÉODORE MICHEL JOSEPH, BARON DE PITTEURS DE BUDINGEN, né à Saint Trond, le 18 mai 1777, mort à Jennevaux, le 1er août 1813 et inhumé avec sa femme dans l'église de Balâtre, avec doubles armoiries et épitaphe, épousa

Pauline Marie Catherine Josèphe, baronne de Baré de Comogne, morte à Namur, le 30 juin 1837, à l'âge de cinquante cinq ans, dont cinq enfants, savoir :

A. Ernest Louis Lambert Joseph DE PITTEURS DE BUDINGEN, mort en bas âge.

B. Lambert Charles François Joseph DE PITTEURS DE BUDINGEN, noyé dans la Sambre, à Floreffe, en voulant sauver un de ses amis, le 18 juin 1832, à l'âge de quatorze ans et demi, et inhumé à Floreffe, sous un monument orné en chef des armes de sa famille et gravé d'une épitaphe en vers.

C. Gustave Marie Louis Joseph, qui suit, VIII.

D. Émilie Félicité Ernestine, née en 1810, épousa, à Namur, le 11 août 1834, Joseph Ghislain de Cartier de Marchienne, né le 8 avril 1799, mort le 8 avril 1844, colonel de la garde bourgeoise, en 1830, bourgmestre de Marchienne, veuf en premières noces de Flore Josèphe Drion de Suarlée, fils de Pierre Louis Alexandre Ghislain de Cartier et d'Anne Marie Amélie de Philippart.

E. Adèle épousa, le 2 novembre 1830, Emmanuel Louis François Hubert, baron de Gaiffier d'Hestroy, né à Dave, Nanines, le 21 mars 1806, fils d'Antoine Ernest Guillaume François Ghislain, vicomte de Gaiffier d'Emeville, et d'Adélaïde de Moreau d'Yvoir.

VIII. GUSTAVE MARIE LOUIS JOSEPH, BARON DE PITTEURS DE BUDINGEN, ancien conseiller communal de Namur, membre de la Société Numismatique belge, épousa, le 19 mai 1839, Charlotte Thérèse Amélie Philippine Ghislaine de Cartier d'Yve, née à Marchienne, le 21 mars 1819, fille aînée de Louis Jean Baptiste Ghislain Joseph, baron de Cartier d'Yve, député aux états provinciaux de Namur, avant 1830, sénateur pour l'arrondissement de Philippeville, bourgmestre d'Yve, et de Charlotte de Paul de Barchifontaine, dont trois enfants, savoir :

A. Léon Philippe Marie DE PITTEURS DE BUDINGEN, né en 1845.

B. Marie Thérèse Pauline Amélie, née en 1848.

C. Zoé Marie Henriette Laure, née le 15 août 1849.

Deuxième branche.

VI. JEAN THÉODORE BALTHAZAR DE PITTEURS, avocat, échevin, bourgmestre de Saint Trond, membre du Conseil général du département de la Meuse Inférieure, né en juin 1755. Chargé par le préfet, comme membre du Conseil général, de réviser les comptes de l'administration des revenus des bureaux de bienfaisance et de signaler les malversations commises dans cette administration, il fut tué d'un coup de feu, le 31 décembre 1807, et les assassins demeurèrent inconnus.

Institué légataire universel de son parrain, Antoine Hiegaerts, à condition que lui et ses descendants joindraient le nom et les armes de Hiegaerts aux leurs, il avait épousé, le 24 juin 1793, Christine Joséphine Colen van Kiseckom, d'une famille noble de Saint Trond, morte le 14 décembre 1798, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie Joséphine Élisabeth, née en 1794, morte enfant.

B. Antoine Joseph Théodore, qui suit, VII.

C. Charles Lambert Balthazar, qui suit, VII, après son frère Antoine Joseph Théodore.

D. Marie Christine Barbe Joséphine, née en 1798, morte au château de Zepperen, en 1849, épousa : 1° en 1818, Henri Louis Marie, comte d'Astier de Zetrude Lumay, mort en 1828, ancien capitaine au service de France, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur ; 2° Félix Loyaerts, major commandant la garde civique de Tirlemont, mort le 26 octobre 1848.

VII. ANTOINE JOSEPH THÉODORE DE PITTEURS HIEGAERTS, né en 1795, membre des états de la province de Luxembourg, de 1822 à 1848, président de ce corps, conseil provincial de 1839 à 1848, chevalier de l'ordre Léopold, en 1843, depuis officier du même ordre, sénateur depuis 1848, membre du Conseil supérieur d'agriculture. Agronome distingué, il a dirigé le desséchement du lac de Léau, aujourd'hui trans-

formé en cent hectares de terres arables et prairies, opération commencée avec succès par Henri de Pitteurs, son beau-frère, membre de la Chambre des représentants.

Il épousa, le 24 mai 1824, Laure de Pitteurs, sa cousine germaine, morte le 10 avril 1838, fille de Henri Bonaventure Trudon et de Hubertine Louval, ci dessous, dont quatre enfants, savoir :

A. Léonie, née en 1825, épousa, le 14 octobre 1846, Marie Joseph, Hyacinthe de Bonhomme de Hoyoux.

B. Edmond DE PITTEURS HIEGAERTS.

C. Henri DE PITTEURS HIEGAERTS, épousa Sophie Joséphine Henriette, sa cousine germaine, morte à Ordenge, le 10 septembre 1859, à l'âge de vingt sept ans, fille de Charles Lambert Balthazar et de Henriette van Houthem, ci dessous.

D. Laure.

VII. CHARLES LAMBERT BALTHAZAR DE PITTEURS HIEGAERTS, né le 17 septembre 1797, mort à Bruxelles, le 9 juillet 1862, membre des états provinciaux et du Conseil provincial du Limbourg, bourgmestre d'Ordenge, membre de la Commission provinciale d'agriculture, inspecteur provincial du haras, membre de la Chambre des représentants, épousa : 1° en 1828, Sophie van Houthem, morte en mars 1829 ; 2° Henriette, sœur de Sophie, ci dessus, morte à Ordenge, en mai 1841.

Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. Charles DE PITTEURS HIEGAERTS, né le 11 mars 1829.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

B. Sophie Joséphine Henriette, morte à Ordenge, le 10 septembre 1859, épousa Henri de Pitteurs Hiegaerts, son cousin germain, ci-dessus.

C. Léon DE PITTEURS HIEGAERTS.

D. Ernest de Pitteurs Hiegaerts.
E. Armand de Pitteurs Hiegaerts.

Troisième branche.

VI. Henri Bonaventure Trudon de Pitteurs, né en 1762, commissaire de la ville de Saint Trond, du municipe de Hoegaerde et lieux circonvoisins, membre du tribunal des Vingt Deux, avocat fiscal du prince évêque de Liège, conseiller à la Cour des comptes du prince, émigré, rentré dans sa patrie et juge de paix à Saint Trond, juge auditeur de la Cour d'appel de Liège, par nomination de l'empereur Napoléon Ier, signée en Russie, président des assises à Liège, Maestricht et Luxembourg, retraité en 1844, en conservant le titre de conseiller honoraire, agronome distingué, ayant gagné de semis un orme qui porte son nom, épousa, en 1799, Hubertine Louval, morte à Liège, le 28 janvier, dont quatre enfants, savoir :

A. Adèle, morte au berceau.

B. Laure, née en 1803, morte le 10 avril 1838, épousa, en 1824, Antoine Joseph Théodore de Pitteurs Hiegaerts, sénateur, etc., son cousin germain, ci dessus.

C. Henri Marie Alphonse de Pitteurs, mort le 26 décembre 1859, ancien commissaire d'arrondissement à Hasselt, membre de la chambre des représentants.

D. Hortense, née en 1807, épousa N..., chevalier de Villers de Pité, membre de la première chambre des États généraux des Pays Bas.

PLETINCX.

D'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de trois losanges et en pointe de trois écrevisses, le tout d'or. Couronne : à neuf perles. Supports : deux lions d'or, armés et lampassés de gueules.

Cette famille est originaire du Hainaut.

I. Nicolas Pletincx, né à Enghien, épousa Marguerite Daelman, dont trois enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, II.

B. Élisabeth, épousa Nicolas Daelman.

C. Jeanne, épousa, par contrat du 11 août 1516, Pierre Daelman, fils de Toussaint et de Madeleine Baude.

II. Nicolas Pletincx épousa N. le Febure, dont un fils, Jean, qui suit, III.

III. Jean Pletincx épousa Renelde Pierets, dont quatre enfants, savoir :

A. Marie, épousa Charles Colins, seigneur de Termeeren et de Lambossche, mort à Enghien, le 1er mars 1637, fils de Jean Colins, seigneur de Termeeren, et de Jeanne Husmans.

B. Renelde, morte à Enghien, le 10 novembre 1633, épousa Jean Rebz, mort à Enghien, le 15 août 1622, plusieurs fois bourgmestre de Enghien.

C. Jean, qui suit, IV.

D. Elisabeth, épousa Zacharie Scockart, vivant en 1607, fils de Josse et de Catherine de Wiremont.

IV. Jean Pletincx épousa Françoise Husmans dit d'Horlebecque, dont quatre enfants, savoir :

A. Jeanne, sans alliance.
B. Jean Pletincx, mort, sans alliance, en 1664.
C. Pierre, qui suit, IV.
D. Jacques Pletincx, épousa Catherine Robyns.

V. Pierre Pletincx épousa : 1° le 4 juin 1610, Anne Polart, et 2°, le 26 décembre 1626, Françoise de Causener dit de Steenberghe. Il eut du premier lit un fils, savoir :

A. François Pletincx, eut une fille, Marguerite, morte sans alliance.

Il eut du second lit six enfants, trois sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

B. Jean, qui suit, VI.
C. Pierre Pletincx, auteur de la branche des seigneurs de Laleux, ci dessous.
D. Marie, morte à Anvers, le 31 décembre 1704, épousa Engelbert Alexandre le Boucq dit de Mera, bailli de Lembecq.

VI. Jean Pletincx, né le 24 octobre 1627, épousa, le 18 novembre 1652, Antoinette Rebz, veuve de Philippe de Massener, fille de Jean et d'Anne Daelman, dont trois enfants, savoir :

A. François Joseph, qui suit :
B. Pierre Pletincx, mort à Bruxelles, le 8 novembre 1712, religieux capucin.
C. Jean Pletincx, mort à Enghien, le 16 novembre 1716, carme déchaussé.

VII. François Joseph Pletincx, seigneur de Ripain et de Stretem, mort à Hal, le 26 janvier 1721, licencié ès lois, bourgmestre d'Enghien en 1701, épousa, le 18 juillet 1685, Caroline Isabelle Gillequin, dame de Hautbois, fille de Remi François, capitaine au service de Sa Majesté Catholique, et

de Madeleine Husmans dit de Horlebecque, dont trois enfants, savoir :

A. Thérèse, née à Enghien, le 2 juin 1690, épousa François de Wael, originaire de Gand.

B. Marie Madeleine, dame de Stretem, née à Enghien, le 25 septembre 1686, épousa, le 28 décembre 1709, Ferdinand Louis François de Wargny, seigneur de Bertenval, échevin de Hal, conseiller, intendant et administrateur général des biens du prince Charles de Saltzbach, fils de Michel Alexandre de Wargny, seigneur de Vraimont, et de Marguerite de Wérimont, dame de Bertenval.

C. Jean François Joseph, qui suit, VIII.

VIII. Jean François Joseph Pletincx, seigneur de Ripain, né le 26 novembre 1697, épousa, le 16 janvier 1718, Isabelle Driscart, dont quatre enfants, savoir :

A. Ferdinand François Joseph, qui suit, IX.

B. Nicolas Joseph Pletincx, prêtre, mort le 3 mars 1794.

C. Jean François Pletincx, mort sans enfants, épousa Reine Mools.

D. Isabelle Thérèse, épousa, par contrat du 30 janvier 1750, Ferdinand François Joseph de Wargny, son cousin germain, né à Hal, le 13 décembre 1713, mort le 30 mars 1759, fils de Ferdinand Louis François et de Marie Madeleine Pletincx.

IX. Ferdinand François Joseph Pletincx, seigneur de Ripain, mort le 10 ventôse an VII, épousa Marie Jeanne Scockart, fille de Jean François et de Catherine Cuvelier, dont trois enfants, deux filles, sans alliance, et un fils, François Joseph, qui suit, X.

X. François Joseph Pletincx épousa Hélène Josèphe de Strycker, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Désirée Josèphe, épousa Louis Parmentier, d'Enghien, mort, sans enfants, en avril 1847.

B. Marie Adélaïde Josèphe, née à Enghien, le 27 avril 1797, épousa Charles Joseph Verachter, né à Anvers, le 12 octobre 1774, fils de Joseph Martin François Antoine et d'Isabelle Marie le Grelle.

C. Joseph Pletincx, mort, sans alliance, à Enghien, le 7 septembre 1827.

Seigneurs de Laleux.

VI. Pierre Pletincx, anobli par lettres patentes du 18 septembre 1678, né à Enghien, le 17 décembre 1629, mort à Mons, le 22 août 1704, licencié ès lois, avocat du magistrat de Mons, le 15 septembre 1760, conseiller pensionnaire de la ville de Mons, le 15 décembre 1679, puis, par réception du 5 mars 1687, conseiller au conseil souverain de Hainaut, échevin de Mons en 1670 et 1671, épousa : 1° Françoise Jorris; 2° Marguerite Dervillers.

Il eut, du premier lit, un fils, sans alliance, Pierre Joseph, qui suit, VII.

VII. Pierre Joseph Pletincx, seigneur de Laleux, mort subitement à Lessines, avocat au conseil souverain de Hainaut, échevin de Mons, de 1692 à 1698 et de 1703 à 1709, épousa, à Mons, le 30 janvier 1694, Marie Marguerite le Duc, dame de Laleux, née le 19 janvier 1674, morte le 17 avril 1731, fille de Théodore, seigneur de Trouille, et de Marie Ernestine van Ghestel, dont six enfants, savoir :

A. Théodore Joseph, qui suit, VIII, après son frère Joseph Hyacinthe.

B. Pierre Ignace Joseph Pletincx, fondateur de la branche des seigneurs de Bois de Chêne.

C. Marie Françoise Joachime, née à Mons, le 20 mars 1696, morte en 1763, épousa Dominique de Braine, mort le 20 août 1733.

D. Marie Thérèse, née à Mons, le 2 juillet 1697, morte à Mons, le 27 septembre 1727, épousa Henri Vivien, mort à Mons, le 5 octobre 1761, avocat au conseil souverain de Hainaut, bailli du chapitre de Sainte Waudru, époux en secondes noces d'Anne Marie Josèphe de Behault.

E. Isabelle Françoise, née à Mons, le 12 janvier 1700, morte, sans alliance, à Mons, le 15 octobre 1748.

F. Joseph Hyacinthe, qui suit, VIII.

VIII. Joseph Hyacinthe Pletincx, né à Mons, le 23 mars 1713, épousa Marie Madeleine d'Algue de Croie, morte à Mons en 1803, à l'âge de quatre vingt neuf ans, fille de Jean d'Algue de Croie, seigneur de la Costè, et de Marie Josèphe d'Aynsa, dont deux filles, savoir :

A. Isabelle Françoise Désirée épousa Philippe François Marie Eugène Louis, baron de Pally de Fontois, par lettres patentes du 5 mai 1760, seigneur d'Asquillies, fils de François Féry Charles et de Marie Anne le Duc, dont une fille qui épousa Philippe, comte d'Auxy de Fouleng.

B. Catherine Caroline Désirée épousa, Jean Christophe, baron de Meisehner d'Altkoffen, mort le 17 juillet 1787, chambellan de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique, général major, gouverneur de Nieuport et de Furnes.

VIII. Théodore Joseph de Pletincx, seigneur de Laleux, né à Mons, le 2 novembre 1694, mort à Mons, le 22 février 1752, avocat au conseil souverain de Hainaut, épousa, à Mons, le 18 juin 1733, Anne Philippine Bourgeois, née à Buvrines, fille de Jérôme et d'Albertine Heldevier, dame d'Aubrechies, de Montreuil, d'Arcadie et du Vivier Coulon, dont un fils, Henri Joseph, qui suit, IX.

IX. Henri Joseph de Pletincx, seigneur de Laleux, né à Mons le 20 mars 1734, mort à Nieuport le 29 janvier 1809, épousa, le 2 mai 1798, à Nieuport, Marie Thérèse Carré, née le 14 septembre 1763, morte à Mons, le 21 mars 1850, dont une fille, savoir :

Marie Thérèse Agnès, née à Nieuport, épousa, le 24 octobre 1838, Jean Baptiste Charles de Mesureur, né à Anvers, le 18 mars 1786, fils de Anselme Joseph, major retraité du régiment de Clairfayt, et de Marie Madelaine Ghislain.

Seigneurs de Bois de Chêne.

VIII. PIERRE IGNACE JOSEPH PLETINCX, seigneur de Bois de Chêne, né à Mons, le 23 juillet 1698, mort à Mons en 1778, épousa, à Bruxelles, le 12 janvier 1746, Marie Caroline de Winckelbaner, morte le 23 janvier 1795, dont trois enfants, savoir :

A. Marie Caroline Yolande Joséphine, dame de Bray, née à Mons, le 20 juillet 1749, morte à Mons, le 21 février 1834, épousa Jean Baptiste, baron de Doeller, mort à Presbourg, en Hongrie, le 7 mai 1810, chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, feld maréchal lieutenant au service d'Autriche.

B. François Bernard Joseph Ghislain, qui suit, IX.

C. Marie Françoise Josèphe, née à Mons, le 15 septembre 1751, morte à Mons, le 29 avril 1831, épousa Joseph Bonaventure de Tauber, né le 31 août 1737, mort à Mons, le 12 novembre 1806, colonel au service de l'Espagne, fils de Jean Baptiste, capitaine au régiment de Los Rios, au service d'Autriche, et de Françoise Joséphine Hanuise.

IX. FRANÇOIS BERNARD JOSEPH GHISLAIN DE PLETINCX DE BOIS DE CHÊNE, par arrêté de Sa Majesté le roi Guillaume Ier, en date du 4 novembre 1822, seigneur de Bois de Chêne, né à Mons, le 15 septembre 1751, frère jumeau de Marie Françoise Joseph, épouse de Joseph de Tauber, ci dessus, mort à Mons, le 2 juin 1842, épousa Alexandrine Léopoldine de Staumont, morte le 6 mai 1837, fille de Joachim Joseph de Staumont, seigneur de Prémont, et de Marie Philippine de Hauchin, dont quatre enfants, savoir :

A. Joachim Joseph DE PLETINCX, né à Mons, mort, sans alliance, à Bruxelles, le 29 juin 1859, à l'âge de soixante et onze ans.

B. Pierre Charles Joseph, qui suit, X.

C. Lucie Joséphine, née à Mons, morte à Mons, le 23 mai 1830, épousa, le 23 mars 1826, Jean François Joseph Édouard, baron de Spandl de l'Herze, né à Seneffe, le 16 février 1806, fils de Charles Emmanuel et de Marie Claire Josèphe le Lièvre.

D. Marie Françoise Pauline, née à Mons, le 18 janvier 1794, morte à Tournai, le 7 mars 1829, épousa, à Mons, Godefroid César le Vaillant du Châtelet, né en 1795 à Prague, où ses parents avaient émigré, fils de César Ghislain Joseph et de Marie Louise Julie de T'Serclaes.

X. Pierre Charles Joseph de Pletincx de Bois de Chêne, né à Mons, le 2 janvier 1791, épousa : 1° à Boussu, Flore Scevole Justine Rasez; 2° Élisa de Gorges.

Il eut du premier lit deux enfants, savoir :

A. Gustave Joseph Charles, qui suit, XI.

B. Justine Zoé, née à Saint Ghislain.

Il eut du second lit quatre enfants, savoir :

C. Anaïs, épousa, à Saint Ghislain, le 28 novembre 1861, Léon, vicomte de Saint Mars, capitaine au 9e régiment d'infanterie de ligne, au service de France, chevalier de la Légion d'honneur.

D. Pauline, née à Saint Ghislain.

E. Laure, née à Saint Ghislain.

F. Charles Jules François Cyrille de Pletincx, mort à Saint Ghislain, le 25 février 1862, à l'âge de vingt et un ans.

XI. Gustave Joseph Charles de Pletincx de Bois de Chêne, né à Saint Ghislain, le 2 mai 1824, épousa, le 31 mars 1856, Sophie Jeanne Rouhette de Monforand, née le 2 janvier 1832, à Saint Germain des Prés, France, Loiret, fille de Maximilien Pierre François et de Louise Blanche Nathalie de Poilloüe de Saint Mars, dont quatre enfants, savoir :

A. Georges de Pletincx, né à Rumes, le 22 février 1857, mort en bas âge.

B. Marie Sophie Louise, née à Rumes, le 19 mai 1859.

C. Lucie Justine Caroline Zoé Nathalie, née à Rumes, le 2 mai 1860.

D. Sophie Pauline Charlotte Blanche, née à Braine le Comte, le 12 octobre 1864.

POPELAIRE DE TERLOO.

D'or, à l'étoile à six rais de sable. Couronne : de baron. Supports : à dextre, un sauvage de carnation appuyé sur une massue au naturel ; à sénestre, un griffon d'or, contourné, lampassé de gueules.

Cette famille, originaire de Belgique, se fixa en Autriche, dans le XVIIIe siècle, où elle existe encore.

Nous n'avons d'autre filiation que celle d'une branche belge, descendant, comme l'autre, de Josse Popelaire, libre baron d'Eyleghem, panetier honoraire de l'empire, par diplôme de l'empereur Léopold Ier, du 1er février 1687.

I. Sébastien Joseph Popelaire épousa Marie Agnès Delloy, dont trois enfants, savoir :

A. Louis Joseph, qui suit, II.

B. Marie Madeleine Josèphe, morte le 14 janvier 1848, à l'âge de quatre vingt onze ans, épousa Augustin Norbert Joseph de Succa.

C. Yolande Albertine Joséphine, épousa François Joseph Herman de Brion, major au service d'Autriche.

II. Louis Joseph Popelaire, né à Mons, mort à Bruxelles, le 19 février 1816, à l'âge de soixante douze ans, épousa, le 25 novembre 1807, Élisabeth Françoise Delmotte, morte à Bruxelles, le 10 février 1817, à l'âge de quarante trois ans, fille de Jacques Delmotte et d'Élisabeth Blaes, dont deux enfants, savoir :

A. Jean Baptiste Louis Joseph, qui suit III.

B. Pétronille Françoise Josèphe, née à Bruxelles, le 18 mars 1812, morte en 1851, épousa, à Bruxelles, le 6 janvier 1836, Josse Joseph Ghislain, chevalier van Male de Ghorain, né à Bruxelles, le 21 mars 1803, fils de Laurent Albert Ghislain et de Marie Louise Jeanne Ghislaine de Cloeps d'Heernesse.

III. Jean Baptiste Louis Joseph, baron Popelaire de Terloo, par lettres patentes du 27 décembre 1838, chevalier de l'ordre de Léopold, né à Bruxelles, le 31 août 1810, épousa N... de Siviana y Gana, originaire du Pérou.

POSSON.

De gueules, à trois barettes d'or. Cimier : une barette de l'écu entre deux plumes de paon. Devise : **Dei non Bacchi.**

I. Laurent Posson, maître de forges au pays de Liège, mort en 1627, épousa Anne de la Fosse, dont un fils, Lambert, qui suit, II.

II. Lambert Posson, mort à Liège en 1634, épousa Catherine Jacqmart, morte à Liège en 1665, fille de N..., maître de forges à Bouvigne, dont quatre enfants, savoir :

A. Guillaume, qui suit, III.
B. Catherine, épousa Jacques Merica, procureur à la cour de Liège.
C. Laurent Posson..
D. Nicolas Posson, chanoine de la collégiale de Huy en 1672.

III. Guillaume Posson, mort en 1680, échevin et bourgmestre de Namur, épousa Anne Quinart, de Namur, morte en 1681, dont sept enfants, savoir :

A. Pierre Lambert, qui suit, IV.
B. Jacques Posson, frère prêcheur.
C. Marie Ernestine, bénédictine.
D. Marguerite.
E. Sigisfroid Nicolas Posson.
F. Albert Posson, capucin.
G. Guillaume Posson, fondateur de la seconde branche, ci dessous.

IV. Pierre Lambert Posson, employé pendant quarante ans dans l'administration de la recette générale des domaines de Namur, épousa Philippine Aulent, petite fille de N..., colonel du régiment de Math, au service des États généraux, dont un fils, Nicolas Guillaume, qui suit, V.

V. Nicolas Guillaume Posson, anobli par lettres patentes du 16 mars 1754, conseiller au conseil de Namur, épousa Marie Barbe Chaveau, dont huit enfants, savoir :

A. Pierre Joseph, qui suit, VI, après ses frères Henri et Jacques Emmanuel Lambert.

B. Henri, qui suit VI.

C. Louis Posson, chanoine de la cathédrale de Namur et prévôt du chapitre de Walcourt.

D. Philippe Posson, officier au régiment de Vierset, épousa, à Namur, Élisabeth le Cocq.

E. Jacques Emmanuel Lambert, qui suit, VI, après son frère Henri.

F. Barbe Thérèse Joséphine, épousa Joseph Ghislain de Perez, né en 1726, mort en 1801, lieutenant, puis colonel du bataillon de grenadiers wallons, au service des États généraux, fils de Nicolas Joseph et de Claire Eugénie de Lescart.

G. Catherine, sans alliance.

H. Ferdinande, récollette à Namur.

VI. Henri Posson, capitaine au régiment d'Arberg, puis maître de forges, mort à Liège, le 8 avril 1777, épousa Anne Barbe David, fille de Henri, conseiller de la ville de Stavelot, dont cinq enfants, savoir :

A. Henri Posson, épousa N. Desvennes.

B. Guillaume, qui suit, VII.

C. Nicolas Antoine Posson, épousa 1° Marie Thérèse Henriette Ghislaine de Posson, sa parente, née en 1759, fille de Jean François de Posson, seigneur de Wanfercée, et de Marguerite Cécile de Quinart, et 2° N. Hamalle, dont sept enfants sans alliance connue.

D. Lambert Posson, épousa N. de Balen, dont un fils, Guillaume, qui épousa N. Halen.

E. Richard Posson, épousa Louise Éléonore de Posson, sa parente, née

en 1762, fille de Jean François de Posson, seigneur de Wanfercée, et de Marguerite Cécile de Quinart.

VII. Guillaume de Posson épousa Marie Louise Josèphe de Moor, fille de Louis, échevin d'Ath, dont quatre enfants, savoir :

A. Philippe de Posson.
B. Antoine de Posson, épousa N. Been.
C. Thérèse, épousa, à Cologne, N. Urbach.
D. Joséphine, épousa, à Liège, Werner Jacob.

VI. Jacques Emmanuel Lambert Posson, né à Namur, le 15 mai 1729, épousa, à Liège, le 27 septembre 1764, Marie Jeanne Françoise de Beerenbroeck, morte à Liège, le 11 novembre 1768, dont deux enfants, savoir :

A. Ferdinande, bénédictine à Liège.
B. Nicolas Guillaume Joseph Ghislain, qui suit, VI.

VII. Nicolas Guillaume Joseph Ghislain de Posson de Lambusart, né le 12 juin 1766, à Liège, mort à Lambusart, le 30 mai 1832, épousa, le 9 juillet 1786, Anne Catherine Salles, dont trois enfants, savoir :

A. Jacques Emmanuel Joseph Ghislain, qui suit, VIII.
B. Jean Joseph Ghislain de Posson, né le 17 mars 1790.
C. Philippe Joseph Ghislain de Posson, né le 15 mars 1797, mort en février 1855, ancien bourgmestre de Lambusart.

VIII. Jacques Emmanuel Joseph Ghislain de Posson, né le 9 juin 1787, mort à Gosselies, le 21 novembre 1852, juge de paix du canton de Gosselies, épousa Marie Thérèse Joseph de Codt, dont un fils unique, Nicolas Guillaume Emmanuel Henri, qui suit, IX.

IX. Nicolas Guillaume Emmanuel Henri de Posson, né à Gosselies, le 6 août 1823, docteur en droit, épousa, à Ixelles,

le 17 avril 1852, Caroline Marie Anne Élisabeth Hubertine de Brauwere dit van Steeland, née le 1er juin 1825, fils de Pierre Benoît François Marie Anne et d'Élisabeth Jossine Blankenheim.

VI. Pierre Joseph Posson, mort le 22 avril 1777, à l'âge de soixante deux ans, licencié ès lois, greffier du conseil provincial de Namur, épousa Marie Reine Cécile de Traux, fille de Charles, conseiller procureur général à Luxembourg, dont deux enfants, savoir :

A. Juste Joseph, qui suit, VII.

B. Nicolas Joseph Ghislain Posson, licencié ès lois, avocat au grand conseil de Malines, épousa Anne Françoise Joséphine T'Serstevens, née à Malines, dont une fille, Eugénie, morte le 13 novembre 1806, peu après sa naissance.

VII. Juste Joseph, baron de Posson, par création de Guillaume Ier, roi des Pays Bas, avec droit de transmission par primogéniture, greffier du conseil de Namur, bailli de Feix, et, sous le gouvernement des Pays Bas, référendaire au conseil d'État, épousa Charlotte de Philippart, dont neuf enfants, savoir :

A. Célestin Juste Joseph, qui suit, VIII.

B. Rosalie, épousa N..., marquis de la Morinière.

C. Marie Catherine Hubertine Adélaïde, morte à Lille, le 11 avril 1858, à l'âge de soixante douze ans, épousa N..., comte de Geneviève, dont elle était veuve.

D. Henriette, épousa N..., comte de Morsen.

E. Justin de Posson.

F. Angélique.

G. Olympe.

H. Célestine.

I. Dieudonnée.

VIII, Célestin Juste Joseph, baron de Posson, né à Namur, le 1er novembre 1778, mort à Ixelles, le 19 septembre 1842, chevalier de l'ordre de Guillaume et de l'ordre de Saint Louis, commandeur de l'ordre de Sainte Anne de Russie, général major au service des Pays Bas, épousa, le 1er juin 1824, à Bruxelles, Henriette Joséphine Vermeersch, née à Bruxelles, le 18 floréal an VIII, fille de Constantin Ignace Joseph et d'Albertine Élisabeth de Fraye, dont trois enfants, savoir :

A. Justine, épousa le vicomte Paul de la Guère, fils de N. et de Zénobie de la Morinière, fille de N. et de Rosalie de Posson.

B. Arthur, qui suit, IX.

C. Mathilde Marie Henriette Françoise, morte à Ixelles, le 10 mars 1853.

IX. Arthur Isidore Marie Célestin, baron de Posson, capitaine de cavalerie au service des Pays Bas, chevalier de la Couronne de Chêne et de la Légion d'honneur, né à Bruxelles, le 9 février 1828, épousa : 1° Théodorine Antoinette Louise van Voorst tot Voorst, morte à Schwedt, Prusse, le 29 mai 1858, à l'âge de vingt cinq ans ; 2° à Visé, le 6 avril 1865, Marie Anne Justine Adrienne de Bounam de Ryckholt, née à Gand, le 4 décembre 1842, fille de Philippe Louis François Joseph Adrien, lieutenant colonel d'artillerie, officier de l'ordre de Léopold, et de Justine Désirée Constance Delecourt.

IV. Guillaume Posson, receveur général des aides et domaines de Sa Majesté à Namur, épousa, le 5 avril 1687, Catherine Durieux, veuve de Guillaume Loiseau et fille de Florent et de Jeanne Sorten, dont cinq enfants, savoir :

A. Anne Catherine, morte le 7 février 1691.

B. Guillaume Posson.

C. Guillelmine.

D. Marie Catherine, épousa Jean Baptiste de Chaveau, bailli des eaux et forêts du comté de Namur.

E. Dieudonné Guillaume Posson, anobli par lettres patentes du 29 juillet 1715, émanées de la chancellerie de l'empire.

F. Jacques Philippe, qui suit, V.

V. Jacques Philippe Posson, anobli par lettres émanées de la chancellerie de l'empire, le 29 juillet 1715, confirmées par des patentes données dans la forme régulière, le 15 décembre 1736, épousa, à Namur, le 18 juillet 1715, Marie Françoise André, fille de Marc Antoine, échevin de Namur, et de Catherine de le Rue, dame de Cognelée, dont trois enfants, savoir :

A. Nicolas Joseph Philippe de Posson, mort en décembre 1767, échevin de Namur, épousa Agnès Josèphe de Lemède, sa cousine, fille de Nicolas de Lemède, seigneur de Cognelée, et d'Antoinette André.

B. Nicolas Henri de Posson, mort le 28 septembre 1795, épousa, le 4 février 1754, Catherine Clémence Misson, née à Bruxelles, le 22 novembre 1722, morte à Namur, le 19 septembre 1807, fille de Jean Jacques, conseiller au conseil de Luxembourg, et de Marie Josèphe de Bechemont, dont un fils :

François Joseph Ghislain de Posson, mort en janvier 1776, sans alliance.

C. Jean François, qui suit, VI.

VI. Jean François de Posson, seigneur de Wanfercée du chef de sa femme, né à Namur, le 27 août 1726, mort à Wanfercée, le 6 novembre 1780, épousa Marguerite Cécile de Quinart, fille de Nicolas Joseph et de Catherine de Pape, dont huit enfants, savoir :

A. Nicolas de Posson, seigneur de Wanfercée, mort le 11 janvier 1798, épousa Anne Françoise Joséphine T'Serstevens, dont une fille :

Eugénie Claire Isabelle Henriette, morte en 1806, sans alliance.

B. Philippine Marie Cécile, née en 1755, épousa Lambert André de Philippart, anobli par lettres du 13 novembre 1783.

C. Marie Thérèse Henriette, née en 1759, épousa Nicolas Antoine Ghislain de Posson, son parent, fils de Henri et d'Anne Barbe David.

D. Louise Eléonore, née en 1762, épousa Richard de Posson, frère de Nicolas Antoine Ghislain, ci dessus.

E. Henri Joseph Ghislain, qui suit, VII.

F. Ferdinand Victor Ghislain DE POSSON, mort en 1806, officier au régiment de Ligne, au service d'Autriche, épousa Angélique Joséphine de Maloteau, dont cinq enfants, savoir :

a. Félicité, épousa le général d'Aywaille.

b. Henri DE POSSON, mort sans alliance.

c. Clémence, épousa Louis van Leeuw, officier au service des Pays Bas.

d. Angélique, épousa le major Swarts, officier au service des Pays Bas.

e. Thérèse, épousa Augustin van Remoortere, ancien commissaire d'arrondissement.

G. Rosalie Joséphine Ghislaine, épousa Servais Léopold Joseph de Renette.

H. Clémence Reine Ghislaine, religieuse à Juvigny.

VII. HENRI JOSEPH GHISLAIN DE POSSON, seigneur de Wanfercée, après son frère, né le 30 mars 1765, mort le 22 juin 1836, épousa, par contrat du 1er octobre 1792, Albertine Joséphine Dorothée d'Onyn, née le 11 novembre 1763, morte à Wanfercée, le 9 septembre 1852, fille de Jacques Antoine Joseph d'Onyn, seigneur d'Hévillers et de Wez, et de Henriette Appolline de Hocx, dont sept enfants, savoir :

A. Henri Joseph Ghislain, qui suit, VIII.

B. Louis Joseph Ghislain Antoine DE POSSON, né à Andenne, le 27 septembre 1795, épousa Amélie Françoise Dubois, dont une fille :

Fulvie Albertine Justine Ghislaine.

C. Fortuné DE POSSON, lieutenant au service des Pays Bas.

D. Justine Ferdinande Girardine Ghislaine, née le 19 prairial an VII, épousa, le 26 avril 1827, Gérard François Xavier, baron d'Udekem d'Acoz, né le 21 mars 1785, fils de Jacques François Joseph et de Maximilienne Joséphine d'Onyn de Chastre.

E. Léopold Antoine Joseph Ghislain DE POSSON, né à Andenne, le

28 messidor an IX, mort le 10 décembre 1854, épousa Amélie van Cauwenhove, veuve de N..., comte de Villers.

F. Xavier DE POSSON, mort jeune.

G. Rosalie, morte jeune.

VIII. HENRI JOSEPH GHISLAIN DE POSSON épousa Marie Thérèse Demanet, dont sept enfants, savoir :

A. Henri Joseph Ghislain DE POSSON, mort à Jumet, le 16 décembre 1852, à l'âge de trente ans.

B. Marie Thérèse Ghislaine.

C. Marie Angélique Ghislaine.

D. Gustave Joseph Ghislain DE POSSON.

E. Philippe Joseph Ghislain DE POSSON.

F. Rosalie Ghislaine.

G. Léopold DE POSSON.

POSWICK.

De GUEULES, à la croix engrêlée d'or, accompagnée au premier canton d'une étoile à six rais du même. CIMIER : l'étoile de l'écu. HEAUME : couronné.
DEVISE : In cruce lux.

La famille Poswick, originaire du pays d'Outre Meuse, des environs de Dalhem, établie ensuite au duché de Limbourg, a tenu dès le XVIe siècle un rang distingué dans la noblesse de robe de cette province.

I. JEAN POSWICK, dit Johanchon, né à la fin du XVe siècle, est cité pour la première fois dans un acte de relief fait à Trembleur, le 16 avril 1516. Il eut à souffrir considérablement pendant la guerre qui éclata en 1543 entre l'empereur Charles Quint et François Ier, roi de France, des ravages et des excès que les troupes de Guillaume, duc de Clèves, allié du dernier, commirent dans le pays de Limbourg, et qui incendièrent et pillèrent, le 22 avril 1543, les propriétés qu'il possédait dans la châtellenie de Dalhem. Il avait épousé avant 1516 Pétronille de Julémont, fille de Jacques, dont huit enfants, savoir :

A. Joris, qui suit, II.

B. URBAIN POSWICK, cité avec sa femme en 1560 et 1569, épousa Catherine de Loneux, dont une fille :

Pétronille.

C. Henri Poswick, déjà mort le 30 avril 1566, épousa Anne N..., dont quatre enfants :

a. Henri Poswick, dit Melon, qui releva des biens à Trembleur, le 11 janvier 1570.
b. Marie.
c. Jean Poswich.
d. Marguerite.

D. Marie, religieuse au couvent des Sœurs grises à Liège, en 1573.

E. Antoine Poswick, cité en 1538, déjà mort en 1569, eut quatre enfants, savoir :

a. François Poswick.
b. Paul Poswick.
c. Antoine Poswick.
d. Jeanne.

F. Paul Poswick, cité en 1570.

G. Barbe, déjà veuve en 1575, épousa Henri Herman de Charneux, greffier de la ville de Herve.

H. N..., épousa, en 1537, Pascal de Chabot, fils de Mathias.

II. Joris Poswick, vivant en 1544, échevin de la haute cour et lieutenant grand mayeur de la ville et châtellenie de Dalhem depuis 1556, fut tué en combattant vaillamment à la tête des milices bourgeoises de Dalhem, à la prise de cette ville par les Espagnols, le 20 juin 1778. Il épousa Anne de Serese, dont six enfants, savoir :

A. Nicolas, qui suit, III.

B. Jean Poswick, épousa, avant 1581, Marie de la Saulx, veuve, en premières noces, de Pierre Paulus, et, en secondes noces, d'Adrien de Mouland, greffier de la ville de Dalhem, et fille de Jean de la Saulx, grand mayeur de la haute cour de Dalhem en 1560, dont un fils :

Waleran Poswick.

C. Guillaume Poswick, échevin de la seigneurie de Bombaye, cité en 1571 et 1590, eut quatre enfants :

a. Guillaume Poswick, mort assassiné.
b. Joris Poswick, bourgmestre de la ville de Dalhem.

c. Jacques Poswick.
d. Marie, épousa Denis Colloise, seigneur de Julémont.

D. Jeanne.
E. Léonard Poswick.
F. Anne, épousa Lambert van Schrieck, échevin de la haute cour de Dalhem en 1594.

III. Nicolas ou Collard Poswick, cité en 1586, échevin de la seigneurie de Clermont en 1601, mort à Clermont, le 15 juin 1617, épousa Marie de Boquaimolin, dont dix enfants, savoir :

A. Martin Nicolas Poswick, mort assassiné près de Clermont, le 20 août 1618, épousa, à Clermont, en 1609, Marie van Dat, fille de Henri.
B. Alide, épousa Jean de Bœur.
C. Anne, épousa Vincent Dormans.
D. Jacques Nicolas Poswick, mort assassiné, le 15 février 1626, épousa, à Clermont, le 2 juin 1625, Marie Frambach de Roisleux, dont un fils :

Jacques Poswick.

E. Marie, morte le 2 mars 1654, épousa : 1° Nicolas Grooteclaes; 2° Jean Lambert, échevin de Clermont, mort le 30 août 1668.
F. Catherine, épousa Hubert de Warnotte.
G. Joris Poswick, mort jeune.
H. Gaspar, qui suit, IV.
I. Nicolas Poswick échevin de la ville de Wipperfurt, au pays de Berghe, cercle de Westphalie.
J. Jean Poswick, né à Clermont, le 26 juin 1599.

IV. Gaspar Poswick, receveur de la seigneurie de Clermont, mort à Clermont, le 15 mai 1680, épousa, vers 1628, Catherine de Couven, morte à Clermont, le 19 février 1675, fille de Léonard, seigneur de Couven, dont cinq enfants, savoir :

A. Marguerite, née à Clermont, le 1er septembre 1631.
B. Léonard, qui suit, V.
C. Gaspar Poswick, député aux États de Limbourg, épousa, le 2 février 1670, Anne de Quaedbach, née à Clermont, le 22 février 1644,

morte le 4 avril 1720, fille de Jean de Quaedbach, capitaine au service d'Espagne, et de Marie Hannot de Viatten.

D. Nicolas Poswick, mort jeune.

E. Marie, épousa Jean de Limbourg.

V. Léonard Poswick, né à Clermont, le 6 janvier 1635, échevin de Villers et Bilstain, bourgmestre de Clermont, député aux États de Limbourg, épousa, à Clermont, le 18 janvier 1671, Élisabeth Hinckens, morte le 26 octobre 1712, fille de Jean Guillaume, échevin de la ville de Herve, et de Marie Lys, dont plusieurs enfants, entre autres deux qui suivent, savoir :

A. Jean Guillaume, qui suit, VI.

B. Élisabeth Françoise, morte le 5 avril 1724, épousa : 1° Gilles Legro, lieutenant au régiment de Grobbendonck infanterie, au service d'Espagne, mort le 19 avril 1721, et 2° Sébastien de Vos, échevin de Clermont, mort le 19 décembre 1739.

VI. Jean Guillaume Poswick, né à Clermont, le 14 janvier 1678, conseiller à la cour féodale du duché de Limbourg, par lettres patentes du 12 juin 1756, et bourgmestre de la ville de Limbourg, mort à Limbourg, le 19 juin 1762, épousa, le 4 novembre 1704, Anne Catherine Basaille, née à Limbourg, le 5 février 1689, morte le 28 janvier 1754, fille de Pierre Basaille, écuyer, bourgmestre de la ville de Limbourg, et de Catherine Fauconnier, petite fille de Pierre Laurent Basaille, capitaine au service d'Espagne. Ils furent inhumés dans l'église de Saint Georges, à Limbourg, sous une pierre sépulcrale ornée de leurs armoiries timbrées. De leur mariage naquirent un très grand nombre d'enfants. Sept de leurs fils servirent dans l'armée autrichienne et dans le même régiment; ils furent tous tués à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745; quinze suivent, savoir :

A. Élisabeth Josèphe, née à Limbourg, le 17 mai 1705.

B. Marie Catherine, née à Limbourg, le 20 mars 1708.

C. Pierre Ignace Joseph Poswick, chanoine de Sainte Croix, à Aix la Chapelle, né à Limbourg, le 3 février 1709.

D. Léonard Sébastien Joseph Poswick, né à Limbourg, le 24 janvier 1711.

E. Léonard Joseph, qui suit, VII.

F. Gaspar Joseph Poswick, né à Limbourg, le 10 novembre 1712, tué à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745 avec six de ses frères.

G. Jean Guillaume, qui suit, VII, après son frère Léonard Joseph.

H. Gaspar François Poswick, né à Limbourg, le 22 juillet 1718, mort au service d'Autriche.

I. Louis Bernard Joseph Poswick, né à Limbourg, le 2 septembre 1720, mort au service d'Autriche.

J. Olivier Godefroid Dieudonné Poswick, né à Limbourg, le 9 octobre 1722, mort au service d'Autriche.

K. Jean Étienne Poswick, né à Limbourg, le 13 septembre 1724, mort au service d'Autriche.

L. Philippe Étienne Poswick, né à Limbourg, le 10 février 1726, mort au service d'Autriche.

M. Albertine Josèphe, née le 19 février 1728, morte le 5 septembre 1783, épousa, le 9 mai 1761, François Joseph Legro, chevalier, seigneur de Goirchem, licencié ès lois, conseiller pensionnaire des États de Limbourg, le 5 décembre 1786, lieutenant haut drossard du duché de Limbourg, par patentes du 21 juin 1787, et président du conseil souverain de Limbourg, par patentes du 31 juillet 1789, mort le 21 octobre 1799.

N. Pierre Antoine Joseph Gaspar Poswick, né à Limbourg, le 1er août 1730.

O. Monique Josèphe, née à Limbourg, le 22 avril 1733.

VII. Léonard Joseph Poswick, né à Limbourg, le 1er novembre 1714, licencié ès lois, haut drossard de Walhorn, et, en cette qualité, député aux États de Limbourg, greffier de la haute cour du duché de Limbourg, par patentes du 28 août 1751, mort le 28 mars 1761, épousa : 1° le 16 avril 1741, Marie Hélène Josèphe de Bragarde, née à Clermont, le 16 mars 1706, fille de Jean François de Bragarde, conseiller et procureur général du tribunal souverain de Limbourg, et d'Élisabeth Françoise Bernardine de Jardon; 2° le 17 mars 1752, Marie Anne de Battice, morte à Lim-

bourg, le 13 novembre 1793, fille de Guillaume Antoine de Battice, conseiller fiscal au tribunal souverain de Limbourg, et de Marguerite de la Saulx.

Il eut du second lit trois enfants, savoir :

A. Anne Barbe Guillelmine, née à Limbourg, le 24 décembre 1755.

B. Pierre Antoine Guillaume Joseph Poswick, né à Limbourg, le 14 avril 1757, lieutenant au régiment de Nesselrode, chevau-légers, puis au régiment de Latour dragons, au service d'Autriche, ensuite capitaine de cavalerie au service des États Généraux des Pays Bas, fit les campagnes de 1792 à 1795 contre la République française.

C. Jeanne Albertine Éléonore, née à Limbourg, le 10 janvier 1760.

VII. Jean Guillaume Poswick, né à Limbourg, le 8 décembre 1716, bourgmestre de la ville de Limbourg, député aux États de Limbourg et greffier de la cour de l'officialité du Condroz, mort le 10 septembre 1782, épousa, à Liège, le 19 juillet 1735, Marie Élisabeth Chevalier, née à Liège, le 23 novembre 1711, morte à Limbourg, le 23 avril 1792, fille de Pierre Dieudonné, conseiller de la ville de Liège, et de Marie Anne d'Ayeneux, dont plusieurs enfants, entre autres huit qui suivent, savoir :

A. Jean Guillaume Joseph, qui suit, VIII.

B. Marie Éléonore Josèphe, née à Limbourg, le 1er novembre 1740.

C. Philippe Ignace Poswick, né à Limbourg, le 10 juin 1745.

D. Lambert Philippe, fondateur de la seconde branche, ci dessous.

E. Marie Thérèse, née le 9 septembre 1748.

F. Jean Nicolas, né le 30 mars 1752.

G. Marie Albertine Josèphe, née à Limbourg, le 20 octobre 1749, morte le 9 novembre 1821.

H. Léonard Joseph Poswick, prêtre, né à Limbourg, le 31 juillet 1754, mort le 16 juin 1820.

I. Pierre François Joseph, fondateur de la troisième branche, ci dessous.

VIII. Jean Guillaume Joseph Poswick, seigneur de Goé, d'Hévremont, de Pierresse et de Wems, né à Limbourg,

le 13 avril 1736, licencié ès lois, succéda à son oncle dans la charge de greffier de la haute cour de Limbourg, par patentes du 8 aout 1761. Conseiller pensionnaire des États en 1786, président de la cour royale de Dalhem en 1787, député ordinaire des Etats de 1786 à 1789, il fut nommé greffier du conseil souverain de Limbourg, par lettres patentes de l'empereur Joseph II, du 8 août 1789. Mort le 11 novembre 1798, il avait épousé, le 6 septembre 1768, Marie Dieudonnée de Rumthum, dame de Goé, morte au château de Goé, le 15 décembre 1779, veuve de Jean Pierre de Lantremange, chevalier du Saint Empire Romain, seigneur de Goé et de Hougarde, directeur général des postes impériales dans le pays de Liège.

Il eut de ce mariage cinq enfants, savoir :

A. Pierre André Guillaume Joseph, qui suit, IX.

B. Marie Bernard Adolphe Henri Joseph, qui suit, IX, après son frère Pierre André Guillaume Joseph.

C. Ive Amé Lambert Charles, qui suit, IX, après ses frères Pierre André Guillaume Joseph et Marie Bernard Adolphe Henri Joseph.

D. Marie Rosalie Albertine, née au chateau de Goé, le 9 septembre 1776, épousa, le 3 juin 1798, Pierre Olivier Cornelis.

E. Dieudonné Jean Nicolas Poswick, né le 5 février 1777, mort le 28 mars 1777.

IX. Pierre André Guillaume Joseph Poswick, seigneur de Wems, né au château de Goé, le 27 juin 1769, greffier d'Eupen, puis juge de paix à Walhorn et bourgmestre de Kettenis (cercle d'Eupen en Prusse), mort à Fauquemont, le 14 septembre 1851, épousa, à Aix la Chapelle, Marie Claire Thérèse Henriette Angélique Marbaise, née à Aix la Chapelle, le 3 juin 1766, morte à Fauquemont, le 19 avril 1860, dont cinq enfants, savoir :

A. Jean Guillaume Dieudonné Joseph Poswick, garde d'honneur au service de France, puis bourgmestre d'Eynatten, né au château de Wems, le 16 décembre 1791, mort le 5 mai 1840.

B. Anne Adélaïde Thérèse Henriette, née le 19 juillet 1795.

C. Marie Thérèse Hélène Bernardine Caroline, née le 13 août 1799.

D. Marie Louise Joséphine Alexandrine, née le 23 février 1801.

E. Jean Jacques Charles Daniel Poswick, né le 29 juillet 1803, cadet au régiment de lanciers n° 10, au service des Pays Bas.

IX. Marie Bernard Adolphe Henri Joseph Poswick, né au château de Goé, le 22 mars 1771, mort à Maestricht, le 12 juin 1828, archer de la garde noble du corps de l'Empereur d'Autriche, puis lieutenant au régiment de Laudon Vert, infanterie, au service d'Autriche, fit les campagnes de 1792 à 1794, contre la république française, et assista aux batailles de Neerwinden et de Fleurus, ainsi qu'au siége de Lille, quitta peu après l'armée et devint, sous le gouvernement des Pays Bas, membre des états provinciaux de Liége. Il épousa Marie Thérèse Franck, morte le 15 avril 1843, dont dix-sept enfants, quatorze mort jeunes ou sans alliance, et trois qui suivent, savoir :

A. Fidès Henri Guillaume Poswick, né le 25 mars 1796, mort le 27 décembre 1817, garde d'honneur au service de France, fit les campagnes de 1813 et 1814 en Allemagne et laissa une fille, Henriette, qui épousa Jules Borgnet, conservateur des archives de l'État à Namur, chevalier de l'ordre de Léopold.

B. Albert Jérôme Poswick, mort à Liége, le 10 mars 1834, sous lieutenant au 2e régiment de lanciers, au service de Belgique.

C. Edouard Jacques Joseph Poswick, mort à Maestricht, le 23 juillet 1830.

IX. Ive Amé Lambert Charles Poswick, né au château de Goé, le 9 février 1773, mort au château de Ryckholt, le 9 septembre 1855, licencié ès lois, avocat au conseil souverain de Limbourg, puis membre des états provinciaux du Limbourg hollandais, épousa, le 8 juillet 1798, Isabelle Guillelmine Louise Josèphe de la Saulx de Gulchen, née à

Limbourg, le 7 mars 1769, morte à Maestricht, le 1er décembre 1848, fille d'Ignace Augustin Joseph de la Saulx de Gulchen, seigneur de Rave, waut-maître du duché de Limbourg, et de Catherine Josèphe Godart, dont six enfants, savoir :

A. Louise Augustine Rosalie, née à Liège, le 6 août 1799, épousa, en premières noces, le 9 juin 1824, Joseph Edouard Neys, officier aux gardes d'honneur au service de France, puis juge au tribunal de première instance de Tongres, né à Maestricht, le 15 novembre 1794, mort le 29 janvier 1832, et, en secondes noces, le 4 février 1846, Jean Rutger Ruyters, né à Rotterdam, le 7 juillet 1808, contrôleur des contributions, à Maestricht, fils de Gerbrand et d'Adrienne de Jonghe.

B. Charles Jacques Ignace Joseph Poswick, né à Liège, le 13 mai 1801, mort le 16 avril 1849, juge au tribunal de première instance de Maestricht.

C. Émilie Albertine Josèphe, née à Liège, le 24 avril 1804, épousa, à Maestricht, le 26 février 1824, Pierre Alexandre Corneille Robert Philippe Emerence de Ceva, né à Sèvres, France, le 25 mars 1791, général major au service des Pays Bas, aide de camp du roi, ancien adjudant de Son Altesse Royale le prince Frédéric des Pays Bas, grand cordon de l'ordre de la Couronne de Chêne, chevalier des ordres de Guillaume, du Lion Néerlandais, de Saint Jean de Jérusalem, des Guelfes de Hanovre, etc., fils de Philippe, colonel du régiment de Saxe Gotha, infanterie, au service des États généraux des Pays Bas, et de Juliette Élisabeth Gérardine, baronne van Ingen, dont deux enfants :

a. Émilie Louise Charlotte Élisabeth de Ceva, née à Maestricht, le 11 février 1825, épousa Paul Thérèse van der Maesen de Sombreff, né à Maestricht, le 25 octobre 1827, ancien ministre des affaires étrangères des Pays Bas, membre de la seconde chambre des États généraux, grand cordon des ordres de Léopold de Belgique, des Saints Maurice et Lazare d'Italie, du Medjidié, etc., fils de Léonard Jean Pierre Louis, membre de l'ordre équestre du duché de Limbourg, et de Louise Henriette Agnès de Salomon.

b. Alexandre Jean Arthur Roger de Ceva, né à Maestricht, le 19 juin 1827, contrôleur des contributions à Heerlen, épousa Eugénie Janssens de Linne.

D. Thérèse Henriette, dite Joséphine, née à Maestricht, le 21 mars 1806, morte le 30 août 1864, épousa, le 7 juillet 1835, Jean Bergers, né à Isselstein, le 9 avril 1786, mort à Scharn, le 24 novembre 1847, lieu-

tenant colonel au 1er régiment de dragons au service des Pays Bas, chevalier des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de Chêne, décoré de la Croix de Fer, etc., dont un fils :

Charles Marie Alphonse Joseph BERGERS, né le 1er avril 1839, juge suppléant au tribunal de Maestricht.

E. Henri Hippolyte, qui suit, X.

F. Henri Guillaume Edmond POSWICK, né en 1809, mort à Maestricht, le 6 mai 1818.

X. HENRI HIPPOLYTE POSWICK, né à Maestricht, le 21 janvier 1808, général major au service de Belgique, commandant de la province de Hainaut, commandeur de l'ordre de Léopold, décoré de la croix commémorative, etc., épousa, le 21 janvier 1836, Elisabeth Antoinette Joséphine Chainaye, née à Venloo, le 28 février 1811, fille de Jérôme François, membre des états provinciaux de Limbourg, et de Corneille Marie van Maybaum, dont quatre enfants, savoir :

A. Jérôme Charles Antoine POSWICK, né à Anvers, le 19 janvier 1737, receveur des contributions à Florenville, Luxembourg.

B. Oswald Ive POSWICK, ingénieur, né à Diest, le 29 octobre 1838.

C. Eugène Henri Louis POSWICK, né à Diest, le 16 avril 1841, mort le 12 août 1841.

D. Eugène Henri Hippolyte POSWICK, volontaire au bataillon des zouaves dits franco belges, au service du Saint Siége, né à Anvers, le 6 novembre 1844.

Seconde branche.

VIII. LAMBERT PHILIPPE POSWICK, né à Limbourg, le 22 juin 1747, mort le 1er février 1830, licencié ès lois, échevin de la haute cour de Limbourg, par patentes du 26 septembre 1785, député aux Etats, nommé conseiller au conseil souverain de Limbourg par patentes de l'empereur Joseph II, du 8 août 1789; sous le gouvernement français ad-

ministrateur et secrétaire général du département de l'Ourthe, puis greffier en chef de la cour supérieure de justice de Liége, épousa, le 6 février 1783, Marie Catherine de Lantremange, née à Liége, baptisée le 13 décembre 1755, morte le 29 novembre 1834, fille de Jean Pierre de Lantremange, chevalier du Saint Empire romain, seigneur de Goé et de Hougarde, directeur général des postes impériales dans la principauté de Liége, et de Marie Dieudonnée de Rumthum, dame de Goé, dont quatre enfants, savoir :

A. Pierre Guillaume Lambert Eugène, qui suit, IX.

B. Marie Lambertine Adrienne Philippine, née à Limbourg, le 22 juin 1786, baptisée le surlendemain, épousa, à Liège, le 3 avril 1816, Philippe de Molinari, né à Bruxelles, baptisé à Sainte Gudule, le 25 mai 1792, capitaine au corps de la maréchaussée royale des Pays Bas, fils de François Joseph de Molinari, capitaine au régiment de Blankenstein, hussards, au service d'Autriche, tué dans la campagne de 1795 contre la République française, et de Marie Françoise Ghislain de Gordé.

C. Jean Albert Florent Lambert Casimir Poswick, né à Limbourg, baptisé le 27 février 1790, mort jeune.

D. Jean Albert Florent Maximilien Joseph Poswick, né à Limbourg, le 19 février 1792, baptisé le 7 mars suivant, mort en 1861.

IX. Pierre Guillaume Lambert Eugène Poswick, né à Limbourg, le 1er novembre 1783, mort au château de Goé, le 28 mai 1863, receveur général de la province de Liége, le 2 décembre 1815, puis greffier en chef de la cour d'appel de Liége, le 20 avril 1830, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 15 novembre 1815, Hélène Augustine Clémentine Joséphine de la Saulx de Knoppenbourg, née le 19 mai 1785, fille de Pierre Ignace Joseph de la Saulx, seigneur de Knoppenbourg, conseiller à la cour d'appel de Cologne, et de Joséphine Hélène Paquay, dont quatre enfants, savoir :

A. Eugène Ignace Poswick, né à Liège, le 18 janvier 1817.

B. Clémentine Amélie Lambertine Catherine, née à Liège, le 10 janvier 1818, décédée.

C. Lambert Adolphe Poswick, né à Liège, le 8 février 1819, décédé.

D. Marie Clémentine Albertine, née à Liège, le 6 avril 1821, morte a Anvers, le 7 janvier 1848, épousa, le 10 septembre 1846, Camille Joseph Arsène Cornelis, né à Andennes, le 21 septembre 1810, lieutenant colonel d'artillerie au service de Belgique, fils de Pierre Olivier, et de Marie Rosalie Albertine Poswick.

Troisième branche.

VIII. Pierre François Joseph Poswick, né à Limbourg, le 4 avril 1757, mort le 16 février 1843, licencié ès lois, bourgmestre de la ville de Limbourg, député aux Etats, conseiller et greffier de la souveraine cour féodale de Limbourg en 1789, puis receveur de l'enregistrement et des domaine sous le gouvernement français, épousa Marie Jeanne Elisabeth Joséphine Renette, dont un fils, Lambert Guillaume Prosper, qui suit, IX.

IX. Lambert Guillaume Prosper Poswick, né à Eupen, Prusse, le 4 octobre 1803, bourgmestre de Hodimont, chevalier de l'ordre de Léopold, épousa, le 25 janvier 1830, Marie Catherine Joséphine Lucie de Thier, née à Hodimont, le 14 août 1808, morte le 12 août 1855, fille de Pierre Guillaume Henri et de Marie Françoise Bernardine Joséphine Godin, dont six enfants, savoir :

A. Claire Marie Jeanne, née à Hodimont, le 18 octobre 1832, épousa, en 1852, Marie Jules Alfred Mali, chevalier de l'ordre de Léopold.

B. Pierre Joseph Prosper Poswick, qui suit, X.

C. Marie Joseph François Jules Poswick, né à Hodimont, le 4 février 1837.

D. Marie Françoise, née à Hodimont, le 11 mai 1840.

E. Jean Henri Joseph Poswick, né à Hodimont, le 24 juin 1842.

F. Antoine Joseph Poswick, décédé.

X. PIERRE JOSEPH PROSPER POSWICK, né à Hodimont, le 20 décembre 1834, épousa à Tancrémont, le 24 avril 1862, Marie Constance Victoire del Marmol, née le 18 juin 1834, fille de Ferdinand Charles Victor, baron del Marmol, et de Constance Pirard, dont trois enfants, savoir :

A. Prosper Guillaume Antoine Marie POSWICK, né à Huy, le 24 janvier 1863.

B. Ferdinand POSWICK, né à Tancrémont sous Pepinster, le 15 août 1864.

C. Constance Marie Antoinette Lucie, née à Huy, le 7 août 1866.

Parmi différents membres de la famille Poswick que nous n'avons pu rattacher au rameau principal, nous citerons :

1° Melchior POSWICK, bourgmestre de la ville de Dalhem en 1644 ;

2° Melchior POSWICK, officier au service d'Espagne en 1656 ;

3° Anne POSWICK, femme de Léonard de Dobbelstein, à Dalhem, en 1634.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

DÉVELOPPEMENTS, RECTIFICATIONS.

TOME III

COSSÉE, page 426, ligne 16, lisez :

X. Charles Philippe Auguste Cossée de Sémeries, reconnu dans ses droits nobiliaires par arrêté royal du 12 juillet 1855 et par lettres patentes du 12 novembre 1855, né à Mons, le 12 janvier 1821, épousa, le 3 avril 1850, Marie Sidonie de la Mock, fille de Jean Baptiste de la Mock d'Assenois, et de Joséphine, baronne de Schauwenbourg, dont deux enfants, savoir :

A. Edmond Alfred Joseph Cossée de Sémeries, née à Blaregnies, Hainaut, le 17 juin 1851.

B. Marie Hortense Suzanne, née à Blaregnies, le 9 septembre 1853.

TOME VI

LIMNANDER, page 363, ligne 1re, lisez :

VI. Jérôme Olivier Limnander, seigneur de Ter Werft, etc.

Même page, lignes 25 et 26, lisez :

VII. Joseph Jérôme Adrien Limnander, seigneur de Zulte, de Ter Werft, de Wulfskercke, de Termote, etc

Page 366, ligne 17, lisez :

D. Louis François Ghislain Limnander de Nieuwenhove, etc.

Même page, lignes 34 et 35, lisez :

A. Marie Françoise Ghislaine, née à Anvers, le 1er mars 1793, morte à Gand, le 30 octobre 1857, épousa, à Gand, le 27 juin 1825, Armand, etc.

Page 368, ligne 1, lisez :

Pycke, baron de Peteghem, etc.

Même page, ligne 19, lisez :

A. Marie Céline Jacqueline Ghislaine, etc.

TOME VII

MEEUS, ligne 10, lisez :

XIV. Ferdinand François Joseph Antoine, comte de Meeus d'Argenteuil, chef de nom et d'armes de toutes les branches de sa famille, né à Bruxelles, le 1er janvier 1825, épousa, à Liège, le 25 juin 1851, Idalie de Potesta, fille de Charles Louis Marie, baron de Potesta d'Engimont, bourgmestre d'Engis, et de Marie Anne Barbe Joséphine Delheid Palude, dont quatre enfants, savoir :

A. Ida Marie Josephine, née à Bruxelles, le 27 mars 1852.

B. Ferdinand Marie, comte de Meeus, né au château d'Argenteuil, sous Ohain, le 18 juillet 1854.

C. Charles Marie Louis, comte de Meeus, né à Bruxelles, le 22 avril 1856.

D. Alphonse Marie Julien, comte de Meeus, né au château d'Argenteuil, le 23 juin 1859.

MONTPELLIER, page 353, ligne 19, lisez :

B. Hadelin de Montpellier, né à Arbre en 1837.

Page 354, ligne 6, lisez :

Quatre enfants, savoir :

Même page, après la ligne 12, lisez :

D. Caroline Marie Joséphine Théodorine Ghislaine, née le 21 avril 1866.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

GÉNÉALOGIES.

Namur d'Elzée de Dhuy, 5
Nedonchel, 13
Neeffs, 79
Nelis, 85
Neuchatel, 89
Neuf, 91
Neunheuser, 97
Nève, 101
Nieulant de Pottelsberghe, 113
Noidans Calf, 129
Noot, 133
Nothomb, 139
Nottebohm, 141
Obert, 143
O'Kelly, 163
Oldeneel, 167
Olmen de Poederlé, 169
Orjo de Marchovelette, 175
ô Sullivan, 177
Osy, 183
Otreppe de Bouvette, 193
Oultremont, 197
Overschie de Neerysche, 257
Parthon de Von, 265
Partz de Courtrai, 269
Pasquet d'Acoz, 283
Patin, 285
Patoul, 293
Pauwelaert, 299
Pecsteen, 301
Perllaert, 305
Peers, 311
Pelichy, 321
Pelser Berensberg, 327
Penaranda, 329
Percy, 335
Pinto, 339
Pitteurs, 343
Pletincx, 351
Popelaire de Terloo, 359
Posson, 361
Poswick, 369
Développements, rectifications, 383
Table alphabétique, 385

ALLIANCES.

A

Abeele (van den), 302
Achlen (van), 170
Adrichem on Adrichum (van), 257
Affaytadi de Ghistelles, 308
Agali (de l'), 254
Agrecontal, 147, 155
Aigremont. 150
Aire, 19
Aix, 194
Alegambe, 120
Algue de Croie, 355
Allemant (l'), 294
Alonwignis, 6
Alsteren de Hamal, 219
Altere (van), 307
Altrock, 341
Alvarado, 8
Amaing, 216
Amas dit de Vervoz, 352
Amman, 70, 71
Andelot, 238
André, 366
Angouart, 147, 150, 157
Antheunis, 302
Antoing, 41
Archinto, 68
Arents, 333
Argenteau, 6, 8
Argentau d'Ochain, 262
Arbé, 164
Arleux de Desvres, 21
Arschot Schoonhoven, 135, 261
Articq, 147, 157
Artois, 41
Aspremont Lynden, 242
Assignies, 16, 67
Assignies Oisy, 69, 71
Assonleville, 294, 295
Astier de Zetrude Lumay, 348
Aubigny, 44
Auchel, 20, 21, 24
Auchy, 285
Audenaerde, 16, 25
Aulent, 362
Auxy, 16, 27, 54, 182
Auxy de Fouleng, 355
Avens, 329
Awans, 218
Ayeneux, 374
Aynsa, 355
Aywaille, 367

B

Backx, 83
Baclesse, 138
Bacquehem, 16, 68
Baers, 330
Baes, 305
Baillet, 188, 220

Bailleul, 16, 45, 50, 66
Bailly (le), 332
Balen, 362
Bambeke (van), 305
Barbanson, 6
Baré de Comogne, 347
Bareige, 165
Bartenstein, 184, 185
Basaille, 372
Bassée, 270
Basson, 117
Basta, 259
Bastogne, 208
Batowska, 138
Battice, 373
Baudart, 48, 49, 54
Baude, 351
Baudequin, 154
Baudringhem, 147
Baudry des Viviers, 147, 159
Baune, 290
Bauwens, 115, 124, 309
Bavière dit de Schagen, 236
Bavière (van den), 313
Bavinchone, 31
Beauffort, 10, 271, 273
Beaufremez, 68
Beaujeu, 146, 149
Beaulincourt, 16, 56
Beaupré, 16, 31
Beaurains, 72
Beaurieu, 252
Beaussart, 41
Bechemont, 366
Boeck, 125
Beelen Bertholff, 323
Been, 363
Beer, 260, 307
Beerenbroeck, 363
Behault, 354
Beissel de Gimnich 98
Beke (van der), 331, 333
Beken (van der), 301
Belcredi, 286
Belleforière, 16, 62
Belvalet, 146, 150
Benardaki, 138
Benkendorf, 138
Bentzman, 87
Bercourt, 146, 149
Bergers, 377
Berghe (van den), 104, 123, 307, 330
Berghe de Limminghe (van), 9
Berghes, 30, 65, 89
Berghes Saint Winoc, 16, 66
Beringuer, 83
Berlaymont, 211, 221, 222, 236, 252
Berlaymont de Floyon, 217
Berlettes, 49
Berlo, 7, 219
Bernemicaert, 72, 146, 150
Berry, 147, 149
Bertina, 95
Bertout, 146, 150
Béthune, 16, 21, 26, 259, 333
Béthune des Planques, 72
Bette, 330
Bettenhorf sur la Sure, 100
Beughem, 334
Beughem (van), 119
Bidal d'Asfeldt, 70
Bie, 184, 307
Bie de Westvoorde, 303
Biez (du), 15, 59, 62
Binckum, 234
Biolley, 342
Biseau, 294
Biseau de Bougnies, 296
Biseau de Hauteville, 296
Blaes, 359
Blanc (le), 69
Blanckart d'Alstoff, 238
Blangy, 16, 76
Blankenheim, 364
Blehen, 218, 253
Blitterswyck, 329

Blockland, 323
Blois, 345
Blondel, 173, 180
Blondel de Beauregard, 273
Bock, 138
Bodry, 255
Bœur, 371
Bogaerde (van den), 109, 118, 331
Bois (du), 93, 120, 188, 240, 248, 286, 333
Bois dit de Sohey (du), 253
Bois dit van den Bossche (du), 126
Bonham, 246
Bonhomme de Hoyoux, 349
Bonmarché, 67
Bonnières, 45
Bonnières Guines, 16
Boodt, 114, 115
Boquaimolin, 371
Bordelero, 105
Bordels, 274
Borghgrave d'Altena, 246
Borgnet, 376
Borlée, 217
Borluut, 125
Borselaer, 84
Borsele, 70
Borsselen van der Hooghen (van), 310
Bos, 35
Boschere, 105
Bosschaert, 186
Bossche (van den), 86, 246
Bossette, 285
Botton, 249
Boucq dit de Meral (le), 352
Bouffaert, 115
Boulanger, 321
Boulant de Pousseur, 218
Bourgeois, 355
Bounam de Ryckholt, 131, 365
Bounder, 138
Bourbon Busset, 16, 77
Bournel Tiembronne, 16, 39
Bours, 59
Boussieu, 104
Bouvier dit Malapert, 293
Bouwens van der Boyen, 259, 260
Bouzet, 188
Bovegnistier, 209
Brabant, 159
Bragarde, 373
Braine, 294
Branden (van den), 91, 95, 274
Brandenbourg, 222
Braden de Recth (van den), 110
Braunberger, 164
Brauwere dit van Steeland, 364
Brée (van), 239
Breeman, 258
Brialmont, 121, 221
Briecx, 306
Brienen van Slagenbourg, 167
Briey, 11
Brion, 249, 359
Broich, 284
Brouchoven de Bergeyck, 11
Brousse (de la), 150
Broucx, 114
Brouwers, 82
Bruggen (van der), 318
Brun de Miraumont (le), 11
Bryas, 16, 62, 243
Brynaerts, 344
Bueren, 110
Burcht (van der), 72
Burgh (van den), 257
Burscheidt, 260
Bussu, 38
Butler, 97
Buus (du), 289

C

Cagnicourt, 21
Caloen (van), 117, 118, 310
Caloen de Basseghem (van), 110
Calonne Courtebourne, 16, 78
Camberlyn d'Amougies, 278
Camere (van der), 127
Campen (van, 185
Campo (del), 118
Camps, 164
Candele, 63
Candele (le), 146, 150, 192
Canin, 127
Caniot, 294
Cantillon, 179
Cany, 21
Capendu Boursonne, 16, 75
Carré, 355
Cartier de Marchienne, 347
Cartier d'Yve, 347
Caseau, 130
Cassiers, 289
Castella, 167
Cat (le), 92
Caupain, 295
Causener dit de Steenberghe, 352
Cauthem (van), 332
Cauwenhove (van), 368
Celles, 251
Celles de Hodoumont, 250
Cesve, 124
Ceva, 377
Chabot, 370
Chainaye, 378
Chapelle (de la), 42
Charneux, 370
Chastel (du), 70, 149, 150, 222
Chastel de la Hovardrie, 16, 68
Chaveau, 362, 366
Chêne (du), 253
Chevalier, 374
Choiseul Praslin, 16, 78
Claessens, 93
Clarebout, 306
Clément de Cléty (le), 135
Clerck, 124
Clercq, 158
Clermont-Nesle, 16, 46
Clerque de Wissocq, 122
Cléry, 146, 148
Clitte ou Clyte Commines (de la), 16, 35, 38
Clockier (le), 209, 218
Cloeckart, 110
Cloeps d'Heernesse, 360
Clucquet, 49
Cocq (le), 362
Codt, 363
Cogels, 192
Colemberg, 23
Colen (van), 92, 93
Colen van Kiseckom, 348
Colins, 351
Collémont, 159
Collin, 186
Colloise, 371
Coloma, 109, 262
Colnet, 283
Comte (le), 106
Coninck, 94, 116, 126, 170
Coopmans, 266
Copis, 197, 242, 245
Coppée, 297
Coppieters, 308, 332
Coppin, 10
Cornélio, 271
Cornelis, 375, 380
Cornelissen, 183, 188
Cornelissen de Schooten, 184
Cornet d'Elzius, 297

Corswarem, 248
Corte, 170
Cossée de Séméries, 297, 383
Coste (de la), 16, 76, 126, 147, 161, 308
Cotereau, 135
Cotteau, 289
Coucy, 35
Coupigny, 146, 150
Courten, 106
Courteville, 16, 64
Courtoys, 345
Couven, 371
Crabbe, 117
Crane, 126
Crehen, 7
Crequy, 16, 29, 44
Crésecques, 16, 20
Cressonnière (de la), 273
Crits, 310
Croeser de Berges, 110
Croix, 16, 70
Cromstein, 91
Cruyce (van der), 94, 170
Crusnaxhe, 252
Cuinchy, 105
Cunchy, 16, 51, 56, 63
Custis, 310
Cuvelier, 353
Czernin de Schudeniztz, 261

D

Daelman, 351, 352
Damarin, 118
Damiens, 269
Damman, 274, 279
Dammartin de Warfusée, 216
Damme (van), 113, 125
Dat (van), 371
David, 362, 367
Davidts, 80
Delecourt, 365
Delft (van), 94
Delheid Palude, 384
Deliot, 147, 155
Delloy, 359
Delloye, 7
Delmotte, 359
Delpierre, 332
Delvaux de Sayve, 318
Demanet, 368
Dervillers, 354
Deschamps, 169
Desneffe, 283
Desvennes, 362
Deudon de Tendyck, 87
Devenish d'Athlone, 280
Devergnies, 293
Diennée (de la), 269
Diericx de Tenham, 288, 289
Diert, 188
Diert de Kerkwerve, 188, 189
Dilft de Borchvliet (van der), 262
Doeller, 356
Domis de Semerpont, 338
Dongelberghe, 6, 126, 217, 280
Dongelberghe de Longchamps, 218
Donnea, 252
Donquerre, 16, 34, 41
Doorne (van), 81
Doresmieux, 330
Dormans, 371
Douay, 16, 71
Douglas dit Schott, 276
Draeck, 8, 245, 263
Drion de Suarlée, 347
Driscart, 353
Dubois, 131, 263, 367
Duc (le), 277, 354, 355

Ducpétiaux, 318
Duerne de Damas (van), 109
Dullaert, 102
Dumont, 295
Dumont Saint-Eloy, 150
Duras, 77
Duras d'Ordinghen, 6
Durieux, 365
Druynen (van), 345
Duyst van Voorhout, 258

E

Eede (van der), 104
Eessene (van), 114
Eghels, 166
Elbo, 290
Elderen de Godenoul, 250
Elsbroeck (van), 102
Elst et de Walle (van der), 126
Emring de Frésange, 275
Ennetières, 245, 259, 260
Ennetières des Mottes, 147, 154
Epée (de l'), 123
Eps, 52
Ermines, 9
Espinoy (l'), 170
Esquelbèque, 68
Estrix ou Esscherix, 81
Estrix de Terbeek, 86
Etienne, 278
Eve, 251
Everlange, 346
Eversdyck (van), 91
Everts, 122
Exaerde (van), 102, 104
Eynatten, 249

F

Fabribeckers, 131
Facuwez, 127
Faille (de la), 186, 187, 192
Faille d'Assenède (della), 110
Faille Leverghem (della), 192
Faille Leverghem de Terbruggen (della), 187
Faille de Nevele (della), 93
Fains, 146, 148
Fanchon, 210
Fariseau, 184
Fauber, 356
Fauconnier, 372
Favereau, 131
Favillon, 253
Febure (le), 351
Fernandez, 115
Fernandez Castillo, 125
Ferrare, 279
Feutre, 269
Firket, 296
Flahaut de la Trillarderie, 272
Fleury, 164
Fons (de la), 170
Fontaine, 66, 147, 149, 272
Fontaines de Franoy (des) 76
Foreeste (van der), 124
Forvie, 211
Fosse (de la), 106, 149, 150, 361
Fosse (van der), 167, 168
Fossés, 57
Fosseux, 19
Fourdin, 56
Fourneau de Cruyckenbourg, 280
Fraipont, 345
Frambach de Roisleux, 371

Franck, 376
François (le), 147, 153
Franeau, 12, 160
Fraye, 365
Frerot de Giancourt, 220
Fromenteau, 345
Frongteau, 250
Furstenberg, 164

G

Gaiffier, 175, 254
Gaiffier d'Hestroy, 347
Galliot de Genouillac, 98
Gambon, 295
Gand, 102
Garde (de la), 105
Garscken, 287
Gavre (van), 135
Geelhand, 93
Gelder d'Arcken (van), 260
Geloes, 238
Gemeppe, 211
Genevière, 364
Genevriers, 147
Gêsves (des), 249
Ghelcke, 290
Gheldere, 310
Ghellinck, 118
Ghestel (van), 354
Gheuns, 343
Ghislain, 355
Ghodemart, 293
Ghyseghem (van), 114
Giey, 289
Gillon de Basseghem (le) 333
Gillequin, 352
Gillès, 325
Gillion (le), 303
Gillissen, 131
Glymes de Hollebeke, 180
Gobbelschroy (van), 136
Godart, 377
Godart de la Roche, 255
Godfriaux de Gossencourt, 124
Godin, 341, 380
Godines, 280
Goeman, 301
Goethals, 303
Goguel, 171
Gomiecourt, 16, 19
Gommegnies Hyon, 147
Gommer, 273
Goossens, 103
Gorges, 357
Gosson, 51
Gouy, 146, 149
Govaerts, 183
Gozée, 9
Gracht (van der), 134
Gracht d'Eeghem (van der), 324
Grady de Neuville, 130
Graeve, 278
Grandhan, 253
Grand Ry, 341, 342
Grass, 179
Grauw, 81
Gravez, 194
Grébert, 67
Grelle (le), 353
Griboval, 146, 148
Gricou, 147, 158
Grigny, 30
Grimaldi de Monaco, 146
Grimbergen (van), 344
Grispere, 52
Groesbeck, 8, 220, 250
Groote, 126
Grooteclaes, 371
Grou, 287
Groverman, 109

Gryson, 286
Guenonville, 63
Guère (de la), 365
Gulpen, 219
Gustine, 6
Guyomas de Herrengursdorf, 185

H

Habarcq, 52, 53, 63, 270
Haeghem (van der), 106
Haen, 274
Haghen (van der), 193
Hainaut, 20
Halen, 362
Halescourt, 146, 147
Halfhead, 334
Halmale (van), 92
Hamal de Focan, 237, 238
Hamal dit d'Odeur, 218
Hamalle, 362
Hamayde (de la), 71, 147, 154, 310
Hamel, 164
Hames, 285
Hane, 103, 104, 116
Hangust, 146, 148
Hanins, 107
Hannosset, 189
Hannot de Vlatten, 372
Hannut, 210
Hanuise, 356
Hanxeller, 220
Harscamp, 9
Hartsinck, 134, 243
Haubourdin, 270
Hauchin, 356
Haudion, 251
Haultepenne, 10, 211, 220, 256
Haultepenne de Barvaux, 252
Hauterive, 76, 111
Hauwyck (van), 181
Haveskerque, 16, 50, 54, 109
Haye (de la), 146
Haye en Boulonais (de la), 149
Hecke (van den), 105, 110
Hecke de Lembeke (van den), 110
Heeckhuysen dit Staats (van), 321
Heede (van den), 115
Heems, 287
Heere, 310
Heesmans, 95
Heetvelde (van den), 103
Heldevier, 355
Hellemans, 163
Heller, 277
Helman, 280
Helman de Termeeren, 185
Hem, 291
Hembise, 125, 273
Hemm (van der), 260
Hemptinnes, 278
Hemricourt de Grunne, 246
Hende (van den), 114
Hennin, 70, 71, 74, 294, 295
Hennin d'Alsace, 16, 271, 273
Hennin Lietard, 62
Hennin Querenain, 16
Herinckx, 164
Herissem, 127
Herlin, 16, 46
Hermans, 346
Hermossa, 330
Herny, 98
Herthoge, 248, 249
Hesdigneul, 49
Heule, 43
Heurck (van), 138
Hevelinckhoven, 184
Heyndrickx, 338

Heyns dit Smets, 83
Hillema, 86
Hilfoordt, 306
Hinckens, 372
Hochsteden, 261
Hocx, 367
Hoeff van Krieckenbeek (van der), 288
Hollogne, 6
Hompesch de Bolheim, 260
Hompesch Rurich, 261
Hoobrouck (van), 110
Hoonacker (van), 309
Hont, 123, 302, 313
Hont de Nieuwburgh, 314
Hooghe de la Gauguerie, 302
Horion, 166
Hornes de Beaucignies, 66
Hoste (l'), 272
Houckaert, 305
Hourde, 55, 56
Houssoye (de la), 330, 331
Houthem (van), 349
Hove (van), 125
Hovell Westerflier, 168
Hovine, 9
Huart, 296
Hubert, 146, 148
Huens, 79
Huerne (van), 324, 325
Hun, 7, 283
Humières, 16, 19, 35, 172
Hunolstein, 243
Husmans, 84, 276, 277, 351
Husmans de Merbois, 87
Husmans dit d'Horlebecque, 352, 353
Huysman d'Honssem, 124
Huysmans, 184
Hynderick, 289

I

Iergnée, 217
Inchy, 29
Iugen (van), 377
Inville, 217
Inville dit de Bonvarlet, 211
Isendoorn, 168

J

Jacob, 363
Jacobs, 116, 306
Jacqmart, 361
Jambline, 12
Janssens de Linne, 377
Jardin (du), 289
Jardon, 373
Joigny de Pamele, 323
Jonghe, 116, 125, 377
Jonghe d'Ardoye, 172
Jupplen, 6
Julémont, 369
Jorris, 354

K

Karnonckel, 84
Kellenaere, 305
Kemps, 338
Kénor, 345

Keppel, 183
Kerchove, 121
Kerchove (van de), 274
Kerchove de Denterghem, 319
Kerckem, 12
Kerckhove (van de), 334
Kerrebroeck, 280
Kersselaer, 84
Kervyn d'Oudt Mooregem, 110
Keval Lombart, 210
Keyaerts, 136
Kiel (van), 82, 83
Kint de Roodenbeke (t'), 299
Knopff, 333
Knyff le Candele, 192

L

Labina, 287
Labre du Bosquéau, 297
Laen (van der), 109
Laensaeme, 116
Laethem (van), 103
Lagnicourt, 16, 21
Laing, 136
Lalaing, 263, 264
Lambersart, 16, 33, 34
Lambert, 371
Lameth, 147, 161
Lamoral, 134
Lampreel, 303
Landas, 12, 146, 150, 154, 155, 158
Landman, 126
Lane ou Laene, 104
Langendonck (van), 184
Langhe, 313
Lannoy, 16, 25, 68, 137, 147, 155
Lannoy de Clervaux, 237, 252
Lantremange, 375, 379
Lara, 105
Lardenois, 188
Latre, 12
Lauryns, 105
Laval, 67, 138
Lebeau, 175
Leemputte de Terbuecken, 338
Leeuw (van), 165, 367
Lefebvre d'Ormesson, 11
Legisfeld, 287
Legro, 372, 373
Leighton, 287
Leland, 163
Lembin d'Anglemont. de Tubion, 99
Lemède, 366
Lens, 16, 45, 62, 121
Lescart, 362
Lespine, 16
Letten, 291
Ley dit van der Ley, 167
Liban, 136
Lichtervelde, 121, 122, 323
Lierneux de Presles, 239, 241
Liévin, 47
Lièvre (le), 356
Ligne et d'Ambise, 244
Lignières, 272
Ligny, 75
Limbourg, 372
Limbourg Styrum, 262
Linda van Laer, 139
Linden (van der), 114, 186
Linden d'Hooghvorst (van der), 241, 261, 262
Lintelo, 275
Lis, 126
Logenhaghe (van), 114, 116
Loges (des), 164
Loiseau, 365

Lonchin, 220
Lonchin d'Awans, 218
Loneux, 369
Longchamps, 210
Longjumeau, 149
Look (van), 338
Looz, 16, 45
Looz Corswarem, 181
Looz Corswarem de Mersdorp, 131
Looz Sécaust, 67
Louvain, 336
Louval, 349, 350
Loyaerts, 348
Loyers, 253
Lucy, 336
Lunden, 93, 192
Luttichau, 341
Luxembourg, 41
Lynden, 9
Lys, 372

M

Mac Carthy, 180
Mac Gilly Cuddy, 181
Madoets, 118
Madrid, 181
Maelcamp, 108, 120, 306
Maes, 114, 172
Maesen de Sombreff (van der), 377
Magenis, 286
Maguire, 157
Mahieu, 120
Mailhet, 210, 248
Maillart, 219
Maillet, 215
Mailly, 17, 34, 40
Maire de Sars le Comte (le), 182
Maldeghem, 264
Male (van), 124
Male de Ghorain (van), 309, 360
Malingreau d'Hembise, 147, 159, 309
Mali, 380
Maloteau, 367
Malou, 294
Malouet d'Alibert, 188
Malvoisin, 72
Mandere (van), 79
Marbais, 9
Marbaise, 375
Marchant de la Traperie, 98
Marches, 263
Marcq, 175
Maret de Brouenne, 172
Marie, 286
Marin de Thieusies, 147
Marlière (de la), 147, 159
Marlière de Thoricourt (de la), 275
Marmol (del), 381
Marotte, 250
Marschal de Marcour (le), 255
Marteau, 248
Martin, 171
Martini, 94
Martiny, 283
Martiny d'Aspelt, 100
Maschereel, 219
Massener, 352
Massiet, 67
Massiet Ravensberg, 17
Mathys, 6
Mattoule, 279
Mawhood, 287
Maybaum (van), 378
Méan de Beaurieux, 242
Meer, 171
Meerberghem (van), 85

Meer de Teckelenburg (van der), 257
Meere de Saventhem (van der), 221
Meersch (van der), 306, 310, 331
Meersche (van den), 170
Meester, 86, 87
Meisehner d'Altkoffen, 355
Melericourt, 46
Meleun, 37
Melun, 41, 147, 154
Melun Epinoy, 17
Melotte, 131, 195
Mentock, 123
Mereer, 329
Merica, 361
Méricourt, 51
Mérode, 8
Mérode Westerloo, 11
Mesdack, 167
Mesureur, 355
Metz, 62
Meulenaere, 108, 118, 310, 324
Meulevelt, 169
Meyers, 94
Mignon, 100
Milot, 193
Mincé du Fontbaré de Fumal, 194
Misson, 288, 366
Mock d'Assenois, 383
Moens, 79
Moeren (van der), 163
Moffaert, 131, 195
Moha, 208
Moitrey, 219
Molinari, 379
Mombrey, 280
Moncheau, 271
Monchy, 17
Monforand, 357
Monjot, 297
Monpenson, 279
Mons, 17, 46, 50
Mont (du), 83, 115
Montbernachon, 55
Montcavrel, 52
Mont de Gages (du), 76
Montet (du), 288
Montmorency, 41
Mont Saint-Eloy (du), 271
Mools, 353
Moor, 363
Morade (delle), 209
Morande (del) 217
Moreau, 288
Moreau de Bioul, 288
Moreau d'Yvoir, 347
Moretus, 123
Moriamez, 136
Morinière (de la), 364, 365
Morrhe, 307
Morsen, 364
Mortagne Landas, 280
Motte (de la), 307
Motte Ango (de la), 244
Motte Baraffe (de la), 273
Mouland, 370
Moumalle, 7
Moustier, 11
Moytrey, 251
Musaert, 116
Myon, 72

N

Namur, 17
Namur d'Elzée, 12, 70
Nassau, 7
Nassau Conroy, 261
Nayer, 318
Nedonchel, 147, 161, 245

Nesselrode d'Ereshoven, 264
Neuf, 240
Neufville (de la), 219
Neuville, 269
Néverlée, 10, 111
Neys, 377
Niederkorn, 99
Nieulant, 116, 309, 310, 322
Nieulant et de Pottelsberghe, 119, 303, 318, 319
Nizet, 195
Nobili, 287
Nockeren, 344
Noircarmes, 70
Nolet, 254
Nollet, 184
Noodt (van der), 134
Noot de Duras (van der), 244
Norman d'Oxelaere, 107
Noyelles, 17, 44, 58, 60, 147

O

Oche, 108
Ocoche, 252
Odemaer, 108, 120
Odrimont, 276
Offlandre, 150
Ohaut, 252
Oisy, 17, 18
O'Kelly de Gallagh, 163
Olbrechts, 136
Ollehain, 17, 23, 50, 51, 56
O'Mollun, 9
O'Murphy, 179
Onyn de Chastre, 367
Oosterlinck, 106, 107
Orchival, 73
Orjo, 111, 250
Osthove, 17, 52, 53, 66
Ostrel, 17
Ostrel de Lières, 63
Osy de Zegwaert, 185, 190
Oudin, 294
Oultremont, 17, 76, 93, 134
Outryve (van), 313
Outryve d'Ydevalle, 123, 319
Overloope (van), 104, 118, 307
Overwalle (van), 106

P

Palant, 330
Pally de Fontois, 355
Palma Carillo, 169
Palmer, 182
Pannetier (le), 248
Pantegem, 344
Pape, 172, 366
Paquay, 379
Pardo, 308
Paresis, 301
Parfondrieu, 210
Parmentier, 353
Parthenay, 146, 147
Pascal, 159
Pastour, 254
Patoul, 138
Paul de Barchifontaine, 284, 347
Paulus, 370
Payen, 271
Pecsteen, 319
Pedraza y Salamanca, 331
Peel, 171

Peellaert, 118
Peers, 123, 303
Pelletier, 265
Perceval, 85
Perez, 362
Perilleux de Roxhelet, 249
Peylemans, 277
Peyron (du), 87
Pfortzeim, 99, 263
Philippart, 347, 364, 366
Pickere, 107
Pieret, 136
Pierets, 83, 351
Pierre (de la), 17, 69
Piers, 108
Pierset, 171
Pingrelon, 50
Pisieux, 273
Pitteurs, 349
Placet, 332
Planques (des), 49
Plotho d'Ingelmunster, 77
Poilloüe de Saint-Mars, 357
Poitiers, 115
Poix, 11, 38
Polart, 352
Popelaire de Terloo, 309
Potesta, 384
Posson de Wanfercée, 83
Pottelsberghe, 108
Pottelsberghe de la Potterie, 121
Potter van der Loo, 10
Pottier, 125
Pottre, 258
Pouilly, 11
Praendt, 53
Pré (du), 297
Presin, 310
Preston, 8
Pret, 92, 325
Pretere, 81
Prets (des), 104
Prevost, 146, 150
Primavesi, 139
Proli, 186, 187
Pronville, 51
Prudhomme d'Hailly, 247
Puteanus, 337
Putz, 97
Puyssieulx, 296
Pycke, 384

Q

Quadt, 147, 157
Quaedbach, 371, 372
Quarré, 9, 10
Quatrebbe, 111
Quieret, 17, 38, 58
Quiévraing, 102
Quinart, 361, 362, 363, 366

R

Racourt, 210
Raemdonck (van), 338
Ramelot, 219, 249
Ramp, 258
Ranchicourt, 17, 21
Rantere, 276
Rasez, 357
Ratomski, 138
Rauwels, 103
Raveswaey (van), 333

Raymond, 288
Reallo, 97
Rebz, 351, 352
Recourt, 17
Recourt de Licques. 46
Recq de Pambroie, 295
Reisky de Dubnitz, 261
Rely, 40
Remoortere (van), 367
Rémy, 146, 148
Renet, 150
Renette, 367, 380
Renty, 19, 31
Reumont, 17, 20
Reverchon de Saint-Claude, 130
Reygers, 337
Reyphins, 168
Rieu, 50
Rieux, 17, 43
Rivage (du), 116
Robersart, 147, 160
Robiano, 11, 246
Robyns, 352
Roche (de la), 254
Rockolfing de Nazareth, 110
Rocqueville, 73
Rodriguez d'Evora y Vega, 17, 76
Roeder, 340
Roelof, 117
Roest d'Alkemade, 278, 323
Roisy, 165
Rommel, 117
Romrée, 160
Ronval de Siergnon, 253
Roode (van), 167
Roose, 137, 259
Roost (van der), 344
Roovere, 344
Rop, 107
Roque Negretto Léon, 105
Rosée, 124
Rosen, 131
Rosier, 181
Rotsart de Hertaing, 324
Rougrave, 7
Rouillé, 189
Roussel, 331
Roux (le), 56
Rowie, 136
Roy (le), 293
Roy (van), 81
Royen (van), 103, 105
Rubens, 119
Rue (de le), 366
Rumthum, 375, 379
Ruysschen, 134, 244
Ruyters, 377
Ryckegem (van), 126
Rycksz, 322
Rydt, 95
Ryngout 125

S

Sailly, 17, 43
Saint Amand, 48
Saint Blaise, 62
Sainte Aldegonde, 17, 42
Sainte Suzanne, 78
Saint Mars, 357
Saint-Martin d'Agencourt, 119
Saint Mauris Chatenois, 11
Saint Quentin, 150
Salles, 363
Salomon, 377
Salons, 332
Sandelyn, 127
Sanders, 103
Sare (van der), 104
Sart, 248

Sart de Boulant (du), 77
Sart de Moustier (du), 17
Saulterey, 129
Saulx (de la), 370
Saulx de Gulken (de la), 374, 376, 377
Saulx de Knoppenbourg (de la), 379
Sauveur, 111
Saveuse, 17, 37, 57
Savoie, 5
Scarsez, 295
Schauwenbourg, 383
Schelfaut, 302
Schenaerts, 92
Scheppers, 86
Schietere, 325
Schietere de Lophem, 302
Schlechser, 165
Schoof, 250
Schoorman, 108
Schrieck (van), 338, 371
Schultz Holzhausen, 135
Schuweyler, 138
Schyngen (van), 127
Schynkele, 305, 310
Scockart, 351, 353
Sealve, 252
Seclyn, 127
Segbroeck (van), 189
Seghers, 115
Selliers, 118
Senzeilles, 249
Séovaud, 179
Seraing, 249
Serese, 370
Sergeets, 105
Serna (de la), 329
Sersanders, 107, 108, 116, 126
Serventi, 114
Servins, 146, 149
Seyl, 99
Sieure, 8
Siméon, 172
Simon, 331, 333
Simonis, 341, 342
Sinay (van), 85
Siviana y Gana, 360
Smet, 313
Smet de Duerne, 243
Smets, 286
Smith, 172
Smits, 246
Snouckaert, 114, 116
Soetens, 81
Sommariva, 287
Sommerset, 336
Soris (le), 210
Sorre, 115
Sorten, 365
Soto Noguera, 306
Spada, 119
Spandl de l'Herze, 356
Spernare, 338
Spinola, 70
Spoelberch de la Bawette, 173
Spong, 334
Spontin, 220
Sproncholf, 116, 117, 126
Spruyt, 276
Staats, 322
Stalins, 124
Stappens, 77, 170, 287, 320
Staumont, 356
Stavele, 50
Steelant, 126
Steelant (van), 308
Steendyck, 183
Steenhuys, 170, 333
Steenmaere, 126
Stegen (van der), 134
Sterckx, 105
Steymans, 91
Stolberg Stolberg, 11
Stouthals, 118
Stoppelaere, 331
Storm de Wena, 257
Strailes, 218

Straten (van den), 121
Straten Wallay (van der), 121
Strauven, 345
Strepen (van der), 82
Stroopere, 105
Struye, 91
Strycker, 353
Succa, 359
Sucre, 147, 153
Sucx, 108, 116
Sughrue, 181
Suréal, 210
Surlet, 254
Suys, 80
Swartz, 367
Swartz von Mohrenstern, 180
Swinnen ou van Sweynen van), 345

T

Tacquenier, 294
Taets, 124
Tafin, 331
Tahon, 296
Tahon de la Motte, 247
Tannay, 45
Tarrach, 340
Tavanne, 146, 148
Tavers de Jever, 247
Tayaert, 126
Taye, 135
Tenremmole, 17
Thibault de Boesinghe, 302
Thielen (van), 81
Thiembronne, 23, 30
Thiennes, 116, 126
Thier, 131, 380
Thierry, 100
Thieusies, 261
Thiribu, 135, 250
Thoinet de la Turmélière, 266
Thomond, 281
Thor Horst, 338
Thy, 171
Tiarck de Waltha, 93, 239
Tollenaere, 117
Tombois, 255
Tonnet, 288
Torcy, 154
Tramecourt, 17, 72
Traux, 364
Trazegnies d'Ittre, 12, 263
Trevey de Charmail, 323
Triest, 307
Trieste, 108
Trieu de Terdonck, 83
T'Santele, 91
T'Serclaes, 357
T'Serclaes de Norderwyck, 124
T'Serstevens, 366
Tuytere dit Halewyn, 104

U

Udekem d'Acoz, 83, 367
Unruh, 341
Unterswaene, 103
Urbach, 363
Ursel, 137
Uyvary, 118

V

Vacquerie, 146, 149
Vaillant du Chatelet (le), 357
Valicourt, 17, 49
Vanderstegen, 168
Varemberghe (van), 103
Varick, 134
Varnout, 164
Vasseur (le), 52
Vaucouleurs, 272
Vaulx (delle), 252
Vecquemans de la Verre, 259
Velde (van de), 266
Velroux, 215, 216
Velpen dit Everaerts, 346
Verachter, 353
Veranneman de Watervliet, 308
Verbeecken, 110
Verbiest, 81
Vercamp, 331
Vercruysse, 291
Vereycken, 164
Verhoeven, 80
Vermandois, 25
Vermeersch, 365
Vermeulen, 85, 139
Vermeylen, 82
Verquigneul, 54
Vervoz, 253
Veyder Malberg, 95
Vicq, 169, 170, 171, 173
Viefville (de la), 12, 42, 54, 55, 70
Vielville, 17
Vigneron, 295
Vilain XIIII, 319
Villamil, 138
Ville, 333
Villers, 108, 192, 296, 368
Villers de Pité, 350
Villers de Fourneau, 309
Villers Masbourg, 283
Villerval, 36, 37
Vinchant, 170
Viron, 126, 218, 249
Vischer de Celles, 262
Vivario de Ramezée, 266
Vivien, 354
Vliet (van der), 331
Vliminckx, 274
Vloers, 185, 186
Vogth, 147
Volckaert, 126
Volcke, 166
Volden (van), 189, 331, 333
Voldere, 290
Voogth, 154
Voorst tot Voorst (van), 365
Vos, 83, 102, 286, 372
Vrière, 303, 319
Vrints de Treuenfeld, 185, 189

W

Wael, 139, 353
Waepenaert, 338
Waes, 134
Waha, 8, 251
Waha de Baillonville, 8, 346
Waha de Haversin, 222
Walckiers, 274
Wal d'Anthisne, 241, 263
Wallaert, 118
Walle (van de), 102, 302, 314
Walschaerts, 85
Wancourt, 29
Wansoule, 251
Warfusée, 217

Warfusée de Waroux, 217
Wargny, 110, 353
Warnant, 222
Warnotte, 371
Wartensleben, 340
Wassenaer de Duvenvoorde, 236
Wasservas, 8
Waudricourt, 146, 147
Wauters, 120, 345
Wavrans, 290
Wavrin, 17, 24
Weerst, 250
Wellens, 240
Welroux, 207
Wérimont, 193, 353
Werve (van de), 92, 240, 276
Werve de Vorselaer (van de), 124, 187
Weyer (van de), 136
Whetnall, 246
Wiele, 86
Wignacourt, 17, 31, 66
Wilmstein, 137
Winckelbauer, 356
Winckelman, 117
Winter, 82
Wiremont, 351
Wisque, 42
Witte, 187
Wittem, 6
Woelmont d'Hambrennes. 10
Woestyne (de la), 116, 126
Woestyne (van de), 108
Woestyne de Pilkem (van de), 110
Wolf, 340
Woodgate, 246
Woot de Tinlot, 346
Wouters, 126, 127
Wouters de Vinderhoute, 119
Wyckhuuse, 120
Wynckelman, 126, 333
Wyse, 103
Wyts, 114, 115

X

Xhenemont, 218
Xheuvelier (le), 217

Y

Ydersem, 111
Yoldi, 267
Ysebrant, 104
Yve, 160
Yve de Baray, 137, 147, 259

Z

Zedlitze Leipe, 138
Zédor, 147
Zelhorst, 164
Zitter, 168
Zuutpenne, 305
Zuylen vau Nyevelt (van), 318, 319, 333
Zype (van der), 103
Zypen (van der), 80, 124

954. — Paris. — Imprimerie H. Carion, rue Bonaparte, 64.

ARTICLES GÉNÉALOGIQUES

INSÉRÉS DANS LE 8e VOLUME

NAMUR D'ELZÉE DE DHUY.
NEDONCHEL.
NEEFFS.
NELIS.
NEUCHATEL.
NEUF.
NEUNHEUSER.
NÈVE.
NIEULANT DE POTTELSBERGHE.
NOIDANS CALF.
NOOT.
NOTHOMB.
NOTTEBOHM.
OBERT.
O'KELLY.
OLDENEEL.
OLMEN DE POEDERLÉ.
ORJO DE MARCHOVELETTE.
Ô SULLIVAN.
OSY.
OTREPPE DE BOUVETTE.
OULTREMONT.
OVERSCHIE DE NEERYSSCHE.
PARTHON DE VON.
PARTZ DE COURTRAI.
PASQUET D'ACOZ.
PATIN.
PATOUL.
PAUWELAERT.
PECSTEEN.
PEELLAERT.
PEERS.
PELICHY.
PELSER BERENSBERG.
PENARANDA.
PERCY.
PINTO.
PITTEURS.
PLETINCX.
POPELAIRE DE TERLOO.
POSSON.
POSWICK.

Paris. — Imp. H. Carion, rue Bonaparte, 64